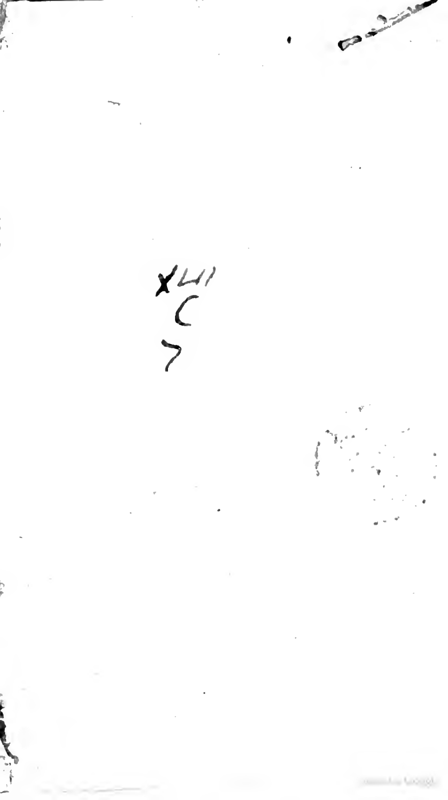
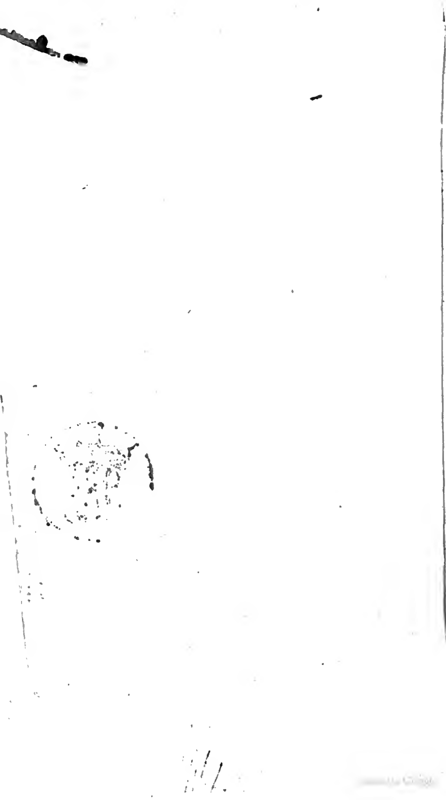
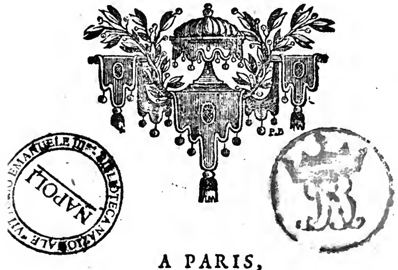



XVII
C
7



OBSERVATIONS
SUR LES
ECRITS MODERNES.

TOME SEPTIE'ME.



A PARIS,

Chez CHAUBERT, à l'entrée du Quay des Auguſtins, du côté du Pont S. Michel, à la Renommée & à la Prudence.

M. DCC. XXXVI.

Avec Privilege & Approbation.







OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCI.



OUS ſçavez, Monſieur, que le nouveau Breviaire de Paris, compoſé par des hommes ſçavans & judicieux, & revû par le Conſeil éclairé d'un grand Prélat, dont la zélée & pacifique Orthodoxie égale la prudence & la douceur, s'eſt vû en naiſſant expoſé aux traits injurieux de l'ignorance & de l'envie, qui toujours ennemie de la vérité & de la paix, ont fait de vains efforts pour décrier & flétrir ce chef-d'œuvre de la ſcience Eccléſiaſtique & de la piété Chrétienne. Il avoit paru juſqu'ici aſſez inutile de juſtifier un Ouvrage révêtu d'une ſi reſpectable

Réponſe aux Libelles contre le Breviaire de Paris.

autorité, & qui se justifie en quelque sorte par lui-même. Cependant plusieurs personnes dépourvûës de lumiéres, & séduites par les Libelles calomnieux publiés contre ce Breviaire, ont peut-être crû de bonne foi qu'il donnoit réellement atteinte à des vérités Catholiques. On a donc jugé qu'il étoit nécessaire de publier à la face de l'Univers, & sous le sceau de l'Autorité Royale, une apologie démonstrative de ce Breviaire injustement censuré ; Apologie, qui couvre d'une éternelle confusion les ténébreux Ecrivains, qui ont osé l'attaquer. Cet Ecrit, dont une partie vient de paroître, est intitulé, *Premiere Lettre de M. l'Abbé.... à un de ses amis, en réponse aux Libelles qui ont paru contre le nouveau Breviaire de Paris.* A Paris chez P. *Simon*, 21 pag. *in* 4°, avec Approbation de M. de *Targny*, Docteur de Sorbonne, & avec Privilége du Roi.

Les chefs d'accusation intentés contre le nouveau Breviaire se réduisent à trois, le premier concerne la Mort de J. C. pour tous les hommes ; le second le Culte de la Sainte Vierge ; le troisiéme, la Primauté du Pape, sa qualité de Vicaire de J. C. & de Chef visible de l'Eglise, & l'indéfectibilité

de l'Eglise Romaine. Il ne s'agit ici que du premier article, qui est le plus important.

On prétend que dans la vûë d'éloigner l'idée du Dogme de la Mort de J. C. pour tous les hommes, on a banni du nouveau Breviaire l'Hymne *Christe Redemptor omnium*, & deux autres Hymnes. Mais cette Hymne *Christe*, &c. n'a fait que changer de place, & des Matines de Noël, elle a été transportée à Vêpres. Si les Auteurs du nouveau Breviaire avoient eu la moindre opposition au Dogme qu'elle présente, ne l'auroient-ils pas entierement supprimée ? Ils ont eu soin aussi de conserver l'Hymne *Lignum Crucis mirabile*; s'ils l'ont retranchée en quelques endroits, ont-ils eu tort de lui avoir substitué une Hymne élegante de Santeüil ? L'Hymne *Christe*, &c. comme un peu barbare, a été supprimée dans les Breviaires de Sens, d'Auxerre de Roüen & de Bourges : a-t'on traité cette suppression d'attentat contre le Dogme de la Rédemption générale ? L'Hymne n'est que transposée dans le Bréviaire de Paris, & on veut que cette transposition soit l'effet d'un projet hérétique, d'une conspiration contre la Doctrine orthodoxe. Quelle

abſurdité, quelle mauvaiſe foi !

Mais que d'endroits du nouveau Breviaire, ſurtout dans les Doxologies des Hymnes nouvelles, offrent à l'eſprit le dogme de la Mort de J. C. pour tous les hommes ! L'Auteur de la Lettre entre ſur cela dans une énumération, qui doit faire rougir les Contradicteurs ; & il tire des autres Breviaires des exemples nombreux & déciſifs, qui leur ferment entierement la bouche. On a inſeré dans le nouveau Breviaire ces paroles du dernier Breviaire de Sens : *Qui veniſti dare animam tuam redemptionem pro multis*, avec cette différence, que dans le nouveau Breviaire de Paris on a mis, *Qui dediſti redemptionem temetipſum pro omnibus.* Peut-on après celà voir ſans indignation, qu'on ait oſé accuſer les Auteurs du nouveau Breviaire d'innovation, par rapport au dogme de la Rédemption univerſelle ?

On n'y a pas eu moins d'attention à conſerver les expreſſions ſacrées, qui prouvent que Dieu veut d'une volonté ſincere ſauver tous les hommes ; qu'il y a des ſecours communs & généraux, qui ſont préparés à tous par une ſuite de cette volonté, & que c'eſt la pure faute de l'homme, s'il vient à ſe perdre.

Il n'y a aucun de ces Textes essentiels qui ne s'y trouve, & si on en a retranché ou changé quelques-uns, ce sont les moins considérables, qui ont été pareillement retranchés dans plusieurs autres nouveaux Breviaires, parce qu'ils ne paroissoient pas convenir au Rit. Quoi de plus fort que le passage de S. Paul dans la 1. Ep. à Timothée, qui porte, que *Dieu veut que tous les hommes soient sauvés, & parviennent à la connoissance de la vérité?* S. Pierre dit, Ep. 2. c. 3. que *Dieu use de patience, ne voulant pas qu'aucun périsse, mais que tous reviennent à lui par la pénitence.* Or ces deux Textes sont employés dans le nouveau Breviaire, & le second qui est encore plus expressif que le premier, se récite dans un Répons depuis le Mercredi des Cendres jusqu'au Dimanche de la Passion, au moins deux fois chaque semaine. La même vérité est répétée cent fois, & en cent façons différentes dans le nouveau Breviaire: ce que l'Auteur de la Lettre fait voir dans un détail raisonné, qui seroit ici superflu, & qui consiste dans une exposition fidéle des Textes de l'Ecriture & des Peres multipliés dans le nouveau Breviaire, expliqués même relativement au dogme dont il s'agit.

» Ces textes, tant de l'Ecriture que » des Peres, dit l'Auteur de la Lettre, » ne contiennent-ils pas généralement » tout ce qu'il faut croire, *ſelon la Foi » Catholique*, de la volonté de Dieu, » qui embraſſe le ſalut de tous les hom» mes, & des ſecours qui en ſont la » ſuite *pour tous & chacun d'eux*, *en » quelqu'état qu'ils ſe trouvent.* » Cependant *la Foi Catholique* nous ordonne ſeulement de croire que J. C. eſt mort pour *quelqu'un* des Réprouvés : & la même *Foi Catholique* ne nous oblige pas de croire que tous les hommes ayent des ſecours, *en quelqu'état qu'ils ſe trouvent*, par exemple, dans l'état d'endurciſſement.

C'eſt donc ſans aucune raiſon que les Auteurs du Breviaire ont été accuſés, de *borner*, *avec les Luthériens & les Calviniſtes*, *la Rédemption du Sauveur & le prix du Sang d'un Dieu aux ſeuls Prédeſtinés.* Vainement on a cenſuré cette Strophe d'une Hymne nouvelle pour la Fête de la Chaire de S. Pierre.

Tu nullius opis ſcilicet indigus,
Unus, cuncta potens vis ſimul & facis.
Uti debilibus te juvat : infimis
Gaudes ardua vincere.

Le Poëte dit que Dieu, qui peut tout,

fait tout ce qu'il veut, sans avoir besoin d'aucun secours, & qu'il surmonte les plus grands obstacles par les instrumens les plus foibles. Mais est-ce une erreur de dire que Dieu se suffit à lui-même, & qu'il est seul tout-puissant pour faire tout ce qu'il veut ? « On la » trouvera cette même erreur dans » tous les traités de Théologie, où il » est d'usage de mettre en conclusion » générale, que Dieu n'agit que par » sa volonté, & que son action n'est » autre que sa volonté même. Ici en » parlant de ceux qui comme les Apô» tres, deviennent, sous la main de » Dieu qui les choisit, les instrumens » de ses plus grands desseins, on dit à » la vérité qu'il les éleve au dessus de » leur force naturelle, par sa volonté » toute puissante, & qu'ils triomphent » de toutes les difficultés, par la force » souveraine de celui qui les met en » œuvre. On fait comprendre, si l'on » veut, qu'ils en suivent toute l'impres» sion, & qu'ils n'y resistent pas : mais » on ne dit point qu'ils n'y puissent re» sister, & encore moins, qu'il n'y a » point en Dieu une autre maniere de » vouloir & d'operer, une autre vo» lonté réelle à laquelle on resiste ef» fectivement. »

On a fait encore trés-ridiculement un crime aux Auteurs du nouveau Breviaire, d'y avoir inséré une Hymne de Santeüil, où est cette belle Strophe :

Inscripta saxo Lex vetus
Præcepta, non vires dabat.
Inscripta cordi Lex nova
Quidquid jubet dat exequi.

Ces paroles, dit l'Accusateur renferment *la base des erreurs nouvelles condamnées par l'Eglise.* Il faut donc accuser aussi tous les Prélats qui ont inseré cette Hymne dans les nouveaux Breviaires à l'usage de leurs Diocèses : Tels que les Breviaires d'Orleans 1693, de Sens 1700, de Lisieux 1704, de Narbonne 1709, de Meaux 1713, d'Angers vers le même tems, de Troyes 1719, de Sens & d'Auxerre 1726, (Le Diurnal de Sens vient d'être imprimé à Paris par les ordres de M. Languet Archevêque de Sens, sans aucune réforme dans cette Hymne.) de Roüen 1728, de Nevers 1729, de Clermont 1731, & d'Orleans de la même année ; sans parler de celui de Cluny 1685. « Ces Prélats, dit l'Au- » teur, ont entendu le vrai sens de cet- » te Strophe. L'Accusateur, soit par » ignorance, soit par malice, n'a pas

» ſçu, ou n'a pas voulu l'entendre. . . .
» Qu'il ſe donne la peine de la relire
» avec attention ; il trouvera que le
» ſens littéral dit ſimplement, que la
» Loi ancienne, qui étoit écrite ſur la
» pierre, ne donnoit pas *par elle-même*
» les forces d'accomplir ce qu'elle
» commandoit, & non point que dans
» l'ancienne Loi il n'y eut point de
» forces ni de ſecours. . . . . S. Paul dans
» ſon Epître aux Galates, nie que la
» Loi fût juſtifiante, & qu'elle pût don-
» ner la vie par elle-même; & c'eſt cet-
» te vérité que l'Auteur de l'Hymne a
» voulu exprimer. « Au reſte on trouve dans le nouveau Breviaire pluſieurs endroits qui prouvent aſſez que ſes Auteurs ſont perſuadés que dans l'ancienne Loi Dieu ne manquoit pas aux hommes, & qu'il leur donnoit les ſecours néceſſaires pour leur ſalut.

Mais ces paroles, *Inſcripta cordi Lex nova quidquid jubet dat exequi*, ſignifient, ſelon l'Accuſateur, que dans la Loi nouvelle on ne peut reſiſter à la grace, & que tout fidele, par cette Loi écrite dans ſon cœur, accomplit néceſſairement & généralement tout ce qu'elle commande. L'Auteur répond, que le ſens de ces deux vers, eſt que la Loi nouvelle, qui eſt gravée non ſur la

pierre ; mais dans le cœur, nous donne la force néceſſaire pour accomplir tout ce qu'elle commande. Ils ne diſent point, qu'on ne reſiſte jamais à cette force, & qu'on n'y peut reſiſter, lors même qu'on accomplit ce que cette Loi ordonne. D'ailleurs on voit dans un endroit du nouveau Breviaire, que ſous la nouvelle Loi, comme ſous l'ancienne, il n'y a point d'homme qui ne peche ; & par tout, que nous n'abuſons que trop ſouvent des graces, dont nous pourrions faire uſage.

Il réſulte de tout ce que vous venez de lire, que le nouveau Breviaire de Paris a été en butte à de miſérables chicanes, indignes qu'un homme d'eſprit s'y arrête, & qui ne peuvent impoſer qu'à des ignorans & à de petits génies, ſemblables aux Auteurs de ces pitoyables objections. Cet excellent Breviaire, le plus parfait qui ait encore paru, quoique non exempt de défauts,* eſt ſeul capable d'immortaliſer le grand Prelat, dont la mémoire, indépendamment de ce preſent ſacré qu'il a fait à ſon Diocèſe, ſera toujours précieuſe à

* Les Auteurs du Breviaire de Roüen ont fait paroître plus de critique, par rapport aux Légendes; & ceux du Breviaire de Liſieux plus de diſcernement, par raport aux Canons.

fon Troupeau, qui le révére & l'aime. On attend avec impatience la fuite de cette Réponfe fi folide.

J'ai à vous rendre compte de la fuite du troifiéme Volume de l'Hiftoire de la Chine, où il s'agit des Sciences des Chinois; & de leurs progrès dans les beaux Arts. Leur Philofophie morale eft en général la même que la nôtre, parce que la raifon eft femblable dans tous les Pays, & que Dieu a gravé dans les cœurs de tous les hommes des regles fûres & invariables pour leur conduite fur la terre. Les hommes ne font partagés fur la Morale, que par rapport à certaines conféquences particulieres, éloignées des principes généraux.

Suite du troifiéme Volume de l'Hiftoire de la Chine.

La Philofophie morale des Chinois fe réduit à cinq principaux devoirs; aux devoirs des Peres & des Enfans, du Prince & des Sujets, du Mari & de la Femme, du Frere aîné & des Cadets, & des Amis entre eux. C'eft fur le refpect qu'on doit aux Parens & aux Maîtres, que les Chinois ont principalement établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. Ils font perfuadés, que fi les enfans font foumis parfaitement à ceux dont ils tiennent la vie, & fi les peuples regardent le

Morale des Chinois.

Souverain & les Magiſtrats comme leurs Peres, toute la Nation ne ſera qu'une famille bien réglée. Les Loix donnent aux Peres un pouvoir abſolu ſur leurs familles : ils ont même le droit de vendre leurs enfans. Il eſt défendu aux Magiſtrats d'écouter l'accuſation du Fils contre le Pere, à moins que ſa Requête ne ſoit ſignée du Grand-Pere. La profonde vénération des Enfans pour leurs parens ſubſiſte encore après leur mort; le Deüil dure trois ans, & durant tout ce tems-là on ne doit être occupé que de ſa douleur: il faut quitter ſa Charge, & vivre dans la retraite. C'eſt cette piété filiale, qui eſt le principe de tous les honneurs qu'à la Chine on rend aux Ancêtres.

Les Chinois ſe traitent mutuellement avec une honnêteté reſpectueuſe, qui paſſeroit en Europe pour comique & ridicule. Les Artiſans, les Domeſtiques, les Païſans, ſe font des complimens, ſe mettent à genoux les uns devant les autres, lorſqu'ils ſe diſent adieu, & n'omettent rien des uſages, auſſi incommodes que puériles, que preſcrit la politeſſe Chinoiſe. Ces principes de la Morale des Chinois ſont preſque auſſi anciens que leur Monarchie ; ils ont été enſeignés par leurs premiers

Sages dans ces Livres Canoniques, qui sont si respectés dans tout l'Empire. On trouve ici (p. 131. & suiv.) deux Ouvrages de Morale, d'Auteurs Chinois, l'un traduit par le P. Hervieu, l'autre par le P. d'Entrecolles, Jesuites. Ce sont des Maximes très-sages, mais dont la plus grande partie concerne les coutumes du païs. Ces deux Ecrits peuvent servir à faire connoître le caractere & les mœurs de cette Nation.

Ce que l'Auteur rapporte de la Logique & de la Rhétorique des Chinois, se réduit à peu de chose. Leur Musique est si imparfaite, dit-il, qu'à peine elle en mérite le nom. Ils ont cependant plusieurs Instrumens à cordes & à vent. Du reste ils goutent beaucoup la Musique Européane, & sont fort surpris de nos Caracteres, ou notes, ausquels nous attachons les sons. Musique.

Ils sont assez habiles dans l'Arithmétique, & ils connoissent les quatre principales Regles ; mais ce n'est point par le calcul qu'ils pratiquent ces Regles ; & ils n'ont rien de semblable à nos chiffres composés de neuf figures & du zero. Ils se servent, pour compter, d'un instrument composé d'une petite planche traversée du haut en bas de dix ou douze petites verges paralleles, avec Arithmétique.

une séparation vers le milieu. Dans chacune de ces verges sont enfilées de petites boules d'os ou d'ivoire, qui glissent aisément. Les deux qui sont en haut se prennent chacune pour le nombre quinquenaire, & les cinq qui sont en bas, pour de simples unités. En assemblant ces boules, ou en les séparant, ils comptent à peu près comme nous faisons avec des jettons; mais avec une facilité & une promptitude admirables. Nos Européans avec leurs chiffres ne sçauroient atteindre à la rapidité avec laquelle les Chinois supputent les plus grandes sommes.

Mathematiques. Les autres parties des Mathématiques, si l'on excepte l'Astronomie, ont été entierement inconnuës aux Chinois avant leur commerce avec les Européans dans ces derniers siécles. Cette Nation, naturellement orgüeilleuse, se regardoit comme la plus sçavante du monde, & elle joüissoit en paix de cette idée flatteuse, parce qu'elle ne connoissoit aucune autre Nation, qui ne fût moins éclairée qu'elle. Elle fut enfin détrompée par l'habileté des Missionnaires qui parurent à la Cour. L'idée que ces Etrangers donnerent de leur capacité, servit beaucoup à faire estimer la Religion qu'ils prêchoient. Le

feu Empereur *Chang hi*; Prince très-curieux, ne se lassoit point de les voir & de les entendre. Ils lui donnerent la connoissance de l'Optiqne, & lui en étalerent les merveilles dans plusieurs expériences, ainsi que de la Catoptrique, de la Perspective, de la Statique, & de l'Hydrostatique. Ces diverses expériences sont détaillées dans le Livre dont il s'agit. A l'égard de l'Astronomie des Chinois, ce que j'en ai dit en vous rendant compte du 21 volume des *Lettres curieuses & édifiantes*, doit suffire. * Il y a néanmoins sur cela des choses dignes d'attention.

L'application avec laquelle les Chinois ont toujours observé les mouvemens célestes, leur a fait ériger un Tribunal d'Astronomie, qui est un des plus considérables de l'Empire, & qui dépend du Tribunal des Rits, auquel il est subordonné. De 45 en 45 jours, ce Tribunal est obligé de présenter à l'Empereur une figure céleste, où soit marquée la disposition du Ciel. Mais ce qu'il y a de ridicule, est qu'il est obligé de prédire en même-tems les changemens qui doivent se faire dans l'air, selon les variations des saisons; les ma- Astronomie

* Voyez la Lettre 83.

ladies qui doivent arriver, les sécheresses, la disette de vivres, & les jours où il y aura vent, pluye, grêle, tonnerre, neige, &c. ce qui ne dépend d'aucun calcul Astonomique. On veut que les Astronomes Chinois soient en même-tems Astrologues; faut-il s'en étonner? Les ignorans confondent ces deux choses en Europe comme à la Chine. Le petit peuple de Paris ne s'imagine-t'il pas que les Astronomes de l'Observatoire doivent prédire la pluye & la sécheresse, comme ils prédisent les Eclypses? Après tout, il faut avoüer qu'une Nation, qui entretient depuis si long-tems une espece d'Académie pour prédire la pluye & le beau tems, a l'esprit bien bouché. Si les Chinois n'ont aucune Physique, ne peuvent-ils pas considérer au moins que les évenemens ne s'accordent avec les prédictions de leurs Astrologues que rarement & par hasard? Enfin toute l'Astronomie Chinoise se reduit à dresser des Calendriers ornés de prédictions, à peu près comme nos Almanachs de Liége.

On trouve ici le détail de plusieurs opérations Astronomiques, faites en présence de l'Empereur par les Jesuites, & surtout par le P. Verbiest; operations qui étonnerent & couvrirent de confu-

fion les plus sçavans Astronomes de la Chine. Toutes les machines de leur Observatoire furent proscrites, & on y substitua, par ordre de l'Empereur, celles des Jesuites, plus commodes & plus sûres. Comme le P. Verbiest fit voir des erreurs considérables dans le Calendrier Chinois, l'Empereur fit publier un Edit par tout l'Empire, qui portoit, que suivant la supputation Astronomique du P. Verbiest, il falloit nécessairement ôter de l'année courante le mois intercalaire, avec défense de le compter à l'avenir. Cette réformation inquiéta beaucoup les Chinois ignorans: ils ne pouvoient comprendre ce qu'étoit devenu le mois retranché; & ils se demandoient les uns aux autres, en quel lieu on l'avoit mis en reserve, & quand il reparoîtroit.

Si la Chine est recommandable pour quelque science, c'est surtout par rapport à l'Histoire. Nul Peuple n'a été si soigneux de conserver ses Annales, & n'a été si scrupuleux sur la fidélité historique. Il y a un certain nombre de Docteurs, hommes vertueux & désintéressés, qui sont chargés d'observer toutes les paroles & toutes les actions de l'Empereur. Chacun d'eux en particulier, & sans en faire part aux autres, Histoire.

les écrit sur une feüille volante, à mesure qu'il en est instruit, & jette cette feüille dans un bureau, par une ouverture pratiquée à ce dessein. On y marque tout ce que le Prince a dit & fait de bien & de mal : Par exemple. tel jour l'Empereur oublia sa dignité ; il se mit en colere, il punit injustemenr un Officier ; il cassa mal-à-propos un Artêt. On fait la même chose par rapport aux bonnes actions. Le Bureau où ces feüilles sont déposées ne s'ouvre jamais durant la vie du Prince, ni même tant que sa famille est sur le Thrône. De plus, chaque Ville fait imprimer tout ce qui arrive de singulier dans son district. On y fait mention de tous ceux qui se sont distingués par leur mérite personnel ; les femmes mêmes ont place dans ces Mémoires.

Belles-Lettres. L'Auteur dans la vûë de nous donner une idée du goût des Chinois pour les Belles-Lettres, c'est-à-dire, pour la Poësie en général, pour les fictions romanesques, pour les Piéces de Théatre, a inseré dans son livre quelques échantillons, qui sont bien peu de chose. Telle fut chez les Grecs la Tragédie dans son berceau, du tems de Thespis.

Médecine. Les Chinois n'ont aucune Physique, & ils ignorent absolument l'Anatomie

du corps humain. Toute la ſcience ſpéculative de leurs Médecins conſiſte dans ces grands mots, Chaleur vitale, Humide radical ; ſur quoi ils forment des raiſonnemens pitoyables & chimériques. Mais comme tous les ſyſtêmes ſpéculatifs, bons ou mauvais, ſont indifférens à la Médecine, leurs erreurs ſur ce point ne nuiſent point à leur habileté. Ce qui ſurprend eſt que ces Médecins ſi ignorans connoiſſent depuis un tems immémorial la circulation du ſang *, qui n'a été découverte en Europe que dans le ſiécle paſſé. Il faut avoüer encore qu'ils ſont très-habiles par rapport aux ſignes diagnoſtics & prognoſtics des maladies, & qu'ils ſont particulierement verſés dans la connoiſſance du pouls. Par les battemens de l'artere, ils prétendent connoître parfaitement la qualité du ſang & le mouvement des eſprits, la ſource & la nature des maladies. » Quand » ils ſont appellés chez un malade, » il appuyent d'abord leur bras ſur » un oreiller : ils appliquent enſuite les quatre doigts le long de l'ar» tere tantôt mollement, tantôt avec » force. Ils ſont un tems très-conſidé-

* Les Annales de la Chine font foi qu'elle y a été connuë environ 400 ans après le Déluge.

» rable à examiner les battemens, & à » démêler les différences, quelques » imperceptibles qu'elles soient. « Je ne sçai si les maris jaloux s'accommoderoient en ce païs-ci de cette maniere de tâter le pouls. Après cet examen accompagné de la plus grande attention, ils découvrent la source du mal; de sorte que sans interroger le malade, ils lui disent en quelle partie du corps il sent de la douleur, ou à la tête, ou à l'estomac, &c. Ils lui annoncent ce qui doit lui arriver dans le cours de la maladie. Les Missionnaires les plus éclairés conviennent que les Médecins de la Chine ont, par rapport au pouls, des lumieres extraordinaires & surprenantes. Mais quelque idée avantageuse qu'ils en ayent conçûë, pour moi je soutiens, que quoique le pouls soit capable de fournir plusieurs indications importantes, il est cependant impossible de tirer des divers battemens de l'artere les conclusions étonnantes qu'on prétend que les Médecins Chinois en tirent; qu'ainsi leur prétenduë habileté en ce genre est imaginaire; c'est porter trop loin la délicatesse du tact, & j'aimerois autant ajouter foi à ce qu'on rapporte d'un aveugle né, qui au toucher distinguoit toutes les couleurs

avec leurs nuances ; l'un eſt auſſi fabuleux que l'autre.

Ils ſont auſſi, dit-on, très-verſés dans la connoiſſance des Simples, & dans la Pharmaceutique. Pour faire mieux ſentir leur prétenduë capacité, ſoit à l'égard des battemens de l'arterre, ſoit à l'égard de la compoſition des remedes, on a inſeré dans ce volume, 1°. un *Traité ſur le pouls* par un ancien Auteur Chinois ; 2°. un extrait de l'*Herbier Chinois*, 3°. un Recuëil de diverſes recettes, que les Médecins employent pour les différentes maladies. Ces Piéces ſont très-curieuſes, ſur-tout la premiere : leur Herbier contient pluſieurs Simples qui nous ſont inconnus. On ne peut nier après tout que les Médecins de la Chine, bien que mauvais Phyſiciens, ne ſoient fort habiles dans l'art de guérir, parce qu'ils ont une grande connoiſſance de la Pharmacie, & que l'experience fait tout leur ſçavoir. Cette Médecine toute expérimentale ne vaut-elle pas mieux que la Médecine idéale & ſublime de certains Docteurs d'Europe ?

Le P. du Halde a inſeré encore dans ce volume l'extrait d'un Ouvrage moderne traduit par le Pere d'Entrecolles. Cet Ouvrage n'eſt pas favorable aux Médecins Chinois. L'Auteur de cet Ecrit préfere à tous les ſecours de la Médecine, qu'il mépriſe beaucoup, un Régime

prudent & constant, & il prétend que chacun doit être son Médecin à soi-même. Rien n'est plus judicieux. Ce qu'il y a de remarquable, est que l'Auteur Chinois fait entrer dans son Régime la pratique de la vertu, & le témoignage de la bonne conscience, source de la tranquillité d'esprit, de la joie du cœur, & par conséquent de la santé du corps. C'est un Traité tout à la fois de Morale & de Médecine.

Quoique le Livre du P. du Halde contienne un grand nombre de détails curieux & intéressans, on peut dire néanmoins que sur plusieurs points la curiosité n'est pas pleinement satisfaite. Mais est-il possible à un Historien de tout dire, & de prévenir toutes les questions ? Pour resoudre ses doutes, on peut consulter ceux qui ont été long-tems à la Chine, & c'est ce que j'ai fait sur plusieurs articles. J'ai appris, par exemple, que la coutume qui permet aux Parens d'ôter la vie à leurs enfans, lorsqu'ils en sont surchargés, ne regarde que les filles & non les enfans mâles, & qu'on fait ordinairement de grandes recherches, lorsque l'on trouve un garçon jetté dans la Riviere. Pour les filles, on s'en met peu en peine, & l'on ne fait aucune recherche, Cela est-il raisonnable ?

Il paroît un Ecrit nouveau d'une grande beauté, intitulé : *Mémoire où l'on examine en quoi peut consister la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie.* in 4°.

Je suis, &c.

Le 17 *Novembre* 1736.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCII.

ON ne peut assez loüer, Monsieur, l'Ecrivain laborieux qui vient de publier la Vie du célébre Gassendi, * Ouvrage digne d'être lû & estimé de toutes les personnes qui s'intéressent à la mémoire des grands hommes. Je crois qu'on ne refusera pas ce titre à l'illustre Gassendi, soit qu'on considere la grandeur de son génie, soit qu'on ait égard à la noblesse de ses sentimens, & aux excellentes qualités de son cœur. Le P. B.... Prêtre de l'Oratoire, Auteur de la Vie de ce célebre Philosophe, a recüeilli avec soin une infinité de faits curieux, qu'il Vie de Gassendi.

* Chez Vincent, *in*-12. 1737.

a tirés de ses Ouvrages même, de diverses Piéces imprimées, & de quelques Manuscrits. Ces différentes sources sont indiquées dans la Préface. L'Auteur expose dans son Ouvrage les divers évenemens de la vie de ce grand Philosophe, ses voyages, ses disputes littéraires. On y trouve l'histoire de ses Ecrits, un détail de ses Observations Anatomiques & Astronomiques; on y voit ses liaisons particulieres avec les personnes les plus illustres. Il n'y eut peut-être jamais de Philosophe plus modeste, plus doux & plus poli.

A l'exemple de Plutarque, l'Auteur a rapporté les actions particulieres & domestiques de son Heros, & rien n'a échapé à ses recherches. Il y a mêlé de tems en tems des Episodes, qui n'étant point étrangers, font un effet agréable, & contribuent à délasser le Lecteur, que de sçavantes discussions auroient pu fatiguer. Gassendi, Astronome, Orateur, & Poëte presque dès son enfance, marche à grands pas dans les Sciences les plus sublimes; il détrône Aristote, il fait des découvertes dans le Ciel; il devient Théologien; il sçait les Langues sçavantes; il dévoile les mysteres de l'ancienne Philo-

sophie ; en un mot, il embrasse toutes les Connoissances.

Gassendi Restaurateur de la doctrine d'Epicure, qu'il a épurée, a fait par là en quelque sorte l'apologie de la Philosophie & des mœurs de cet ancien Philosophe, & a effacé pour toujours les impressions désavantageuses, que divers Ecrivains en avoient données. Dans sa Philosophie, qui n'a paru qu'après sa mort, il s'est déclaré pour le Vuide, sans lequel le mouvement lui paroissoit inexplicable : c'étoit, comme vous le sçavez, le dogme capital d'Epicure. Notre Philosophe l'a rendu si vraisemblable, que de très-célébres Philosophes modernes * l'ont adopté. La Philosophie, l'Astronomie, l'Anatomie, la Métaphysique, l'étude des Langues, l'Histoire Ecclésiastique, les Antiquités profanes partagerent tour à tour son loisir. Jamais Philosophe n'a été si bon Humaniste, & jamais Humaniste n'a été si bon Philosophe. Il

* Il s'agit des Philosophes Anglois, mais le Livre nouveau de M. l'Abbé de Moliere les a, dit-on, fort ébranlés, & on assure que la plûpart sont revenus au Cartésianisme. Nous parlerons de cet excellent Ouvrage au premier jour.

joignit à tant d'esprit & à tant d'érudition des mœurs simples & aimables, une modération & une douceur toujours égales, un parfait désintéressement, une humilité profonde, une vie austere, enfin des vertus Chrétiennes aussi admirables dans un Philosophe, que dignes d'un Prêtre. Que cet exemple est capable de détromper ceux qui croyent la vertu & la piété incompatibles avec le bel esprit & la science ! A la vûë d'un Gassendi, qui célèbre la Messe régulierement les Dimanches & les Fêtes, qui observe exactement les jeûnes de l'Eglise, & qui la respecte toujours comme sa mere, l'incrédule ne peut-il pas dire ce que Dioclès dit un jour en voyant Epicure dans un Temple ? *Mes doutes se dissipent : Epicure à genoux prouve la grandeur de Jupiter.*

Je vous indique d'une maniere générale ce qui fait la matiere de cet Ouvrage, sans risquer de m'égarer dans de longues discussions. Je ne vous parlerai ici que des disputes littéraires que notre Philosophe eût à soutenir ; elles forment une suite de faits plus aisés à réunir : j'y en joindrai quelques autres, qui m'ont paru intéressans, & je dirai ensuite avec une liberté hon-

nête ce que je penſe du fond & de la forme de l'Ouvrage. Mais avant que d'entamer les diſputes littéraires, permettez-moi de citer ici deux traits, qui me paroiſſent peindre vivement la modeſtie de Gaſſendi. Il vint en 1632 de Paris à Grenoble avec Maridat Conſeiller au Grand Conſeil, perſonnage fort ſçavant, & amateur des gens de Lettres. Dans ce voyage il n'échapa jamais au Philoſophe de ſe faire connoître au Magiſtrat. Maridat arrivé à Grenoble va viſiter ſes amis; un d'entr'eux le rencontrant dans la ruë, lui dit qu'il va voir Gaſſendi, qui eſt, dit-on, arrivé à Grenoble. Maridat, qui ſouhaitoit depuis long-tems de connoître cet homme fameux, accompagna ſon ami. Quelle fut ſa ſurpriſe de ſe retrouver dans ſon Hôtellerie, & de voir que cet illuſtre Philoſophe étoit ſon compagnon de voyage! Que de modeſtie dans ce ſilence! Gaſſendi, comme vous voyez, n'affectoit point le bel eſprit. Quelle violence ne fallut-il pas lui faire, pour l'engager à accepter la place de Profeſſeur de Mathématique au College Royal? Un homme, qui avoit l'eſprit ſi élevé & le cœur ſi noble, n'auroit pas ſûrement

rampé dans une antichambre pour l'obtenir. Encore moins eût-il été dire équivalemment de porte en porte : j'ai de l'esprit & du sçavoir ; les honneurs de la littérature me sont dûs. Ce rôle lui eût sans doute semblé indigne d'un homme sensé, d'un honnête homme.

Quoique l'Ouvrage de Gassendi contre les Sectateurs d'Aristote n'ait pas été positivement réfuté, je ne laisserai pas d'en parler, comme s'il avoit donné lieu à quelque dispute ; parce qu'en 1624, époque de son impression, il fit beaucoup de bruit. Vous sçaurez donc que Gassendi, étant encore écolier de Philosophie, méprisa ouvertement les opinions Péripatéticiennes, que lui enseignoit son Maître. Devenu ensuite Professeur de Philosophie à Aix, il osa faire soutenir des theses pour & contre Aristote, qui alors régnoit dans les Ecoles. Il fit ensuite imprimer à Grenoble contre les Péripatéticiens un Ouvrage, où il leur reproche leur folle ardeur pour la dispute, sans se mettre en peine de trouver la vérité. D'anciens Philosophes, dit-il, & plusieurs Peres de l'Eglise, ont rejetté la doctrine d'Aristote, adoptée depuis dans des siécles barbares, &

malheureusement introduite dans la Théologie par les Scolastiques. L'histoire qu'il fait de la fortune des Ecrits Aristotéliciens, prouve qu'il nous en reste fort peu, & que la plûpart sont supposés. Ce point d'érudition avoit déja été traité d'une maniere plus étenduë par François Patrizi dans ses *Discussions Péripatéticiennes*. Après avoir fait ces réflexions générales, il fronde la pitoyable méthode des Sectateurs d'Aristote, & il se propose d'attaquer avec la même vigueur leur Physique, leur Métaphysique, & leur Morale. Cet essai irrita tellement les Philosophes de l'Ecole; qu'il n'osa imprimer la suite de son Ouvrage. Ce qu'il y a de singulier, c'est que le P. Fabry Jesuite, que Gassendi avoit lui-même exhorté à imprimer ses Ecrits Philosophiques, a vivement attaqué le Philosophe Provençal, pour avoir fait cette sortie contre Aristote. C'est un fait que le P. B.... a oublié de dire. Morhof dans son *Polyhistor* s'est aussi élevé contre Gassendi. L'entêtement pour le Péripatétisme enfantoit ces déclamations. Quoique l'Eglise ne se soit déclarée pour ou contre aucune Philosophie, on pourroit cependant dire

qu'elle a en quelque ſorte condamné celle d'Ariſtote, comme on peut voir dans le curieux traité de M. de Launoy *De variâ Ariſtotelis fortunâ in Academiâ Pariſienſi.*

La diſpute que Gaſſendi eut avec Vanhelmont, célébre Médecin & ſon ami, rouloit ſur un point curieux. Il s'agiſſoit de décider, s'il eſt plus naturel à l'homme de ſe nourrir de viande que de fruits. Le Médecin opinoit pour la viande, & Gaſſendi, naturellement ſobre, pour le fruit. Le P. B. a donné un précis des raiſons de ces deux Phyſiciens. Gaſſendi inſiſte principalement ſur la conformation des dents, favorable à ſon opinion. Vanhelmont croyoit donner du relief à ſon ſentiment, en repreſentant *l'homme comme un Microcoſme qui participe à toutes les natures, & à toutes les eſpeces d'animaux.* Gaſſendi lui répond : » Rien n'eſt » plus commun, dit-il, que cette ma» niere de parler : l'homme eſt l'abre» gé du monde. Faites, je vous prie, » attention qu'il n'eſt rien de plus in» juſte, que de nous attribuer tout à » nous-mêmes. Si nous nous arrêtons » à ce monde corporel, qu'avons-nous » tant au-deſſus des autres animaux,

» dont nous puissions nous enorgüeil-
» lir ; ne ferons nous jamais attention
» que nos corps sont composés de vei-
» nes, d'arteres, de fibres, de nerfs,
» de membranes, d'entrailles, & que
» les Singes peuvent se vanter d'en
» avoir autant que nous ? Xenocrate
» disoit, si les Chevaux peignoient les
» Dieux, ils les représenteroient sous
» la figure des chevaux, parce que cha-
» que animal regarde sa figure comme
» la plus belle ; d'où je conclus que si
» nous ne devons pas croire le cheval,
» lorsqu'il se préfere aux autres ani-
» maux, de même les autres animaux
» ne doivent pas croire l'homme, lors-
» qu'il se préfere à eux : il est vrai que
» l'homme avoit été créé pour être leur
» maître ; mais depuis son péché son
» empire sur eux est bien diminué. «
La Dissertation de Vanhelmont réfutée par Gassendi n'a jamais été imprimée. Il y a apparence que cette dispute frivole & ridicule ne fut pas poussée plus loin.

A la sollicitation du P. Mersenne, illustre Minime, il s'engagea à écrire en 1630 contre Robert Fludd, Gentilhomme Anglois & Docteur d'Oxford, entêté des mysteres des Cabalistes &

des Freres de la Rose-Croix, dont il avoit publié l'apologie. Le Religieux lui avoit prodigué les injures dans son Commentaire sur les premiers Chapitres de la Genese ; il fut rudement repoussé par le Cabaliste Anglois. Deux Ecrivains se chargerent de venger le P. Mersenne, qui pour terrasser Fludd, engagea Gassendi à entrer en lice. Celui-ci publia donc en 1630 l'examen de la Philosophie de Fludd, & il l'adressa au P. Mersenne, qu'il blama d'avoir traité d'Athée, de Magicien, de sorcier, d'Hérétique, de Professeur de Magie, un homme qui faisoit profession du Christianisme. Un Ecrivain Allemand dit * à ce sujet qu'on a imputé l'Athéisme à Fludd, parce qu'on n'a pas bien pris ses pensées ; il ajoute que la populace & le plus petit Maître d'Ecole, s'érigeant en vengeurs du crime de leze-Majesté divine, trouvent aussi facilement un Athée, que les plantes les

* *Imò* Atheum *dixerunt, quod mentem ipsius non rectè caperent ; scilicet crimen læsæ Majestatis Divinæ, quilibet è populo aut* Scholæ *Magistellus vindicare aggreditur, qui tam facilè Atheum invenit, quàm Malvam & Asphodelum in Hortis.* Frid. Arpe, de prodigiosis naturæ & artis operibus. pag. 128.

plus communes. Gassendi fait sans façon l'éloge de Fludd : il le traite d'homme sçavant & célébre pour ses Ouvrages. » C'est un véritable protée, dit-il; » on a beau le chasser de son poste, il » a tant d'adresse, qu'il persuadera, » quand il voudra le contraire. « Quoique le P. B. . . . . n'ait pas exposé avec assez de précision les points de cette controverse, il paroît cependant que le P. Mersenne, faute de n'avoir pas démêlé les abstractions métaphysiques de Fludd, lui avoit attribué diverses erreurs sur la création du monde : ce que Gassendi, homme vrai & sincére, ne fait pas difficulté de remarquer. Il soupçonne cependant le Philosophe Anglois, d'avoir cru que les Anges ou les ames humaines sont des portions de Dieu, opinion, dit Gassendi, plus dangéreuse que l'Athéisme. Fludd repliqua, & traita sans aucun ménagement le P. Mersenne & deux de ses défenseurs; mais il parle avec plus de modération de Gassendi, qu'il ménace pourtant de ne point épargner, s'il prend encore une fois la plume contre lui. Gassendi méprisa la reponse & les menaces.

Milord Herbert publia en 1634 un

Traité Métaphysique intitulé, *De la vérité en tant qu'elle est distincte de la révélation, du vraisemblable, du possible & du faux.* Dans cet Ouvrage, qui trouva alors d'illustres partisans, des yeux perçans apperçurent ensuite des semences du Déisme & du Naturalisme, que Spinosa & Hobbes ont fait éclore dans leurs écrits. Gassendi découvrit dans l'Ouvrage du Milord plusieurs choses repréhensibles; il le réfuta, & se contenta de donner une copie de son Ouvrage à l'Auteur censuré, sans le faire imprimer: Il n'a paru qu'après sa mort. L'Auteur auroit dû nous apprendre les points capitaux de cette dispute; mais il paroît s'être interdit cette méthode: il touche ordinairement les procédés personnels, & indique les titres des Ouvrages, sans presque rien dire de ce qui y est traité.

Tout le monde sçait que Gassendi & Descartes se sont attaqués par des écrits. L'Auteur, suivant sa coutume, a été extrêmement attentif à remarquer leur conduite réciproque. En 1630 Gassendi n'avoit parlé qu'une fois à Descartes; mais par une Lettre qu'il écrivit alors à un de ses amis établi en Hollande, il paroît qu'il en avoit con-

çu une haute idée ; il l'estime *un grand personnage & un homme rare*. Descartes, à qui cette Lettre fut peut-être communiquée, ne demeura pas en reste ; il pria le P. Mersenne d'assurer M. Gassendi, qu'il l'estimoit & l'honoroit extrêmement. Mais la délicatesse de celui-ci altera en 1641 cette estime mutuelle. Descartes insera à la fin de son traité des Météores la découverte des Parhelies ou faux Soleils, qui avoient paru à Rome en 1629, sans faire mention de la Dissertation de Gassendi sur ce Phénomene. Ce silence lui parut injurieux, & il s'en plaignit. Descartes écrivit au P. Mersenne, que Gassendi avoit tort de s'offenser, de ce qu'il avoit taché d'écrire de la vérité d'une chose, dont Gassendi avoit écrit des chimeres. On ne sçait si Gassendi vit cette Lettre.

Quoiqu'il en soit, pressé par le Pere Mersenne de proposer ses doutes sur les Méditations de Descartes, il les lui envoya manuscrits. A la fin de son Ouvrage il adresse la parole à Descartes, & lui dit » qu'il n'a pris la plume » que dans le dessein de s'entretenir » dans l'honneur de son amitié ; qu'il » ne doit pas être surpris qu'on pense » autrement que lui ; qu'il ne doit pas

» même s'en embarrasser ; quand je » trouve, ajoute-t'il, quelque mets » qui me plaît, & qui déplaît aux au» tres, je n'ai garde de vouloir exiger » qu'il plaise aux autres, comme à » moi : ainsi lorsqu'une opinion plaît à » mon esprit, & ne plaît pas aux au» tres, je suis bien éloigné de la défen» dre comme la plus vraie : je suis per» suadé que chacun abonde dans son » sens, & qu'il n'est pas moins injuste » de vouloir que chacun suive notre » avis, que d'exiger que chacun juge » du goût comme moi. « Il lui laisse la liberté de mépriser son Ouvrage, trop charmé de lui avoir fait connoître son respect. Il désavoüe & consent qu'il efface tout ce qui pourroit lui déplaire. Il joignit à cet écrit une Lettre, où il fait l'éloge de l'Ouvrage qu'il critique, & parle de ses doutes avec toute la modestie imaginable. Il lui proteste qu'il ne combat que sa méthode & ses preuves. » Je fais profession, ajoute t'il, de » croire l'existence de Dieu & l'immor» talité de l'ame ; je n'hésite que dans la » force du raisonnement que vous em» ployez pour les prouver. « Que de modération, que de sagesse & de douceur dans ces procédés ! Puissent-ils de-

venir le modéle de toutes les disputes littéraires !

Dans cet écrit imprimé en 1642, & qui fut regardé comme un chef-d'œuvre polémique, & digne d'un subtil Métaphysicien, il ne lui est échapé aucune injure contre Descartes, mais seulement *quelques petites railleries, qui ne sont pas capables de l'égratigner.* Ce sont les termes de l'Auteur. Descartes ne porta pas un jugement si avantageux de cet Ouvrage. Dans la Lettre qu'il écrivit au P. Mersenne, il traite Gassendi d'Orateur, qui se joüe de ses opinions, sur lesquelles il ne sçait point raisonner. Il fait pourtant l'éloge de Gassendi, en lui déclarant qu'il n'avoit détruit aucune de ses raisons. Le P. Mersenne fit imprimer l'écrit de Gassendi avec la réponse de Descartes ; ce qui ne plut pas au premier. Gassendi travailla ensuite à une Replique, qu'il tint cachée pendant quelque tems ; mais à la sollicitation du P. Mersenne, il l'envoya à Sorbiere, qui étoit alors en Hollande, & qui la fit imprimer en 1643, avec son premier écrit contre Descartes.

Quoique celui-ci eût paru choqué de ce que Gassendi lui faisoit un mystere de sa Réplique, il resolut de la mépriser,

& même de s'en interdire la lecture ; pour ne pas prolonger une dispute dont il étoit fatigué. Cependant s'entretenant un jour de cet écrit, avec ceux qui l'avoient lû, il convint qu'il méritoit une réponse, & il promit de la donner, après l'impression de ses principes. Quelques Sçavans traiterent ce silence d'incivilité & de mépris dédaigneux ; d'autres le regarderent comme un aveu de sa défaite.

Il semble que Gassendi voulut à son tour donner des marques de mépris à Descartes, dont les principes avoient paru en 1644. Dans une Lettre qu'il écrivit au Ministre Rivet, qui l'exhortoit à critiquer cet Ouvrage, il dit que ce travail étoit assez inutile, & que cet Ecrit mourroit avant son Auteur, Prophétie qui ne s'est pas accomplie. Les procédés de Descartes & de Gassendi font voir, que dans la chaleur & dans la dispute, les Philosophes ne sont pas plus sages que les autres. Descartes voyant le mauvais effet que produisoit son silence, attaqua enfin la replique de Gassendi, en se servant des extraits fidéles que des amis communs avoient faits des endroits qui méritoient d'être réfutés. Il parle avec mépris de l'Ou-

vrage de ſon rival ; & pour juſtifier les expreſſions dures qu'il employe, il dit que Gaſſendi ne lui avoit pas épargné les injures ; ce qui eſt pourtant faux. Jugez combien l'on doit excuſer les Critiques, lorſqu'il leur arrive de ne pas garder toutes les meſures convenables, puiſqu'un des plus grands Philoſophes ne ſçait point ſe renfermer dans les bornes de l'honnêteté, en écrivant contre un Auteur, qui étoit la douceur & la modération même. M. Clerſelier, à qui cette réponſe de Deſcartes étoit adreſſée, adoucit dans ſa traduction Françoiſe les expreſſions dures, & fit conſentir Gaſſendi d'être nommé ; ce que Deſcartes, pour ne pas l'offenſer, avoit expreſſément défendu. Ce fut là le dernier acte d'hoſtilité. Ceci ſe paſſa en 1646.

Deux ans après, Deſcartes étant venu à Paris, l'Abbé d'Eſtrées, enſuite Evêque de Laon & Cardinal, qui étoit dèſlors le protecteur des Gens de Lettres, forma le projet de reconcilier ces deux grands hommes. Ils étoient convenus de venir dîner chez lui avec quelques autres Sçavans. Deſcartes ne manqua pas au rendez-vous ; mais une indiſpoſition ſurvenuë à Gaſſendi pen-

dant la nuit l'empêcha de tenir sa parole. Après dîner, l'Abbé d'Estrées mena la Compagnie chez le Malade. Les deux Philosophes s'embrasserent. Gassendi fut à son tour rendre visite à Descartes. » Ils convinrent de bonne-» foi, dit l'Historien, du caractere de » l'esprit philosophique, qui traite » quelquefois avec trop d'indifférence » ce qui s'appelle éclaircissement né-» cessaire sur des sujets de méconten-» tement. « Descartes, avant que de partir pour la Hollande, vint encore voir Gassendi; & depuis ce tems-là leur amitié ne fut plus altérée.

Les Mascarades amoureuses. La lecture des *Mascarades amoureuses*, * Comédie de M. Guyot de Merville, joüée avec succès sur le Théatre Italien, justifie le jugement avantageux que le Public en a porté d'après les représentations. J'en ai trouvé l'intrigue simple & ingénieuse, les caracteres vrais & soutenus, les sentimens bien placés, & sur le ton de la bonne Comédie. En un mot, la raison en a dirigé l'ordonnance, & l'a-

* Chez Chaubert, Quai des Augustins in-8°. 1736.

mour y est peint de son coloris naturel, & sans ce fard, dont certains beaux esprits modernes ont coutume de le parer. C'est à ces vraies & solides beautés que cette Piéce a été redevable de son succès. » J'ai vû avec un extrême plaisir, dit M. de M. * qu'au » milieu du regne de l'affectation & du » faux bel esprit, la simplicité & le » vrai avoient encore des Partisans. » Des personnages ordinaires avec la » raison & le sentiment, qui sont de » tous les tems, de tous les Païs & de » toutes les conditions, ont plû, & » ont touché davantage, que si je leur » avois prêté cet esprit *colifichet*, qui » dégradant la raison, semble avoir » entrepris de renverser l'ordre de la » nature, & de détruire le génie fon- » damental du Théatre. « Il ajoute sensément que bien qu'on ne puisse faire un Poëme Dramatique sans parler, ce qu'on appelle la belle conversation, n'est point du ressort de la Comédie, où tout doit être action. Cette proscription du faux bel esprit, est justifiée par M. Rousseau, *le plus grand de nos Poëtes*

* Lettre à M. M. .. imprimée à la tête de la Piéce.

modernes, & par M. Riccoboni, *qui entend parfaitement le Théatre*. Mais dans quels égaremens ne précipite point l'esprit, lorsqu'après avoir secoüé le joug du bon sens, il a la folle hardiesse de marcher sans guide? Tel est pourtant, ajoûte M. de M... le fondement ruineux de la réputation équivoque de quelques-uns de nos Ecrivains modernes. Il déclare sans façon qu'il ne suivra jamais ces mauvais modeles, & qu'il tâchera d'atteindre au but de la vraie Comédie, sur les pas de Térence, & surtout de Moliere, dont il a toujours fait son étude & ses délices.

Une estime si éclairée pour le plus grand de nos Poëtes Comiques fait assez voir que M. de M. n'est pas d'accord avec l'Auteur de certains Vers répandus depuis peu dans le monde, *qui les méprise beaucoup*, sous le titre de *Réponse aux trois Epîtres nouvelles du Sieur Rousseau*. Ce Poëte ténébreux reproche à Moliere de *choisir mal* ou *de gâter son sujet* à force de vouloir être Comique. M. de M. demande, si pour apprétier le génie de Moliere, il faut s'en tenir à ce qui peut lui être échapé de défectueux, & se

dérober ce qu'il y a d'excellent & d'admirable dans ses Comédies. Quelle misérable Critique ! L'Auteur la réfute ensuite avec beaucoup de force, & développe toute la beauté du génie de Moliere. Mais il ne s'étonne point de voir ce grand Poëte méprisé par un Ecrivain qui méprise M. Rousseau. Ici le zéle de M. de M. pour le vrai mérite s'allume de nouveau. Après avoir observé que les trois fameuses *Epitres*, qui ont donné lieu au torrent de bile & de fiel, qu'un inconnu a vomi contre sa personne, ne sont point effleurées, & conservent toute leur beauté ; il ajoute que M. Rousseau, *qui ne s'est jamais loüé*, laisse à tout le monde la liberté de le dédommager de tant d'injures, par les éloges qui lui sont dûs, & celle de juger si son adversaire a eu raison de s'écrier :

V *** brille, il obscurcit Rousseau.

Pour bien former ce jugement, il s'agit de tracer une espéce de parallele, & voici comme M. de M. nous apprend modestement qu'il le feroit, s'il croyoit son suffrage de quelque au-

torité. » Je dirois d'abord que M. » Rousseau & son rival courant une » carriere toute differente, ne sçau- » roient s'obscurcir l'un & l'autre. » Comment donc faire le parallele de » deux Poëtes qui ne se ressemblent » en rien, sinon par la seule qualité » de Poëte ? Pour pouvoir juger qui » des deux est préférable à l'autre, » j'examinerois comment M. Rousseau » a réüssi dans les differens genres qu'il » a cultivés ; & trouvant que pour l'O- » de il est égal à Horace, que dans l'E- » pigramme il est supérieur à Martial, » & que pour l'Epître, l'Allégorie, la » Cantate, personne ne lui est compa- » rable, je déciderois qu'il est impossi- » ble de faire mieux, & que M. Rous- » seau est & doit être le modele de tous » ceux qui auront de pareils talens. « A l'égard de l'autre, il examineroit ses progrès dans l'Epopée & dans la Tragédie, & si la Henriade lui paroissoit égale à l'Iliade & à l'Enéide, il le mettroit à côté d'Homere & de Virgile. De même, s'il trouvoit ses Tragédies aussi belles que celles de Corneille & de Racine, il lui donneroit le même rang sur le Théâtre François. Mais la gloire de l'un ne nuiroit en aucune fa-

çon à celle de l'autre. C'est ainsi que M. de M. exprime en termes affirmatifs son jugement sur M. Rousseau, & conditionnellement celui qui concerne M. de V...... L'Auteur venge ensuite Despreaux & quelques Auteurs vivans, sans craindre les *élégances de la Halle*, si familieres à l'Inconnu. Un autre endroit tiré de la Réponse aux trois Epîtres nouvelles du Sieur Rousseau, lui a donné lieu de faire de solides réflexions sur la Tragédie & la Comédie. C'est là qu'en homme de bon goût, il assure » que Corneille & M. » Crebillon sont quelquefois sortis de » la nature du tragique, l'un, en don» nant trop à l'admiration ; & l'autre, » en poussant la terreur jusqu'à l'hor» rible. «

En parlant de la Comédie de M. de M. d'après les représentations, nous avons souhaité que *Dorimont ne fût pas le pere, mais seulement l'ami de Clitandre*. Les raisons qu'il apporte pour justifier ce caractere, font presque disparoître les irrégularités qui avoient donné lieu à ce souhait. Si c'est une faute d'avoir fait Dorimont pere de Clitandre, on peut dire qu'elle est la source de plusieurs beautés, & qu'ainsi c'est une faute

heureuſe & preſque néceſſaire. Il juſtifie avec autant d'eſprit le conſentement bruſque & ſubit que Dorimont donne au mariage de ſon fils avec Colette.

Il paroît un Poëme héroïque, intitulé l'*Etourneau*, ou *les Avantures de Sanſonet*. Cet Ouvrage offre un grand nombre d'endroits bien écrits, & très-agréables, & par tout une verſification douce & élégante. C'eſt dommage qu'un Auteur, qui fait des vers avec tant de facilité & d'agrément, n'ait pas été plus heureux dans le choix de la matiere. L'objet de ſon allégorie n'eſt pas aſſez intéreſſant, & ce qu'il prétend faire ſentir eſt un peu trop commun. Sans cela le Poëme pourroit être mis en parallele avec celui de *Vert vert*, que l'Auteur ſemble avoir pris pour modéle, au moins ſi l'on en juge par ces deux vers :

Donc que ne ſuis-je ou Catulle, ou Greſſet,
Pour dignement chanter un Sanſonet !

Je ſuis, &c.

Le 24 *Novembre* 1736.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCIII.

LE nouveau Traité du Formulaire *, qui vient de paroître, mérite, Monsieur, que j'entreprenne de vous en rendre compte. Mes Observations roulent quelquefois malgré moi sur des sujets un peu frivoles, parce que je suis en quelque sorte comptable au Public sur tous les objets differens de la Littérature. Il s'agit aujourd'hui d'une Question sérieuse & importante, sur laquelle néanmoins j'insisterai médiocrement. Traité du Formulaire

On a prétendu par cet Ecrit, où toutes les matieres qui concernent le Jan-

* A Utrecht, chez Nic. le Fevre, 1736. 4. vol. *in*-12. Et se trouve à Paris chez Hippolyte Guerin, ruë S. Jacque. L'impression en est très-élégante.

ſeniſme ſont doctement & ſommairement diſcutées, épargner une lecture, ſouvent auſſi inutile qu'accablante, à ceux qui ſont d'humeur de tourner leurs triſtes études vers cette partie moderne & très-épineuſe de la Théologie, qui fait bien ſouvent négliger & ignorer même abſolument toutes les autres. L'Auteur convient que ſa Méthode paroîtra ſeche, & il déclare qu'il a *jugé à propos de négliger certains tours inſinuans, & ces traits d'imagination qui font lire un Ouvrage avec plaiſir, pour ne s'attacher qu'à la ſolidité qui peut ſeule les faire lire avec fruit.* Son ſtile ne peut donc faire aucune illuſion; & il eſt fort aiſé à un eſprit juſte de voir d'un coup d'œil le fort & le foible de ſes preuves; ce qui n'eſt pas un médiocre avantage. Mais je remarquerai en même tems, que ſi dans les matieres Géométriques, il eſt inutile & ridicule même de chercher à plaire par des traits d'imagination, parce que la pleine évidence y produit par elle-même un plaiſir ſpirituel, qui fait dédaigner les agrémens du ſtile, il eſt certain auſſi que toute autre matiere un peu ornée gagne beaucoup, & trouve plus de Lecteurs. L'Auteur expoſe les choſes de la maniere la plus *claire* & la plus *méthodique*: mais les ornemens

du Discours nuisent-ils toujours à la clarté & à la Méthode ?

Cet Ouvrage Théologique contient l'Histoire abregée du Jansenisme en forme de controverse, dans un ordre très-exact, avec une infinité de discussions sur des faits particuliers, & sur les differens systêmes, soit des Jansenistes, soit de leurs adversaires, par rapport à l'obligation de la signature du fameux Formulaire d'Alexandre VII. On peut se servir de deux sortes de Méthodes, pour conduire un homme à la signature du Formulaire ; ou de la *Méthode d'Autorité*, en lui faisant voir qu'il ne peut se refuser au jugement du Tribunal qui la lui presente ; ou de la *Méthode de Discussion*, en lui prouvant que le jugement d'improbation, qui fait l'objet du Formulaire, est réellement bien fondé, & justement porté. La Méthode d'*Autorité* est une voye abregée, qui est à la portée des simples, & généralement de tous ceux qui n'ont pas assez d'étenduë d'esprit, pour entrer dans la discussion des matieres épineuses de la Grace, qui font l'objet des cinq Propositions attribuées au Livre de Jansenius. L'Auteur n'a rien oublié d'important dans l'exposition de cette Méthode, & la premiere partie

de ſon Ouvrage renferme tout ce qui a été dit pour & contre. La Méthode de *Diſcuſſion* eſt une voye plus longue & plus pénible. Peu de perſonnes ſont en état de s'en ſervir. On ne peut la propoſer qu'à ceux qui ſont capables de l'attention la plus ſérieuſe, à ceux qui ſont inſtruits des matieres de la Grace, & que l'Auteur appelle des *Sçavans*. Il n'a rien négligé pour l'éclaircir dans la ſeconde partie de ſon Traité.

Qu'il me ſoit permis d'obſerver au ſujet de cette diviſion, qu'il auroit peut-être été à propos de mettre la ſeconde partie du Traité à la place de la premiere. L'eſprit ſe rend plus aiſément, & l'autorité le frappe bien plus vivement, lorſqu'il reconnoît qu'elle eſt fondée ſur des raiſons ſolides. Mais l'Auteur a voulu débuter par ce qu'il y a de plus aiſé & de moins abſtrait. Car la premiere partie eſt preſque toute hiſtorique, au lieu que la ſeconde eſt plus Dogmatique, plus Métaphyſique.

Pour avoir une idée bien juſte de ce Traité, & pour voir la ſuite des principes, il n'y a qu'à jetter les yeux ſur le plan & la diviſion de l'Ouvrage, qui ſe trouve à la tête du premier volume, après l'Avertiſſement. Il ſuffit auſſi de

lire les quatre Tables qui sont dans les quatre volumes. On voit qu'une matiere si vaste y est traitée dans toute son étendue, & cependant avec une loüable briéveté. Nous laissons à de doctes Journalistes le soin d'enregistrer ce Plan, cette Division & ces Tables.

Le sentiment de l'Auteur, qui regne dans tout ce Traité, est qu'il faut croire de *Foi humaine* que les cinq Propositions sont conformes au sens du Livre de Jansenius : c'est de cette sorte de Foi que nous croyons, par exemple qu'un Saint canonisé est réellement dans le Ciel. Cette Foi est *humaine* dans son objet, parce que cet objet n'est pas révélé, mais elle est *Divine* dans son principe, parce que c'est de J. C. que l'Eglise tient son Autorité. En un mot, l'Auteur n'attribue d'autre infaillibilité à l'Eglise, par rapport aux faits dogmatiques, qu'une infaillibilité purement morale, fondée sur son Autorité. Il ne prétend point, comme M. de Fenelon, qu'elle soit en cela guidée par une inspiration divine, semblable à celle qui la fait prononcer sur le Dogme. Il n'a recours ni à la comparaison du texte long avec le texte court, ni à l'argument tiré de l'intelligence des Li-

vres sacrés. Il croit pouvoir, sans le secours de cette subtile Métaphysique, combattre avec plus de succès le systême réprouvé du *Silence respectueux.*

Je vous avoüe que je goute beaucoup plus la seconde partie de ce Traité, que la premiere : Elle est plus intéressante, & elle satisfait beaucoup plus l'esprit. On y trouve des choses qu'on ne voit point ailleurs. Je me contenterai de rapporter historiquement cet endroit curieux de la page 66. tom. 4. » L'aveu » de M. Arnauld, sur la Doctrine que » presente naturellement à l'esprit le » Livre de Jansenius, est infiniment » important. On ne peut concevoir » comment ce Docteur s'est toujours » élevé avec force contre la signature » du Formulaire, lui qui convient en » termes formels que Jansenius s'est » trompé, en expliquant la nature de » la Grace. *M. d'Ypres* (dit - il Lettre » 598. Tom. 7. p. 146.) *a fait consister la » Délectation victorieuse dans un Acte in- » déliberé : en quoi certainement il s'est » trompé. Mais il est de la prudence de ne » le point mettre en jeu, & de ne point se » faire un mérite de ce qu'on l'abandonne » en cela ; ce que j'ai empêché fort à pro- » pos que ne fit M. du Til.* Nous pas- » sons sous silence, ajoute l'Auteur,

» les réflexions qui naissent naturelle-
» ment du contraste des sentimens se-
» crets de M. Arnauld. «

Il est évident pour les personnes éclairées, que le systême de la Délectation victorieuse *indéliberée* suppose nécessairement les cinq Propositions condamnées, & qu'il les renferme. C'est aux Jansenistes à expliquer cet aveu de M. Arnauld. En attendant, ceux qui ne pensent pas comme eux, s'applaudiront d'autant plus de cette découverte, qu'ils ne sont pas assurément les éditeurs des Lettres de ce Docteur.

Quoique l'Ouvrage, dont il s'agit, soit estimable par bien des endroits, & que je l'aye lû avec beaucoup de satisfaction, je ne crois pas néanmoins devoir m'étendre davantage sur ce sujet, le plus grand nombre de mes Lecteurs n'étant pas des Théologiens. D'ailleurs le Livre peut aisément tomber entre les mains de tout le monde. L'Auteur promet vers la fin du Tome III. de donner bientôt un Traité sur la Grace. Si ce nouvel Ouvrage est aussi précis, aussi clair, aussi méthodique que le Traité sur le Formulaire, il sera d'une extrême utilité, non-seulement à ceux qui ont les mêmes sentimens que l'Au-

teur sur ces matieres, mais encore aux personnes qui pensent differemment. Celles-ci y verront la force ou la foiblesse de leurs principes & de leurs preuves, peut-être mieux & avec moins d'embarras que dans les Livres même de leur parti; parce que l'Auteur ne dissimule ni n'affoiblit aucune objection importante; & ce n'est pas le moindre mérite du Livre dont je viens de vous rendre compte.

Je crois vous faire plaisir, de vous communiquer la Lettre, que m'a écrite depuis peu un homme très-distingué par son esprit & sa capacité parmi ces vrais Sçavans, qui forment un Corps laborieux, si utile à l'Etat, & si respecté de tout le monde.

LETTRE

De M. de Mairan, de l'Académie des Sciences, à M. L'Abbé D. F.

MONSIEUR,

» Des amis, dont je souhaiterois de
» mériter l'approbation, & dont je
» craindrois également de m'attirer le
» blâme, zelés pour l'honneur de leur

» Patrie & de l'Europe, m'ont fait
» une vraie querelle, ſur ce qu'ils ont
» lû dans la 83e feüille de vos Obſer-
« vations ſur les Ecrits Modernes, que
» *j'avois accordé la ſupériorité aux Chi-*
» *nois ſur les Européens, en fait de Poli-*
» *tique & de Morale.* Je me ſuis pour-
» tant diſculpé enfin, auprès de gens
» qui ne cherchoient point à me trou-
» ver coupable, ſur une choſe que je
» n'ai point penſée, & que vraiſem-
» blablement je n'ai point dite. Mais
» il a fallu auparavant eſſuyer leur pre-
» mier feu, & entrer enſuite dans une
» petite diſcuſſion, dont je vous prie
» d'agréer que je vous faſſe part.

» Vous vous ſouviendrés, Monſieur,
» que vous m'attribués ce ſentiment,
» trop favorable en effet à la Politique
» & à la Morale des Chinois, à l'oc-
» caſion d'une Lettre du P. *Parrenin*
» écrite de la Chine, & contenuë dans
» le 21e Recüeil des Lettres édifiantes
» & curieuſes, dont vous avez donné
» l'Extrait. Le P. *Parrenin*, ce ſçavant
» Miſſionnaire, en répondant aux queſ-
» tions & aux doutes que je lui avois
» propoſés ſur la Chine, ſur le carac-
» tere de ſes habitans, & ſur le peu
» de progrès des ſciences dans ce païs,

» surtout des sciences spéculatives, & » de Calcul, a rapporté tout au long » dans sa Lettre quelques lambeaux de » la mienne, & heureusement l'endroit » qui a donné lieu à la proposition dont » il s'agit, est de ce nombre.

» J'ai donc pris ce volume du Re- » cüeil, je l'ai ouvert à la page 115, » & j'ai lû ce qui suit à mes amis irri- » tés; ce sont les propres termes de » ma Lettre. *Du reste ne pensés pas,* » *M. R. P. que les Chinois deviennent* » *par-là bien méprisables à mes yeux;* » *peu s'en faut au contraire, que, tout* » *bien compté, je ne les en estime da-* » *vantage. Ce qui est bien certain, c'est* » *que la vanité des Chinois auroit de* » *quoi se consoler du peu de progrès qu'ils* » *ont fait dans les sciences, & qu'ils* » *peuvent prendre leur revenche sur nous* » *en des choses bien plus importantes.* » *Ils peuvent reprocher à l'Europe, &* » *à ses habitans en général, qu'ils ne* » *sont pas plus avancés dans les quali-* » *tés qui produisent un gouvernement* » *constant, & une vie tranquille; & que* » *bien que depuis Platon & Aristote on ne* » *cesse de parler ici Morale & Politique,* » *il ne paroît pas cependant qu'on y soit* » *plus sage, ni moins étourdi sur les veri-*

» *tables interêts, qu'on l'étoit il y a deux*
» *mille ans.*

» Vous voyez, Messieurs, ai-je con-
» tinué, sans qu'il soit nécessaire de
» recourir à ce qui précéde dans le
» Manuscrit de ma Lettre, que ces
» paroles supposent manifestement,
» que je croyois avoir convaincu les
» Chinois de nous être très-inférieurs
» dans les sciences Mathematiques &
» spéculatives; de n'y avoir fait aucun
» progrès, depuis trois mille ans qu'ils
» les cultivent, & qu'ils semblent en
» faire leur capital; & qu'en même
» tems j'attribuois leur ignorance sur
» ce sujet à leur peu de curiosité natu-
» relle, à cette tranquillité d'esprit, à
» cette paresse, si vous voulez, qui fait
» leur caractere, & qui les éloigne si
» fort de cette espéce d'inquiétude
» qu'ils diront peut-être qui fait le
» nôtre; en un mot, à cet amour de la
» constance & de la persévérance à
» tous égards dans leur maniere de
» penser, comme dans leur façon de
» vivre. Vous y voyez aussi, si je ne
» me trompe, que la *revenche* que je
» leur donne, ne tombe pas sur l'im-
» perfection de la Morale & de la Poli-
» tique d'Europe, prises spéculative-

» ment, & mises en parallele avec
» celles de la Chine ; car en ce sens ces
» sciences font partie des connoissan-
» ces Philosophiques, que je refuse
» aux Chinois ; mais sur le reproche du
» peu d'utilité qu'en retirent les Euro-
» péens, pour vivre heureux, & pour
» se faire un état permanent. Encore
» n'est-il point question ici de l'état
» actuel où se trouve l'Europe depuis
» peu, & où l'on commence à demê-
» ler un certain esprit d'ordre, de con-
» fédération, d'équilibre & de repos ;
» dont nos Anciens n'avoient senti la
» nécessité, ou pratiqué les regles ;
» (Eh Dieu sçait comment !) que dans
» quelques Pays particuliers, comme
» la Grece. Je jette les yeux sur l'Euro-
» pe en total, sur ce qu'elle a été pen-
» dant deux mille ans, & toujours en op-
» position à la Chine, & je ne vois d'un
» côté, à tout prendre, que paix & tran-
» quillité, de l'autre, que trouble &
» confusion. On diroit que la Chine ne
» connoissoit d'autre vicissitude que
» celle des Saisons, quand tout chan-
» geoit en Europe comme les Saisons.
» Car je ne compte pour rien à cet é-
» gard, & dans cette longue suite de
» siécles, les deux Révolutions arrivées
» à la Chine par l'invasion des Tartares ;

» puisque les vainqueurs y ont toujours
» respecté, & promptement adopté les
» Loix & les usages des vaincus. Nous
» avons, je l'avoue dans nos Biblio-
» theques des Corps complets de Mo-
» rale & de Politique, ausquels les
» Chinois ne peuvent rien opposer de
» semblable ; mais l'avantage, ou le
» succès de la pratique ne paroît-il pas
» être de leur côté ? Vous me direz
» sans doute, Messieurs, que les Chi-
» nois doivent bien moins cet avantage
» à leur sçavoir-faire, qu'au bonheur
» qu'ils ont eu de se trouver presque
» isolés, à une extremité de la Terre
» habitée, entourés de Mers, ou de
» chaînes de Montagnes, & pour dire
» plus, de voisins qui en sçavoient
» encore moins qu'eux. Mais en verité
» devois-je tant les chicaner, quand
» ils ont si utilement sçu mettre à pro-
» fit les bienfaits de la nature ; bien-
» faits, qui auroient peut-être été per-
» dus pour nous, par notre esprit re-
» muant, par notre amour de la nou-
» veauté, & surtout par l'envie de
» nous répandre, & de faire penser &
» agir comme nous tout ce qui nous
» environne.

» Voilà, Monsieur, comment je me

» suis justifié auprès de ceux, que la
» supériorité que vous m'avez fait ac-
» corder aux Chinois, avoit indisposés
» contre moi. Mais ce n'est pas tout.
» Ces fideles amis, aussi jaloux défen-
» seurs de ma petite réputation, qu'ils
» croyent blessée, que de la gloire de
» l'Europe, exigent que je la rétablisse
» publiquement : Et, comme si c'étoit
» une chose bien importante pour le
» public, que de sçavoir ce que je
» pense sur telle ou telle matiere, ils
» prétendent que je dois vous supplier
» de dire un mot de tout ceci dans le
» même Ouvrage, où vous m'avez
» attribué un sentiment que je n'avois
» pas. Sans me prêter à des motifs qui
» me conviennent si peu, je me rends
» cependant au conseil de mes amis,
» & d'autant plus volontiers, que j'en
» prendrai occasion de remplir un de-
» voir à mon avis plus essentiel. C'est,
» Monsieur, de vous remercier de la
» maniere obligeante dont vous avez
» parlé de moi & de ma Lettre dans
» cet extrait, qui me fait plus d'hon-
» neur, que la partialité dont on
» m'accuse, ne sçauroit me faire de
» tort.

» Du reste, je m'en rapporte à la

» justesse de votre discernement, pour
» sçavoir si le parallele que je traçois
» au P. *Parrenin*, entre les Européens
» & les Chinois, étoit bien ou mal
» amené, & si les termes dans lesquels
» j'y ai rendu ma pensée sont clairs ou
» équivoques. Il me suffit, Monsieur,
» que les Lecteurs, qui auront pû être
» choqués de ma prétenduë proposi-
» tion, sçachent que je la désavouë. Je
» n'aurois pas eu besoin de vous im-
» portuner pour cela, si une autre Let-
» tre, que j'ai écrite ces jours passés au
» même P. *Parrenin*, avoit été écrite
» pour le Public. Car j'y touche plu-
» sieurs articles du gouvernement Chi-
» nois, dont quelques-uns tiennent à
» la Morale, que je crois être en soi
» de véritables défauts, &, ce qui est
» plus surprenant, des défauts qui vont
» à la dépopulation dans ce florissant
» Empire, celui du monde qui est le
» plus peuplé. Mais telle est la machine
» des Etats, par sa prodigieuse compo-
» sition, & par le jeu mutuel de ses par-
» ties, selon qu'elles s'ajustent au gé-
» nie des habitans, & qu'elles se con-
» trebalancent entr'elles, ou avec le
» fort & le foible du païs, & des voi-
» sins, que ce qui seroit pour les uns

» un principe de ruine, devient quelquefois pour les autres une cause d'affermissement, & une source de prospérités.

» Je suis avec respect,

MONSIEUR,

A Paris ce 10 Novembre 1736.

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

DORTOUS DE MAIRAN.

Matieres de Médecine & de Chirurgie.

Quelques jours après que la fameuse *Lettre du Chirurgien* anonyme eut paru dans la 65 feüille des Observations, on m'envoya une *Réponse* à cette Lettre, en me pressant d'en faire le même usage. Je me comportai à l'égard de cette *Réponse* comme j'ai fait depuis par rapport à la *Lettre du Médecin Anglois* de M. Santeul, c'est-à-dire, que je ne jugeai pas l'Ouvrage assez bon pour lui accorder une place dans mes feüilles périodiques. Ces deux Ecrits furent

imprimés quelque tems après par le soin de leurs Auteurs : le succès qu'ils ont eu, a justifié mon refus. Quoiqu'il en soit, il vient de paroître dans le dernier Mercure une Replique (dont il s'est beaucoup distribué d'exemplaires à part) à la Réponse que j'avois refusée. Je ne puis m'empêcher d'envier en quelque sorte au Mercure une si excellente Piéce, & de sçavoir un peu mauvais gré à l'Auteur inconnu de ne me l'avoir pas envoyée, pour en orner mes *Observations*. Je croyois avoir jusqu'ici assez bien mérité de la Chirurgie en général, pour obtenir cette faveur. Mais un homme d'esprit a dit ingénieusement, que le Parti Chirurgique vouloit avoir plus d'un Camp.

Je sçai que certaines gens du beau monde trouvent ces matieres peu dignes d'eux : à la bonne heure ; mais moi je les regarde comme ce qu'il y a de plus digne de ceux qui font usage de leur esprit, & peut-être comme ce qu'il peut y avoir de plus solide & de plus important dans mon Ouvrage. Je ne parle point en l'air : Un Marquis de Roüen, dont j'ai montré la Lettre à plusieurs personnes, m'écrivit ces jours passés ces paroles : *Vous allez avoir une*

*chute égale à celle du ***, si vous n'avez promptement recours aux agrémens de votre esprit, pour vous soutenir. Lorsqu'une fois on a perdu l'estime du Public, il en coute plus pour la recouvrer, qu'il n'en auroit couté pour la conserver. Cessez donc de parler de Médecine & de Chirurgie, &c.* Je remercie M. le Marquis de l'intérêt qu'il veut bien prendre à ma réputation Littéraire; mais je ne sçai si l'exemple qu'il m'allegue est réel : au moins il me convient peu d'en convenir. Du reste je crains si peu de décréditer mon Ouvrage, en développant une matiere si importante pour tout le monde, & qui n'avoit jamais été bien éclaircie, que je ne manquerai jamais l'occasion de lui donner un nouveau jour, avec la même justesse, la même impartialité, que je crois avoir fait paroître jusqu'ici. C'est pour cela que je crois devoir aujourd'hui me dédommager en quelque sorte d'avoir été privé de la Réplique dont il s'agit, en traçant ici en peu de mots une idée légere de ce qu'elle contient.

1°. Le Chirurgien Anomyme ayant, comme vous sçavez, reproché aux Médecins * leurs systêmes chiméri-

* Observ. Lettre 65.

ques, & toutes leurs variations. *Ces vaines ſpéculations* (a répondu l'Apologiſte des Médecins, en affectant le rôle de Pacificateur. *) *n'ont jamais appartenu à la Médecine; elles n'en ont jamais réglé les maximes, & n'ont jamais ſervi à former ſes déciſions. Ce ſont des HAILLONS que les Médecins ont abandonné aux Chirurgiens, & ce n'eſt plus que chez ces derniers qu'on parle encore d'Acides, d'Alkalis, de Copules exploſives, &c.*

* Mercure Août 1736.

L'Auteur de la Replique au Pacificateur ſoutient que *ces vaines ſpéculations* triomphent encore aujourd'hui dans les Ecoles, qu'elles ſont dogmatiquement enſeignées dans les Ecrits dominans; qu'elles ſervent de principes, & fondent les déciſions, même dans la pratique; qu'elles ſont la baſe des Conſultations; qu'elles regnent enfin ſi univerſellement, qu'elles ont paſſé des Médecins à leurs Malades, & qu'il n'eſt pas juſqu'aux femmes, à qui ce jargon de Médecine ne ſoit devenu familier. Mais pour faire ſentir la ſolidité du reproche du Chirurgien Anonyme, & le ridicule de la Réponſe du Pacificateur, il ſuffit de citer ces paroles du *Mémoire* des Médecins, imprimé & donné au nom de l'Univerſité en 1725, *pages 8 & 9*.

L'éducation du Chirurgien, dit l'Auteur de ce Mémoire, *éleve-t'elle son esprit au-dessus des sens ? Le dégage-t'elle assez des choses palpables, pour qu'à la vûë de plusieurs effets réünis, & cependant produits par des causes differentes, un Chirurgien sache attribuer à chacune d'elles son effet formel & spécifique ? Cette éducation va-t'elle jusqu'à le mettre en état de pénétrer les véritables raisons des opérations de la Nature, raisons premieres, universelles & uniformes, qui cependant sont la source de toutes les variétés qui se trouvent dans le mécanisme de nos Corps ? Conduit-elle le Chirurgien dans la connoissance des Elémens, dans celle des Mixtes & de leurs differentes qualités ? L'a-t'elle instruit des differentes forces mouvantes, & des differens effets qu'elles produisent ? L'a-t'elle instruit de l'équilibre des Liqueurs, & des proportions qu'elles gardent entr'elles, suivant leurs differens dégrés de pésanteur ? L'a-t'elle instruit de la formation des Mineraux, de celle des Vegétaux & des Animaux, de leur accroissement, & des causes de leur destruction, &c ?*

L'Auteur de la Replique s'écrie ici, *habemus confitentes reos.* Ce sont les Médecins eux-mêmes qui réclament comme leur partage, & leur partage pré-

cieux, ces *misérables haillons*, dont ils disent aujourd'hui que les Chirurgiens se parent : cependant voici comment les Chirurgiens répondirent à ce superbe *Mémoire* des Médecins. *Nous avoüons que loin de connoître ces choses sublimes, nous faisons gloire, non pas de les ignorer, (car telle est la condition naturelle des hommes) mais de n'en avoir jamais tenté la connoissance. Contens de connoître la Nature par ses effets, l'observation fait l'unique fond de nos richesses ; & tandis que vous vous piquez de bâtir vos magnifiques systêmes sur l'idée de vos Elémens, &c. Nous n'avons garde d'avancer, qu'autant qu'une juste analogie, soutenuë toujonrs de l'expérience, peut nous le permettre.* Il est bien singulier, ajoute l'Auteur, que lorsqu'on ne peut refuser aux Chirurgiens le mérite d'avoir toujours rappellé les Médecins à l'Ecole de l'expérience & de l'observation, on les accuse aujourd'hui d'*être avides de ces phrases vuides de sens, de ces haillons des Médecins*, & que sur cela seul on les peigne comme des *raisonneurs*, & comme de *mauvais raisonneurs*.

2°. Le *Pacificateur* est convenu de bonne-foi que la Chirurgie étoit plus certaine que la Médecine. Eh comment

se refuser à une vérité si claire & si sensible, qui n'est obscure que pour MM. Maloet & Santeuil? Mais, a-t'il ajouté, *Que les Chirurgiens ne s'en enorgüeillissent pas : la Chirurgie n'est que l'A. B. C. de la Médecine.* Si cela est, lui replique-t'on, il faut absolument être Chirurgien avant que d'être Médecin : Eh ! sur ce pié, combien y a-t'il aujourd'hui de Médecins ? » Non, ajoute-t'on, la » Chirurgie n'est point l'A. B. C. de la » Médecine, mais le flambeau qui la » guide. Les Maladies Chirurgicales » peuvent surement apprendre à trai- » ter les Maladies Médicales. Mais ne » concluez pas de là que la Chirurgie » ne soit que l'A. B. C. de la Médecine, » où soutenez également que la subli- » me Géométrie doit être regardée » comme l'A. B. C. de l'Horlogerie, » du Pilotage, &c. «

L'Auteur justifie parfaitement cette heureuse comparaison, en faisant voir que la Médecine n'est par rapport à la Chirurgie, que ce que le Pilotage est par rapport à la Géométrie. Mais il ajoute (& il le prouve) que l'objet de la Chirurgie, comme l'objet de la Géométrie est immense en comparaison de celui de la Médecine, &

qu'elle ne prête à ce même Art que la plus legere partie de ses connoissances.

L'incertitude, qui naît de l'obscurité de l'objet, releve (a dit le Pacificateur) le mérite du Médecin au-dessus de celui du Chirurgien. Mais ne riroit-on pas du Pilote, qui prenant droit de l'incertitude de son Art, se préfereroit au Geométre? L'Auteur judicieux & moderé avoüe sur la fin de son Ecrit, que si la Médecine est nécessairement conjecturale, tous ses Dogmes ne sont pas néanmoins également contestés, & qu'il en est une portion, qui susceptible d'une certaine mesure de probabilité, peut fonder suffisamment & la conduite du Médecin, & les esperances du Malade. Selon lui, l'étendue des connoissances de la Médecine en général est précisément mesurée par cette partie de Dogmes dont est formée la Médecine du Chirurgien de Village, qui experimenté, judicieux & instruit des préceptes de son Art, sçait recourir aux moyens les plus surs, c'est-à-dire, aux moyens que l'Analogie Chirurgicale, que l'experience & la déposition des siécles différens ont constatez. Heureux les Malades, ajoute-t'il,

lorſque leurs Maladies n'exigeront pas une Médecine plus étenduë, ou du moins lorſqu'ils ſeront entre les mains de Médecins, qui ſe conduiront par les principes du Chirurgien de Village.

Poëme Héroïque.

Il paroît depuis peu un Poëme Héroïque de plus de 4000 vers, (qu'on ſuppoſe imprimé à Utrecht) intitulé l'*Amour vengeur*, premier Ouvrage, (ſi l'on en croit l'avis qui eſt à la tête) d'un jeune homme de 22 ans. Voici le billet que j'ai reçû de la part de l'inconnu qui me l'a envoyé. *Vous êtes prié, Mr. de faire part au Public de l'admiration qu'excitera en vous la lecture de ce Poëme Epique, le ſeul que notre Langue puiſſe ſe vanter d'avoir enfanté. A Paris ce 12 Novembre* 1736. Les 4 premieres pages de ce Poëme que j'ai lûës, m'ont fait prévoir que je ne ſerai iamais en état d'en rendre compte au Public, ni par conſéquent *de lui faire part de mon admiration.* Je prie l'Inconnu, de ſe contenter de cette annonce.

Je ſuis, &c.

Ce 1 *Decembre* 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCIV.

Les septiéme & huitiéme Tomes des *Causes célébres & intéressantes*, recueillies par M. G... de P... Avocat au Parlement, paroissent depuis plusieurs mois, & ont à peu près tout le mérite des volumes précédens, au moins quant à la forme. » J'ai eu l'ambition (dit l'Auteur dans l'Avertissement qui est à la tête du septiéme Tome) d'avoir *une Cour nombreuse de Lecteurs*, dussai-je avoir bien des *Critiques*; car tant pis pour l'Ouvrage dont on ne dit rien : c'est à coup sûr un Livre qui moisit chez le Libraire. « Vous voyez que tout ce qu'on a dit ou écrit sur le caractere des Ouvrages de M. G. de P. ne l'a aucunement mortifié. Qu'on vienne me dire Causes célébres 7. & 8. Tomes.

après cela que la Critique décourage les Auteurs, & éteint les talens. Ceux de cet Ecrivain ont-ils cessé de briller, depuis que ses nobles travaux ont été l'objet de tant de railleries & de risées ? Car pour ce qu'on appelle *Critique* solide & sérieuse, on peut dire que personne n'a encore pris la peine de l'exercer à l'égard de ses Livres, qui vraisemblablement n'auront jamais aucun examen à redouter.

Quoiqu'il en soit, la passion de l'Auteur est d'être lû, non seulement des hommes, mais des femmes. » Je ne le » dissimulerai point, dit-il, j'ai sou» haité même d'avoir des *Lectrices*. On » voit que dans ce dessein je devois tâ» cher de plaire aux gens de Palais, & » aux gens du beau monde, « Les gens de Palais par cette distinction sont exclus du *beau monde* : c'est une classe à part. Nous verrons bien-tôt les peines que l'Auteur s'est données, pour s'attirer des *Lectrices*, & pour plaire au *beau monde*. Il craint lui-même qu'on ne l'accuse d'avoir *trop voulu donner à l'agrément*. Cependant » En tachant, » dit-il, de plaire *aux gens du monde* & » aux gens de Palais d'un goût délicat, » qui pensent comme eux, je me suis » attaché au stile, à celui qui a pour

» but d'*arranger plûtôt les pensées* que les » paroles, & de les rendre d'une ma- » niere vive & naturelle : car un stile » trop chatié, trop limé, affoiblit, » énerve les idées. « Si l'Auteur avoit tenu parole dans ces deux derniers volumes, il auroit eu le bonheur de les préserver du principal défaut qui regne dans les précédens, où *les gens de Palais* sont assez convenus avec *les gens du beau monde*, qu'il n'y avoit pas une médiocre confusion d'idées, ni une legere absence de Logique.

On croiroit peut-être que le fort de l'Auteur seroit l'imagination, si l'on n'avoit égard qu'à sa déclaration : mais il y a de la difference entre avoir une belle imagination, & se l'imaginer. Ce qui est certain, est que M. G. de P. négligeant assez le raisonnement, ne s'attache, de son propre aveu, dans tous les Livres qu'il lit, qu'à ce qui est le fruit de l'imagination. » Je ne » puis, dit-il, laisser échaper cette *oc-* » *casion* d'expliquer ma pensée sur l'*art* » *des Ouvrages d'esprit.* » O ! l'heureuse *occasion*, qui nous procure la connoissance de la méthode curieuse qu'a toujours suivie M. G. de P. dans ses études, & par laquelle ce fleau redoutable d'un *Aristarque moderne* est parvenu au

degré de réputation dont il joüit! Ecoutons. » Dès que j'ouvre un Livre, » dit-il, mon premier objet est de regarder si un Auteur a de l'imagination; *s'il peint bien ce qu'il exprime*, s'il » en donne une idée nette & vive. S'il » le fait d'une maniere naturelle & singuliere, c'est, selon moi, un Ecrivain distingué... Rien n'est plus rare » que de voir des Auteurs, qui *peignent* » bien leurs pensées, & qui les sçavent » bien arranger: ceux-là seuls méritent, selon moi, le nom d'Ecrivain. » Je refuserois sur ce pié-là ce nom à » bien des Auteurs. « Que M. G. de P. est severe! Quoi un Ecrivain qui se distingue par la force & la solidité du raisonnement, sans être doüé d'une *imagination* brillante, sans avoir le don de *peindre* d'une maniere *vive*, *naturelle & singuliere*, ne mérite pas le nom d'Auteur. M. G. de P. juge-t'il ici en homme *du beau monde*, juge-t'il en homme *du Palais*? Mais le célébre Nicole mérite-t'il le nom d'Auteur? Il avoüe lui-même dans une de ses Lettres, *qu'il n'avoit aucune disposition à réussir dans les Ouvrages qui demandent de l'invention & de la beauté d'esprit.* » Le talent de » *peindre* & d'embellir par des *images*, » n'est pas inséparable des meilleures

» qualités de l'esprit, dit M. Prevôt. «

Notre Auteur maltraite ensuite avec sa délicatesse ordinaire tous ceux qui prennent la liberté de critiquer les Ouvrages des autres, c'est-à-dire, les siens. Rien n'est plus aisé, selon lui, que la critique, & la meilleure critique d'un bon Ouvrage est fort au-dessous de l'Ouvrage censuré. Qui en doute? Mais M. G. de P. ne dit cela que par rapport à ses propres Ecrits, qu'il croit bons. Cependant si par malheur ils étoient au-dessous du médiocre, (ce que je ne dis pas) sa maxime seroit-elle vraie? Un mauvais Peintre est-il préférable à un Connoisseur, *homme du monde*, qui se rit de son barbouillage? Rien n'est plus *aisé* que la critique: je le veux: un Bel esprit rapsodiste l'a dit avant lui. Mais celui qui critique avec justesse, n'a-t'il pas au moins en cela des lumieres supérieures au plus grand Ecrivain, qui n'a pu appercevoir dans ses propres Ecrits les bévûës que l'autre lui fait connoître? S'il les avoit apperçuës, que ne les corrigeoit-il? Horace, Quintilien & Longin sont-ils si peu de chose dans la République des Lettres?

» Qu'on se charge (continuë ingénieu-» sement M. G. de P.) de faire des *Ob-*

» *servations* surtous les Ecrits modernes, » dans des ouvrages périodiques, & qu'on » prétende par là acquerir de la *gloire*, » ce sera une gloire acquise facilement » & à grand marché, & sans une gran» de *contention d'esprit.* « J'avoüe de bonne foi que ce travail n'est pas accompagné d'une aussi *grande contention d'esprit*, ni suivi d'une aussi grande *gloire*, que s'il consistoit dans une vaste & sçavante compilation de tout ce qu'offrent de plus trivial les Livres communs, pour en composer une *Bibliotheque de Cour*; ou dans une pénible recherche des Factums modernes pour & contre, dans la vûë d'en extraire des lambeaux, & de les assembler pêle-mêle, chargés de redites, & ornés de traits familiers, badins, ou galans. Chacun a son talent & sa vocation. La mienne est de travailler malheureusement *sans contention d'esprit*, & ma triste destinée est de ne pouvoir jamais esperer d'atteindre *à la gloire* immortelle du Compilateur des *Causes célébres & intéressantes.* Qu'on juge combien ce dernier travail est glorieux, par cet aveu ingénu de l'Auteur. » Parmi » mes Censeurs, dit-il, les uns ont ju» gé que je refondois dans mes Cau» ses tous les Factums que j'em-

» ployois. D'autres ont pensé que je ne
» faisois que les compiler & les extrai-
» re. Ils ont tous raison. «

Je ne m'amuserai pas ici à parcourir tous les extraits contenus dans les deux volumes dont il s'agit, ni à en exposer les sujets divers. Il suffit de dire que la méthode du Compilateur est d'aller & de revenir sans cesse du Pour au Contre, de voltiger de moyen en moyen, sans songer beaucoup, ni à l'ordre, ni aux conséquences, & de s'étudier principalement à semer de tems en tems de jolies choses & d'aimables digressions, fruits de sa belle *imagination*. En voici d'agréables exemples.

T. 7. P. 34. » On convient qu'un
» Amant & une Maîtresse, qui devien-
» nent Mari & Femme, s'empressent
» de remplir leurs desirs. Mais ces vi-
» vacités ne sont pas si générales, qu'el-
» les ne soient souvent arrêtées par des
» contretems, que la pudeur ne permet
» pas de dévoiler. Toutes les nouvelles
» Mariées ne se livrent pas avec une
» égale facilité : il en est qui fuyent,
» qui évitent, qui se dérobent, soit
» par modestie, soit par artifice. Une
» indisposition feinte ou véritable leur
» sert de prétexte ou de raison. « Voila

pour les gens du beau monde, & pour les *Lectrices:* Voici maintenant *pour les gens du Palais.*

P. 43. » Quand on voit les moyens » de deux Avocats, qui se combattent » & qui trouvent le pour & contre dans » le même texte, tant ils ont l'art de le » manier, on est surpris d'un sembla- » ble contraste. Quand on s'est déclaré » pour le premier, on s'en repent, » pour se ranger du côté du second; & » puis le premier par sa replique vous » regagne, & vous devenez ensuite la » conquête du second; c'est l'ouvrage » de sa duplique. L'art de plaider n'est- » ce pas une espèce de jeu? « L'Auteur suppose ici que les Juges & la plûpart des Auditeurs sont de pauvres esprits, qui se laissent aisément éblouïr par des sophismes, & devant qui le dernier qui parle a toujours raison, comme devant M. Jourdain.

Le *beau monde* a de quoi s'amuser dans l'endroit qui suit. P. 192. » Roe- » gece Gascon est d'une Nation fécon- » de en Avanturiers. On diroit qu'il a » été pétri avec le levain le plus fin de » ce Pays là. Le son que le mot de » *Gascon* fait à l'oreille, reveille d'a- » bord l'idée de la subtilité de l'esprit » & de la main. Je ne sçai quelle gen-

» tillesse, qui brille dans les manieres » des gens de cette Nation, plaît & » impose d'abord. Mais souvent leur » tour d'esprit les conduit au-delà des » limites de la probité, qu'ils franchis- » sent sans scrupule. » Ce morceau est tiré d'un Factum éloquent, autrefois composé par l'Auteur (lorsqu'il exerçoit à Lyon la Profession d'Avocat) contre trois Pipeurs. A la fin de ce Factum il n'étale pas moins d'érudition que d'esprit, en rapportant judicieusement tous les artifices des Pipeurs, dont il a jamais oüi parler. Et tout de suite il entame un sçavant Traité sur la matiere des *Gagures*; ce qui allonge fort à propos son Factum de 22 bonnes pages, dont il y en a six employées à raconter élégamment l'Histoire de l'homme du Caffé de la Regence, qui paria en 1725, le jour de S. Gervais, qu'il pleuveroit quarante jours de suite. C'étoit un vieux Banquier, que cette gagure insensée, qu'il perdit, ruina entierement, & fit interdire.

Autre Factum ou Plaidoyé, composé à Lion par M. G. de P. au sujet d'un *Soufflet donné à une jolie femme*. Que de *jolies* choses dans cette Piéce ! « On » trouva, dit-il, que *rien n'étoit plus galand que ce que je disois* en faveur

» du beau ſexe, & on jugea que les rai-
» ſons que j'employois étoient bien
creuſées. Les voici ces raiſons bien *creu-
ſées*, dignes d'un eſprit auſſi profond
que ſublime.

» La raiſon, qui rend le ſoufflet ſi
» ignominieux, a ſon fondement dans
» la nature. La tête eſt autant diſtinguée
» des autres membres du corps humain,
» que le Souverain l'eſt de ſes Sujets.
» La ſource de cette diſtinction, c'eſt
» que l'ame reſide dans la tête, &
» qu'elle y fait toutes ſes fonctions. Or
» dans la tête, le viſage eſt la partie
» la plus belle & la plus éclatante.
» C'eſt ſur le viſage que la gloire de
» l'homme eſt raſſemblée ; c'eſt dans
» les yeux que l'ame eſt peinte ; c'eſt
» ſur ſa face que ſes paſſions ſont re-
» preſentées, & les paſſions ſont l'ame
» de l'ame même. Enfin le viſage de
» l'homme eſt le plus beau ſpectacle
» de la nature. Ainſi donner un ſoufflet
» à un homme, c'eſt fouler ſa gloire,
» c'eſt inſulter toutes ſes graces. » Ce
morceau pourroit figurer avec la docte
Diſſertation touchant *les prérogatives de
la main droite ſur la main gauche*, qu'on
lit dans les Mémoires de l'Academie
des Belles-Lettres. Mais admirez com-
ment l'Auteur *peint bien ce qu'il exprime*.

Jusqu'ici ce n'eſt que du ſolide & du profond ; vous allez voir du fin & du *galant*, comme l'Auteur l'a promis.

» Cet affront, pourſuit-il, eſt en-
» core plus ſanglant à l'égard d'une
» femme : car le ſexe eſt en poſſeſſion
» de la perfection du corps. Ses plus
» grands charmes ne ſont-ils pas répan-
» dus ſur ſon viſage ? N'eſt-ce pas là
» qu'eſt le ſiege de ſa beauté ? N'eſt-ce
» pas là que les agrémens les plus vifs,
» les plus doux, les plus inſinuans,
» ſont réunis ? N'eſt-ce pas dans les
» yeux de la femme que réſide l'amour,
» qui eſt l'ame de la nature ? N'y pa-
» roît-il pas armé de tous ſes traits ?
» L'accuſatrice eſt une femme, à qui la
» Nature a été liberale des graces qu'el-
» le répand ſur le ſexe. Il s'enſuit que
» le ſoufflet eſt d'autant plus ignomi-
» nieux à l'égard de la femme, qu'elle
» eſt plus diſtinguée de l'homme par
» ſes attraits.... Il eſt vrai que l'Accu-
» ſatrice porte ſur ſon front des Lettres
» de recommandation, liſibles à toute
» la terre ; mais l'Accuſé ne ſçait pas
» lire. » Quelle imagination brillante ! &c.

Si M. G. de P. eſt en cet endroit très-poli à l'égard des femmes, en voici un autre en récompenſe, où il ne les

flatte gueres : c'est dans la cause de l'*Enfant reclamé par deux Meres*, dont voici l'Exorde magnifique. » Notre » état, qui nous constitue ce que nous » sommes, qui nous donne dans la Ré» publique le rang que nous y occu» pons, a des fondements bien incer» tains. En premier lieu, il dépend de » la vertu perseverante de nos Meres. » Si elles ont été coquettes, n'est-il pas » plus que probable que leurs maris » n'ont que l'apparence de la paternité? » Si elles ont passé pour vertueuses, n'au» ront-elles point été de ces Prudes » très-fragiles? Accordons leur une » vertu solide : ne s'est-elle jamais dé» mentie ? Un écart d'un moment rend » la paternité douteuse.... En second » lieu, pouvons-nous assurer que l'en» fant, qui a été confié à une Nourri» ce, n'a point été changé ? « L'Auteur s'étend fort sérieusement sur ce second genre d'incertitude ; puis il continuë ainsi : » Il n'a pas été possible à la sa» gesse humaine d'assurer notre pater» nité, malgré la fragilité du sexe ; » parce que la jalousie & la défiance » des hommes le rend encore plus in» génieux pour les tromper, & lui ins» pire une plus grande envie de rendre » vaine leur précaution. Au plaisir que

» la Nature corrompuë leur donne ;
» quand leur vertu *fait faux-bond*, est
» joint celui de prendre un jaloux pour
» dupe. Ainsi ce double plaisir est un
» aiguillon auquel, *il est impossible* hu-
» mainement que les femmes resis-
» tent. « Puis M. G. de P. revient encore aux Nourrices ; & il prétend qu'on auroit dû dans les familles avoir un sceau, qu'on auroit imprimé à un enfant après sa naissance, en présence du Magistrat, ou d'un Officier public.

Notre Auteur a jugé à propos d'insérer dans sa Compilation le *Memoire* fameux ; qui parut il y a quelques années au sujet de la querelle d'un jeune Officier d'Artillerie, avec feu M. de Nogent.

Dans le huitiéme volume on lit avec quelque satisfaction tout le détail de la cause du Marquis de Langey, au sujet de sa prétenduë impuissance, & de son mariage avec Marie de S. Simon de Courtomer, annullé par un Arrêt du Parlement de Paris, après l'épreuve du Congrès ordonnée par le même Arrêt. Le Marquis se remarie, malgré la défense du Parlement, & a sept enfans de son second Mariage. Sa premiere femme s'étoit aussi remariée, & avoit eu plusieurs enfans. Ce fut dans

la suite la matiere d'un des plus grands procès. Les sept enfans nés du second mariage du Marquis de Langey étoient sept témoins veridiques & irréprochables, qui formoient un moyen solide de Requête Civile, pour faire reformer l'Arrêt qui avoit annullé son premier Mariage. Malgré cela le Marquis fut débouté de sa Requête Civile contre l'Arrêt qui l'avoit déclaré impuissant. » Cependant il étoit très-certain, » dit M. G. de P. que les Juges avoient » été surpris & trompés, & que le » Marquis de Langey, qui avoit eu » sept enfans de son second mariage, » apportoit des preuves convaincantes » de l'erreur des Juges.... Il semble » que par cet Arrêt les Juges ayent » voulu perseverer dans une erreur » qu'ils reconnoissoient. « Le cas étoit embarrassant pour les Juges. Falloit-il que le second Mariage de la Dame de S. Simon, dont trois enfans étoient issus, fût déclaré nul, étant soutenu d'un Arrêt authentique, qui avoit cassé son premier mariage; & en ce cas que devenoit aussi le second mariage du Marquis de Langey, & quel auroit été l'état de ses sept enfans? La Cour jugea donc à propos de s'en tenir à son premier Arrêt. Tout le monde sçait

que ce fut à cette occasion que l'épreuve du Congrès fut par l'Arrêt de 1677, entierement abolie. La proscription de cet usage si ridicule & si scandaleux, est dûë uniquement au zele & à l'éloquence de M. de Lamoignon, alors Avocat Général. Combien d'autres obligations Themis n'a t'elle pas à cette illustre famille Patricienne, qui depuis si long-tems est l'apui des Loix, l'amie des Lettres, & l'ornement du premier Tribunal du Royaume?

M. G. de P. a jugé à propos de composer la plus grande partie de son huitiéme volume de l'Histoire du fameux Procès de Cinq-Mars & de Thou, qu'on trouve toute entiere dans le 7e. volume de l'Histoire universelle du Président de Thou de l'Edition de Londres. Ce qui est principalement de lui dans ce morceau, consiste dans ses Refléxions sur le motif de vengeance que le Cardinal de Richelieu eut, en faisant périr François de Thou fils de l'Historien. Pour cet effet il raporte les endroits qui concernent Antoine du Plessis grand Oncle du Cardinal dans l'ouvrage du Président de Thou, & il les traduit à sa maniere. Par exemple il rend ainsi ces paroles : *Præmissus Antonius Plessius Richelius, homo perditæ vitæ,*

cum Sclopetariis equitibus plane sui similibus, &c. ON PRE'POSA *Antoine du Plessis de Richelieu homme d'une vie déréglée, avec des Mousquetaires à Cheval de même trempe que lui, &c.* Par *Cæsarodunum* il entend la Ville d'*Autun*, & il ignore que c'est la Ville de *Tours*, où Richelieu avec sa troupe commit cette indigne action, dont il est parlé dans la même Histoire. Je ne releverai point quelques autres infidélitez de cette traduction; comme, *pulsatis per lasciviam obviis*, que le Traducteur n'a point du tout rendu. Mais je sens que je critique serieusement M. G. de P. J'en demande pardon, & je cesse de parler de lui.

Qu'il me soit permis néanmoins de rappeller ici un endroit tiré de la feüille XXI du *Pour & Contre*. tom. 2. pag. 123. » * Rien n'est plus utile pour » ceux qui se consacrent au Barreau, » que la lecture des Plaidoyers, ou » des Memoires des célébres Avo» cats. Mais comme il y en a une infi» nité, un Recüeil de tous ces Ecrits » seroit immense. Il faut donc se bor» ner à un petit nombre, qui concer» nent les Causes célébres. Il y avoit

* Ce morceau regarde le Livre des *Causes célébres.*

» long-tems qu'on ſouhaittoit un Re-
» cueil de cette eſpéce. Mais il faudroit
» qu'un homme d'eſprit, & d'ailleurs
» éclairé, ſe chargeât de ce ſoin; qu'il
» ſçût faire avec une élégante netteté
» le plan des Cauſes, & avec une juſ-
» teſſe méthodique l'extrait des moïens
» de part & d'autre; qu'il ne rendît pas
» ces Cauſes confuſes & ennuyeuſes, par
» le mauvais arrangement des faits &
» des preuves, & par des redites fati-
» guantes; qu'il eût enfin le talent ou
» la faculté d'être court & précis. «

L'envie me prend, Monſieur, d'eſſayer ici de marcher glorieuſement ſur les pas de M. Gayot de Pitaval, & de donner à ſon exemple l'extrait d'une Cauſe ſinguliere & aſſez recente. Elle vaut bien celle des *Pipeurs*, celle de l'*Oculiſte*, celle du *Souflet donné à la jolie Demoiſelle.* D'ailleurs elle concerne le droit Public, & eſt curieuſe. Commençons.

Mais garde-toi de rire en ce grave ſujet.

La condition des Domeſtiques étant ce qu'il y a de plus bas dans l'opinion des hommes, doit-on leur refuſer le droit de paſſer à un état plus relevé? Cette queſtion fut diſcutée il y a quelque-tems au Parlement de Roüen; voici ce qui y donna lieu. Cauſe ſinguliere.

Le nommé Jean-Baptiste Eustache, après avoir été dix ans domestique d'un Avocat, qui l'avoit employé les dernieres années à écrire sous lui ses consultations, & à faire ses extraits, se crut capable de faire quelque chose de mieux; la succession de son Pere mort depuis peu, & dont il étoit le seul héritier, sécondant ses vûës, il se présenta chez un Procureur au Parlement, qui le reçut en qualité de Clerc. Ils étoient contens l'un de l'autre, lorsque la tranquillité d'Eustache fut troublée, par les nobles sentimens de quelques Clercs du Palais, qui prétendirent qu'on ne devoit pas admettre parmi eux un homme, dont la condition passée les deshonoroit. Ils présenterent une Requête à la Communauté des Procureurs, par laquelle ils demanderent qu'il fût chassé. Les Procureurs arrêterent qu'on attendroit le retour de M. le premier Président, alors absent, pour le prier d'en délibérer avec M. le Procureur Général.

Les Clercs, que ce retardement impatienta, s'adresserent au Procureur Général, auquel ils parurent si animés contre Eustache, que ce Magistrat prudent fut obligé de faire dire au Procureur de ne pas laisser aller ce jeune homme au Palais, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur. Les Clercs

regarderent ce conseil, comme un ordre d'expulser le Clerc par provision, en attendant le retour de M. le premier Président. Les Procureurs le crurent aussi-bien que leurs Clercs, & par un Réglement de Communauté, ils arrêterent que ce prétendu ordre du Procureur General seroit exécuté définitivement, & qu'il seroit deffendu à tous Procureurs de prendre aucun Clerc, qui eût été domestique, sous peine de cinquante livres d'amende.

M. de Pontcaré étant de retour à Roüen, Eustache lui presenta sa Requête. En même-tems les Clercs du Palais, pour appuyer leur prétention, firent imprimer un Mémoire, dans lequel ils rapportent l'Histoire de l'établissement de la Bazoche, par Philippe le Bel. Ce Prince, disent-ils prévoyant dès-lors les progrès que la jeunesse pouvoit faire dans cette Ecole, & les services qu'elle seroit en état de rendre à la Patrie, choisit *de jeunes hommes de bonne famille, pour servir à instruire les Procès, & les rendre capables de devenir Procureurs, ausquels on donna le nom de Clercs.* L'Etude des Procureurs, ajoutoient-ils, est une Academie de Pratique, où les jeunes gens, qui veulent parvenir à être Procureurs, se familia-

tiſent dans la procedure ; la plûpart même de ceux qui ſe deſtinent au Barreau ou aux Charges de judicature, y viennent prendre des diſpoſitions à travailler avec fruit. C'eſt *un ſecond College* pour ceux qui ont fait leurs études, & *les premieres Claſſes* pour ceux qui n'ont aucune teinture des belles Lettres. » Chaque profeſſion a ſon A» cadémie : pour la guerre c'eſt la ſale » d'armes & le manége : pour les » ſciences ce ſont les Univerſitez, les » Colleges : & pour la Juſtice, c'eſt » le Palais « ; c'eſt-à-dire, l'Etude d'un Procureur. Un jeune homme deſtiné à diſpenſer la juſtice aux ſujets du Roi, ſera-t'il obligé de fraterniſer avec des gens d'une vile condition ? Si l'on admet les Laquais à la Clericature, les Procureurs ne pourront plus trouver de ces jeunes gens *de bonne famille*, dont la compagnie des Clercs doit être compoſée » Car quel pere voudra en» voyer ſon fils dans un lieu, ou ſes » mœurs & ſon caractere ſeroient éga» lement en danger ? « Ainſi concluoient les Clercs, nous avons lieu d'eſperer que les Juges ordonneront à Euſtache & aux autres de même genre de ſortir des Etudes des Procureurs, & qu'ils feront defenſe aux derniers d'en recevoir à l'avenir.

Euſtache répondoit, que les Clercs prétendoient en vain avoir les avantages de la naiſſance ; que ce n'étoit qu'une fanfaronade : qu'il étoit conſtant, que comme il y avoit eu des Clercs libres, il y en avoit eu auſſi dans la ſervitude ; & il rapportoit pour le prouver pluſieurs Arrêts de differens Parlemens ; deux entre autres, l'un du 28 Décembre 1562 rendu à Aix, qui avoit jugé que le Clerc d'un Procureur, qui en cette qualité étoit chargé d'un ſac, en étoit reſponſable *envers ſon Maître* ; l'autre du Parlement de Paris, qui fait deffenſe à tous Clercs de ſe préſenter ni cotter pour *leurs Maîtres*. Les Clercs, diſoit-il, n'ont-ils pas bonne grace de citer leur établiſſement & leurs privileges, comme des moyens d'excluſion contre moi ? Croyent-ils que le Public ne ſe ſouvient plus de leur origine ? Qu'ils nous apprennent, continuoit-il, quelle étoit la condition d'un Roi de la Bazoche nommé l'*Eveillé*, auquel le Parlement de Paris, par Arrêt du 19 Juillet 1477, *fit deffenſes de joüer farces & ſottiſes* : Ce nom de l'*Eveillé* fait-il préſumer en ſa faveur une naiſſance bien favorable ; Voila pourtant un Laquais à la tête de cet illuſtre Corps, dont on veut m'exclure, pour avoir été

domeſtique chez un Avocat.

Mais de quel droit la Communauté des Procureurs rend-elle contre moi un jugement infamant ? De qui a-t'elle reçû le privilege de condamner à une amande applicable aux priſonniers celui de ſes membres qui me recevroit chez lui ? Car il n'eſt pas difficile de concevoir que ce prétendu Réglement eſt un jugement, dont je ſuis le ſeul objet. Les peres de famille craindroient, dit-on, pour les mœurs & le caractere de leurs enfans, s'ils étoient obligés de travailler dans une même Etude avec des gens qui ont été en ſervice : Eſt-il donc impoſſible que ceux que leur infortune réduit à ce triſte état, puiſſent avoir une naiſſance honnête, & des ſentimens au deſſus de leur condition ?

La ſervitude eſt à la vérité la condition la plus baſſe & la plus triſte, mais elle n'eſt pas deshonorante; c'eſt un état paſſager, ainſi que la Cléricature : & l'on trouveroit peut-être autant de Laquais devenus hommes importans, que de Clercs devenus Magiſtrats. N'eſt-ce pas un aſſez grand malheur que d'être obligé de regler tous ſes mouvemens ſur les volontés d'un autre ? Si l'on étoit obligé de paſſer toute ſa vie dans la ſervitude, où trouve-

roit-on des Domestiques ? Ceux qui s'y engagent, privez de l'esperance de passer à une condition plus relevée, prendroient sans doute un autre parti.

Après avoir acquis quelque connoissance de la procedure chez un habile Avocat, continuoit Eustache, je n'ai pas cru qu'il y eût de la témerité de me faire Clerc du Palais; mais une partie de mes nouveaux Confreres n'en a pas jugé de même, & la Communauté des Procureurs qu'ils ont fait entrer dans leurs vûes, a rendu à leur instigation, un Jugement, qui me proscrit de la société civile, sans qu'on puisse me faire aucun reproche sur mes mœurs ni sur ma capacité. Si l'on laisse subsister cette Délibération, quelle Communauté ne sera pas en droit de me donner une exclusion pareille? Dans quel état honnête voudra-t'on me recevoir, lorsqu'on sçaura que par un Jugement authentique j'ai été jugé indigne de la Profession la plus commune, & peut-être la plus desagréable? Enfin à quel état pourra donc aspirer un Domestique, s'il ne peut parvenir à être Clerc de Procureur?

Sur ces Ecrits de part & d'autre, le Parlement de Normandie rendit un Arrêt, par lequel, » le Procureur

» Général, conformément à son requi-
» sitoire, est reçu Appellant de la Dé-
» libération en forme de Jugement,
» arrêtée sur le Régistre de la Commu-
» nauté des Procureurs le 2 Juin pré-
» cédent ; & faisant droit sur son ap-
» pel, annulle ladite Délibération, or-
» donne qu'elle sera rayée & biffée sur
» ledit Registre par l'Huissier de servi-
» ce, qui transcrira le present Arrêt
» à la marge de ladite Délibération,
» dont il dressera son Procès-verbal ;
» ordonne au surplus que l'imprimé
» qui a pour titre, Mémoire pour ap-
» puyer la prétention des Clercs du Pa-
» lais, dans la question de sçavoir s'ils
» ne sont pas en droit d'exclure de leur
» Communauté ceux qui ont servi en
» qualité de Domestiques, sera & de-
» meurera supprimé. A Roüen, fait en
» Parlement le 10 Juillet 1736. «

Je suis, &c.

Le 7. Decembre 1736.

A PARIS Chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCV.

UN *Eloge de la Paix*, enfanté par l'Eloquence & par la politique, suppose un Ouvrage merveilleux. Si vous considerez encore, Monsieur, qu'il est dédié à l'Académie Françoise, cette arbitre souveraine de l'Eloquence, ne vous en formerez-vous pas d'abord la plus noble idée ? M. l'Abbé de la Baume, Auteur de ce magnifique Eloge, * reconnoît l'Académie pour « un » *Aréopage Littéraire*, dont les déci» sions sçavent borner l'imagination » irréguliere dans ses caprices, asservir » son faux sublime à la nature & à la » raison, & lui prescrire un essor plein » de justesse. C'est, ajoute-t'il, ce Eloge de la Paix.

* Chez Rollin fils. 1736. *in*-4°.

» dépôt de lumiere, précieux héritage
» de tant d'illustres prédécesseurs, qui
» éclaire le goût même, en lui dictant
» des Loix certaines. « Il ne dissimule pas les motifs qui l'ont déterminé à faire paroître cette rare pièce d'éloquence sous les auspices de cette Compagnie si reverée. » Quel est donc mon
» dessein, dit-il, en vous offrant un
» foible crayon ? C'est de m'attirer *un*
» *regard qui m'illumine*, & me découvre la route sacrée de l'IMMORTALITE'.

Cet Ecrit, qui a en même tems la forme de Sermon, d'Ode & d'Epopée, est une prosopopée continuelle, où l'Auteur fait parler la Paix victorieuse de la Discorde. Mais cette fille du Ciel, dont le langage est si tranquille, & qui n'aime que des images riantes, est representée ici comme témoin de tous les maux de la Guerre depuis 1700 jusqu'à present. Les idées & les expressions les plus audacieuses & les plus terribles lui sont familieres. On croiroit que c'est Bellone qui parle. Elle s'approprie dans l'Exorde divers textes de l'Ecriture Sainte, pour se peindre elle-même, & elle n'oublie pas qu'elle *a fermé les portes du Temple de Janus.*

La Paix *retrograde sur le commencement*

du siécle, qui débute par la brillante époque du Testament de Charle II, qui appella le Duc d'Anjou au trône d'Espagne. Voici comme on represente les procédés de la Discorde à l'égard des Alliés. » La Discorde, dont la Ligue » suivoit les Loix, l'étourdissoit sur » ses pertes, & l'*endormoit* au récit de » quelques avantages exagerés; elle » l'écoutoit, sans songer que ce som- » meil létargique entraînoit ce corps » énorme de l'Empire dans une destruc- » tion inévitable. «

Quelques évenemens, qui ont précédé la mort de Loüis XIV, sont effleurés avec la même justesse; après quoi la Paix se transportant en Pologne, y trouve la Discorde, qui » non » contente d'avoir mis l'Asie en feu, » venoit de secoüer son flambeau dans » les glaçons du Nord, & l'embrase- » ment qu'elle y alluma s'étendit bien- » tôt dans le reste de l'Europe. « Mais bientôt la Paix passe au tems de la derniere Guerre. » Là, dit-elle, je vis » un jeune Heros * s'éveiller des pre- » miers aux cris de de la gloire; & mal- » gré les pleurs d'une Princesse, épou- » se aussi vertueuse que belle, ne faire

* Le Prince de Conti.

» qu'un ſaut de la Couche nuptiale aux » Champs de Mars. « Quelle nobleſſe !

Voulez-vous des traits encore plus forts ? L'Auteur feint que la Paix, après *avoir pris congé* de Loüis XV, remonte au Ciel, & il la fait parler ainſi. « De-là j'obſervai toutes les dé» marches de la Diſcorde. Je la vis » cette orgüeilleuſe rivale, plus ſou» veraine que je ne fus jamais, s'ap» plaudir de ma fuite, compoſer ſon » Empire des débris du mien, rouvrir » l'antre affreux des Cyclopes, rap» peller des Enfers le génie ſangui» naire, dont le talent homicide eſt » de forger ſans ceſſe de nouveaux inſ» trumens de carnage & d'horreur, » préparer le fer, tremper l'acier, » fondre l'airain deſtructeur ; *éventrer* » *la terre*, pour en tirer malgré elle ce » ſouffre enflammé, dont l'éclat an» nonce la mort. « Voila enfin la Paix en Italie : c'eſt là qu'elle voit la Lombardie auſſi-tôt ſoumiſe qu'attaquée. » La Capitale ſeule oſe former le pro» jet d'une réſiſtance invincible. Viſ» conti vouloit s'enſevelir ſous ſes rui» nes : mais ſa valeur ne put la ſauver. « La ſanglante Bataille de Parme fait jetter les plus hauts cris à la Paix,

» Ô Parme, Parme, que tu me cou-
» tas de pleurs & d'inquiétudes ! C'eſt
» ſous tes murs que la Diſcorde dé-
» ploya ſes fureurs d'une maniere nou-
» velle, même au Dieu des Combats. «
Elle fait enſuite l'énumération de tous les Officiers qui ſe ſont illuſtrés dans cette action mémorable.

Tandis que la Paix déplore ces malheurs, le bruit qui ſe fait ſur le Rhin *lui en découvre de nouveaux.* » Que vois-
» je, ajoute-t'elle? des Travailleurs
» diligens foüillent la Terre.... Sont-
» ce des Laboureurs, qui cherchent
» l'abondance dans le ſein de Cerès?...
» Non: l'air farouche qui les diſtingue,
» me les fait connoître pour les enfans
» de la Diſcorde. *Quel idiome affreux*
» les annonce? L'entendez-vous? «
Après quoi la Paix prononce doctement plus de trente termes militaires, & décrit les occupations des Guerriers.
» Ce n'eſt plus, ajoute-t'elle, un ſil-
» lon paiſible, c'eſt une tranchée tu-
» multueuſe que je vois; c'eſt l'appa-
» reil formidable des Foudres de Mars
» qui vont tonner. « Le Siége de Philiſbourg, la mort du Maréchal Duc de Berwick ont vivement allumé le zele de la Paix. » Le Vainqueur d'Al-
» manza, dit-elle, a mordu la pouſ-

» fiere, & Duras a partagé son péril » & sa gloire. Crois-tu qu'un tel Exploit te sauve? (Philisbourg)..... » Tu as séparé la tête du bras; tu as raison : la prudence de l'une & la valeur » de l'autre, ne te préparoient que des » fers. O Discorde, Discorde, voila » de tes coups! Voila le fruit de tes » intrigues!... Noble Sang de Stuard, » reçois mes pleurs? Souffre que mes » larmes baignent tes lauriers : tu » meurs au Champ de Mars; je te préparois un tombeau pacifique. « Après avoir excité la France à faire des vœux, *afin que le Ciel suscite à ses Lys des Généraux victorieux & pacifiques*, tels que Berwick, elle ajoute : » Mais que dis-je? » tes vœux, ô France, sont superflus. » Le sang des Héros, répandu sous tes » Etendarts, est la semence *de nouveaux* » *Héros.* « On est bien étonné de trouver ici à la marge ce texte de Tertullien, *Sanguis Martyrum, semen Christianorum*; c'est-à-dire, le sang des Martyrs est la semence des Chrétiens.

C'est en Italie que la paix rencontre ces nouveaux Heros. C'est-là qu'elle prête une belle Harangue au Maréchal de Coigny, sur le point de livrer la Bataille! C'est là que l'Auteur, sur le ton d'Homere, fait une description

poëtique de la Journée de Guaſtalla, où après avoir épuiſé les peintures les plus terribles, la Paix remarque dans ſon Entouſiaſme, *que partout la frayeur & le déſeſpoir, la férocité & la barbarie ont pris la place de la raiſon.* » Alors le » bruit ceſſa & les pertes parurent. A- » lors la Nature, défigurée dans ſes en- » fans terraſſés, ne conſerva preſque » aucun veſtige de l'humanité. « La Paix nomme ici tous les Officiers célébres pour leur valeur, & développe les avantages que Dieu ſçait tirer de la Guerre. Elle s'applique enſuite à *dévoiler les noirceurs* de la Diſcorde. Les vaiſſeaux ſont traveſtis en *Citadeles ambulantes*, & en *Iſles flotantes*, & Mercure eſt décoré du titre de *Dieu du Trident.*

C'eſt avec la même pompe & la même force que la Paix décrit ſes douceurs. Cependant on voit ſa *route ornée d'Arcs de Triomphe chargés de parfums.* Comme elle attribue ſon retour aux négociations politiques, elle s'amuſe agréablement à peſer l'héroïſme politique & l'héroïſme militaire, & elle donne la préférence au premier. C'eſt ſans doute à cauſe de ce parallele, que cet Eloge de la Paix eſt appellé par l'Auteur *Eloge politique.* Je ne ſuivrai point cette Paix dans ſes voyages à la

Cour de France, où elle trouve des Rois, des Reines & des Miniſtres, qu'elle a raiſon de loüer. Mais pour annoncer le regne de *Charle de Bourbon I Roi des deux Siciles*, la Paix, qui aime à préſenter des images agréables, adreſſe à Loüis XV ces paroles : » Les Peres » apprendront à leurs enfans que votre » Sang, par vous remis dans ſes anciens droits, *revoit Veſuve & l'Etna* » ſous ſa domination. « La Paix releve les Arts & les Sciences. « Il eſt des » génies, ajoute-t'elle, que Minerve a » pris ſoin d'orner de ſes dons les plus » rares, & que le plus grand des Rois » ne dédaigna pas de raſſembler dans » l'enceinte même du trône..... Les » uns (*l'Académie Françoiſe*) tantôt » épurent & enrichiſſent la plus belle » des Langues, qui par ſa nobleſſe & ſa » majeſté devient tous les jours l'*Idiome des Etrangers de goût* au ſein même » de leur Patrie ; & tantôt légers dans » leur ſtile, tracent des peintures » agréables, qui délaſſent, inſtruiſent » & forment l'eſprit.... Ceux-ci (*l'Académie de Peinture & de Sculpture*) » pleins d'un enthouſiaſme ſacré, animent la Nature, & la trompent ſouvent elle-même ſous le voile de l'illuſion.... Les autres (*l'Académie des*

» *Inscriptions*) chargés d'éternifer la mé-
» moire des monumens, les ornent des
» Inscriptions les plus riches & les plus
» heureuses; & par un utile contraste,
» à mesure que les uns *étudient les tems*
» *à venir*, ceux-ci débroüillent l'obscu-
» rité des siécles passés, & développent
» le cahos de l'antiquité sçavante dans
» ses restes précieux. Tous enfin con-
» courent par leurs talens à former ce
» corps de lumiere, *qui* semblable au
» Soleil de toutes les intelligences, ré-
» pand sur elles des influences, *qui* les
» rendent fécondes; & leur fécondité
» forme à son tour un rayon commu-
» nicatif, *qui* serre les liens de cette
» société universelle, *qui* ne s'entre-
» tient que par le commerce de l'esprit.
» *Hommes Académiques, Enfans du goût*,
» reprenez vos nobles occupations; la
» Paix vous l'ordonne. « Elle encense
ensuite du même air toutes les Acadé-
mies Provinciales, & représente l'Eu-
rope entiere dans *une admiration extati-*
que, à la vûë de toutes ces belles Com-
pagnies Littéraires.

Les embellissemens de Paris, & les
plaisirs qu'on y goûte, excitent ensuite
la verve de la Paix. » Quel spectacle!
» que vois-je? Est-ce le Palais du So-
» leil, ou *la demeure de l'Etre suprême?*

» (il s'agit de l'Opera) Quelle pom-
» pe ! quelle harmonie ! C'est Erato
» qui préside à mon Temple. Quels
» enchantemens ! quels prodiges !
» Les Arts tributaires des plaisirs les
» varient de décorations toujours nou-
» velles. « Voici pour le Concert spi-
rituel. » Là un *Apollon plus épuré* con-
» certe des accords pour chanter les
» loüanges du Dieu immortel, & mon-
» te sa Lyre sur le ton de la piété. « La
Paix après avoir justifié l'usage des
Spectacles, dont l'abus seul lui pa-
roît pernicieux, se jette dans une des-
cription agréable des biens & des plai-
sirs, qu'elle fait naître à la campagne ;
c'est-là, dit-elle, que *la féconde Hy-
menée* répare la perte des Etats, & que
le Citoyen pour goûter des douceurs
si pures ; sort des Villes tumultueu-
ses, où les plaisirs *trop urbanisés* de-
viennent fades & insipides. Jugez à
present du mérite de ce chef-d'œuvre
d'Eloquence, & s'il n'est pas digne de
l'IMMORTALITE'.

Suite de la Vie de Gassendi.

Je vais vous indiquer en peu de mots la suite de l'Histoire des sçavantes disputes, occasionnées par les Ecrits de Gassendi. L'opinion de Galilée touchant le mouvement de la terre, lui

avoit toujours été extrêmement chere & lorsqu'en 1633 l'illustre Mathématicien d'Italie fut cité au Tribunal de l'Inquisition, Gassendi se déclara ouvertement pour lui. Il paroît cependant que la censure de l'opinion de Galilée, que Gassendi n'abandonna pourtant jamais, le rendit un peu plus timide. Mais dix ans après il soutint avec force la même opinion, dans une Lettre sur la communication du mouvement; Ouvrage qui fut attaqué par le P. Cazré Jesuite. Dans la réponse que Gassendi fit à cet Ecrivain, il établit, par un grand nombre d'expériences, le mouvement de la terre, qui étoit un des points principaux de la dispute. Morin, Professeur Royal de Mathématiques, grand Anti-Copernicien, mais infatué de l'Astrologie judiciaire, se crut personnellement attaqué par Gassendi, & fit imprimer (si l'on en croit le P. Bougerel) un écrit violent sous ce titre : *Les Autels de la terre brisés.* Peu de tems après il saisit l'occasion de se reconcilier avec Gassendi, qui naturellement pacifique supprima la réfutation de cet Ecrit, déja envoyée en Hollande pour y être imprimée. Mais ses amis la firent ensuite

imprimer à Lyon, pour humilier le ſuperbe Morin, qui avoit tiré avantage d'un ſilence dicté par la modération. Gaſſendi eut beau déſavoüer une impreſſion faite à ſon inſcu, & ſe ſoumettre à tout ce que ſon adverſaire voudroit exiger; Morin fut incrédule, & ſe crut joüé. Alors, ſuivant la méthode des Ecrivains dépourvûs de jugement & d'éducation, & qui défendent une mauvaiſe cauſe, il vomit un torrent d'injures, & prit le ton le plus inſolent. A tous ces emportemens Gaſſendi n'oppoſa qu'un défi modeſte de refuter ſolidement ce qu'il avoit écrit ſur le mouvement de la terre, & mépriſa toutes les injures. Ses amis engagerent la querelle, & il y eut de part & d'autre pluſieurs Ecrits polémiques, dont l'énumération pourroit être ici auſſi ennuyeuſe que dans le Livre de l'Auteur, qui au lieu de repreſenter le combat des diverſes opinions philoſophiques, n'offre que des détails purement littéraires, qui piqueront peut-être les partiſans de cette ſorte d'érudition, mais pour leſquels les vrais Philoſophes doivent être aſſez indifferens.

Parmi ce nombre de faits j'en citerai un qui eſt ſingulier. Gaſſendi avoit

donné à un de ses amis, entêté de l'Astrologie, le point précis de sa Nativité; & cet ami avoit dressé l'horoscope du Philosophe Provençal. Cette pièce tomba entre les mains de Morin, qui décida, sur l'inspection du point de Nativité de Gassendi, qu'il y avoit de malignes influences dans son esprit. On lui répondit plaisamment qu'il parloit d'un fait déja arrivé, & on le défia de prédire quelque chose par rapport à Gassendi. L'Astrologue Morin accepta le défi, & sachant le mauvais état de la santé du Philosophe, il annonça que s'il n'y prenoit garde, il couroit risque de mourir de maladie dans l'année 1650; prédiction qui fut absolument fausse, Gassendi ayant joüi d'une santé parfaite durant le cours de cette année & de la suivante. Alors Bernier, grand Gassendiste, se mocqua de Morin, qui pour se justifier répondit, qu'il n'avoit pas assuré positivement la mort de Gassendi, mais qu'il l'avoit seulement averti d'un péril mortel, que la peur de la prédiction l'avoit obligé de demander à Dieu avec plus d'ardeur la conservation de sa santé, & que ses prieres exaucées avoient arrêté l'influence des Astres, qui n'agissent pas

néceſſairement. Ces pitoyables raiſons donnerent lieu à Bernier de lancer contre Morin les Sarcaſmes les plus piquans. Annoncer le tems de la mort d'un autre lui parut une hardieſſe puniſſable ; ajoutant qu'il y a des gens qu'une telle menace eſt capable de faire mourir, & que de tels prophétes ſouhaitent la mort des perſonnes dont ils fixent ainſi la deſtinée. Cette conduite de Morin eſt un exemple rare & ſingulier de la fureur à laquelle de mauvais Auteurs peuvent ſe porter contre le Critique le plus modéré. Rien n'eſt même plus commun que de les voir forger les calomnies les plus horribles, & les contes les plus ridicules. Ils ſe croyent offenſés, parce qu'on leur montre qu'ils ne raiſonnent pas avec juſteſſe. La belle vengeance, de prouver que leur cœur eſt auſſi peu réglé que leur eſprit !

Je ne parlerai point ici de la conteſtation qui s'éleva entre Gaſſendi & le P. Rheita Capucin, au ſujet de la découverte de cinq nouveaux ſatellites de Jupiter, ni des Ecrits de Caramuel ; parce que cette diſpute eſt expoſée d'une maniere trop vague. Il paroît cependant que la gloire de cette dé-

couverte appartient à Gaſſendi.

Ce qui ſe paſſa au ſujet d'un prétendu ſpectre vû pluſieurs fois pendant la nuit à Marſeille par le Comte & la Comteſſe d'Alais, mérite d'être remarqué. Gaſſendi fut conſulté là-deſſus, & après avoir profondément raiſonné, il conclut que ce ſpectre avoit été formé par des vapeurs enflammées qu'avoit produit le ſouffle du Comte & de la Comteſſe. Cependant qu'étoit-ce que ce ſpectre ? Une Femme de Chambre cachée ſous le lit, qui faiſoit de tems en tems paroître un phoſphore. La Comteſſe faiſoit joüer cette comédie, pour engager ſon mari à quitter Marſeille où elle ne ſe plaiſoit pas. Si Gaſſendi ſçut cette ſupercherie, il dut être bien honteux d'avoir entrepris d'expliquer phyſiquement un Phénoméne chimérique. Le Comte d'Alais prit de-là occaſion de demander à Gaſſendi ſon ſentiment ſur le ſpectre qui apparut à Brutus, & ſur le Demon de Socrate. Ces deux points firent le ſujet de deux Lettres ; dans l'une il prouve & par l'Hiſtoire & par le raiſonnement, que le ſpectre de Brutus fut l'ouvrage de l'imagination de ce Romain, & dans l'autre il fait voir que le Demon

de Socrate n'étoit autre chose que son esprit conduit par la raison & par la prudence. On trouve à la fin des Poësies de M. l'Abbé Fraguier une Dissertation sur le même sujet : il donne la même idée que Gassendi du Demon de Socrate, mais sans le citer, quoique vrai-semblablement il ne soit que son écho.

L'apologie de la Religion de Gassendi mérite que je m'y arrête un peu. Il est certain que sa mort fut très-chrétienne ; il reçut trois fois le Viatique dans le cours de sa maladie ; & dès qu'il la connut mortelle, il ne s'entretint que de choses saintes, recitant à voix basse divers endroits des Pseaumes. Peu s'en faut que Guy Patin ne le canonise. Gassendi portoit de tems en tems sa main sur son cœur, & il y appliqua celle de son Secretaire, lorsqu'il sentit l'épuisement total de ses forces, en lui disant : *Voila ce que c'est que la vie de l'homme*. Peu de tems après il expira. L'Auteur des Réflexions sur les grands hommes morts en plaisantant, fait tenir à Gassendi mourant le langage impie d'un esprit fort. Mais comme il ne cite aucun garant, on peut recuser le témoignage suspect d'un pareil Ecrivain.

On l'a cependant accufé de n'avoit point de Religion ; & voici ce qui a donné lieu à ce reproche. 1°. Ses liaifons avec des efprits forts, tels que la Mothe le Vayer, Naudé, Gui Patin, Chapelle, &c. 2°. Ses parties de débauche à Gentilli chez Naudé. 3°. L'eftime qu'il faifoit des Ecrits de Hobbes. 4°. Les reproches que lui faifoit Morin d'adopter les fentimens d'Epicure, contraires à la Religion. Le P. Bougerel convient que fes meilleurs amis étoient des efprits forts ; mais en même tems il en avoit dont la piété étoit auffi grande que l'érudition. Ainfi on ne peut tirer de la fociété avec les premiers aucune conféquence contre la Religion de Gaffendi. En général ce qui forme les liaifons des Sçavans, c'eft le goût pour le même genre de littérature ou d'érudition ; mais augurer de là qu'ils ont les mêmes défauts ou les mêmes vertus, rien n'eft plus faux & plus injufte. Pour ce qui regarde les parties de débauche dont parle Gui Patin, il ne faut pas prendre à la lettre l'expreffion du fatyrique Médecin ; il dit lui-même que Gaffendi y portoit la fobriété jufqu'à l'excès. D'ailleurs on ne dogmatifoit point dans ces parties de

plaisir : ces beaux esprits ne parloient que de littérature & d'érudition. Gassendi approuva à la vérité le Livre de Hobbes ; mais le P. Mersenne, qui étoit certainement homme de bien, l'approuva aussi. Tous deux étoient amis de Hobbes ; l'amitié leur fit illusion, & leur couvrit le poison caché. Cette approbation ne prouve pas qu'il ait adopté la pernicieuse doctrine du Philosophe Anglois. A l'égard de Morin qui reprochoit à Gassendi une dissimulation politique, dont la crainte des *atomes de feu* étoit la source, peut-on s'arrêter au discours d'un ennemi déclaré ? Gassendi a d'ailleurs rejetté toutes les opinions d'Epicure opposées à la Religion.

Ce qu'il y a de plus fort contre Gassendi, est l'autorité de M. Arnauld. Ce fameux Docteur nous apprend que de jeunes gens de Naples, en lisant les Ouvrages de Gassendi, avoient embrassé l'opinion d'Epicure touchant la mortalité de l'ame. Il ajoute que le Livre des *Instances* de Gassendi contre les Méditations Métaphysiques de Descartes, étoit très-capable d'inspirer cette pernicieuse erreur à de jeunes gens, qui ne seroient pas fermes dans la Foi ; par-

ce qu'il y avoit employé tout ce qu'il avoit d'esprit, à montrer qu'en s'en tenant à la raison, il n'y a point de preuves solides qui nous empêchent de croire que notre ame n'est distinguée de notre corps, que comme un corps subtil l'est d'un corps grossier. L'Auteur de la Vie de Gassendi répond 1°. que ces Napolitains étoient des Libertins, qui n'entendoient pas les Ecrits de ce Philosophe, & qui étoient charmés de s'en dire les Disciples. 2°. Que les Ecrits de Gassendi n'ont jamais été censurés, & qu'ils l'auroient été, s'ils renfermoient des dogmes impies. 3°. Que Gassendi écrivant contre Descartes proteste qu'il pense comme lui sur l'immortalité de l'ame, & qu'il n'attaque que sa maniere de la prouver. Mais ce qui justifie Gassendi, c'est que dans sa Philosophie, Ouvrage plus récent que ses *Instances*, il prouve de la maniere la plus claire & la plus précise l'immortalité de l'ame. Enfin dans l'endroit cité par M. Arnauld, Gassendi parloit en Philosophe, & faisoit abstraction des vérités de la Religion, qu'il a toujours respectées. Cependant comme dans ses *Instances* il s'est uniquement appliqué à détruire les preuves de Des-

cartes en faveur de l'immortalité de l'ame, sans l'établir, il est toujours vrai, comme le dit M. Arnauld, que la lecture de cet Ouvrage peut être dangereuse pour les jeunes gens. Les raisonnemens de l'Auteur de sa Vie ne font disparoître ni ce reproche, ni le mauvais effet de cette lecture. Il remarque qu'un Hollandois a accusé Descartes de n'avoir point de Religion, quoique ce grand Philosophe ait mené la vie la plus édifiante & la plus chrétienne. Rien ne seroit plus aisé que de faire l'apologie des grands hommes faussement accusés d'irreligion.

Voilà les faits que j'ai jugé dignes de votre curiosité. Il ne me reste que d'ajouter quelques réflexions, qui jointes à ce que je vous ai déja écrit, acheveront la critique de cet Ouvrage, où brillent la probité & la candeur de l'Ecrivain. Il y a divers épisodes que l'Auteur a sçu enchasser adroitement; tels sont l'emprisonnement de Galilée par l'Inquisition, la relation de la mort de Louis XIII, écrite par Gassendi, & les démêlés du Parlement d'Aix avec le Comte d'Alais Gouverneur de Provence. Dans

ce dernier épiſode, il n'a pas développé les raiſons qui obligerent ce Prince de s'oppoſer au rétabliſſement des Officiers du Parlement, devenus fidéles & ſoumis au Roi : ce qui rend ce morceau d'Hiſtoire obſcur & peu agréable. De plus il n'auroit pas dû, ce me ſemble, inſerer dans le corps de ſon Ouvrage l'abregé de la Vie de chaque Sçavant dont il parle ; ces digreſſions égarent un Lecteur.

Comme l'Hiſtoire a le privilége de pouvoir ſe laiſſer lire, de quelque maniere qu'elle ſoit écrite, ce ſeroit manquer d'indulgence, que de remarquer ici les fautes de ſtile. Je ne crains donc point de donner les plus grandes loüanges aux ſçavantes recherches de l'Auteur, à ſa littérature étenduë, & à ſa paſſion de bien mériter de ſa Patrie. Il ſouhaite modeſtement dans ſa Préface, que *quelque grand homme* entreprenne un jour d'écrire la Vie de Gaſſendi ; mais ce *grand homme* ne pourroit rien faire de mieux que de mettre en œuvre les matériaux du P. B...., & d'y joindre des détails philoſophiques.

Je ne diſſimulerai pas qu'il eſt échapé au P. B. une mépriſe très-ſinguliere

Il dit page 232, que J. B. *Morin composa, sans aucun ménagement, un Ouvrage contre Gassendi, qui fut imprimé à Paris in-4°. en 1643, sous ce titre* : LES AUTELS DE LA TERRE BRISEZ, & à la page 334, en parlant de la Réponse de Gassendi à Morin, il dit que ce traité est intitulé : *Apologie de Gassendi contre le Livre de J. B. Morin, qui a pour titre*, LES AUTELS DE LA TERRE ROMPUS. Comment un Auteur, qui s'est proposé de donner une Analyse de tous les Ouvrages de Gassendi, a-t'il pû faire cette faute ? Le Livre de J. B. Morin est intitulé : *Alæ Telluris fractæ*, & non pas *Aræ* ; ce qui auroit fait un titre ridicule. Car que veut dire *les Autels de la Terre brisez ou rompus?* Gassendi dans un Ouvrage imprimé en 1642 avoit soutenu le systême de Copernic sur le mouvement de la Terre. Les Coperniciens, comme l'on sçait, prêtent deux aîles à la Terre, l'une pour le mouvement journalier, & l'autre pour le mouvement annuel : *Copernicani duas alas excogitarunt, quarum saltem alterâ Tellus circa proprium axem spatio 24 horarum tutò revolvitur*. Ce sont les paroles de Morin dans son Livre *Alæ Telluris fractæ* ; & Gassendi

raporte ces mêmes paroles dans sa Réponse. On lit par tout A L Æ en lettres capitales dans Morin & dans Gassendi. Si le P. B. avoit seulement lû la premiere page du Livre dont il s'agit, s'il avoit consulté l'article de Morin dans Bayle, & dans le P. Niceron, & s'il avoit lû la Réponse de Gassendi, il auroit trouvé par tout *Alæ*, & non pas *Aræ*.

Par malheur, comme il a pris la peine de traduire deux fois le titre prétendu du Livre de Morin, il ne peut pas s'en prendre à son Imprimeur, qui a d'ailleurs assez d'autres fautes sur son compte ; car je ne suis pas obligé de les mettre sur celui de l'Auteur.

Il paroît un morceau de *sçavante galanterie*, au sujet des *deux Aspasies*, la Milesienne & la Phocéenne. Je pourrai dans la suite vous entretenir de cet Ouvrage, que j'ai déja parcouru, & où l'érudition n'est pas épargnée.

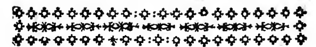
Plusieurs personnes s'étoient imaginées que la piéce intitulée, MEMOIRE *où l'on fait voir en quoi peut consister la prééminence de la Médecine sur la Chirurgie*, étoit une insipide discussion des

droits réciproques de ces deux Profeſſions. Mais toutes les perſonnes d'eſprit & de goût ont jugé cette curieuſe Piéce digne de leur attention, & je ne crois pas qu'elle ait ennuyé perſonne. Une pareille queſtion avoit beſoin de toutes les reſſources de l'eſprit, pour paroître aux gens du beau monde agréable & intéreſſante, comme elle l'eſt en effet. Cet Imprimé ſera un jour bien recherché. Comme il eſt fort répandu, je m'abſtiens d'en donner l'extrait.

Je ſuis, &c.

Ce 15 Décembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCVI.

LEs frontiſpices des Livres, Monſieur, ſont quelques fois trompeurs: l'un en promettant des Eſſais littéraires & moraux, vous prépare à des réflexions neuves & curieuſes; cependant ces Eſſais ne ſont que de triſtes & vaines amplifications de penſées déja connuës, ou des paralogiſmes de Caffé: titre rare pour aſpirer aux honneurs du Parnaſſe! Un autre Frontiſpice vous annonce un Commentaire orné d'une érudition utile & choiſie; & ce n'eſt qu'un plagiat perpétuel, qu'un amas d'obſervations pédanteſques, faites en dépit du bon ſens & du goût? Tantôt on vous fait entendre que ſous les agrémens de la fiction, l'on a caché des vérités intéreſſantes & hardies; & ce

Anatomie d'Heiſter.

n'est que le pitoyable effort d'une foible imagination, qui s'épuise en inventions puériles & basses.

Voici un Livre, dont le titre fait à la vérité illusion aux Lecteurs, mais une illusion avantageuse. Ils s'imaginent d'abord que c'est simplement une seconde édition de l'*Anatomie d'Heister* *, & c'est un Ouvrage entierement different du premier. Il renferme plusieurs traités entierement neufs ; tels sont ceux de la respiration, de la circulation du sang, du mélange de l'air avec les fluides des corps animés, de la dérivation & de la révulsion. Les autres Traités sont corrigés & refondus. **

L'Auteur (M. de Senac Médecin de S. Cyr) si estimé pour son esprit, aussi philosophique que délicat & orné, nous avertit lui-même à la tête de l'Ouvrage, qu'il paroît sous un déguisement que le Libraire a voulu conserver pour ses intérêts. « C'est sans raison, dit-il : » qu'il paroît sous le nom d'*Heister* ; » un tel nom lui est presque étranger :

* Anatomie d'Heister, avec des Essais de Physique sur l'usage des parties du corps humain, & sur le mécanisme de leurs mouvemens. Seconde Edition, chez Vincent.

** Voyez le Journal des Sçavans, Mois de Février 1736. pag 315. *in*-12.

» les traités des os, des muscles, & » des nerfs, n'ont rien qui soit pris de » cet Auteur : les *Essais de Physique* » qu'on y a joints n'entrent pas dans » son dessein. Dans les tables même » que je n'ai pû bannir, j'ai substitué » mes idées, quand elles m'ont paru » plus justes. »

Comme il ne m'est pas possible de suivre l'Auteur dans des détails si étendus, qui surpassent d'ailleurs ma capacité, je me bornerai à quelques réflexions sur la principale cause qui met en jeu les corps animez. Je me crois en état de parler de cette matiere avec quelque intelligence & quelque justesse.

Le corps humain a été l'objet des recherches des plus grands Philosophes. Livré à leurs disputes, il a pris pour ainsi dire, de nouveaux ressorts, & de nouveaux principes dans toutes les sectes. Les esprits les plus sublimes n'ont vû souvent dans cette machine, ni les mêmes causes, ni les mêmes agens : les opinions ont toujours été partagées, lors même qu'on s'est hâté d'être éclairé des lumieres les plus vives ; & les sentimens les plus bizarres, ont trouvé des défenseurs zélés.

On seroit tenté de croire que les Philosophes & les Médecins, en parlant

ſeulement du corps de l'homme, ont parlé d'une infinité de corps differens. L'obſcurité impénétrable, qui nous çache la nature, excuſe un peu ces variations : les mouvemens même les plus ſenſibles des corps animés, ont été plus enveloppés de ténebres, que les mouvemens des Aſtres les plus éloignez : car on a du moins connu les regles qu'ils ſuivent dans leur cours ; & les idées des premiers Obſervateurs n'ont pas été inutiles à leurs Succeſſeurs ; mais les idées des anciens Philoſophes ont plûtôt jetté un voile ſur les corps animez, qu'elles n'ont ſervi à en pénétrer les myſtéres. L'autorité de ces hommes célebres a captivé les eſprits, & les a détournés des routes où la curioſité les auroit conduits. Les images groſſieres des agens qui nous environnent, le combat ou l'union des élémens, certains effets généraux traveſtis en principes, ont été les fondemens de la Philoſophie des anciens Médecins. Juſqu'au quinziéme ſiécle tous ont été comme des ſpectateurs, qui contemplent les dehors d'un magnifique édifice, ſans pouvoir pénétrer dans l'intérieur. Enfin la curioſité aidée de l'induſtrie a ouvert ce labyrinthe : on a fait quelques pas dans les

grandes routes ; c'est-à-dire, qu'on a saisi les grands vaisseaux. Mais ces tuyaux s'évanoüissent par leur petitesse, & se plongent, pour ainsi dire, dans l'infini, où il faut les suivre. En perdant de vûë des objets si imperceptibles, les Philosophes sans guide & sans route; se sont abandonnés à leurs conjectures, c'est-à-dire, à la fiction & à la divination. Avec des ressources si incertaines, ils ont cependant reconnu un mouvement dans le sang ; & ils l'ont rapporté au cœur, frappez de l'harmonie qu'il y a entre le battement du cœur & le pouls ; mais ce mouvement ne fut, aux yeux même des nouveaux Anatomistes, qu'un mouvement onduleux, qui portoit alternativement le sang vers l'extrêmité des vaisseaux & vers leur origine.

Peu à peu les yeux se sont ouverts. Au quinziéme siécle, dit l'Auteur, Servet, *né pour des nouveautez*, entrevit une espece de circulation dans les poûmons. Colombus la saisit avec plus de précision ; mais Césalpin la developpa avec une netteté merveilleuse : le sang, selon ce Médecin, s'élance du ventricule droit du cœur dans l'artere pulmonaire : cette artére s'abouche avec les ramifications naissantes des

veines, & y pousse le sang qu'elle renferme : les veines pulmonaires rapportent dans le ventricule gauche le sang qu'elles ont reçû : enfin le ventricule gauche le répand dans toutes les parties du corps, où il circule. Le sang, qui sort du cœur par un vaisseau, ne peut pas revenir sur ses pas ; il est arrêté par des digues singulieres : car la nature les a formées de telle façon, qu'elles permettent au sang de passer dans les canaux artériels, mais sans lui permettre de reculer. Au contraire, le sang peut bien s'insinuer des veines dans les cavités du cœur ; mais de ces cavités, il ne peut revenir dans les veines : des digues d'une autre espece s'abbaissent quand le sang entre dans le cœur, & se relevent pour fermer le passage à ce sang, lorsqu'il fait des efforts pour en sortir. Voilà donc une circulation bien développée. C'est même le nom que donne Césalpin au mouvement* du sang. On ne peu donc refuser à ce grand homme la connoissance de ce mouvement, qui porte le sang dans toutes les parties du corps & le ramene vers le cœur.

Ce principe de la vie si heureusement découvert, étoit comme les fleuves, qui ne font point de bruit en sor-

tant de leur ſource, mais qui dans leurs cours attirent les regards & l'admiration. Harvé marcha ſur les traces de Céſalpin, comme un voyageur qui marche dans un Pays déja découvert. Entré dans la carriere que ce premier Obſervateur avoit ouverte, il la parcourut avec ſoin ; il écarta de l'entrée tout ce qui l'avoit rendu inacceſſible : il répandit tant de lumiere, qu'il vit bientôt tous les Médecins ſe hâter d'embraſſer un nouveau principe clairement développé, qui ſervoit de fondement à leur Art.

Si la circulation a échappé aux yeux des Médecins durant trois mille ans, quel eſpace de tems ne faudra-t'il pas pour en découvrir les cauſes ? Chaque Art à ſa Pierre Philoſophale ; celle de l'Anatomie eſt le mouvement du cœur. Les lumieres multipliées ſemblent augmenter l'obſcurité : ce qu'une découverte nous inſinuë, l'autre le détruit : quand on veut chercher dans un corps vivant la cauſe de ce merveilleux mouvement, on eſt ſurpris de le trouver dans un corps mort : le cœur des Grenoüilles ſeparé de tous les viſceres, n'interrompt point ſes battemens ; partagé en morceaux, il continuë à s'agiter par des mouvemens alternatifs.

Quand ces mouvemens ſemblent s'évanoüir, une picure d'épingle, la chaleur, le ſouffle, les raniment. On obſerve les mêmes phénoménes dans le cœur des Oiſeaux, des Serpens, des Tortues, des Poiſſons, des Chiens. Il ne faut donc pas être ſurpris que le cœur de l'homme ſoit ſoumis aux mêmes agens dans les mêmes circonſtances; c'eſt-à-dire, lorſque le principe de la vie eſt éteint, les mêmes cauſes animent cette machine: elle a dans l'homme la même figure que dans les animaux; elle eſt formée par le même arrangement de fibres. Auſſi le cœur humain, s'il n'eſt pas refroidi, palpite t'il comme le cœur de la Grenoüille, lorſqu'il eſt pincé: S'il eſt mis en pieces, ces pieces entrent en convulſion, lorſqu'on les pique avec la pointe d'un ſcalpel. Cela arrive ſurtout à la pointe ſéparée du reſte du cœur.

A la vûë de toutes ces expériences, les Phyſiciens ont prononcé moins hardiment ſur les cauſes qui donnent le mouvement au cœur. Les opinions les plus accréditées ont été abandonnées; & elles ne ſubſiſtent que dans la pouſſiere de l'Ecole, parmi des Profeſſeurs peu Phyſiciens. Les tentatives de notre grand Deſcartes n'ont pas

été heureuſes. On y trouve un exemple, qui n'a été que trop contagieux. Ce pere de la vraye Phyſique, appuyé ſur de ſimples ſuppoſitions, a expliqué l'action du cœur ; maniere de Philoſopher qui a encore des ſectateurs, à cauſe du travail qu'elle épargne & de la liberté qu'elle donne à l'imagination ; & enfin parce qu'elle fait regarder les hypothéſes comme des efforts heureux du génie. Des hommes d'ailleurs reſpectables, ont profeſſé honteuſement juſqu'à préſent cette eſpece de Divination. Le ſçavant Auteur des *Eſſais Phyſiques*, a ſuivi une route bien differente : après avoir donné une Hiſtoire curieuſe des phénomenes du mouvement du cœur, & des opinions qu'ils ont produites, il entre dans le mécaniſme de cet organe. Voici en abrégé ce qu'il avance ſur la cauſe de ce mouvement.

I°. Tous les muſcles ſont naturellement dans un état de relâchement, & non par conſéquent dans un état de contraction, comme on ſe l'eſt imaginé.

II°. Il eſt évident par une infinité d'expériences rapportées par l'Auteur, que le ſang en entrant dans le cœur, le met en mouvement. C'eſt donc

dans l'impulſion faite ſur le cœur par le ſang qui y aborde, qu'il faut chercher la cauſe du mouvement de cet organe. Mais comment une telle impulſion peut-elle être la cauſe d'un mouvement ſi merveilleux? C'eſt que le ſang ne ſçauroit être pouſſé dans le cœur, que les filets extrêmement fins des colomnes ne ſoient tiraillez; or ce tiraillement, qui cauſe une grande irritation, appelle beaucoup d'eſprits ou de ſuc nerveux dans le cœur. Cette grande quantité de ſuc nerveux met en contraction les fibres muſculeuſes; & par conſéquent tout le cœur.

III°. Après cette contraction, le cœur retombe dans le relâchement: les oreilletes remplies, repouſſent de nouveau ſang dans le cœur, & c'eſt pour cela que la contraction recommence.

IV°. Dans la plûpart des animaux, le ſang ne reviendroit pas avec aſſez d'impétuoſité, & ne lui donneroit point par conſéquent la force néceſſaire pour faire circuler rapidement les liqueurs dans toute l'étenduë du corps. Il a donc fallu pour cela y joindre une machine qui lui donnât un branle; & cette machine eſt le poulmon, qui pouſſe fortement le ſang dans le ventricu-

le gauche ; c'eſt pour cette raiſon que lorſqu'on reſpire long-tems, les battemens du cœur deviennent moins fréquens. « Cette explication (dit le » *Clairvoyant* Médecin) m'eſt venuë » dans l'eſprit il y a long-tems ; je » l'ai communiquée depuis pluſieurs » années à quelques Phyſiciens, l'ap» probation qu'ils lui ont donnée, » m'engage à en donner une idée, en » attendant que je l'explique plus au » long. » Il eſt à ſouhaiter que l'Auteur ſatisfaſſe bientôt la curioſité ſur un point ſi important. Je ſerois pleinement ſatisfait de ſon ſyſtême, s'il avoit commencé par expliquer la cauſe qui détermine le ſang à entrer dans le cœur. Car l'impulſion étant ſuppoſée, le reſte n'eſt pas difficile à expliquer. Mais qu'elle eſt la cauſe de l'impulſion du ſang ? je le demande à M. Senac.

Les matieres, qui paroiſſent les plus ſtériles au peuple Phyſicien, ſont ici traitées avec beaucoup d'étenduë & de préciſion. L'on trouve par tout un aſſemblage de faits curieux, une diſcuſſion exacte de ces faits, & un uſage nouveau des expériences les plus communes. Les opinions, que l'Auteur adopte, ſont toujours fondées

ſur les Obſervations les plus conſtantes, & ſur la ſtructure des parties, qui n'y eſt pas moins développée que leur uſage & leur mécaniſme. C'eſt ſurtout dans l'expoſition des difficultés que brille ſa ſagacité, qui caractériſe le vrai Phyſicien; les matieres les plus rebatuës y ſont parées des attraits d'une apparente nouveauté. Enfin l'ouvrage entier ne reſſemble en rien à tous les autres livres de la même eſpece que je puis connoître.

Je ne m'étendrai pas davantage ſur ce ſujet. Il n'y a que les Maîtres de l'Art, qui puiſſent rendre un compte exact de cette ſorte d'Ouvrages. Mais de tels Maîtres ſont fort rares; il y en a qui en portent le titre depuis long-tems, mais qui ſont des Juges ſuſpects, & qui tombent dans des erreurs, qu'eux ſeuls quelquefois n'apperçoivent pas. Cependant ces erreurs ne ſont pas toujours inexcuſables. Les bornes qui ſéparent le vrai & le faux, étant quelquefois preſque imperceptibles dans les mêmes objets, il ſe préſente des contradictions apparentes, qui nous en impoſent. Elles ſont bien plus ſéduiſantes, quand elles ſe trouvent dans un eſprit de jalouſie ou de malignité qui les recherche. Ainſi, lorſque nous

croyons découvrir des contradictions dans les Ouvrages des Sçavans, nous devons souvent nous défier de nos frivoles découvertes.

Plus les Ouvrages de Physique sont profonds, plus on y rencontre de ces contradictions apparentes; & pour ne pas sortir de notre sujet, prenons d'abord les articles, où il est parlé du chyle & du sang. On découvre dans le fluide, dit l'Auteur, des espéces de fibres; on peut donc avancer, selon lui, qu'il y a dans le sang des parties fibreuses. Il prouve cependant qu'il ne peut s'insinuer dans les veines lactées que des matieres fluides. Or comment accorder des idées qui paroissent si contraires? Mais l'Auteur prétend que les fibres, qu'on decouvre dans le sang extravasé, sont des parties fluides, qui se sont réunies, lorsque ce fluide est sorti de ses vaisseaux.

Seconde contradiction apparente. Les fluides des corps animez ne sont, au jugement de l'Auteur, ni *acides*, ni *alkalis*; cependant les sueurs sont quelquefois aigres; les fluides de l'estomach, portent des marques encore plus évidentes d'acidité: les urines tendent à s'alkaliser, où exhalent même quelquefois une vapeur alkaline: M. S.

soutient seulement que dans l'état naturel, c'est-à-dire, dans un corps qui joüit de la santé, les humeurs ne sont ni acides ni alkalines. Mais il me semble, que comme cela ne peut arriver que rarement, il s'ensuit que très-rarement aussi nous nous portons bien.

Troisiéme contradiction apparente. Les dissolutions qui se font dans l'estomach, ne sont, selon l'Auteur des *Essais Physiques*, que de véritables divisions : cependant il dit souvent que les alimens *se dissolvent* dans l'estomach. Mais il est à croire, qu'après avoir expliqué le mot, *dissolvant*, il s'en sert pour ne pas s'écarter du langage ordinaire des Médecins & des Chymistes.

Enfin dans la description de l'estomach, le Sçavant Auteur nous apprend qu'on s'est trompé, en distinguant la *tunique nerveuse* de la *substance cellulaire*, & qu'elle ne doit pas être distinguée. Cependant il dit que *dans les intestins, les tuniques sont les mêmes que dans l'estomach*, & qu'il y a *une tunique nerveuse & une tunique veloutée*. Mais apparemment qu'il a crû devoir conserver le nom de *tunique nerveuse*, ayant averti qu'elle est dans les intestins la même que dans l'estomach ; c'est-à-

dire, qu'on ne doit point la distinguer de la substance cellulaire ?

C'est ainsi, ce me semble, qu'on pourroit répondre aux objections, qu'on lit dans le Journal des Sçavans, contre l'Ouvrage de M. Senac. Au reste, *non nostrum inter vos tantas componere lites.* Vouloir mettre les Médecins d'accord entr'eux, & quelquefois avec eux-mêmes, seroit de ma part une fort témeraire entreprise.

Le P. Oudin Jésuite, qui demeure depuis long-tems à Dijon, & qui joint à une érudition profonde, les graces de la belle Littérature, à fait imprimer de beaux Vers Latins *, a l'occasion de la naissance du Prince de Condé. C'est un horoscope du jeune Prince, addressé à lui-même, & prononcé par une antique Sybille de la Montagne de Talant, dans le voisinage de Dijon. Par un esprit de Prophétie, elle découvre les hautes destinées du Prince, héritier des vertus héroïques des Condez, de leurs nobles & généreux sentimens, de leur sagesse, de leur affabilité, de leur génie, Vers Latins sur la naissance du Prince de Condé.

* *Serenissimi Princip s Ludovici Henrici Ducis Borbonii filio, Principi Condaeo, Genethliacon, Divione 1736. in-4.*

de leur goût pour les Lettres, & de leur valeur extraordinaire. Après avoir fait d'une maniere si ingénieuse le Panégyrique de la Maison de Condé, & l'horoscope du nouveau Prince, elle invite les Nymphes voisines, & les Bourguignons, qui ont depuis longtems l'honneur d'avoir pour Gouverneurs des Princes de la Maison de Condé, à célébrer un si heureux événement, & elle finit par une description Poëtique des Fêtes qu'il a occasionnées. Le tour de la fiction, ornée d'images agréables & de traits ingénieux, m'a paru simple & naturel. Il s'est fait tant de Vers sur l'heureuse naissance du Prince de Condé, qu'ils pourroient suffire à couvrir son auguste Berceau. Mais quels Vers, pour la plûpart?

Principes de l'Histoire.

M. l'Abbé Lenglet, après avoir instruit les Sçavans dans la *Méthode pour étudier l'Histoire*, s'abaisse aujourd'hui à en donner les *Principes* * à la jeunesse. Il se propose de publier six volumes, dont deux sont déja imprimez. Dans le premier il a mis une Préface, où il discute, par forme de problême politi-

* Principes de l'Histoire pour l'éducation de la Jeunesse, par Années & par Leçons. Paris, chez Musier pere, Rollin fils & Debure l'aîné, 1736. 3. vol. in-12.

que, les avantages & les inconveniens de l'éducation domestique & de celle des Colléges. Après avoir exposé le pour & contre, il se déclare pour la derniere, mais en exceptant les Colléges des Provinces, *qui*, selon lui, *ne servent pas toujours à former exactement l'éducation de la jeunesse.* Il ajoute que celle de Paris est fort changée depuis trente ans. « A quoi se bornoit-on autrefois, dit-il? à faire apprendre assez » mal quelques lambeaux d'un assez » mauvais Latin, sur lequel on faisoit » languir les jeunes gens pendant plusieurs années; quelques leçons passablement recitées, un théme, ou une » version sans fautes grossieres, étoient » une perfection dans un écolier. Au » sortit du Collége il sçavoit quelques » mots qu'il oublioit aisément; mais » il n'avoit aucune idée sur une infinité de choses qu'il est honteux d'ignorer. » Il nous apprend que tout cela a été réformé à Paris; * & s'érigeant lui-même en nouveau réformateur, il conseille de former les jeunes gens à la Géographie & à l'Histoire ancienne & moderne, sans négliger l'écriture,

* M. L. se trompe s'il croit que cela n'a pas été reformé aussi dans les Provinces. Au reste, il ne touche pas précisément les défauts de l'ancienne Méthode qu'on ne suit plus.

le dessein, la Géométrie & les Mécaniques. Je crois qu'il a raison : il semble qu'on n'envoye les Enfans au Collége, que pour leur faire passer le tems, & en être délivré : tems précieux, qui est perdu pour la plûpart, par la négligence des parens, & par la mauvaise méthode des Maîtres. Les Enfans sont long-tems au Collége, par rapport au peu de connoissances qu'ils y acquiérent. Mais si l'on considére tout ce qui seroit à propos de leur faire apprendre, on jugera qu'ils n'y sont pas assez long-tems.

Le succès de la Géographie pour les Enfans, dont je vous ai déja parlé, a sans doute engagé l'Auteur à publier un Ouvrage sur l'Histoire dans le même goût, c'est-à-dire, par demandes & par réponses. Celui-ci sera composé de six Volumes, qui répondront aux six années que les Enfans employent à étudier les humanités dans le Collége ; ensorte qu'ils pourront tous les ans en apprendre un Volume. L'objet de l'Auteur est de donner un abrégé de l'Histoire Sainte & Ecclésiastique, de l'Histoire ancienne & moderne, & quelques autres points curieux. Il expose ensuite l'usage mécanique de son Livre, & fournit aux Maîtres les moyens d'en étendre l'utilité. On voit

avec édification dans M. Lenglet, une forte passion de contribuer à l'éducation solide & Chrétienne de la jeunesse ; projet digne d'un Prêtre, & d'un pieux Sçavant.

L'Auteur a renfermé dans le premier Volume, l'Histoire Sainte, & celle d'Egypte, d'Assyrie, des Médes & des Perses ; & il a mis à la fin de cette partie des *Tables Chronologiques*, qui réunissent les époques de tant d'événemens differens ; méthode qu'il a suivie dans le second Volume. En parcourant cette premiere partie, il m'a paru qu'il y avoit quelques endroits au-dessus de la portée des enfans qui sont dans la sixiéme Classe.

A la tête de chaque Volume, l'Auteur indique les Livres, qu'il a jugé utiles ou nécessaires aux Enfans pour chaque partie d'Histoire qu'il traite. Comme il ne s'agit point de leur apprendre des Langues sçavantes, il s'est borné aux traductions Françoises qu'on a faites des Historiens Grecs & Latins. A la fin de chaque partie d'Histoire, on trouve une *Instruction*, où il marque les Livres nécessaires pour en faire une étude plus étenduë. Tout cela est extrêmement utile. Il a semé dans ces deux morceaux, divers jugemens sur

le fond & sur le style des Ouvrages. Mais il y a quelques-uns de ces jugemens, qui ne sont pas irréformables. Est-il bien vrai, par exemple, que les deux Ouvrages de M M. *Rollin* & *Guyon* ne different que par la forme, & *qu'ils sont tous deux écrits avec beaucoup de netteté & de sçavoir?* Pour l'exactitude des faits, & pour la maniere de les raconter, tout est il égal? J'en appelle à toutes les personnes qui connoissent ces Livres.

Le second Volume, divisé en deux parties, contient l'Histoire des faux Dieux & des Héros de l'Antiquité, de la Gréce & de Rome. Dans le Catalogue des Auteurs sur l'Histoire Romaine, il dit que la traduction de l'abrégé de l'Histoire Romaine, par Echard, *n'est pas moins bonne que l'original*; & il remarque dans un autre endroit, que cet abrégé *est traduit avec assez de soin*. Comment cet habile homme peut-il tenir ce langage? Que veut-il qu'on pense encore ici de ses décisions? S'il avoit comparé l'original Anglois avec la traduction Françoise, dont on a fait trois éditions, il auroit vû que le Traducteur a semé un grand nombre de traits frapans dans les trois premiers Volumes, & que les trois autres sont entie-

rement refondus, & composés en partie sur l'Histoire de Tillemont: ensorte que l'Ouvrage François, qui est fort different de celui d'Echard, (& par conséquent d'une vieille traduction du Sieur de la Roque, que les Libraires avoient jugé indigne de la presse,) est préférée par les Anglois même à celui de leur Compatriote. Sçachez au reste qu'Echard a fini absolument son Histoire à la translation de l'Empire à Constantinople.

Je suis bien étonné d'entendre dire à M. L... que *Sallluste a l'avantage d'avoir eu plusieurs traducteurs* TRE'S-EXACTS ET TRE'S-ELEGANS, *mais que M. l'Abbé le Masson est le plus moderne &* LE PLUS ESTIME'. Où sont ces traducteurs *très-exacts & très-élégans?* De tous les modernes qui ont traduit cet excellent Ecrivain, aucun n'a effacé Cassaigne. Pour M. le Masson, il me semble qu'il est bien difficile de concevoir une haute idée de ses traductions, quand on sçait qu'il a rendu ainsi le titre de l'Ouvrage de Ciceron: *De finibus bonorum & malorum*, TRAITE' DE LA FIN DES BONS ET DES MECHANS. C'est dans une note de sa traduction plate & infidéle du Livre *De Naturâ Deorum*, qu'il a fait

cette bévûë singuliere, sans parler de bien d'autres encore plus risibles.

Il seroit à souhaiter que l'Auteur eût jugé avec plus d'impartialité, & qu'il n'eût donné pour bon, que ce qui l'est réellement. Ces jugemens politiques, qui n'imposent point aux personnes éclairées, ne servent qu'à remplir de fausses idées les jeunes esprits. M. L... a cité d'une maniere vague *Cornelius-Nepos* traduit en François. Il paroît qu'il n'a point connu l'excellente traduction qu'en a donnée en 1729. M. le Gras de l'Oratoire, avec les plus beaux endroits de *Velleius - Paterculus.* Il y a d'ailleurs quelques petites fautes en fait d'Histoire littéraire; mais elles ne valent pas la peine d'être remarquées. L'Auteur nous annonce la traduction de *Diodore de Sicile*, par M. l'Abbé Terrasson; il est à souhaiter que cet ingénieux Sçavant y joigne son nouveau systême Chronologique, dont on m'a parlé très-avantageusement. Au reste, l'Ouvrage de M. L... mérite des éloges; les faits y sont exposez avec beaucoup de clarté & d'exactitude. Il n'y a point à mon gré de meilleur Livre en ce genre, & je prévois qu'il annéantira tous les autres de la même espéce.

On commencera le 14 de Janvier 1737, la vente de la Bibliothéque de feu M. l'Abbé Coüet, en sa Maison Cloître Nôtre-Dame. Le Catalogue imprimé depuis peu chez Barois fils, ne peut manquer de picquer la curiosité. Parmi un grand nombre de bons Livres en tout genre, les connoisseurs distingueront facilement ceux d'Histoire. C'est le morceau le plus curieux & le plus ample. A la tête de ce Catalogue, on a mis un éloge de cet Abbé, dont l'esprit supérieur, la mémoire vaste, la conception vive & facile, & l'ardeur pour l'étude, étoient les qualitez dominantes. Un goût fin & exquis le dirigea dans le choix des meilleurs Livres sur chaque matiere. A l'étude de sa propre Langue il joignit celle du Latin, du Grec & de l'Hébreu : Dans un âge plus avancé que celui où Caton apprit le Grec, il étudia avec tant de succès la Langue Angloise, qu'il lisoit sans peine les excellens Ouvrages écrits en cette Langue. Mais sa piété lui fit principalement tourner ses études du côté de la Théologie & du Droit Canonique ; ce qui ne l'empêcha pas de cultiver les Belles-Lettres. La foiblesse de sa poitrine l'empêcha de se livrer au talent qu'il avoit pour la Chaire.

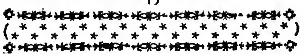
Bibliothéque de feu M. l'Abbé Coüet.

Avec quel ſuccès auroit fourni cette carriere un homme d'eſprit, qui connoiſſoit à fond le cœur humain & qui étoit pénétré des grandes vérités de la Religion, l'objet principal de ſes étude? Occupé long-tems & ſucceſſivement des fonctions pénibles de Grand-Vicaire dans les Diocèſes de Roüen & de Paris, ſa plume fut toujours conſacrée à des Ouvrages ſur la Religion; Ouvrages où brillent l'élévation & la force de genie, l'érudition utile, & un ſtyle noble & plein de vigueur. Tant de talens ont fait juſtement regretter ce ſçavant Chanoine, dont la mort tragique & déplorable a excité la douleur publique & les regrets de toutes les perſonnes religieuſes & ſçavantes.

Je ſuis, &c.

Le 22 Décembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.



OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCVII.

SI quelqu'un regardoit le *Traité de la Prosodie Françoise*, * par M. l'Abbé d'Olivet, comme un Ouvrage puéril ou pédantesque, il me suffiroit, Monsieur, pour lui prouver que ce travail peut être digne d'un personnage grave & d'un homme d'esprit, de lui citer ces paroles tirées de l'Avant-propos : » Ou renonçons à l'Eloquence, à » la Poësie, à l'art d'écrire, & *fermons* » *l'Académie* : ou convenons, que s'il » est beau de cultiver les Arts, qui » font honneur à l'esprit humain, & » qui sont utiles à la Société, on au» roit tort par conséquent de négliger » des connoissances, sans lesquelles Prosodie Françoise.

* A Paris, chez Gandouin, à la Belle Image. 1736. in-12. 138. pp.

» ces Arts ne peuvent être qu'impar-
» faits. «

La *Prosodie*, dans toutes les Langues, est la maniere de prononcer les mots regulierement, c'est-à-dire, suivant ce qu'exige chaque syllabe prise à part, & considerée dans ses trois propriétés, qui sont l'accent, l'aspiration, & la quantité. M. l'Abbé d'O.... pour faire voir que notre Prosodie, ou prononciation, n'est point arbitraire, mais qu'elle est fixe depuis long-tems, rappelle le souvenir de certains Vers formés de Dactyles, de Spondées &c. dont on fit l'essai sous le Regne de Henri II.* Il nous apprend aussi que le Roi Charles IX. en 1570. donna des Lettres Patentes, en faveur de l'établissement d'une Académie, *pour travailler à l'avancement du Langage François, & à remettre sus, tant la façon de la Poësie, que la mesure & reglement de la Musique anciennement usitée par les Grecs & Romains.* Jean Antoine de Baïf Poëte, & Joachim Thibault de Courville Musicien, furent les promoteurs de cet établissement. *A ce que ladite Académie,*

* On trouve des vers François Saphiques & sans rime dans le Recüeil des Poësies de l'Abbé Regnier des Marais. Ils n'ont d'autre goût que celüi de la Prose.

(dit le Roi dans ces Lettres) *soit suivie & honorée des plus Grands, nous avons libéralement accepté & acceptons le surnom de Protecteur & premier Auditeur d'icelle.* Pourquoi cette Académie n'a-t'elle pas subsisté ? Quelle fut la cause de sa chute ? Son oisiveté, son inutilité...

Je ne sçai pourquoi M. l'Abbé d'Ol.. suppose p. 18. que notre Prosodie est aujourd'hui *peu connuë*, & je ne suis pas moins étonné qu'il se soit donné la peine d'en chercher la cause. Peut-on douter qu'il n'y eût autrefois chez les Grecs & les Romains, comme parmi nous, des personnes qui prononçoient bien, & d'autres qui prononçoient mal ? Quelle difference y a-t'il donc à cet égard entre les anciens & nous ? Pour les Grecs & les Romains, dit-il, la Prosodie étoit d'une obligation étroite : » Pour nous, si l'on veut, elle ne sera » qu'une délicatesse, qu'une beauté » accessoire, &c. « Il me semble que c'est parfaitement la même chose, & que notre Langue est aussi rigoureuse, sur les syllabes longues & breves, sur l'accent & l'aspiration, que les Langues Grecque & Latine. Mais je ne puis m'empêcher d'applaudir à l'Auteur, lorsqu'il fait si bien sentir l'erreur de certains Auteurs par rapport à l'orto-

graphe, & combien leurs innovations pourroient devenir préjudiciables à la Langue, si elles étoient suivies. « Tous » les jours, dit-il, on nous propose de » nouvelles réformations, & sous » prétexte de faciliter aux Etrangers » la prononciation de notre Langue, » bien-tôt on fera que nous n'aurons » plus de guide pour la bien pronon- » cer nous-mêmes. J'avoüe qu'il y » avoit des inconvéniens dans l'an- » cienne ortographe ; mais à la boule- » verser, comme on voudroit faire, » il y en auroit encore de plus grands. » A la bonne heure, qu'on supprime » les lettres muettes, qui marquoient » qu'une syllabe est longue, comme » dans *teste*, *paste* ; car on peut me » faire entendre la même chose par un » accent, tête, pâte. Mais quoique le » second T soit muet dans *patte*, c'est » une nécessité de l'écrire ainsi ; par- » ce que *le redoublement de la consonne* » *est institué pour abreger la syllabe*, & » que nous n'avons point d'accent, » point de signe, qui puisse y suppléer. » C'est pour cette raison, que sans égard à l'étymologie, nous écrivons, *personne*, *bonne*, *pomme*, *homme*, *&c.* Retranchez la double lettre ; un Etranger, qui sçait le Latin, sera tenté de

prononcer *persõne*, *bõne*, *põme*, *hõme*. La regle ſur le redoublement de la conſonne, dans les mots François tirés du Latin, l'inſtruit & le guide, au moins en général.

Les Langues Grecque & Latine avoïent autrefois un accent *proſodique*, fixe & déterminé, indépendamment de l'accent *oratoire*, qui eſt arbitraire dans toutes les Langues, parce qu'il dépend des mouvemens actuels de l'ame. C'eſt-à-dire, que ces deux Langues étoient chantantes par elles mêmes. A l'égard du Grec, les accens marqués ſur les ſyllabes dans les plus anciens Manuſcrits ne permettent pas d'en douter : Pour le Latin, cela eſt moins ſur. Mais la Langue Françoiſe, où le chant eſt inſuportable dans le diſcours, n'a point d'accent proſodique, ſi ce n'eſt dans les Provinces, où non-ſeulement les mauvais mots, & la mauvaiſe quantité, mais encore les mauvais accens, ſont en uſage. Je ne devois pas dire *mauvais*, parce que tout accent eſt mauvais dans la Langue Françoiſe, à moins qu'il ne ſoit oratoire. M. l'Abbé d'O.... demande ſi ce n'eſt pas un défaut ; & il répond ſenſément, que c'eſt aſſez pour une Langue, qu'elle puiſſe recevoir toutes les inflexions de

voix, commandées par la raiſon ou par la paſſion : c'eſt-à-dire, que l'accent oratoire ſuffit. » Une prononciation va-» riée, pour obéir à des ſyllabes maté-» rielles, ſera-t'elle plus mélodieuſe, » qu'une prononciation variée, pour » obéir aux mouvemens de l'ame ? » Comment faiſoient les Grecs, lorſ-» qu'il arrivoit (ce qui paroît n'avoir » pas été impoſſible) que l'accent pro-» ſodique ſe trouvât en contradiction » avec l'accent oratoire ? « Je le conçois aiſément, & cette queſtion me paroît un peu inutile. La Langue Italienne a un accent proſodique, qui ne nuit point à l'accent oratoire. Il eſt à remarquer, qu'il eſt impoſſible de parler ſans quelque accent oratoire. Une perſonne, qui parleroit quelque tems, ſans employer cet accent, paroîtroit d'une froideur ſtupide.

Par rapport à l'*aſpiration*, » pluſieurs » de nos Grammairiens, dit l'Auteur, » ont fait des regles, qui apprennent » quand l'H eſt aſpirée ou non. Mais » ces regles ſont & difficiles à re-» tenir & ſujettes à beaucoup d'excep-» tions. « Non, ces regles ne ſont point *difficiles à retenir*, & ne ſont point *ſujettes à beaucoup d'exceptions* : car il n'y a ſur cela qu'une ſeule re-

gle. Tous les mots François dont l'étymologie est Latine, & qui commencent par une H, ne sont point aspirés : ceux au contraire dont l'origine est barbare, ont une aspiration. Pour voir que cette regle est simple & sure, on n'a qu'à jetter les yeux sur la liste des mots aspirés, dressée par l'Auteur même. Cette regle n'est point *sujette à beaucoup d'exceptions*. Il est vrai qu'on aspire l'H dans *hauteur*, qui vient d'*altus*, dans *haleter* qui vient d'*halitus*, dans *Heros*, qui est un mot tout Latin. Voila à quoi se réduisent toutes les exceptions : Car à l'égard du mot *hesiter*, que le Dictionnaire de l'Académie insinuë qu'on doit prononcer avec aspiration, cette décision est en vérité ridicule & contraire à l'usage le plus commun & à l'analogie, à laquelle il faut tout rapporter, autant qu'il est possible, dans les Langues. *Il est plus sur*, dit l'Académie, de prononcer ce mot avec l'aspiration. Eh ! pourquoi cela est-il *plus sur* ? Seroit-ce parce qu'elle est de cet avis ? Ces exceptions sont fondées en raison. Si l'on n'aspiroit pas l'H dans *hauteur*, cela feroit une équivoque par rapport au mot *auteur* : d'ailleurs l'H n'est point dans le mot Latin. Le mot *Haleter*, sans H aspirée,

seroit moins expressif ; à l'égard du mot *Heros*, outre qu'il est originairement Grec, il est juste qu'un mot qui exprime un objet grand & admirable, se prononce avec cette espéce d'effort qui est dans l'aspiration. Mais pour ce qui est en général des mots que nous avons empruntés des Langues Barbares, c'est-à-dire, du Celtique, du Teutonique & du Gothique, l'usage est invariable, & l'H est toujours aspirée. Qu'il y a d'usages dans notre Langue, que, faute de l'avoir bien étudiée, nous traitons injustement de caprices ! Sans être Académicien, je puis me glorifier d'avoir découvert un certain nombre d'usages analogiques, sur lesquels je pourrois donner des regles certaines, ignorées de nos Grammairiens, & dont j'ai fait part à mes amis, lorsque l'occasion s'est présentée. M. l'Abbé d'O... me permettra de n'être pas de son avis, par rapport aux préceptes qu'il donne dans cet Article de l'*aspiration*. Je vous épargne une discussion qui seroit trop longue. Je dirai seulement, que je suis surpris de voir des décisions fondées ou sur le *Jargon des Lingeres*, comme l'Auteur l'avouë, ou sur celui des femmes de Chambre, ou plûtôt sur la mollesse de nos Da-

mes, que l'aſpiration fatigue, & qui ont accoutumé nos oreilles pareſſeuſes à de ridicules exceptions, dont la réforme poliroit beaucoup notre Langue; & feroit digne des nobles travaux de l'Académie Françoiſe.

Pour ce qui eſt de l'opinion de l'Abbé de Dangeau par rapport aux cinq terminaiſons, *an*, *en*, *in*, *on*, *un*, qu'il appelle de vraies voyelles, je ne crois pas qu'on en puiſſe douter raiſonnablement. Mais à l'égard de ce Vers de Quinault :

Ah j'attendrai long-tems : La nuit eſt *loin* encore.

Il me paroît que l'Abbé de Dangeau a formé ſur cela un doute mal fondé. On prononce & il faut prononcer *loi*-n-*encore*, comme *Divi*-n-*amour*. La preuve eſt que dans le chant, où l'on cherche la plus grande melodie, on ne prononce point autrement. Si vous prononcez *loin* comme *loing*, ſans faire ſentir l'N, quelle rudeſſe! c'eſt un vrai *biatus*, toujours proſcrit dans la verſification. Suivant l'opinion de l'Abbé de Dangeau, *oin*, eſt une vraye voyelle, c'eſt-à-dire, un ſon ſimple, & je ſuis de ſon avis. Donc ſi vous ne faites pas ſentir l'N comme

confone dans le Vers de Quinaut, il y aura deux voyelles de fuite, & par conféquent un *hiatus* défagréable : Donc il faut toujours prononcer en Vers *mai-*n-*avare*, *divi-*n-*amour*, &c. Or fi l'on prononce ainfi en Vers, pourquoi l'*Euphonie* ne me fera-t'elle pas prononcer de même en Profe? C'eft gâter la Langue que d'établir de pareilles differences. Vous pardonnerez à un Normand de plaider pour l'N, & de tâcher de lui conferver fon rang de confonne ou de fon compofé, au moins dans les terminaifons fuivies d'une voyelle. En chantant il faut prononcer *cam-*p-*ennemi*, & non pas *cang ennemi*, & je foutiens qu'en déclamant des Vers, il faut fuivre le même ufage. Je crois auffi que M. Reftaut, dont la Grammaire eft fi méthodique & fi inftructive, n'a pas raifon fur l'N. *Paffion aveugle*, prononcé comme s'il y avoit *paffion-*n-*aveugle*, eft bien plus agréable à l'oreille, que fi l'N dans *paffion*, étoit prononcée comme voyelle nazale. Je ne fçai auffi pourquoi il prétend qu'*examen* doit toujours fe prononcer comme *Amen*, même lorfque le mot fuivant commence par une confonne. Cette prononciation à mon gré fent le Collége.

Du reste, je dis avec l'Abbé de D. que comme ces terminaisons latines *am*, *em*, *im*, *om*, s'élidoient devant des voyelles, les Romains prononçoient la derniere syllabe du mot *Dominum* & autres semblables, comme nous prononçons *non* en François, & que par conséquent ces terminaisons, selon la prononciation ancienne étoient de vrayes voyelles : D'où il suit évidemment que nous les prononçons mal.

Je suis encore obligé de penser autrement que M. l'Abbé d'O.... au sujet de la *quantité*. Tout le monde sçait que la quantité, par rapport à la prononciation, est le plus ou moins de tems qu'on employe à prononcer une syllabe.

Selon l'Auteur, nous avons nos breves & nos plus breves ; nos longues & nos plus longues. Cela étant, a-t'il dû assigner *un tems pour la plus breve, & un peu plus d'un tems pour la moins breve?* N'auroit il pas été plus juste de comparer nos longues aux notes *blanches* de la Musique, les moins longues aux *noires*, les breves aux *croches*, & les plus breves aux *doubles croches*, & par conséquent d'assigner deux tems pour les longues, un tems pour les moins longues, un demi tems

pour les breves, & un quart de tems pour les plus breves? Au moins dans les Langues Grecque & Latine, où la versification étoit toute musicale, cela devoit être ainsi. C'est aussi à peu près le sentiment d'un des plus sçavans hommes de ce siécle, qui a écrit sur la musique des Anciens.* Sans ces justes proportions, comment auroit-on pû observer la mesure? A l'égard de notre Langue, ce seroit une puérilité, & un vrai pédantisme, que d'en vouloir *anatomiser* tous les sons, suivant l'expression de l'Auteur. Par conséquent l'Article 4[e] de son Ouvrage n'étoit pas fort nécessaire à mon gré. Car enfin, que m'apprend cet Article? Qui est-ce qui ignore qu'A dans ame, ane, acre, age, est long? Mais qui croira que l'A final est moins bref dans *Attila*, *Opera*, *Canada*, *Dalila*, que dans *déja*, *falbala*, *oüi-da*, &c. Qui voudra convenir que dans *Arabe*, l'A pénultieme est long? que dans *Table*, *Aimable*, *Raisonnable* il est douteux; qu'il faut prononcer, *on laace Madame*, *on la délaace?* N'est-ce point un *jargon de femme de Chambre?* L'A est-

* M. Burette. V. le Tome 5[e] des Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres, pag. 164.

il long, dans *entrelacer?* Dit on, leurs noms *entrelaacez?* La quantité des mots *vrai*, *essai*, est-elle autre que celle de *quai*, *géai*, *j'ai?* Croirai-je qu'on doit prononcer *je bataille* bref, comme *médaille*, & qu'au subjonctif ce même mot *bataille* soit long? Voudriez-vous prononcer, *une paire*, comme vous prononcez *chaire?* Voilà pourtant ce que l'on apprend dans cet Article. J'ai remarqué que le mot *Plaine*, qu'on fait douteux à la page 62, est fait long à la page 96 : preuve de la réalité de toutes ces finesses de prononciation.

Mais si j'ose combattre ici la trop grande délicatesse de l'oreille de M. l'Abbé d'O.... avec cette liberté, que la supériorité de son esprit & de ses lumieres, son titre d'Académicien, (il ne le prend pourtant point, selon la coutume; à la tête de ce Livre) & l'ancienne amitié qui est entre nous, voudront bien me pardonner, je dois prendre désormais un autre ton par rapport aux Articles suivans.

Pourrois-je par exemple n'être pas frappé de ces belles paroles p. 103? » L'Erudition sans doute est nécessai» re, pour former & pour assurer le » goût : mais le goût à son tour est » nécessaire, pour digerer l'érudition,

» si j'ose ainsi parler, & pour empê-
» cher que l'esprit ne convertisse en
» poison ce qui est destiné à être sa plus
» saine nourriture. On doit égale-
» ment craindre l'ignorance & le pé-
» dantisme. Ceux qui négligent de
» s'instruire avec l'antiquité, risquent
» d'être bien neufs toute leur vie ; &
» ceux qui ne veulent connoître que
» l'antiquité, ne sont jamais ni de leur
» tems, ni de leur nation. « M. l'Abbé d'O.... prétend, pag. 105, que ce n'est pas un mal pour nous de n'avoir point dans nos vers le Rythme des anciens, qui consistoit dans l'*assemblage de plusieurs tems qui gardoient entr'eux certaines proportions.* » On ne sçauroit,
» selon lui, en conclure que la versi-
» fication françoise soit dépourvûë de
» nombre, puisque nos Poëtes se trou-
» vent précisément dans le cas où
» étoient les Orateurs & Grecs & La-
» tins. Ils n'avoient point de regles
» fixes pour la distribution des lon-
» gues & des breves dans leur Prose ;
» mais ils ne laissoient pas de les dis-
» tribuer avec Art, & nos Poëtes ont
» la même facilité, d'où résultent les
» mêmes avantages. « Cela supposé ;
notre versification n'est que de la Prose *distribuée avec Art*, si l'on met à part

le nombre mesuré des syllabes, & la rime. La cadence des Vers Grecs & Latins, dit l'Auteur, *ne fait qu'une sorte de beauté, qui tient de l'arbitraire, & qui dans notre Langue est compensée par la rime.*

Personne jusqu'ici n'a si bien fait sentir le prix de la rime, que M. l'Abbé d'O.... » Ne croyons pas, dit-il, » que la rime soit, comme quelques-» uns l'ont dit, une invention de nos » siécles barbares, puisqu'elle se trou-» ve usitée parmi les plus anciens Peu-» ples de l'Asie, de l'Afrique, & de l'A-» mérique même. Tout le mal qu'on » dit d'elle n'est vrai qu'entre les mains » d'un homme sans génie, ou qui » plaint sa peine. Elle a enfanté mille » & mille beaux Vers : souvent elle est » au Poëte comme un génie étranger, » qui vient au secours du sien. Je com-» prend qu'elle se fait quelquefois » acheter : mais ceux qui joignent un » grand courage à un grand talent, » ces hommes rares que la Renommée » divinise, quelquefois même pendant » leur vie, doivent être charmez que » leur Art soit entouré de grandes dif-» ficultés, qui le rendent inaccessible » aux esprits médiocres, &c. «

Que ne puis-je rapporter ici toutes les réflexions admirables de l'Auteur

ſur le nombre oratoire, c'eſt-à-dire ; ſur l'harmonie du ſtile, qu'il définit fort bien : *une ſorte de modulation, qui réſulte non-ſeulement de la valeur ſyllabique, mais encore de la qualité & de l'arrangement des mots.* Une Phraſe bien cadencée eſt donc un tiſſu de ſyllabes bien choiſies, & miſes dans un tel ordre, que les organes, ſoit de celui qui parle, ſoit de celui qui écoute, ſont agréablement flattés par une ſorte de modulation, qui fait que le diſcours n'a rien de dur, ni de lâche, rien de trop long, ni de trop court, rien de péſant ni de trop leger. Dans le Latin, c'eſt à la fin de la période ſurtout, que le nombre oratoire doit ſe faire ſentir. Il n'en eſt pas de même en notre Langue, où l'on ne ſçauroit exiger que nous gardions pour la fin de la phraſe les termes les plus ſonores, parce que nous ſommes obligés de ſuivre l'ordre naturel. Nous ſommes forcés par exemple de finir ſouvent nos périodes par des adverbes d'une ſyllabe, ou par un adjectif peu harmonieux : les Nations, dont la Langue admet des inverſions, reprochent ce défaut à la nôtre, que par-là ils trouvent inſipide. » Comme l'oreil-
» le du François, dit l'Auteur, ne s'at-

» tend point qu'on la dédommage à la
» fin de la période, aussi ne permet-elle
» pas d'en négliger le milieu. Toutes
» nos phrases, d'un bout à l'autre,
» doivent donc être nombreuses. Mais
» la cadence doit perpétuellement va-
» rier : car d'être uniforme dans son
» harmonie, ou de n'en avoir point,
» ce sont deux extrêmités aussi vicieu-
» ses l'une que l'autre. « Au reste ce
que l'Auteur ajoute peu après, fait
bien voir qu'en écrivant, il ne faut
s'appliquer qu'à bien raisonner & qu'à
bien peindre sa pensée, sans se mettre
si fort en peine du vain son des mots.
» Jamais, dit-il, l'oreille ne se fâ-
» che, quand l'esprit est content. «
Quelqu'un dira peut-être que ce seul
axiome renverse tous les préceptes de
l'Auteur.

Cependant il est certain qu'il faut, pour bien écrire, sçavoir construire ses idées, & avoir l'art de les lier d'une maniere qui flatte l'oreille. » Rien de
» plus contraire à l'harmonie, (dit
» avec raison M. l'Abbé d'O....) que
» des repos trop fréquens, & qui ne
» gardent nulle proportion entr'eux.
» Aujourd'hui pourtant, c'est le style
» qu'on voudroit mettre à la mode. On
» aime un tissu de petites phrases iso-

» lées, décousuës, hachées, déchique-
» tées. Il semble que la valeur d'une li-
» gne soit une immense carriere, qui
» suffise pour épuiser les forces de l'Au-
» teur, qu'ensuite, tout hors d'haleine,
» il ait besoin de faire une pause, qui le
» mette en état de recommencer à pen-
» ser. Ordinairement ces sortes de gens
» ont des idées aussi bornées & aussi
» peu liées que leurs phrases. « Semblables à cet Hegesias, dont Ciceron dit : *Saltat incidens particulas : & is quidem non minus sententiis peccat, quam verbis ; ut non quærat quem appellet ineptum, qui illum cognoverit.* Combien d'applications très-justes ne pourroit-on pas faire ici !

Je ne puis m'empêcher de rapporter encore ces paroles de l'Auteur page 153. Elles renferment un sens aussi instructif que bien exprimé. » Qu'est-ce
» que beauté dans la pensée ? Confor-
» mité avec un objet capable de plaire.
» Qu'est-ce que beauté dans l'expres-
» sion ? Conformité avec la pensée. Or
» l'esprit voit en même tems, & par
» une action indivisible, la pensée &
» l'expression. Du parfait accord qu'il
» y a entre l'une & l'autre, naît une
» harmonie intellectuelle, sans quoi
» la vocale n'est rien. Comme aussi,

» ſans la vocale, il manquera l'une des » parties eſſentielles pour former un » concert où l'eſprit n'ait rien à dé- » ſirer. «.

Cet excellent Traité, dont je viens de vous tracer l'idée, & dont pluſieurs morceaux ont orné cette Lettre, ne peut qu'être très-utile à tous ceux qui écrivent, mais ſur-tout aux Orateurs & aux Poëtes, & même aux Comediens, aux Muſiciens, & à tous ceux qui aſpirent à la perfection du chant. Il faut néanmoins remarquer, que la quantité proſodique n'eſt pas exactement ſuivie pour le chant. Par exemple toutes les ſyllabes pénultiémes, ſuivies d'une ſyllabe muette, comme *effroïable*, *invincible*, &c. ſont longues en Muſique. Il me paroît auſſi que l'Auteur auroit pû profiter de pluſieurs Obſervations de M. du Mas ſur la prononciation, dans ſa *Bibliotheque des Enfans*. Livre qu'il ne paroît pas avoir lû, quoiqu'il ait été préſenté à l'Académie.

Réponſe à des Remarques ſur la 90 Lettre.

On a imprimé depuis peu quelques remarques ſur l'idée que nous avons donnée du *Dictionnaire des Hereſies* dans la 90 Lettre. Nous avions reproché à l'Auteur quelques omiſſions par ra-

port à des faits Ecclesiastiques. Les a-t'il niés ? répond-t'on, Non : mais il les a omis, & il ne le devoit pas. De plus, confondre l'erreur des Iconoclastes avec celle des Bogomiles, n'est-ce pas une faute, qui méritoit d'être reprise ? La réponse du Défenseur touchant la Papesse Jeanne, prouve au moins que l'Auteur s'est mal exprimé. Mais il le justifie fort mal sur la bévûë au sujet de la prétenduë chûte du Pape Marcellin, & du refus qu'on suppose que le Concile de Sinuesse fit de le juger. Il est plaisant de voir ce Défenseur confondre l'autorité du Pape, qui signifie en cet endroit son infaillibilité, avec sa Primauté, qu'aucun Catholique n'a jamais contestée. A l'égard de toutes les autres méprises que nous avons reprochées au Dictionnaire, le Défenseur les passe sous silence. C'étoit bien la peine d'écrire. Du reste nous n'avons pas prétendu rendre méprisable l'Ouvrage du P. Pinchinat, Ouvrage qui a son mérite, & que quelques défauts ne doivent pas avilir, même aux yeux des Sçavans.

Le Legs Comédie. La Comédie intitulée *Le Legs*, par M. de M. après quelques representations sur le Théatre François, a été ju-

gée digne de l'impression. Cette Piéce regorge d'esprit. Les deux principaux Personnages sont le Marquis & la Comtesse amoureux l'un de l'autre. Le Marquis est un homme très-singulier dans sa conduite, plus sot que simple, plus nigaud que timide ; & on lui donne en même tems beaucoup de finesse d'esprit, avec des reparties fort délicates. Mais M. de M. pourroit-il mettre sur la Scene une bête sans lui donner de l'esprit ? Pour la Comtesse, c'est une sublime Précieuse, de la plus haute & de la plus délicate impertinence. La dixiéme Scene, où ces deux rares personnes ont ensemble un entretien tendrement épigrammatique, est en verité aussi spirituelle que fade & ennuyeuse. Au reste tout le canevas de la Piéce est, pour ainsi dire, tracé sur une belle toile d'araignée. Pourquoi toutes ces feintes, toutes ces minauderies de la Comtesse, si elle aime réellement le Marquis ? Et ce Marquis, si fin & si rusé par rapport à Hortense, pourquoi est-il si stupide par rapport à la Comtesse qu'il adore, & dont l'amour lui est si nettement signifié par la Comtesse même ? Elle a bien raison de dire (Scene 20) » Qu'on me

» dise en vertu de quoi cet homme là
» s'est mis dans la tête que je ne l'aime
» point. Je suis quelquefois par impa-
» tience tentée de lui dire que je l'ai-
» me, pour lui montrer qu'il n'est
» qu'un idiot. « Si cela doit suffire pour le lui montrer, il devoit en être bien convaincu; mais s'il s'en fût apperçu, comme tout autre en pareil cas, il n'y auroit point eu de Comédie. Pour sa construction, il a fallu supposer l'impossible, & forger des caracteres métaphysiquement comiques. Cètte Piéce est un peu dans le genre de ces Comédies, dont un Auteur moderne dit: *Allez lire, votre Piéce à Messieurs de l'Académie Françoise; mais ne la donnez pas aux Comédiens. Vous êtes bien simple d'écrire avec tant de finesse.* * Au reste il faut convenir que cette Comédie est agréablement écrite, & que le Dialogue y est animé; mais l'Ouvrage en général peut s'appeller *Ventus textilis*. La délicatesse ou plutôt la subtilité métaphysique des Ecrits du même Auteur, mérite plus ou moins l'application de cette ingenieuse expression de Petrone.

* Essais sur divers sujets de Litterature, & de Morale, par M. l'Abbé Trublet, 1. part. p. 242. chez Briasson 1735.

Il paroît depuis quelques jours un Ecrit de 30 pages, sous ce titre : *Lettre philosophique, pour rassurer l'Univers contre les bruits populaires d'un dérangement dans le cours du Soleil.* Si l'Univers avoit été réellement effrayé du *bruit* populaire qu'on suppose, je soupçonne que, malgré la brochure philosophique, il trembleroit encore. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cet Ecrit, & ce qui témoigne plus la force & l'étendue du génie de l'Auteur, est qu'il soutient d'abord que le bruit populaire est faux. En faut-il davantage pour *rassurer l'Univers ?* Mais s'il s'en étoit tenu là, nous n'aurions eu que dix lignes de sa Brochure, & ç'auroit été en quelque sorte manquer de respect a l'*Univers* que de prétendre le *rassurer* avec si peu de mots. De plus l'*Univers* auroit-il été obligé de croire l'Auteur sur un fait ? Il a donc fallu joindre le raisonnement au certificat. Vous vous imaginez peut-être qu'il prouve philosophiquement que le fait est impossible. Point du tout : il prouve seulement que le fait n'est pas encore arrivé depuis le commencement du monde, & il insinuë judicieusement que les Anciens ont eu quelque raison de dire que les Cieux étoient incorruptibles. Quoi- Lettre Philosophique.

qu'il en ſoit, le prétendu effroi de l'*Univers* a donné occaſion à l'Auteur de faire voir qu'il étoit encore plus Rhéteur que Phyſicien ; & que la partie hiſtorique de la Philoſophie n'étoit pas la partie la moins conſidérable de ſon profond ſçavoir. C'eſt par cette raiſon qu'il apprend à l'*Univers* pluſieurs opinions abſurdes de quelques prétendus Phyſiciens, afin de le faire rire, après avoir calmé toutes ſes inquiétudes. Qui ſeroit aſſez poltron pour avoir encore peur ? L'Auteur de la Lettre peut rendre un grand ſervice au Peuple du Royaume de LAPUTA, s'il veut bien l'envoyer en ce Pays-là. Vous ſçavez qu'on y eſt fort inquiet ſur l'état du Soleil, & que tous les matins chacun demande comment il ſe porte. Voyez le ſecond Tome des Voyages de *Gulliver* le Pere.

Je ſuis, &c.

Le 29 Décembre 1736.

A PARIS chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCVIII.

ON a depuis peu imprimé en Hollande, Monsieur, le Tome quatriéme * de l'*Histoire critique des Pratiques superstitieuses qui ont séduit les peuples & embarrassé les Sçavans*, par le P. le Brun Prêtre de l'Oratoire. Il est vrai qu'excepté trois Dissertations qui sont réellement de ce célébre Auteur, tout le reste ne consiste qu'en piéces de differens Ecrivains ; mais elles ont un juste rapport au sujet traité par le P. le Brun. Comme ce Recüeil m'a paru curieux, & qu'il est peu connu à Paris, vous me sçaurez gré de vous donner une légere idée des principales piéces.

Histoire Critique des Pratiques superstitieuses.

* Amsterdam 1736 *in* 8. Chez Jean Frederic Bernard.

La premiere est intitulée, *Défense du P. le Brun Prêtre de l'Oratoire, & de son Histoire Critique des Pratiques superstitieuses qui ont seduit les Peuples & embarrassé les Sçavans ; contre les Objections d'un Journaliste de Paris.* * Le Journaliste sur plusieurs points est poussé avec beaucoup de vigueur. Mais je ne puis entrer ici dans tout ce détail, d'ailleurs assez peu intéressant pour le plus grand nombre de mes Lecteurs.

Voici une matiere qui pourra leur plaire ; il s'agit du Purgatoire de Saint Patrice, Apôtre des Irlandois. Ce Saint, à ce qu'on prétend, les voyant incrédules sur les peines destinées aux personnes mortes sans expier leurs fautes, demanda à Dieu par des priéres & par des jeûnes, de faire un miracle pour anéantir l'incrédulité. Aussi-tôt Dieu lui montra une petite caverne dans cette Isle, où tous ceux qui entreroient seroient convaincus de cette verité ; avec cette difference, que les pécheurs conduits par la foy & par l'esprit de penitence, en sortiroient sains & sauves, & aussi purs qu'ils l'étoient d'abord après le Bâtême : au lieu que ceux

* Dans le Journal des Sçavans ; mois de Juillet & d'Août 1732.

que la curiosité y attireroit, périroient misérablement.

Ce Purgatoire n'étoit autre chose qu'une caverne dans une Isle près du Lac de Derg. La caverne étoit longue de 16 pieds, assez basse & assez étroite pour y tenir un gros homme mal à son aise. Sur les bords de l'Isle il y avoit des huttes pour recevoir les Pelerins, & auprès de l'antre, qu'on appelloit quelquefois le puits de S. Patrice, il y avoit six petites Loges de trois pieds de diamétre. C'est dans ces loges qu'on enfermoit les Pelerins résolus d'entrer dans le Purgatoire. Ils en sortoient trois fois par jour, pour aller à la Chapelle voisine, desservie par un Religieux. Durant huit jours nulle autre nourriture, qu'un peu de pain & d'eau de vingt-quatre heures en vingt-quatre heures, sans sel ni autre assaisonnement; & le neuviéme jour on ne prenoit rien du tout; en sorte qu'on entroit dans la caverne l'estomach vuide, le cerveau creux, & par conséquent fort susceptible de visions. De plus on remplissoit de cent contes puérils l'imagination du Pénitent. Le Religieux le tenoit dans la caverne, enfermé à la clef pendant vingt-quatre heures, tems fixé pour faire le Purgatoire.

Les Docteurs Hibernois prétendent que ce Purgatoire est aussi ancien que S. Patrice : mais on n'en sçauroit trouver aucun vestige avant le douziéme siécle. En 1180 ou 85, Jocelin Religieux de Cîteaux composa l'Histoire de S. Patrice, & parla, en termes vagues, d'un lieu sur une haute montagne, où plusieurs alloient faire leur Purgatoire. Mais bientôt après on parla distinctement de la célébre caverne : & l'on trouve dans Mathieu Paris, Ecrivain du treiziéme siécle, l'Histoire d'un Soldat qui vit non-seulement les peines du Purgatoire, mais encore celles des Damnés ; après quoi il entra dans des prairies agréables, où étoient les ames, qui sorties du Purgatoire, se trouvent dans le Paradis terrestre.

L'Isle du Purgatoire étant échuë aux Religieux de S. Bernard, les merveilles s'accrurent, comme on voit dans Césaire d'Heisterbach. Les Religieux même firent l'expérience du Purgatoire, & inventerent mille prodiges. Mais sur la fin du quinziéme siécle Alexandre VI. informé de ces pieuses fraudes, fit démolir la caverne. Peu à peu on l'auroit oubliée, mais Thomas Messingham, Supérieur du College des Hibernois, dans un Livre qu'il imprima

en 1642, donna au long l'Hiſtoire du Purgatoire de S. Patrice, comme un fait conſtant, & le lieu comme un endroit encore fréquenté. Mais ce bon Hibernois ignoroit que dans le tems que ſon Livre étoit ſous la preſſe, c'eſt-à dire, dans les dernieres années du Régne de Jacques I. Roi d'Angleterre, ce lieu qui étoit déja deſert, avoit été ſérieuſement examiné, & entierement démoli. C'eſt un fait atteſté par Boate *, dont le P. le B. a cité un Paſſage extrêmement curieux.

Je ne m'étendrai point ſur la *Réfutation* des Prophéties fauſſement attribuées à S. Malachie, & qui regardent les Elections des Papes depuis Celeſtin II juſqu'à la fin du monde; parce que dans les Livres les plus communs, on ttouve le précis de cet Ouvrage autrefois compoſé par le P. Meneſtrier Jeſuite. Je remarquerai ici que l'Abbé Vallemont, qui dans ſes *Elemens de l'Hiſtoire* **, a donné l'extrait de cet Ecrit, développe un peu differemment l'origine de ces Prophéties, publiées pour la premiere fois par Arnold de Wion Benedictin en 1595. » Il y a ap-

* Hiſtoire naturelle d'Irlande.

** Tom. III. page. 201. Edit. de 1729.

» parence, dit-il, que cet Ouvrage
» de mensonge fut fabriqué en 1590,
» après la mort d'Urbain VII, & peut-
» être dans le Conclave où Grégoire
» XIV fut élu. Ce Conclave, qui dura
» deux mois & huit jours, parut trop
» long à quelques Cardinaux : dans
» l'empressement de faire une élection
» qui tiroit si fort en longueur, quel-
» qu'un, pour faire tomber le sort sur le
» Cardinal Nicolas Sfrondate, qui
» étoit Milanois, composa cet Ouvra-
» ge, & le fit valoir. » Vous voyez
que cet Ecrivain n'a eu en vûë que le
Pape qui fut réellement élu, au lieu
que le P. Menestrier conjecture plus
heureusement que » ces Prophéties sont
» l'Ouvrage d'un partisan du Cardinal
» Simonceli, qui au Conclave de 1590
» étoit le plus âgé des Cardinaux, pe-
» tit neveu du Pape Jules III, & qui
» s'étoit déja trouvé à l'élection de sept
» Papes, de Marcel I, de Paul IV, de
» Pie IV, de Pie V, de Gregoire XIII,
» de Sixte V, & d'Urbain VII. Il étoit
» d'Orviete, qui se dit en Latin *Usor-*
» *vetus*, & il en avoit été Evêque. C'est
» ce qui fit mettre dans ces prétenduës
» Prophéties, *ex antiquitate Urbis*, pour
» persuader que le Saint Esprit par ces
» mots avoit donné son suffrage au

» Cardinal Simonceli d'Orviete. »

Si vous voulez voir juſqu'où peut aller l'extravagance d'une fille qui veut paſſer pour Sainte, à quelque prix que ce ſoit, liſez les piéces concernant Marie Benoit, dite Bucaille, qui fit tant de bruit ſur la fin du ſiécle dernier. Cette fille, qui demeuroit à Valognes en baſſe Normandie, ſe diſoit obſedée du Démon, & poſſedée de Dieu dès l'âge de cinq ans; à l'en croire, trois Légions de Diables s'étoit logées dans ſon corps, pour la purifier & pour la ſanctifier. Voici ce qu'on rapporte d'elle. Falloit-il approcher de la Sainte Table? le malin Eſprit la jettoit dans d'horribles convulſions, lui faiſant faire mille mouvemens extraordinaires, juſqu'à lui tordre & tourner le cou. Elle prononçoit en d'autre tems des blaſphêmes & des paroles de mépris contre Dieu & les Saints, jettant par terre les Reliques & le Crucifix. On entendoit tous les jours le bruit des coups qu'elle recevoit ſur ſon corps, d'une maniere inviſible, & alors on la voyoit les mains croiſées ſur ſa poitrine, ſpectacle qui convertit un Gentilhomme du pays. Le Diable la traînoit quelquefois dans la chambre & ſur l'eſcalier, & l'élevoit en l'air, ſans que

les assistans pussent l'empêcher. Quand on lui parloit Latin elle répondoit en François. Un Curé s'étant avisé de lui dire ; *Detrudam vos in profundum Barathri.* Elle répondit : *Nous voudrions être dans le fond des Enfers , nous y serions mieux que dans le corps de la ladre & de la pourrie.* Les Diables , comme vous voyez , répondoient pour la Bucaille. Dans le tems des agitations extraordinaires , elle tenoit les discours d'une personne furieuse & enragée , surtout quand on prononçoit le nom de son Confesseur ; mais dans ses fréquentes extases elle tenoit les discours les plus affectueux : Elle s'écrioit quelquefois *C'est trop , Mon Dieu , c'est trop* , désirant *de servir de bouchon à l'enfer , pour sauver tous les Pécheurs.* Il falloit lui mettre un linge moüillé sur sa poitrine , qui se sechoit d'abord , & alors elle disoit : *Mon Dieu , je n'en puis plus , mon cœur est trop petit.* On la voyoit tendre son doigt , pour recevoir une bague de la main de N. S. Jesus-Christ , ou elle faisoit certains mouvemens de la bouche , comme pour succer le lait de la Sainte Vierge. En 1697 , le jour du Vendredi-Saint , la Bucaille fut vûë les bras en Croix à l'heure de midi , & demeura en cette posture jusqu'à trois

heures, prononçant des oraiſons jaculatoires ; & depuis trois heures juſqu'à ſix elle fut muéte. L'année ſuivante, le jour du Jeudi-Saint, elle reçut un grand nombre de coups donnés par une main inviſible, & qui étoient les marques de la flagellation : ſon viſage fut couvert de crachats ; & devint rouge comme celui d'une perſonne qui auroit reçu un ſoufflet. Elle eut auſſi des Stigmates au côté, aux mains & aux pieds, d'où découloit le ſang ; mais le Stigmate du côté parut ſanglant plus tard. Enfin l'on voyoit ſur ſa tête les marques d'une Couronne d'épines. Ces Stigmates avoient, dit-on, commencé dès l'âge de cinq ans, & avoient continué juſqu'à trente ; ils avancerent une fois d'un jour, pour tromper la curioſité de quelques jeunes gens. Elle ſçavoit ce qui ſe paſſoit dans le fond du cœur & dans des lieux éloignés, par l'entremiſe des Saints Anges Gardiens. Elle donnoit même des nouvelles des ames du Purgatoire. La Sainte Trinité & la Sainte Vierge lui apparoiſſoient, & elle en recevoit des connoiſſances & des faveurs extraordinaires. Un jour elle reconnut le Fils de Dieu, qui ſous les habits d'un pauvre demandoit l'aumône ; tantôt il lui apparoiſſoit ſous la

figure d'un petit enfant, & tantôt portant la Croix sur ses épaules. J. C. vint la voir sous la figure d'un homme vêtu d'une soutane & d'un jupon violet. Les Saints venoient de l'autre monde pour la communier, & pour lui donner des conseils. Les odeurs qu'elle répandoit étoient si suaves, qu'une écharpe d'une femme qui passa auprès de cette dévote, en demeura parfumée pendant plus de trois mois. Son lit même sur lequel on voyoit une lumiere semblable à celle du Soleil, exhaloit de bonnes odeurs, qu'elle attribuoit à l'avantage que lui faisoit l'Enfant Jesus de venir se reposer sur son lit. Elle a fait, dit-on, plusieurs guérisons miraculeuses. Lorsqu'on la peignit dans ses extases par l'ordre d'un Religieux son Confesseur, trois doigts de la main courbés & pliés par infirmité, se redresserent; mais aprés que le portrait fut fini, ils se recourberent. Enfin elle avoit le privilege d'être en même tems dans plusieurs endroits.

Tant de faits extraordinaires & incroyables, sans compter plusieurs autres que la bienséance m'oblige de supprimer, faisoit regarder la Bucaille pour une Sainte par les uns, & comme une hypocrite impie par les

autres. Une fille qui se confessoit au même Religieux, poussée par un esprit de jalousie, donna lieu à un procès, où la Bucaille fut démasquée. Cette autre Dévote, qui s'appelloit Catherine Bédet, dite la Rigolete, accusa son Confesseur de lui avoir donné certaines hosties, & d'avoir abusé d'elle & de Marie Bucaille. Le Lieutenant Criminel de Valognes fit une procédure, & regardant celle-ci comme une hypocrite, qui pour couvrir son libertinage se joüoit de la Religion, il la condamna à être penduë & ensuite brûlée. Il prononça la même peine contre le Religieux qui en avoit abusé & qui étoit sorti du Royaume. L'affaire fut ensuite portée au Parlement de Roüen, où la Bucaille trouva un défenseur, qui entreprit de justifier, par l'exemple de quelques Mystiques modernes, toutes les folies de cette fausse Dévote. Le Lieutenant Criminel de Valognes, pour justifier sa conduite, publia un Mémoire contenant les faits extraordinaires rapportés dans le Procès de Marie Bucaille, & les crimes pour lesquels elle avoit été condamnée; il y joignit une réfutation des endroits les plus répréhensibles du Factum de la Bucaille, avec une critique judicieuse de quel-

ques faits transformés mal-à-propos en Miracles. Le Parlement de Roüen condamna la Bucaille au foüet, & confirma la Sentence de mort, prononcée par le premier Juge contre le Religieux, qui avoit été jugé par contumace.

Il y a dans le même volume quelques autres piéces curieuses; dont il m'est impossible de vous rendre compte; telles sont la relation d'une prétenduë Possedée, qu'on avoit inutilement exorcisée, & qui fut guérie en buvant des Eaux minérales; la Lettre d'un Ecclésiastique, & deux autres piéces sur le Saint Nombril de N. S. Jesus-Christ, adoré à Châlons; deux Dissertations sur l'apparition des Esprits; & enfin l'Ecrit curieux de M. Thiers sur l'Inscription du grand Portail des Cordeliers de Rheims, *Deo homini & B. Francisco, utrique crucifixo.* Je remarquerai seulement qu'en 1707 l'Evêque de Châlons ayant visité la Relique du Saint Nombril, ne trouva que trois petits morceaux d'une matiere très-dure, semblables à de petites pierres, avec quelque poussiere graveleuse. Les Medecins & les Chirurgiens ayant décidé que ces morceaux n'avoient fait jamais partie des vaisseaux umbili-

caux ; le prélat enleva & supprima la prétenduë Relique, au grand mécontentement des Paroissiens, mais avec l'applaudissement de toutes les personnes sensées.

La curiosité vous aura sans doute fait lire la Tragedie d'*Osarphis* ou *Moyse* par M. l'Abbé Nadal. Un Ministre, respectable par son zele pour la Religion & pour le bien de l'Etat, s'opposa il y a quelques années à la répresentation de cette piéce. Le Legislateur des Juifs exposé sur un Théatre profane révolta sa pieté éclairée. L'Auteur voulant joüir de la gloire d'avoir composé cet Ouvrage, l'a fait imprimer muni de l'ancienne Approbation du feu Abbé Couture Censeur Royal. Voici en peu de mots le sujet de cette Tragedie. Moyse sauvé des Eaux par Thermutis Princesse d'Egypte, & substitué par elle à un fils qu'elle avoit perdu depuis peu, est élevé sous le nom d'Osarphis. Jocabel sa véritable mere, qui l'avoit nourri, ne le perd pas de vûë, aussi bien qu'Aaron son frere, mais sans être connus. Osarphis dans la suite fait de grandes Conquêtes ; après quoi il revient à Memphis, pour y être proclamé Roi, & pour épouser Tharbis Prin-

Osarphis, ou Moïse, Tragédie.

cesse d'Ethiopie, amante d'Amenophis legitime heritier du trône d'Egypte, à qui elle avoit été promise. Cette Princésse fiere en laissant voir son amour à Amenophis lui déclare qu'elle ne l'épousera point, s'il ne porte une couronne, & elle lui propose de passer en Ethiopie. Amenophis se ligue avec Phanès Grand Prêtre d'Osiris, jaloux du credit d'Aaron auprès d'Osarphis. Ce Ministre des faux Dieux fait valoir un Oracle, qui annonce un enfant Hebreu comme *l'ennemi fatal des Rois d'Egypte*, & il en fait l'application à Aaron. Osarphis averti de cette conspiration fait arrêter Amenophis, qui est condamné à mort. Alors Jocabel découvre à Osarphis son état & son véritable nom. Persuadé que Dieu l'a destiné à de plus nobles exploits, il céde le trône & la Princesse à Amenophis & s'enfuit avec les Hebreux.

Quelques réflexions sur la Préface Apologetique de l'Auteur vous feront connoître ce que je pense de la piéce. Il nous apprend d'abord qu'elle avoit été reçûë par les Comédiens *avec acclamation, mais qu'il a respecté les considérations que le Ministre a opposées à la représentation de sa Pièce*. Après avoir avoüé que le *respect des sujets sacrez* est si grand,

qu'il n'eſt pas poſſible de n'en pas abuſer, il ajoute que des *Conſidérations d'Etat pourroient, ſans bleſſer la Religion, porter le miniſtere public à gliſſer un peu ſur cela, & à ſe relâcher de ſa premiere ſévérité à l'égard des Spectacles.* Mais ſçavez-vous ce qu'il cite pour juſtifier un pareille tolerance ? Une Loi des Empereurs Theodoſe & Honorius, qui par une indulgence politique permirent à des femmes Chrétiennes de monter ſur le Théatre, qui leur avoit été interdit. Mais quelle conſéquence peut-on tirer d'une telle Loy pour autoriſer, *du moins à l'égard des Acteurs*, la répréſentation des Piéces, où de l'aveu de M. l'Abbé N. il n'eſt pas poſſible de ne pas *abuſer du reſpect des ſujets ſacrez?* Etoit-il queſtion du tems de ces Empereurs, de pareilles Tragédies ?

M. l'Abbé Nadal juſtifie ſenſément le titre de ſa piéce. Il a donné à ſon Héros le nom d'Oſarphis, parce que celui de *Moyſe* eût *anticipé ſa reconnoiſſance, & découvert, pour ainſi dire, le ſecret de ſa deſtinée.* Les Hebreux lui ont donné le nom d'*Ozarziph* ou d'*Oſardiph* avant ce tems là, & le Poëte l'a changé en celui d'*Oſarphis*, pour le rendre plus doux & plus conforme à nos mœurs. Il ne répond pas avec la même ſolidité aux

Objections, qu'il nous assure lui avoir été faites par une personne *éminemment* respectable. On lui a réproché d'avoir donné aux Israëlites le nom de Juifs, qui n'a été en usage que depuis la captivité. Il répond que S. Paul sous le nom de Juifs, & sans aucune distinction de tems, avoit confondu toutes les Tribus, lorsqu'il avoit dit, *nos naturâ Judai, & non ex Gentibus*; il ne prend pas garde que s'agissant d'opposer les Juifs aux Gentils, la distinction des tems ne pouvoit avoir lieu. Mais dans sa piéce s'agissant d'un tems précis & déterminé, il falloit employer le terme propre. Cependant l'autorité de Racine semble favorable à l'Abbé Nadal.

On lui a encore objecté d'avoir mis des Israëlites dans le nombre des Troupes qui servoient les Egyptiens; usage contraire aux mœurs de la Nation. Le Poëte prouve par quelques exemples qu'un Hebreu pouvoit entrer dans le service des Egyptiens, sans manquer à sa Religion, mais il y a une autre objection moins facile à réfuter. Est-il vrai-semblable que le Palais des Rois d'Egypte fût livré à une *Garde Israëlite*, tandis que l'Egypte entiere étoit vivement allarmée d'un Oracle qui an-

nonçoit un enfant Hebreu comme l'ennemi de ses Rois? Osarphis par cette conduite imprudente ne se rendoit-il pas évidemment suspect aux Egyptiens;

» D'ailleurs on ne veut pas que » Moyse ignore sa naissance, son sort » & sa Religion. Sa mere, dit-on, » étoit toujours auprès de lui, & peut-» on supposer qu'elle ne l'en auroit pas » instruit pour le garantir des fausses » erreurs des Egyptiens? » M. l'Abbé N. répond que l'Ecriture n'ayant rien dit de l'âge auquel Moyse apprit son état & sa famille, il a pû profiter de ce silence, pour *placer dans les convenances théatrales* ce détail d'instruction, qui a dû exciter dans l'ame de Moyse tant de mouvemens différens. Mais l'Auteur me paroît confondre deux choses : l'Ecriture à la vérité ne dit rien du tems auquel Jocabel découvrit à Moyse son état : mais il est probable qu'elle l'instruisit de la véritable Religion, aussi-tôt qu'il eut l'usage de la raison. *La Providence* (comme dit la Personne *eminemment* respectable) *qui avoit destiné la Mere de Moyse pour sa Nourrice, ne l'avoit fait, qu'afin de lui appendre de bonne heure la Religion.*

L'Auteur a profité des réflexions qu'on avoit faites sur l'indécence, *d'entendre parler Moyse des faux Dieux & de leur culte*; & il dit qu'il *a supprimé totalement* les endroits où il lui échappoit d'en parler. Cependant Osarphis dans la scéne IV, pressé par Phanés Grand-Prêtre d'Osiris, de jurer l'obeissance à la Loy du Pays, répond :

Oüi, par le Ciel auteur de nos destins prospe-
res,
J'espere d'obéïr à la Loi de mes Peres,
Je sçai que le premier je dois m'y conformer.

Si ce n'est là qu'une équivoque, est-elle digne de Moyse.

» Il n'est pas moins indécent ajoute-» t'on, de représenter Moyse, le plus » doux de tous les hommes, vindica-» tif, amoureux, & ambitieux. » Cette objection n'embarrasse point le Poëte. Qu'y oppose-t'il ? la lépre de Marie sa sœur, la punition terrible de Coré & de ses complices, enfin *l'Ordre sanglant* donné aux enfans de Levi. Il est étonnant que s'agissant du caractere personnel du saint Legislateur, M. l'Abbé Nadal cite des faits où il n'a été que le Ministre du Tout-Puissant ?

Outre ces endroits répréhensibles, il

m'a paru que Jocabel après avoir appris sa naissance à Osarphis, ajoute peu sensément.

Sans les troubles cruels dont l'Etat est rempli,
Ce secret languiroit dans l'ombre enseveli.

Quoi, si Osarphis eût paisiblement régné, Jocabel lui auroit éternellement caché son état ? Un tel sentiment est-il *placé dans les convenances* du caractere de la mere ? Je trouve encore froide la scéne où Tharbis vient trouver Osarphis, après que son Amant a été condamné à la mort. Elle étoit susceptible des mouvemens les plus vifs.

Au reste la reconnoissance de Moyse est très-bien conduite, son caractere, quoique défectueux, est assez beau. On s'intéresse encore à Tharbis, à Amenophis, & à Jocabel. Mais les caracteres d'Aaron & de Phanès ne sont point développés. N'est-ce pas une équippée dans le premier, d'aller se livrer à Phanès, pour être immolé à la fureur du Peuple, qui le croit cet enfant Hebreu ennemi des Rois d'Egypte ? A l'égard de Phanés, c'est un personnage équivoque ; il est tantôt vertueux & tantôt scélerat.

La versification, assez bonne en plusieurs endroits, est quelquefois embarrassée & louche; il y a quelques inversions dures, & quelques endroits trop ampoulez. Un peu plus de force & de précision dans certains sentimens bien amenés en auroit relevé la beauté. Il y a quelques coups de Théatre, qui font un bel effet. En général la piéce m'a paru bien conduite, & comparable en ce point à nos bonnes Tragédies. J'aurois pourtant voulu qu'elle eût fini par la cession du trône, & qu'on eût supprimé la fuite de Moyse.

Lettre au sujet des Essais sur le goût.

Croiriez-vous qu'un Geométre, un Physicien auroit entrepris de réfuter fort serieusement *Les Essais sur le Goût* de M. l'Abbé C. dont je vous ai rendu compte dans les 75 & 77 Lettres? Ce qu'il y a de remarquable, est que la Logique de l'un & de l'autre est à peu près pareille: on a de la peine à décider lequel des deux a l'imagination plus bondissante, & le style plus décousu. Je vous avoüe pourtant qu'il s'en faut bien que le Censeur écrive avec autant de chaleur & d'agrément, que l'Auteur ingenieux qu'il attaque. Ce sont deux beaux-esprits singuliers, dont l'un

est triste, dur & amer, autant que l'autre est gai, plaisant & folâtre. Comme celui-ci avoit témoigné beaucoup de mépris pour les Anciens, celui-là, pour les venger, use de represailles sur les Modernes, & croit peut-être les avoir tous terrassez, en imprimant de vives morsures sur l'Ecrivain célébre, qui est à leur tête, & que la dent critique a depuis long-tems pris le parti judicieux de respecter. Ce nouvel écrit est intitulé : *Lettre de Monsieur * * * à Madame la Princesse de * * * au sujet des Essais historiques & critiques sur le Goût.* A Paris chez Prault 1736. Brochure de 26 pages.

L'Auteur de cet Ecrit, après avoir combattu l'illustre Auteur de l'*Origine des Fables*, ainsi que son jeune & hardi Commentateur, prétend » qu'il est faux » que du tems d'Homere on n'eût pas, » & qu'Homere n'ait pas eu les idées » *les plus spirituelles* de la sagesse, de la » justice, de la bonté, de la verité, *de » la vertu même & de la sainteté.* Il est » faux, ajoute-t'il, qu'un Poëme, com- » me l'Iliade, puisse être fait par un » esprit Crotoniate, qui ne connoisse » rien de plus beau que d'assommer un » bœuf d'un coup de poing, & qui » n'ait point les idées spirituelles de

» toutes choses. Il est faux que Dieu » ait jamais laissé les hommes barboter » dans ce limon Egyptien d'idées pure- » ment corporelles, pour arriver par » un jeu d'organes à l'idée pure de la » Divinité. « Il est un peu surprenant, qu'il trouve de la fausseté dans cette proposition historique: *Chez la plûpart des Peuples les Fables se tournerent en Religion.* » Ce fut, dit-il, au contraire la » Religion qui fut tournée en Fables » chez tous les Peuples qui en furent » infectés. « Mais cette seconde proposition ne peut-elle pas être vraye, sans que la premiere soit fausse? » On » ne trouve, ajoute-t'il, aucun vesti- » ge de cette prétenduë philosophie » qu'on leur prête, pour tourner les » Fables en Religion, par voye d'in- » telligence, de raisonnement & d'in- » vention. « Il me seroit aisé de refuter l'Auteur sur cet article, & de lui opposer des autorités & des raisons decisives.

La bonne plaisanterie ne se trouve pas communément dans l'Ouvrage dont il s'agit, quoique l'Auteur affecte le ton de plaisant presqu'à chaque page. Mais il n'y a ni *Claveſſin*, ni aucune machine pour les jeux de l'esprit, comme pour le jeu mécanique des couleurs,

» dit par exemple de l'Ouvrage de M. l'Abbé C. » Le *Colifichet* revient dans » ce Livre bien plus souvent que le » *Goût*, sauf le titre regulierement ré- » pété au haut des pages, le Libraire » sçachant son métier. « Jugez du sel attique de cet Ecrivain. Autre fine raillerie. » Il ne tient pas à cet *Aristarque* » *en rabat*, qu'Horace, Mecene & Vir- » gile ne soient dégradez. « Mais voici de l'amer. « On aime les Colifichets, » ils font rire; mais on déteste les » *broüillons*. « Que veut dire cette épithete, si mal placée? M. l'Abbé C. a dit plaisamment que Madame Dacier avoit l'air *trop hommasse*, que *son exterieur avoit un certain air de Bibliotheque sçavante; & qu'il y auroit eu de l'indécence à se mettre des pompons de la même main dont on écrivoit un passage grec.* Notre Censeur s'érigeant en réparateur des plus petits torts, répond avec une politesse digne de son genre d'études: » Le » fait *est faux*: Madame Dacier avoit » l'air du monde autant qu'une autre. » Mais c'est un Abbé qui fait le procès » à une Dame de n'avoir pas eû *la plus* » *honteuse des foiblesses de son sexe.* Ne » semble-t'il pas que toutes les Dames » lui doivent *un tribut d'amabilité* & » qu'une *femme hommasse* lui manque de

» respect ; » Belle plaisanterie géometrique.

Le Parfait Ingenieur. M. l'Abbé Didier, connu par son profond sçavoir dans les Mathématiques, a publié depuis quelque tems un Ouvrage excellent, estimé de tous les Connoisseurs, & qui passe pour le plus méthodique & le plus complet que nous ayons en ce genre. Il est intitulé : *Le Parfait Ingénieur François* ou *la Fortification offensive & défensive*, contenant la construction, l'attaque & la défense des Places regulieres & irrégulieres, selon les méthodes de Messieurs de Vauban, Coëhorn, Pagan, de Ville, & des autres Auteurs qui ont écrit sur cette science. Ce qu'il y a de plus digne d'attention, est qu'on trouve dans ce Livre des manieres nouvelles de fortifier les Places irrégulieres, *plus facilement & beaucoup mieux* qu'on n'a fait jusqu'ici. Cet Ouvrage curieux imprimé en Hollande, se trouve à Paris chez Jombert 1736. *in*-4°. Ce Libraire dont le sçavant Magasin, comme l'on sçait, est consacré aux Mathématiques a acheté toute l'Edition.

Je suis, &c.

Le 5 Janvier 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE XCIX.

Je crois pouvoir, Monsieur, vous entretenir quelquefois des Ecrits judiciaires, surtout lorsque ces Ecrits sont rares, & que leur objet est noble & intéressant. C'est ce qui m'engage à vous rendre compte aujourd'hui d'un *Memoire* nouvellement imprimé, en faveur de *Messire Loüis-Benigne Marquis de* BAUFFREMONT, *Chevalier de la Toison d'Or, Maréchal des Camps & Armées du Roi, Grand-Bailli d'Aval. Contre le Sieur Jean Champion* Procureur du Roi au *Bailliage & Présidial de Vesoul.* Ce Mémoire commence ainsi. » M. de Bauffremont craint de blesser la modestie, » en relevant dans un écrit, qui porte » son nom, les prérogatives de sa naissance & de son état : mais il man-

Memoire pour le Marquis de Bauffremont.

» queroit à ce qu'il doit à sa Maison ;
» à sa famille, & à lui-même, s'il souf-
» froit l'atteinte qu'elles viennent de
» recevoir, par le procedé du Sieur
» *Champion* Procureur du Roi au Presi-
» dial de Vesoul. « Voici le fait.

Gabriel Garnier ayant obtenu l'agrément de M. de Bauffremont pour la Charge de Juge de la Baronnie de Traves, lui présenta une institution *toute dressée*, où les titres d'*Excellence* & de *très-Haut & très-Puissant Seigneur* lui étoient donnés. Le Marquis de Bauffremont la signa, & la fit contresigner par son Secretaire. Le Procureur du Roi du Présidial de Vesoul suivit les régles par raport à la personne du nouveau Juge de Traves, qui après les informations requises, fut envoyé en possession ; mais il demanda par son Requisitoire, que les qualités *d'Excellence & de Haut & Puissant Seigneur*, contenuës dans l'Institution, fussent rayées. Sur ces Conclusions le Tribunal statua que dans quinze jours M. de Bauffremont justifieroit du droit qu'il avoit de prendre ces qualités inserées dans l'Institution de Garnier. Cependant le Requisitoire ayant été couché sur le Registre, le zele du Procureur du Roi s'est borné là. Mais M. le Mar-

quis de Bauffremont n'a pas crû devoir laisser subsister un Monument public, capable de faire tort un jour à ses titres. Voila tout le sujet d'un Procès assez singulier, qui donne lieu au défenseur de M. le Marquis de B. de développer toute la grandeur de son illustre Maison, son ancienne origine, ses alliances, ses titres & ses honneurs. C'est ce détail curieux, qui fait tout le prix du Memoire, écrit d'ailleurs avec beaucoup de justesse & de clarté par M. Pouhat de Tallant, célébre Avocat au Parlement de Besançon actuellement saisi de cette affaire.

Vous serez sans doute surpris qu'un Procureur du Roy du Présidial de Vesoul en Franche-Comté, se soit déterminé à faire un pareil affront à un Seigneur d'une si haute distinction. M. de B. qui sçait que ce n'est pas la premiere fois que des Procureurs du Roy *ont agi par passion, & ont surpris la Religion des Magistrats les plus integres*, avoüe que le ressentiment n'a eu aucune part à la démarche du Sieur Champion, n'ayant jamais offensé, ni lui, ni qui que ce soit. Voici donc le motif qui a donné lieu au Requisitoire. 1°. Le Procureur du Roi a été blessé du titre d'*Excellence* donné au Marquis de B. 2°. Fondé sur un Edit

de Philippe IV Roi d'Espagne, en 1650; il a cru pouvoir douter, si M. de B. avoit droit de prendre la qualité de *Haut & Puissant Seigneur*. A l'égard du titre d'*Excellence*, il n'est point d'usage en France. Mais en Espagne il appartient de droit à tous les Chevaliers de la Toison d'Or; & ce n'est qu'en cette qualité qu'il a pû être donné au Marquis de Bauffremont, comme il en convient lui-même, après avoir remarqué qu'il a toujours été donné dans la Province au Marquis de Conflans Chevalier de la Toison d'Or; ce qui est de notoriété publique. » Si ce titre, dit-il, » a quelque chose d'étranger, il con- » vient à l'Ordre qui le procure. Cette » distinction n'est à charge à personne: » elle ne blesse ni la Majesté du thrône, » ni le cérémonial établi pour les » dignités. « Comme ce titre ne signifie donc rien parmi nous, & qu'il ne porte préjudice ni à la dignité ni au rang de qui que ce soit, on y insiste peu de part & d'autre: aussi c'est la qualité de *Haut & Puissant Seigneur* qui a été le principal objet du Requisitoire, & c'est le droit de se revêtir de cette qualité, que M. de Bauffremont a principalement enrrepris de justifier.

Il est nécessaire de rapporter d'abord

le dispositif de l'Edit de Philippe IV.
» Interdisons de nouveau très-expres-
» sément à tous nos Vassaux & Sujets,
» de ci-après, soit en jugement ou
» dehors, en tous Actes publics & par-
» ticuliers, s'attribuer ou permettre
» leur être donnés aucuns titres d'Illus-
» tres, Puissans, Hauts, & Généreux
» Seigneurs; ni autres semblables, par
» forme de Préface avant leurs noms,
» comme de même, prendre, usurper,
» s'approprier, & à tous autres de don-
» ner ou attribuer, en parlant ou par
» écrit, en jugement ou dehors, les
» titres & qualités de Marquis, Com-
» te, Vicomte, Baron, Chevalier,
» ou autres semblables & plus grands;
» si ce n'est que par Patentes & conces-
» sions de nous ou de nos Prédéces-
» seurs Comtes de Bourgogne, ou
» *par joüissance plus que centenaire*,
» *tant à cause de leur naissance, que des*
» *fiefs par eux possedez*, lesdites quali-
» tés leur appartiennent, dont ils se-
» ront tenus faire apparoir par la pro-
» duction au Greffe. «

Il est évident, dit l'Auteur du Mémoire, que selon cet Edit de 1650, toutes les personnes qui prenoient depuis plus de cent années, *à cause de*

leur naissance, les qualités d'*Illustres*, de *Hauts*, de *Puissans*, de *Genereux*, ou autres semblables, pouvoient continuer de les prendre. Or personne ne peut contester aux Seigneurs de Bauffremont une naissance des plus illustres, & la possession ou ils sont depuis plusieurs siécles de prendre la qualité de *hauts & puissans Seigneurs*, comme on le verra bien-tôt : Par conséquent ils sont dans le cas de l'exception portée par l'Edit. » Il ne faut donc pas » que le Sieur Champion s'appuie sur » des Edits, qui n'ont jamais eu ni » pû avoir aucune application à la » Maison de Bauffremont. Il est bien » à plaindre, s'il croit faire sa Charge » avec plus de dignité & de capacité, » que les Officiers, qui furent char- » gés les premiers de l'exécution de » cet Edit. » Il ajoûte que peu de tems après que cet Edit parut, le Parlement de Dole continua de donner selon la coutume à Mrs. de Baufremont les titres d'*Illustres*, de *Hauts & puissants Seigneurs*, & il le fait voir par les Actes qu'il cite.

Mais quand même l'Edit ne renfermeroit aucune exception, il soutient que l'*égarement* du Sieur Champion *n'en seroit pas moins sensible*, de vouloir que

la même Police, qui devoit alors s'observer au Comté de Bourgogne, s'observe encore après le changement de domination. La Franche-Comté ne fait-elle pas aujourd'hui partie d'un Royaume, ou tous les Grands prennent les qualités de très-Haut & de très-Puissant Seigneur ? Les Seigneurs de Franche-Comté peuvent donc suivre l'usage d'un Royaume, auquel cette Province est aujourd'hui réunie.

Mais s'il y a quelqu'un à qui les qualités de Haut & de Puissant Seigneur appartiennent de droit, c'est assurément à Messieurs de Bauffremont. Sans me jetter ici dans un sçavant détail de Généalogie, je me contenterai de dire que quelques Auteurs prétendent que la Maison de Bauffremont tire son origine de *Baufremontius* Roi des Bourguignons vers l'an 417 ; que (suivant le P. Pery Jésuite, dans son Histoire de la Ville de Châlons, Imprimée en 1659.) dès le 5e. siécle jusqu'à la fin du 16e. cette Illustre Maison s'est alliée avec les Rois de Bourgogne & d'Austrasie, avec les Ducs d'Aquitaine & de Bourgogne, avec les Maisons de Saxe, de Fustemberg, de Wirtemberg, de la Mark, de Vallengin, de Luxembourg, &c. Cet Ouvrage fait foy

aussi que Pierre de Bauffremont Comte de Charni, Chevalier de la Toison d'or, épousa Marie de Bourgogne, fille naturelle de Philippe le Bon; * que trois Bauffremonts ont été successivement Chevaliers des Ordres du Roi, & choisis pour présider à la noblesse du Royaume dans les assemblées des Etats Généraux. Les vieux Historiens, tels que Pierre de Saint Julien, Olivier de la Marche, Paradin, Gollut, & depuis eux, du Chêne dans son Histoire de la Maison de Vergy, & Pelisson, dans celle de la Conquête de la Franche-Comté, racontent des faits, qui témoignent la grandeur autentique des illustres ayeux de M. le Marquis de B. Les Bourguignons disoient autrefois, selon Pelisson, *Nobles de Vienne, Preux de Vergy, Riches de Châlon, Fiers de Neuchatel, & les bons Barons de Bauffremont.* De ces Illustres Maisons, celle de B. est la seule qui subsiste aujourd'hui.

* Charlote de Lonvy, sa petite fille, fut mariée à Charle de Bauffremont, 6e. ayeul paternel de M. le Marquis de Bauffremont. Philiberte de Luxembourg, aussi sa petite fille, fut mariée à Jean de Châlon, Prince d'Orange. Philibert de Châlon leur fils portoit écartelé de Bauffremont, & s'en faisoit honneur.

La Maiſon de B. n'a rien perdu de ſon luſtre dans ces derniers tems. Claude de B. biſayeul de M. le Marquis de Bauffremont, mort en 1660, étoit Capitaine Général des Troupes de Philippe IV, Grand Bailly d'Aval, & Gouverneur de la Province. Charle-Loüis de B. ſon ayeul, mort en 1682, étoit Chevalier de la Toiſon d'or, Général de Bataille des armées du Roi Catholique, & Grand Bailli d'Aval. Son pere Pierre de B. mort en 1685 à l'âge de 23 ans, étoit Colonel d'un Regiment d'Infanterie & d'un Regiment de Dragons, & Grand Bailli d'Aval. Son frere aîné, Jacque-Antoine de B. tué à l'âge de 28 ans, au Siége d'Aire en 1710, étoit Chevalier de la Toiſon d'or, Maréchal de Camp, &c.

» Si le M. de Baufremont eſt très-» *Grand* par ſa naiſſance (dit le défen-» ſeur) il eſt auſſi très-*Puiſſant* par les » Terres qu'il poſſede. Il eſt Marquis » de Marnai & de Mirebeau; Vicomte » de Salins, & de Marigny; Baron de » *Scey-ſur-Sône*, de Clairvaux, de Cor-» condrai, de Durnes, de S. Sorlin, » de Traves, de Recin, de Monſau-» geon: il eſt Seigneur du Duché de » Pondevaux, de Bleneau, de Ceſy, » de Liele, de Rans, de Cul, de

» Cordiron, de Pusey, de Lavernay,
» de Monnet, d'Aumont, de Château-
» neuf, & Propriétaire de plusieurs
» Domaines. « Il ajoute que ces grands biens ne sont pas venus subitement à la Maison de B. par les caprices de la Fortune, ni *par des dotes opulentes & roturieres*; mais par l'ouverture de diverses substitutions, & par des alliances sortables, toutes d'une Noblesse accomplie, & de très-ancienne Race. » Les fils de M. le Marquis
» de B. qui sont Chevaliers de Malte,
» ont bien senti l'agrément qu'il y a
» de descendre de ces alliances pures
» & distinguées..... il a été décidé
» dans un Chapitre Général, & par le
» Grand-Maître de l'Ordre en son
» Conseil, qu'ils étoient *dispensés de*
» *toute autre preuve.* «

M. le Marquis de Bauffremont est personnellement décoré des plus grands titres. Chevalier de la Toison d'or, Grand Bailli d'Aval, (Charge qui est dans sa Maison de pere en fils depuis deux siécles) Maréchal de Camp.... que lui manque-t'il pour être Haut & Puissant Seigneur aux yeux de Monsieur Champion?

Le Défenseur fait voir ensuite par un grand nombre d'Actes juridiques,

que Messieurs de B. ont été depuis long-tems qualifiés de *Hauts & Puissans Seigneurs.* Ce qu'il y a de plus remarquable, & ce qui me paroît en même tems péremptoire contre l'entreprise du Procureur du Roi, est que le Contrat de Mariage de Pierre de Bauffremont, pere de M. le Marquis de B. fut écrit au Château de S. Germain, en présence de Loüis XIV & de Marie Therese d'Autriche, & qu'il y est qualifié de *Haut & Puissant Seigneur.* De plus, en 1682. on publia par l'autorité du Parlement de Franche-Comté, le Testament de Charle-Loüis de B. Antoine Boisot, Conseiller, étoit Commissaire. Gabriel Boisot, alors Procureur Général, & qui fut ensuite premier Président, comparut à la publication, & demanda l'ouverture du Testament de feu *son excellence* Charle-Loüis de Bauffremont; & dans l'Acte de suscription, il est qualifié de *Haut & Puissant Seigneur.* Enfin en vertu d'une foule d'Actes publics, dont l'énumeration ne convient point ici, M. le Marquis de B. conclut, à ce qu'il soit maintenu dans le droit & la possession de prendre & de recevoir les qualités d'*Excellence* & de *très-Haut & de très-Puissant Seigneur*;

qu'il ſoit ordonné que le Requiſitoire du Sieur Champion, inſeré ſur le Regiſtre du Bailliage de Veſoul, ſera rayé & biffé, & que mention ſera faite en marge, de l'Arrêt qui interviendra ; & avec injonction audit Procureur du Roi d'être à l'avenir... &c....

Parterre Géographique. Un Auteur, ſous le nom de *Parterre Géographique & Hiſtorique*, a prétendu depuis peu préſenter aux enfans la Géografie & l'Hiſtoire ſous l'apparence d'un amuſement varié & agréable. Il ſeroit à ſouhaiter que les Ouvrages, ſous les titre de *Fleurs*, de *Jardins*, de *Parterre*, &c. ne fuſſent point étouffés enſuite par les ronces & les épines ; mais doit-on jamais eſpérer de pouvoir rendre agréables aux enfans l'attention & l'application de l'eſprit dans des choſes où à leur âge ils ont le bonheur de ne prendre aucun interêt ?

Quoiqu'il en ſoit, notre Sçavant diviſe ſa Méthode en trois Parties.

La premiere eſt un développement des moyens qu'elle met en uſage, contenant la deſcription des Plans, avec la maniere de les conſtruire, & celle des Piramides, leurs differens attributs, avec les Arbres Hiſtoriques.

La ſeconde Partie contient l'applica-

tion des Plans, des Piramides & des Arbres, à la Géografie & à l'Histoire, avec les détails néceſſaires pour parvenir à la connoiſſance de ces ſciences.

La troiſiéme enfin, donne la maniere de conduire les jeunes gens au but qu'on ſe propoſe.

On a diviſé la premiere Partie en trois Chapitres, qui renferment pluſieurs Sections. Le premier Chapitre traite des Plans ou Cartes qui peuvent être tracées ſur les differens terrains, avec la maniere de les exécuter. Le ſecond Chapitre traite des Piramides, de leurs figures & de leurs couleurs, avec une explication ſuccinte des ſignifications attribuées à la varieté de ces figures & de leurs couleurs. Et le troiſiéme Chapitre expoſe ce rapport particulier des piramides à l'Hiſtoire, avec la deſcription des Arbres Hiſtoriques.

Ce que l'Auteur du *Parterre* entend par *Plans*, c'eſt de faire de la Maiſon qu'on occupe (telle qu'elle ſoit) une Carte Géografique, ou un Plan Topografique orienté; ſur ce Plan, *rouge*, on trace en noir un Carte Géografique; c'eſt-à-dire, que le Plan arbitraire ſert de Canevas, ſur lequel on applique une véritable Carte de Géografie. L'Au-

teur a pris pour exemple le Plan du Jardin des Tuilleries, sur lequel il applique la Carte d'Europe, & ensuite celle de France. Il est facheux de voir le peu de rapport qu'il y a entre les parties d'un Jardin, quel qu'il soit, & les parties diverses de l'Europe. Comment trouver *Astracan* dans un coin du Jardin des Tuilleries? Cet exercice demande 1°. l'Etude des parties du Jardin, 2°. l'Etude des parties de la Carte de Géografie, 3°. l'Etude des rapports respectifs du pié à la lieüe, entre le plan arbitraire rouge & la Carte Géografique noire. M. de Marsais, l'Auteur des *Tropes*, avoit proposé autrefois avec plus de raison, de mettre en rouge la Carte de l'ancienne Géografie, & par dessus en noir la Carte de la nouvelle Géografie, en faveur de ceux qui lisent les anciens Auteurs.

Les Piramides de ce Parterre sont de petites quilles de deux pouces de hauteur, sur environ neuf lignes de diametre à la base. Ces Piramides sont de deux sortes; les unes représentent des Villes, les autres des hommes. On a attaché à l'ordre des couleurs primitives l'ordre des idées numériques, ou des nombres cardinaux.

Le bleu signifie *un*, le rouge *deux*, le vert *trois*, &c. & l'on en donne une table jusqu'à *jaune & blanc*, signifiant *trente*. Ces couleurs marquent sur les Piramides, de quel partie du monde, de quel Royaume, de quelle Province est une Ville. Il y aura plus de deux cens Piramides pour marquer les principales Villes du Royaume. L'idée des couleurs & celle des nombres, ne paroissent pas avoir un grand rapport.

Les moulures, les cordons, les pommetes, simples ou doubles, les globes ou boules, les plates-formes, les fusées, les boutons en saillie, les couronnes, les casques, les chapeaux, &c. Toutes ces figures & ces couleurs sur une Piramide, serviront à faire distinguer les Archevêchés, les Evêchés, les Parlemens, les Universités, les Ports de Mer, les Cours des Monoyes, les Chambres des Comptes, les Cours des Aydes, les Généralités, les Monarques, les Capitaines, les Auteurs &c. par les combinaisons des couleurs & des figures peu analogues, mais hiéroglifiques, qui sont le nouvel *A.B.C.* de ce Parterre ou de ce Bâtiment *topo-Historico-Géografique*.

Pour tirer un plus grand fruit de ces Piramides muettes, l'Auteur a réduit

l'Histoire à environ douze cens phrases de sept ou huit mots chacune. Puis il a divisé l'Histoire en diverses classes ou branches, qui sortent des arbres ou des troncs Historiques. Outre ces arbres, il y aura plus de cent cinquante Piramides, qui représenteront les hommes illustres; ainsi le *Parterre* sera varié par les arbres & par les Piramides: Ce qui doit faire un fort beau Jardin. Toutes les Cartes seront dressées sur la même échelle, relative à l'échelle du Plan ou de la Carte arbitraire d'un Jardin ou d'une Maison; ce'st-à-dire, que trois ou six pouces du Plan arbitraire, répondront à une lieue de la Carte Géographique, & ainsi de toutes les Cartes. Il ne s'agira plus que de calculer: travail fort agréable pour les enfans. On fera ensuite, pour les autres parties de la Géografie & de l'Histoire, ce que l'on aura fait pour la France. Piramides, couleurs, figures, rubans d'échiquier, arbres, branches, divisions, subdivisions? rien n'y sera oublié, pour rendre sensible & amusant tout ce qui est nécessaire pour l'étude de l'Histoire & de la Géografie. L'Auteur du *Parterre* se flatte enfin de donner par-là une Géografie plus *complete* & plus *facile*, que celles qui

ont paru jusqu'à ce jour. C'est au Public à en juger. Le Livre dédié à M. le Dauphin se vend à Paris chez Nyon le fils, Quai des Augustins.

Les Journalistes de Trévoux viennent de publier à la hâte dans le Journal de ce mois, une Réponse à l'Ecrit nouveau intitulé, (*a*) APOLOGIE DE M. L'ABBE' D. F. *au sujet d'un Article du Journal de Trévoux*, Ecrit que le Public a lû avec quelque plaisir. (*b*) Cette Réponse qui ne signifie rien, & où l'esprit ne parle point, loin de mériter une replique, est digne au contraire d'une espéce de remerciment de la part de celui qui en est l'objet; puisqu'elle est un aveu tacite & forcé de tout ce qui est énoncé dans son *Apologie*, & par conséquent une preuve manifeste qu'il a parfaitement réussi à se justifier, & à confondre son adversaire : Preuve surabondante, où le Public a trouvé de quoi se moquer, & du tour plat de la Réponse, & de

Apologie de l'A. D. F & la Réponse.

(*a*) Se trouve à Paris, chez Maudoüit, Quai des Augustins, & le Gras, au Palais, *in-8°*.

(*b*) Comme l'Abbé D. F. avoit été maltraité personnellement, le titre d'*Apologie* a paru mieux convenir, que celui de *Réponse*.

l'humble & judicieuse supposition, que la critique ne pourra jamais nuire à la gloire de la grande *Histoire Romaine* moderne, dont les Libraires sont néanmoins si peu empressés de publier la suite. Il est fort indifferent au Public, si l'on en croit le Journaliste, que l'Abbé D. F. ait fait tous les Ouvrages dont il est parlé dans l'*Apologie*. A la bonne heure : Mais pourquoi donc ce Journaliste lui en a-t'il demandé la Liste ? Il trouve aujourd'hui mauvais qu'on la lui donne. Cela n'est-il pas bien sensé ? De plus, si ce détail est indifferent pour le Public, qu'on suppose se mettre si peu en peine des faits Littéraires, l'est-il pour l'Abbé D. F ? Lui importe-t'il peu, qu'on ait essayé de le faire passer pour plagiaire, pour prête-nom, (*a*) qu'on lui ait attribué faussement des Comédies, & de mauvais Livres ; qu'on l'ait représenté comme un ennemi passionné de la Société des Jésuites, parce qu'il y a trouvé quelques *Particuliers*, mauvais Ecrivains ? En vérité l'Auteur de la *Réponse* a bon-

(*a*) L'Auteur de la Réponse, prétend que l'Abbé D. F. avoit été traité avec beaucoup de douceur & de politesse dans l'Article dont il s'est plaint. Quelle douceur ! quelle politesse !

ne grace de dire, que l'*Apologie* étoit inutile. Elle l'étoit ſans doute dans un ſens ; parce que toutes les perſonnes raiſonnables n'ont aucun égard aux invectives de certains Auteurs, qui n'examinent preſque jamais ſi leurs Ecrits ſont conformes à la vérité.

M. le Picart, Maître Particulier des Eaux & Forêts de Soiſſons, vient de publier *les ſept Pſeaumes de la Pénitence Paraphraſés en Vers.* * L'Auteur, qui a dédié cet Ouvrage à M. Orry, Miniſtre d'Etat, Conſeiller au Conſeil Royal, & Controlleur Général des Finances, parle ainſi dans ſa Préface. Pſeaumes en Vers.

» Les Paraphraſes que je donne aujourd'hui, ſont les fruits des heures de relâche, que j'ai dérobées aux differentes occupations dont j'ai été chargé toute ma vie. Heureux qui peut mettre ſes délaſſemens à profit !....

» Je me croirai très-flatté, ſi cet Ouvrage plaît. Pluſieurs de ces Paraphraſes ont été approuvées à la Lecture ; mais ce que l'oreille tolere, eſt ſouvent condamné par l'œil critique & ſevere. Je me ſoumets ;

* A Soiſſons, 1736. *in*-4°. L'Impreſſion en eſt très-belle.

» j'attendrai le sort qu'elles essuye-» ront, pour décider si je continuerai » celles que je travaille, & si j'y pour-» rai joindre quelques Poësies, que » j'ai faites sur d'autres sujets, ou si » j'en resterai à ce premier essai. « Il sied bien, ce me semble, à un Auteur d'être humblement à genoux dans la Préface d'un Ouvrage de piété; si l'Ouvrage est en Vers médiocres, on a égard à son humble posture : on loüe son pieux & modeste courage. Je ne serai pas assez sévére, pour le faire perdre à l'Auteur de ces Paraphrases, dont le stile édifiant & plein d'onction fait juger qu'il pense moins qu'il ne sent, que sa piété est plus vive que son imagination, qu'il cherche moins à briller qu'à toucher, & que chez lui le cœur est plus Poëte que l'esprit. Le Pseaume *Miserere* est celui des sept Pseaumes de la Pénitence, où domine plus le sentiment. Voici, à mon gré, la plus belle de toutes les strophes de M. Picart; c'est la paraphrase de ce ℣, *Asperges me hyssopo & mundabor : lavabis me & super nivem dealbabor.*

Que ta grace, Seigneur, rende mon ame pure
Qu'elle ranime mon esprit,
De même que l'hyssope, en enlevant l'ordure,

Renouvelle le corps que la lépre flétrit :
Lave en moi cette lépre à mon ame attachée,
Efface la noirceur, dont tu la vois tachée,
Et d'un nuage épais couvres en la laideur;
Oüi, tu peus même encor, si ta main me protege,
Me faire surpasser la blancheur de la neige,
Et m'en faire éviter la fatale froideur.

Ce morceau n'est-il pas suffisant pour vous faire juger du goût de M. Picart & du mérite de son Ouvrage? Que ces Vers, tels qu'ils sont, sont à mon gré préférables, dans un sens, à ceux qu'une harmonieuse ignorance & une pompeuse déraison enfantent quelquefois avec une fureur scandaleuse, contre la Religion & contre les bonnes mœurs.

M. Girard Ancien Officier de Marine (& aujourd'hui Maître en fait d'Armes à Paris, tenant son Académie rüe des Vieux Augustins, vis-à-vis le Jeu de Paume,) vient de publier un Ouvrage excellent, intitulé; Traité sur l'Escrime.

Nouveau Traité de la perfection sur le fait des Armes, enseignant la maniere de combattre de l'épée de pointe seule; toutes les gardes étrangeres; l'espadon, les piques, hallebardes, bayonnettes au bout du fusil, fléaux brisés & batons à deux bouts: ensemble à faire de bonne grace les saluts de l'esponton, l'exercice du fusil & celui de la grenadiere. tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui dans l'Art Militaire de France. Le tout orné de Figures en Taille-douce, *in-4°.** L'Auteur dans une courte Préface, qui est à la tête du Livre, dit » qu'il a l'honneur de mettre au jour une Méthode, qui lui paroît sure dans les combats pour garantir sa vie; & que l'expérience, qu'il a acquise dans l'Art pendant plus de trente cinq années, lui a donné lieu de la préferer à toutes les autres. « On ne peut nier que cet Ouvrage, où la théorie de l'Escrime est si clairement & si sçavamment expliquée, ne puisse être très-utile, non-seulement à tous les jeunes gens qui apprennent à tirer

* A Paris, 1736. Chez Moette, le Gras, au Palais; Bauche, Quai des Augustins, Briasson, ruë Saint Jacque; Chaubert, Quai des Augustins.

des armes, mais même à tous ceux qui se piquent le plus d'habileté dans cet Art. L'Auteur ne donne aucun précepte, sans le mettre sous les yeux, par une figure qui en montre fidélement la pratique; & la plûpart de ces figures, par rapport à la justesse des attitudes, sont parfaitement dessinées, au gré des Connoisseurs. Outre toutes les ruses de l'Art que ce Livre renferme, il enseigne encore la maniere de combattre victorieusement avec l'épée de pointe, contre les fléaux, les bâtons, les piques, les hallebardes, les bayonnettes au bout du fusil, les fourches & les broches. Il enseigne aussi la maniere de combattre contre les ignorans, qui tirant rapidement à bras racourci, & s'avançant témérairement sans aucune mesure, sont les adversaires les plus dangereux, si on ne sçait l'Art de se défendre habilement contre leur irruption. L'Auteur a ajouté à son Traité toutes les regles de l'Exercice Militaire par rapport aux Officiers & aux Soldats; ce qui est aussi exposé en figure. Enfin c'est le seul bon Livre qui ait encore paru sur cette matiere. Tous les Sçavans en ce genre, que j'ai

consultés, m'en ont fait de grands éloges, & m'en ont parlé avec admiration. Tous les Maîtres en fait-d'Armes que je connois, font aussi beaucoup de cas de ce Livre si utile, où se trouvent réunis le neuf, le solide, & tout ce qui peut relever l'excellence de cet Art funeste & nécessaire, & en faire connoître les dangereuses finesses.

Je suis, &c.

Le 12 Janvier 1737.

A PARIS Chez CHAUBERT, avec Privilege & Approbation.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE C.

Poëme de Petrone sur la guerre Civile.

L'Abus de l'érudition, Monsieur, donne lieu d'en médire ; on voit de petits compilateurs hérissés de Grec & de Latin, qui n'ont ni esprit ni goût, & l'on s'imagine que c'est elle qui l'a étouffé, & qu'elle conduit au Pédantisme. Quoi ! parce qu'un homme né sans esprit se rend ridicule par la vaine ostentation du sçavoir, jusqu'à se transformer en Calepin & en Schrevelius, vous conclurez qu'on n'en peut faire un bon usage, & qu'il faut y renoncer : laissez à nos beaux-esprits modernes la gloire d'illustrer ainsi leur ignorance. Il ne faut pas prendre le change : l'érudition ne sert qu'à rendre plus sot celui que la nature a formé tel ; mais entre les mains d'un homme d'esprit &

de goût, elle est une source de richesses. Homere, Lucrece, Ciceron, Virgile, &c. ont été sçavans. Combien de beautés n'ont-ils pas sçû tirer de ce fond d'érudition, qu'ils ont ingénieusement transporté dans leurs écrits! Je pourrois vous citer des exemples plus récens, sur tout M. Bouhier Président au Parlement de Dijon, ce Varron de notre siécle, dont l'esprit égale le profond sçavoir. Un Ouvrage qu'il vient de publier en est une preuve sensible.

Dans cet Ouvrage * il offre aux beaux esprits la traduction en vers François, du Poëme de Petrone sur la Guerre Civile entre César & Pompée, de l'Epître de Leandre à Hero, & de la premiere Elegie des Tristes d'Ovide. Il présente en même tems aux Sçavans le même Poëme Latin orné de Remarques critiques, & de conjectures ingénieuses sur le Poëme intitulé *Pervigilium Veneris*, c'est-à-dire, *Veillée des Fêtes de Venus.* On trouve encore ce même Poëme tel qu'il a été imprimé & traduit par le P.S. Au reste le P.B. n'est pas

* Poëme de Petrone sur la Guerre Civile entre César & Pompée, avec deux Epîtres d'Ovide Le tout traduit en vers François avec des Remarques & des conjectures sur le Poëme intitulé *Pervigilium Veneris.* Amsterdam 1737. *in* 4°.

de ces Traducteurs, qui s'incorporant avec leurs originaux, se croyent intéressez à n'y rien voir que d'admirable. Il trouve dans le Poëme de Petrone, qui écrivoit dans un tems où la Langue Latine avoit degeneré de sa noble simplicité, les défauts justement reprochés aux Seneques, aux Lucains, aux Staces, & que nous reprochons à ceux qui parmi nous n'ont d'autre mérite que de leur ressembler. Il ajoute que ce n'est point une Epopée, mais le pur caprice d'un Poëte qui annonce d'un ton d'Oracle les malheurs dont la Republique étoit menacée dans les derniers tems. En prenant ce point de vûë, comment ne seroit-on pas frappé de la construction de ce Poëme? Quelle force, quelle finesse dans la peinture des vices des Romains, & des défauts de leur gouvernement! Que d'esprit dans ses fictions! Que de feu & d'enthousiasme dans ses Episodes fabuleux! C'est par là principalemenr que Petrone a voulu se distinguer de l'Auteur de la Pharsale, qu'il censure indirectement, pour avoir conduit trop uniment sa narration, depuis le passage du Rubicon jusquà la fin de la Guerre Civile, sans se servir de l'intervention des Dieux, ni de ces fables ingénieuses, qui produisent le

merveilleux dans les grands Poëmes.
Ce que je ne fais qu'indiquer ici d'une maniere générale, est finement développé par le sçavant Traducteur. A ces beautés se joint un style mâle & nerveux, qui mérite qu'on pardonne au Poëte Latin quelques fautes contre l'élocution & certains traits dignes d'un Rhéteur : c'étoit la maniere de son tems ; & d'ailleurs il assure qu'il n'avoit pas encore mis la derniere main à son Ouvrage. Faut-il s'étonner que tant de beautés si bien démelées par M. B. ayent rempli son imagination d'une noble chaleur, & lui ayent fait naître l'envie de les orner des graces de notre Poësie ?

Une pareille entreprise eût rebuté un Ecrivain qui n'auroit été que bel-esprit. Ce Poëme est corrompu en bien des endroits ; & faute de goût, les Commentateurs l'ont mal interprété. Mais avec le secours d'un Manuscrit de M. Colbert, & de quelques Remarques anecdotes, M. B. est parvenu à épurer le texte, qu'il a imprimé à coté de sa traduction Françoise, qui y est conforme.

Pour ne pas révolter certains Sçavans, il a imprimé le texte Latin, tel qu'il a été donné dans l'Edition de

M. Burman, la plus exacte de toutes ; & il y a joint ses Remarques, qui justifient ses conjectures & ses corrections, & qui sont uniquement destinées aux personnes appliquées à pénétrer le vrai sens des Auteurs. » Pour les autres, » ajoute-t'il, qui se contentent d'une » légere explication des choses qui peu- » vent leur être moins connuës, ils » la trouveront dans de courtes notes » inserées au bas de la traduction. Il est » juste que chacun soit servi selon son » goût. » Il déclare modestement que le sien auroit été de supprimer le tout ; mais qu'informé du desseiu qu'on avoit d'imprimer cette traduction sur des copies très-défectueuses, il s'est déterminé à la donner lui même plus correcte ; & à rendre raison des différences qu'on pourroit trouver entr'elle, & le texte commun de Petrone. » Je con- » nois, poursuit-il, le dégoût, que l'i- » gnorance ou la paresse inspirent à la » plûpart de nos beaux esprits moder- » nes pour ces fortes de discussions cri- » tiques. Mais personne ne les oblige à » les lire ; & leur dédain pour tout ce » qui sent l'érudition tant soit peu re- » cherchée, ne doit pas nous empêcher » de satisfaire ceux ; qui ayant des vûës » moins bornées, jugent avec raison

» que le ſçavoir n'eſt point incompati-
» ble avec ces agrémens, dont notre
» jeuneſſe paroît aujourd'hui unique-
» ment occupée.

L'érudition, qui regne dans ces Remarques, n'eſt point empruntée, elle coule de ſource. M. B. .. en Critique ſupérieur, diſcute, corrige, ſupplée, mais ſans ſe jetter dans de longues diſcuſſions. Les Auteurs qu'il cite, ne paroiſſent, que pour appuyer des conjectures, qu'il ne doit à perſonne. En un mot rien ne ſent le Copiſte, ni le Litterateur qui débite des lieux communs. Cette eſpéce de friperie eſt le partage de quelques petits eſprits, qui dépourvus de mérite, cherchent à en impoſer, par un importun entaſſement de citations Grecques & Latines. Pour peu que vous connoiſſiez M.B... vous ne ſerez pas ſurpris de voir que le ſçavant eſt toujours guidé par l'homme poli. Il faut laiſſer aux Burmans, & aux autres Porte-faix du Parnaſſe, le privilége de vomir des torrens d'injures, pour des mots, pour une variante, pour une certaine ortographe.

Il me reſte maintenant à vous donner un morceau de la traduction de M. B. afin que vous puiſſiez juger de ſon talent pour la Poëſie Françoiſe. Je

choisis sans affectation la peinture que Petrone fait de la corruption qui s'étoit introduite dans les assemblées du Peuple. *Nec minor in campo, &c.*

Je vois au champ de Mars des abus bien plus
grands,
Les suprêmes honneurs y sont aux plus offrans.
Malgré mille forfaits le riche y peut prétendre,
Et tout, Peuple & Sénat, désormais est à vendre.
Rome, ne vante plus ta vaine liberté,
L'or en a sçû bannir l'antique majesté;
Au gré de la jeunesse il couronne le vice;
Le vieillard amorcé concourt à l'injustice;
Et l'austere vertu, prête à fuir dans les Cieux,
Daigne pour Caton seul s'arrêter en ces lieux.
Par une brigue indigne exclus de la Préture,
Il voit d'un œil serein cette éclatante injure.
D'un suffrage venal il dédaigne l'appui,
Et celui qui l'emporte, est plus honteux que lui.
Quelle honte en effet, qu'en cette concurrence
Rome à Vatinius donne la préférence!
Mais perdant les faisceaux le Sage ne perd
rien;
C'est Rome qui perd tout, en perdant son
soutien;
Et qui hâtant ainsi sa ruine avec joye,
D'elle-même bien-tôt va devenir la proye.

Vous me dispenserez de citer quelque endroit des deux Epîtres d'Ovide; je vous dirai seulement que le Traducteur me paroît avoir heureusement exprimé le caractére tendre & délicat de ces deux Piéces.

Le *Pervigilium Veneris* eſt un Cantique avec un refrain ſur les Fêtes de Venus, qui ſe célébroient au commencement du Printems. Ce petit Poëme, extrémement corrompu dans les manuſcrits, a été l'objet des plus ſçavantes méditations. Mais ſans entrer dans des diſcuſſions ennuyeuſes, je me contenterai de vous dire que M. B. a fait deux Cantiques d'un ſeul; l'un, composé de vingt-deux Vers, offre cette élégante & majeſtueuſe ſimplicité, qui fait le caractére du ſiécle des premiers Céſars. Dans l'autre, qui eſt de ſoixante & dix vers, on remarque une affectation de bel eſprit, des répétitions déſagréables, des tours vicieux & peu naturels, & des expreſſions contraires à la bonne Latinité. Comment s'imaginer que des vers d'un caractére ſi différent ſoient de la même main ? M. B. croit que ce ſecond Poëme a été composé par le Poëte Florus, qui vivoit du tems de l'Empereur Hadrien; 1°. ſur l'autorité d'un manuſcrit favorable à cette attribution; 2°. à cauſe de la conformité des expreſſions les plus ſingulieres de ce ſecond *Pervigilium*, avec quelques-unes d'Apulée, contemporain, & peut-être compatriote de Florus.

Le P. B. attaque ſouvent le P. Sa-

nadon, & il le blâme principalement d'avoir changé la mesure des vers en les partageant en deux, l'un de quatre pieds, & l'autre de trois & demi; au lieu que, suivant tous les Manuscrits, ce sont de véritables Trochaïques de sept pieds & demi. Pour rendre utile à nos beaux Esprits ces deux Cantiques ainsi rajeunis, M. B. auroit dû nous en donner une traduction.

Voilà, Monsieur, une idée générale de ce qui fait la matiére de cet Ouvrage. Je viens maintenant à un point beaucoup plus intéressant, & que j'ai differé de toucher, pour mettre plus d'ordre dans cette Lettre. Le doct e Magistrat feint qu'on lui demande, pourquoi il a plutôt traduit en vers qu'en prose le Poëme de Petrone. Il répond 1°. que s'étant livré à cette agréable occupation pour détourner l'idée d'un mal dont il étoit tourmenté, une traduction en prose ne l'auroit pas si long-tems amusé; 2°. que les vers ne lui paroissent bien rendus que par d'autres vers. Il ne balance pas même à préferer aux meilleures traductions en prose celles qui sont faites en vers, quoiqu'elles ne soient pas de la derniere beauté; c'est-à-dire, quoiqu'elles soient médiocres. A peine fait-

il grace à ces traductions en prose ; dont le stile élégant & brillant est soutenu de tous les ornemens poetiques ? » Il faut bien nous en contenter, dit-» il ; on ne doit plus gueres esperer de » retrouver des Brebeufs & des Se-» grais, qui ayent assez de courage, » de patience & de loisir, pour mettre » en vers François des Poëmes de la » longueur de l'Eneide, & de la Phar-» sale, ou même d'une moindre éten-» duë. » Parlons de bonne foi ; est-il bien agréable de lire ces traductions ? Pour un certain nombre de vers d'un tour noble & heureux, combien y en a-t'il de foibles & de languissans ? J'en appelle à M. B. à qui la vérité a arraché un aveu peu favorable à son systéme » : Cen'est pas à dire, que les en-» droits de Virgile, qui ont été rendus » avec quelque soin par ces deux Tra-» ducteurs, ne surpassent infiniment les » meilleures versions qu'on en pour-» roit faire en prose. » Quels sont ces endroits si bien rendus ? Ce sont des descriptions, ou quelques sentimens. Mais pour certains détails communs, notre Poësie ne peut les exprimer d'une maniere qui plaise. En distinguant ces deux choses, on voit ce qui peut être bien ou mal traduit en vers Fran-

çois. Il eſt donc inutile de reprocher aux Traducteurs en proſe la pareſſe ou le défaut de talent, & d'exagerer la difficulté de réuſſir dans une entrepriſe ingrate & déſagréable. Quel eſt le Poëte qui viendroit à bout de traduire conformément aux régles preſcrites par M. B. l'Iliade ou l'Odyſſée d'Homere ? Il traduiroit heureuſement certains endroits ; mais à la longue le tiſſu en ſeroit foible & ennuyeux. D'ailleurs les longs Ouvrages ſont inſupportables en vers François ; notre cadence & notre rime laſſent les oreilles & l'eſprit, ſi ce n'eſt dans les Piéces de Théatre, où l'on fait peu d'attention à ces ornemens, & où l'on s'occupe entierement de l'intrigue. Nos Poëtes qui traduiſent les plus beaux endroits des Anciens, ou des Piéces courtes, entendent mieux leurs intérêts, & c'eſt ainſi qu'en uſe M. B. lui-même.

Vous n'ignorez pas que quelques beaux Eſprits ont voulu ſubſtituer aux Vers rimés un certain arrangement de ſyllabes, en nombre égal à celui de nos Vers ordinaires, mais dont tout l'art conſiſteroit à choiſir des expreſſions nobles & harmonieuſes, à leur donner un air poëtique, & à les varier par des terminaiſons, tantôt maſculi-

nes, tantôt féminines: » J'avois d'abord » crû, dit M. B. que cette propoſition » étoit un pur jeu d'eſprit, ſemblable à » tant d'autres paradoxes, que l'oiſi- » veté de nos Gens de Lettres enfante » tous les jours. » Frappé de l'approbation donnée à ce ſyſtéme, & des eſſais de cette Poëſie, il s'eſt déterminé à publier ſes Réflexions, pour arrêter le cours d'une ſéduiſante nouveauté.

Du plaiſir que les Nations les plus barbares trouvent dans l'harmonie & dans la cadence des Vers, il conclut que ce plaiſir ne ſçauroit être ni chimerique ni arbitraire. Mais d'où réſulte cette harmonie poëtique ? Eſt-ce d'un nombre fixe de ſyllabes ? Le nombre ne la diſtingueroit pas aſſez de la Proſe. Les peuples y ont ajouté diverſes ſortes de *contraintes*, analogues au genie de leur langue. Les Grecs & les Latins, dont la prononciation étoit chargée de differences plus marquées qui rendoient leurs ſyllabes ou longues ou bréves, les ont liées par des meſures convenables à leur maniere de s'exprimer. Les autres Nations, comme la nôtre, où la quantité eſt moins ſenſible dans la plûpart des mots, ſe ſont contentées d'une conſonance, qui naît du retous de la terminaiſon pareille de ſyllabes

finales. La mélodie, qui résulte de ces différentes cadences, forme une musique naturelle, rafinée par la méditation des hommes. Et comme dans la Musique, plus les accords sont justes & parfaits, plus l'oreille en est agréablement flattée; il en est de meme des rimes, qui nous plaisent à mesure que le rapport des sons paralelles approche le plus de la perfection. Ainsi vouloir dépoüiller notre Poësie de cette mécanique harmonie, c'est la même chose que de vouloir dépoüiller de ses mesures la Poësie Grecque & Latine.

Puisque les Novateurs sont d'avis de conserver la rime dans les piéces Pastorales, dans les Madrigaux, & dans les autres petites Poësies, n'est-ce pas convenir que l'oreille y goûte un plaisir réel? C'est une induction que tire M. B. Or, ajoûte-t'il, si elle en trouve en effet dans les petits Ouvrages, pourquoi n'en trouveroit-elle pas de même dans de plus grands? Mais il auroit dû détruire la raison qu'ils donnent de ce plaisir. Selon eux, la rime étant quelque chose de badin, elle peut produire quelques agrémens dans des Ouvrages courts & frivoles; au lieu que dans des Ouvrages longs & sérieux, le retour des mêmes sons & de la même ca-

dence fatigue toujours le Lecteur.

D'un côté, M. B. ne veut point diminuer le mérite des modeles qu'on nous a donnés de la prétenduës Poësie nouvelle, où il découvre tout l'art dont ils étoient susceptibles. D'un autre côté, il n'y trouve point cette Musique enchanteresse, qui est l'ame des beaux vers. » Ce n'est, dit-il, qu'une Prose » cadencée & soutenuë ; mais qui ne » ressemble à la Poësie que par la dis» position des lignes, & par quelques » expressions affectées, lesquelles, si » elles prenoient faveur, pourroient » rendre à la fin notre prose aussi guin» dée & aussi pleine de métaphores, » que celle des Orientaux. » Mais quel peut être le mérite de pareilles compositions, capables de faire dégénerer notre style en vrai galimathias.

La rime est un tyran, dit-on, dont il faut secoüer le joug : c'est elle qui oblige nos Poëtes à préferer des expressions foibles ou impropres, des tours forcés & des épithétes déplacées, à des termes nobles & convenables, & à des constructions naturelles. » Je » n'ai qu'un mot à répondre, dit M. » B. Si on se trouve si fort accablé sous » le poids de cet esclavage, que n'écrit» on en prose ? N'est-il pas plaisant de

» se plaindre d'une contrainte, qui n'est
» jamais que volontaire ? » Au reste la rime n'est une gêne, que pour ceux qui ne sont pas nés avec le talent de la Poësie ; elle est un jeu pour le petit nombre de personnes, que les Muses ont regardées en naissant, d'un œil favorable. Tout au plus l'apprentissage leur a coûté quelques soins. Est-il vraisemblable que les Corneilles, les Racines, les Despreaux, &c. qui ont enfanté des milliers de vers, ayent voulu passer leurs jours dans une éternelle torture.

Il faut cependant reconnoître que l'assujétissement à la rime donne de la peine à la plûpart de nos Versificateurs. La quantité des syllabes, selon M. B. a été cent fois plus gênante pour les Grecs & pour les Latins. Mais si cela est, pourquoi tant d'Auteurs François, qui ont excellé dans la Poësie Latine, n'ont-ils jamais pû faire deux bons vers en leur propre Langue ?

C'est à cette gêne, continuë l'Auteur, que notre Poësie doit ces traits neufs & lumineux, qui saisissent d'admiration. Faut-il exprimer en prose une heureuse pensée ? Nous nous contentons des meilleurs termes, sans nous donner la peine de trouver les plus

énergiques : au lieu que pour rendre cette pensée en vers, nous essayons divers tours, jusqu'à ce que nous ayons trouvé le plus fort ou le plus délicat. Cette raison est-elle solide ? Le bon Prosateur ne cherche-t'il pas la vraie expression, comme le bon Poëte.

M. B. compare la prose à la démarche naturelle des hommes ; ils ne sçauroient trop s'appliquer à rendre l'une & l'autre facile, noble & élégante. » Mais l'art des Poëtes, ajoute-t'il, » ressemble à celui des Danseurs ou » même des Voltigeurs, dont l'excel- » lence consiste à élever légerement » leur corps en l'air, à le plier & le re- » plier en cent manieres, & à exciter » notre admiration par des tours de » souplesse, qui nous ravissent d'au- » tant plus, que nous nous sentons » moins capables d'y atteindre. Un » homme d'esprit du dernier siécle a » dit assez agréablement à ce propos : » *La Poësie me paroît au regard de la* » *Prose une certaine danse de parler, in-* » *ventée pour le plaisir de l'oreille.* » Enfin un autre avantage des vers rimés, est qu'ils sont faciles à retenir ; c'est ce qu'on peut dire de plus solide en faveur de la rime.

On oppose les vers non rimés des

Grecs & des Latins, des Anglois & des Italiens. A l'égard des deux premiers Peuples, ils ont été dédommagés par une autre cadence. Les Italiens & les Anglois ſont les inventeurs de la nouvelle Poëſie ſans rime, mais ſelon M. B. il s'en faut bien qu'ils y prennent autant de plaiſir qu'aux vers rimés. Ils diſent le contraire : à qui faut-il ajoûter foi ?

Comme ils veulent bien retenir la rime dans les petits Ouvrages, l'Auteur leur fait la même objection qu'aux Novateurs François ; objection, à laquelle les uns & les autres oppoſent une réponſe, que M. B. ſemble avoir ignorée, comme je l'ai déja remarqué. C'eſt encore envain, ſelon lui, qu'on objecte que la rime a été un écueil même pour le grand Racine ; il répond qu'il n'eſt pas ſûr que les défauts qu'on lui reproche, viennent de cette contrainte. Il y en a très-peu d'exemples dans toutes ſes Piéces. Au reſte combien de beautés n'a t'elle pas fait éclore ?

Quelques défectueuſes que ſoient les Comédies en vers de Moliere, du côté de la vérſification, continuë-t'il, on les voit avec plus de plaiſir que ſes autres Piéces. C'eſt que les vers de Mo-

liere, ſuivant les Connoiſſeurs ſont excellens en général, preſque toujours heureux & naturels, & ſemés de traits inimitables. » Feu M. de la Motte, » pourſuit-il, a compoſé deux *Oedipes*, » l'un en vers, & l'autre en proſe; » quoiqu'il fût *grand Poëte*, on ſçait qu'il » étoit encore plus grand Proſateur, & » qu'il épuiſa dans ce ſecond *Oedipe* » tous les talens qu'il avoit en ce genre. A peine cependant cette Tragédie » a-t'elle pû ſoutenir une premiere » lecture, tandis que ſon *Oedipe* en » vers, quoique fort éloigné de la per- » fection, a été lû & *repreſenté une in-* » *finité de fois* » J'ai apprecié autrefois le vrai mérite de M. de la Motte; * ainſi il eſt inutile d'y revenir. Mais le fait concernant l'*Oedipe* en vers n'eſt pas tiré des archives du Théatre; jamais Piéce n'a été moins joüée ni moins applaudie. M. B. a été trompé par la Préface de feu M. de la Motte, qui a oſé y dire que ſon *Oedipe* en vers *avoit été interrompu au milieu de ſon ſuccès*. ** A l'exception d'*Inès de Caſtro*, qui eſt extrémement intéreſſante, ſes autres Tragedies paroiſſent bannies pour toujours

* Nouveliſte du Parnaſſe, Tom III. p. 356.

** Elle n'a été joüée que trois ou quatre fois, & les Comediens n'ont plus voulu la reprendre.

du Theatre François ; & il n'en est aucune, dont la lecture soit supportable, parce qu'en général le style en est dur & denué d'élégance.

En 1716, M. Lenglet publia une *Methode pour étudier la Géographie*, en 4 vol. *in*-12. & la dédia à un grand Prince. Comme il avoit copié mot à mot, sans en avertir, la Géographie de *Martineau du Plessis*, imprimée en 1700. à Amsterdam en 3 vol. *in*-12. divers Ecrivains Hollandois reprocherent vivement cette espéce de larcin à M. Lenglet, qui avoit pourtant usé de quelques palliatifs. Car 1°. il n'avoit point mis son nom à la tête du Livre, mais seulement les lettres initiales de ses noms dans le Privilége. Représentez-vous cette galante Bergere de Virgile, qui court se cacher derriere des saules, & qui en fuyant veut être apperçuë : *Et fugit ad salices & se cupit ante videri* 2°. Dans son Catalogue des Géographes, il dit que l'Ouvrage de Martineau est exact, mais qu'il y trouve bien des endroits à corriger ; soit par rapport à la Religion, soit par rapport aux nouveaux Traités de Paix. Pourquoi donc a-t'on tant invectivé contre M. L. ? Il a voulu dédier une Géographie, & dans

Méthode pour étudier la Geographie.

ce cas il lui a paru contre la bienséance d'offrir l'Ouvrage d'autrui. Cependant M. L. déclara il y a quelques années dans sa *Méthode pour étudier l'Histoire*, que le fond de son Ouvrage étoit de M. Martineau ; & il renouvelle aujourd'hui la même déclaration : tout est reparé. De son propre aveu, ce qu'il y avoit à corriger dans l'original de ce Livre, regardoit uniquement la Religion, & quelques endroits qu'il falloit conformer aux nouveaux Traités de Paix ; mais quoiqu'il ait laissé subsister ce premier jugement dans son Catalogue des Géographes, il nous apprend aujourd'hui dans l'Avertissement, qu'il a, pour ainsi dire, anéanti Martineau. » Que de changemens, que de correc- » tions & d'augmentations, dit-il, n'ai- » je pas été obligé d'y faire pour l'ap- » procher de la perfection ! Les trois » quarts du premier & du troisiéme vo- » lume, aussi-bien que tout le cin- » quiéme, sont entierement de moi. » J'ai changé dans le reste ce qui ne se » rapporte point à l'état présent de » l'Europe, & j'y ai fait des additions » si considérables, que le premier Au- » teur auroit peine à y retrouver lui- » même un quart de son travail. »

Cette nouvelle Edition, * si l'on en

* Chez Rollin fils, & de Bure l'aîné.

troit l'Auteur, homme digne de foi, est faite d'après les descriptions particulieres les plus exactes des Royaumes & des autres Etats. Il s'est servi, dit-il, pour la France des Mémoires manuscrits des Intendans, qui avoient examiné leurs Généralités par ordre du feu Roy, pour l'instruction de Monseigneur le Duc de Bourgogne; Mémoires, qu'il a rectifiés en beaucoup de choses, mais dans un ordre méthodique qui leur manquoit. Sans vouloir ici rabaisser l'utile travail de notre Géographe, j'observerai qu'à l'égard d'une Province qui m'est fort connuë, il y a plusieurs fautes; chacun peut faire le même examen par rapport aux pays qu'il connoît.

» Enfin ajoûte M. Lenglet, pour être » plus sûr de mon travail, je n'ai rien » fait que sur les Cartes originales de » différens païs. Par là, si j'ai manqué, » il ne faut pas s'en prendre à moi; » mais à ceux qui devant être mieux » instruits, m'auront peut-être jetté » dans l'erreur sur leurs propres païs. » En tout cas j'ai cité les meilleures » Cartes générales & particulieres à la » tête des Royaumes ou des Provinces » dont je parle, & même à la fin du » cinquiéme volume, on pourra me

» corriger aisément si je me suis éga»
» ré. » M. Lenglet ignore sans doute qu'un homme habile dans la connoissance des Cartes lui a reproché de n'en pas sçavoir autant là-dessus qu'il se l'imagine. » L'Auteur de la *Méthode pour étudier la Géographie*, dit-il, donne un
» ample Catalogue des Cartes des Geo-
» graphes François ; mais quand il
» vient aux Etrangers, il ne parle que
» des vieilles Cartes de *Blaeu* & de
» *Witte* ; cependant il y a plusieurs Al-
» lemans & Hollandois qui ont excel-
» lé dans cet art. » Cet habile homme, qui critique ainsi M. Lenglet, est M. *Humbert*, Capitaine Ingenieur dans les Armées du Roi de Prusse. Il a adressé trois Lettres aux Auteurs de la *Bibliotéque Germanique*, où il indique les meilleures Cartes pour divers païs, qui ont échappé aux recherches de l'Auteur de la *Méthode pour étudier la Geographie*. On trouve ces trois Lettres curieuses dans les Tomes XXV. XXIX. & XXX. de ce Journal. Il eut été à souhaiter que M. L. les eût connuës, & en eût profité.

J'ai parcouru la nouvelle édition de cette Géographie, & j'ai reconnu avec plaisir des additions curieuses dans les Chapitres de la Moscovie, de la grande Tartarie, & même de la France. L'Au-

teur s'est un peu étendu sur le gouvernement Ecclesiastique, Militaire & Civil de ce Royaume. Mais il y a dans tout cela beaucoup de corrections & d'additions à faire. Dans le dénombrement de la Province Ecclesiastique d'Aix, il a oublié le Diocése de Frejus. Il ne s'est pas attaché à marquer le nombre des Abbayes, qu'il semble pourtant promettre. En parlant des Universités, il a omis celles de Dijon & de Pau, érigées en 1722. Les Académies méritoient un article, selon quelques personnes: je lui passe volontiers cette omission J'ai remarqué un changement singulier dans la premiere édition. M. L. ou peut-être M. Martineau, s'exprimoit ainsi: » Tous les Ecclésiastiques Séculiers & Reguliers de France, ont de revenu annuel plus de 320 millions de livres; ce qui fait le tiers du revenu de tout le Royaume, & rend le Clergé beaucoup plus riche que le Roy même, le plus riche Prince de l'Europe. » Voici comme M. L. a corrigé cet endroit: » Tous ces Ecclesiastiques Séculiers & Réguliers ont de revenu annuel plus de 200 millions de livres; ce qui fait le quart du revenu de tout le Royaume, & rend le Clergé aussi riche que le Roy même, quoique ce soit le plus riche Prince de l'Europe. » Devinez, si vous pouvez, le principe de ces deux différens calculs, l'un aussi chimérique que l'autre.

Il a augmenté les Catalogues, qu'on trouve à la fin du cinquiéme volume. Voici comme il parle du *Dictionnaire Géographique* de M. Bruzen de la Martiniere: » Ce Dictionnaire, qui est en 6 vol. *in fol.* est le plus ample & le plus étendu de tous ceux qui ont été faits. On doit encore en donner 2 volumes. Il n'y a qu'un défaut, c'est qu'il est chargé de beaucoup de choses trop étrangeres à la Géographie. Il y

» faudroit un peu moins d'Hiſtoire, & un peu » plus d'articles; c'eſt d'ailleurs le meilleur de » tous ceux qui ont paru. Il louë avec juſtice la *Deſcription hiſtorique & géographique de la Chine* par le P. du Halde. » Cet Ouvrage, dit-il, » eſt *un des plus beaux & des plus magnifiques* qui » ſe ſoient faits ſur la Géographie de quelque » Royaume particulier. Par le moyen de cette » Deſcription, beaucoup plus parfaite que celle » du P. Martini, on peut dire que l'on connoît » à préſent la Chine avec autant de détail & de » préciſion, que la France & que les Etats de » l'Europe. » M. L. ne peut pas être ſuſpect ici de partialité. Il dit ailleurs: » Les deux volu- » mes de Nicolas Samſon ſont très-curieux & » très eſtimés: le pauvre P. Labbe y eſt bien » mal accommodé. » Je crains bien que quelque Journaliſte de T. ne releve ce terme de *pauvre*, qui eſt fort de ſon goût: car il dit dans un autre endroit: » Argenteüil eſt un Prieuré » de Benedictins, qu'ils ont uſurpé autrefois ſur la *pauvre* Heloïſe épouſe d'Abélard. » Puiſque l'occaſion s'en préſente, je remarquerai ici que la plûpart des Livres de M. L. étant deſtinés à l'éducation de la jeuneſſe, il devroit châtier ſon ſtyle, & le purger de toutes expreſſions baſſes, & de toutes phraſes mal conſtruites.

Quoique quelques perſonnes continuent à donner la préférence à la Géographie de Martineau, il eſt certain qu'elle n'eſt point comparable au dernier Ouvrage de M. L. qui en conſervant ce qu'il y avoit de meilleur, y a inſeré des morceaux plus achevés. Je voudrois ſeulement qu'il y eût un peu plus d'hiſtorique.

Je ſuis, &c.

Ce 19 Janvier 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CI.

IL ſemble, Monſieur, qu'avant que d'entreprendre la traduction d'un Ouvrage, on doit toûjours s'informer s'il en a déja paru quelqu'une. Surannée, elle peut tenir lieu de commentaire, ſur tout lorſque les endroits obſcurs & difficiles s'y trouvent éclaircis, & rendus exactement : Récente, elle doit être examinée ; & ſi elle part d'une main habile, ſi le ſtyle en eſt conforme au caractere de l'original, ſi elle eſt eſtimée généralement, le bon ſens dicte alors de ne pas traduire un pareil Livre. Que diroit-on d'un Ecrivain, qui malgré le *Quinte-Curce* François de Vaugelas publieroit une nouvelle traduction de cet Hiſtorien ? Je conviens néanmoins qu'il répareroit en partie cette

Nouvelle Traduction de l'Hiſt. de Juſtin.

faute, si après avoir applaudi au travail du Traducteur célébre, il daignoit apprendre à ses Lecteurs, par quel endroit une nouvelle Traduction lui auroit paru nécessaire.

Ces réflexions se sont présentées d'abord à mon esprit, à la vûë du Justin nouvellement traduit par M. Favier Religieux de Cluni.* Vous sçavez qu'il y a deux Traductions de cet Historien, l'une de Colomby retouchée par le fameux Tanneguy le Fevre, & l'autre de M. Ferrier de la Martiniere. Il ne s'agit plus de la premiere entierement effacée par la seconde, qui est si estimée pour l'élégance & la force du style; en sorte que de l'aveu des connoisseurs, l'esprit & le genie de l'Auteur traduit y sont si bien représentés, qu'on pourroit prendre cette belle copie pour un excellent original. Cependant cette traduction, si recherchée par ceux qui en France cultivent les belles Lettres, a malheureusement échapé à M. Favier, *quoiqu'il les ait beaucoup aimées dès sa tendre jeunesse, jusqu'à leur sacrifier ces*

* Nouvelle Traduction de l'Abregé Historique de Justin, avec deux Cartes Géographiques des Païs dont parle cet Auteur. Par M. L'Abbé Favier. A Paris chez P. G. le Mercier, 1737, 2 vol. *in* 12.

momens de loisir où il est permis de se délasser. On ne peut nier que le Traducteur, dont le mérite est connu, n'ait l'esprit orné de tous les agrémens de la belle Litterature. Mais il faut apprendre de lui-même, comment il a formé le projet de l'Ouvrage dont il s'agit.

Justin *tomba il y a environ six ans sous les mains de* M. Favier, qui ne l'avoit pas lû depuis *le premier tems* de ses études, Frappé de ses beautés, & de la variété des faits, *il pensa que ce ne seroit pas rendre un office désagréable au public que de lui en donner une Traduction.* » J'ignorois tout-à-fait alors, dit-il, que cet » Auteur eût été traduit : je crus même qu'il étoit assez inutile de m'en » informer, parce que comme notre » langue est sujette à varier, suivant le » sort de toutes les Langues vivantes, » au bout d'un nombre d'années un peu » considérable, un Traducteur nouveau peut se flatter de trouver un accès favorable auprès du Public. » Mais un Ouvrage travaillé il y a un peu plus de quarante ans par une main habile, & dans le beau siécle de la Langue Françoise, peut-il être mis au nombre des Ouvrages d'un vieux style ? M. Favier dans le cours de l'impression de

ſon Ouvrage, a enfin eu la curioſité de parcourir les deux Traductions de Juſtin, dont je vous ai parlé. » J'ai vû » depuis deux mois, dit-il, deux Tra» ductions, l'une de l'année 1666 par » M. Colomby, & l'autre de 1693, par » un Anonyme *ſe diſant de Port-Royal*: » Je les ai parcourues toutes deux; j'ai » trouvé que la premiere tenoit beau» coup du vieux ſtyle; & j'ai *oſer penſer* » que la ſeconde ne devoit pas m'em» pêcher de hazarder la mienne. » Le jugement ſur la traduction de Colomby eſt clair & exact : mais à l'égard de celle de l'Anonyme (M. Ferrier de la Martiniere, qui *ne ſe dit point de Port-Royal*,) il ne s'exprime pas tout-à-fait ſi nettement. Je vais donc en citer quelques morceaux, à la ſuite deſquels je raporterai la Traduction de M. Favier. Je fais ici ce paralelle avec d'autant plus de liberté, que l'Auteur l'a fait ſans doute dans ſon cabinet ſans le redouter. La harangue d'Eumene, un des Lieutenans d'Alexandre, à ſes ſoldats, qui l'emmenoient enchaîné à Antigone ſon ennemi, m'a paru propre à développer le mérite des deux Traducteurs. Voici d'abord la traduction de M. de la Martiniere.

»* Vous voyez, soldats, la contenance & les ornemens de votre Général. Ce ne sont point mes ennemis qui m'ont ainsi chargé de chaînes ; ce seroit un soulagement à mes douleurs. C'est par vous, que de vain-

* *Cernitis, Milites, inquit, habitum atque ornamenta Ducis vestri, quæ mihi non hostium quisquam imposuit : nam hoc etiam solatio foret. Vos me ex victore victum, vos me ex Imperatore captivum fecistis. Quater intra hunc annum in mea verba jurejurando obstricti estis. Sed ista omitto. Neque enim miseros convicia decent. Unum oro ; si propositorum Antigoni in meo capite summa consistit, inter vos me velitis mori. Nam neque illius interest, quemadmodum, aut ubi cadam : & ego fuero ignominiâ mortis liberatus. Hoc si impetro, solvo vos jurejurando, quo toties vos sacramento mihi devovistis. Aut si ipsos pudet roganti vim adhibere, ferrum hoc date, & permittite quod vos facturos pro Imperatore jurastis, Imperatorem pro vobis sine religione jurisjurandi facere. Cùm non obtineret, preces in iram vertit. At vos, ait, devota capita respiciant Dii perjuriorum vindices : talesque vobis exitus dedistis. Nempe vos iidem paulo ante & Perdiccæ sanguine estis aspersi, & in Antipatrum eadem moliti. Ipsum denique Alexandrum, si fas fuisset eum mortali manu cadere, interempturi, quod maximum erat, seditionibus agitastis. Ultima nunc ego perfidorum victima, has vobis diras atque inferias dico, ut inopes extorresque omne ævum in hoc castrensi exilio agatis, devorentque vos arma vestra, quibus plures vestros, quam hostium Duces absumpsistis.* Just. Lib. XIV, Cap. IV.

» queur que j'étois, je me vois aujourd'hui vaincu, & tombé du Généralat dans les fers. Cependant un serment renouvellé quatre-fois durant le cours de cette année vous lioit à tous mes ordres. Mais je passe tout cela. Car enfin le reproche ne sied pas bien aux malheureux. La seule grace que je vous demande, c'est de souffrir que je meure parmi vous. S'il est vrai qu'Antigonus se figure que ma vie est un obstacle à ses desseins, il doit lui être indifférent de quelle maniere & en quel lieu je puisse la perdre, pourvû que je la perde. Je n'en mourrai pas moins, mais je ne mourrai pas d'une mort si ignominieuse. Je vous dispense à ce prix du serment de fidélité, que vous avez prêté tant de fois entre mes mains. Ou si vous avez honte de porter les vôtres sur moi, parce que je vous en prie, donnez-moi une épée, & permettez que votre Général, pour qui vous aviez juré de mourir, meure lui-même pour vous, sans y être engagé par aucun serment. Comme ils ne se rendoient point à ses prieres, il les tourna toutes en fureur. Perfides & exécrables que vous êtes, leur dit-il, que les Dieux vengeurs du parjure vous re-

» gardent dans leur courroux, & vous » donnent une fin pareille à celle que » vous avez donnée à vos Capitaines. » Vous vous êtes depuis peu soüillés » du sang de Perdiccas. Vous aviez » aussi soif de celui d'Antipater. Vous » n'auriez pas même épargné Alexan- » dre, si sa mort eût pû être l'ouvrage » d'une main mortelle. Criminels en- » vers lui, autant que vous l'avez pû, » vous l'avez troublé par d'éternelles » rébellions. Aujourd'hui derniere vic- » time de vos perfidies, je fais ces hor- » ribles imprécations contre vous. Puis- » siez-vous, toûjours indigens, & toû- » jours bannis de vôtre Patrie, traîner » de guerre en guerre une vie miséra- » ble & vagabonde, & vous égorger » les uns les autres avec vos propres » armes, qui vous ont servi à tuer plus » de vos Généraux, que de ceux de vos » ennemis. »

Voici la nouvelle traduction, » Vous » voyez, Messieurs l'habillement & » la *parure* de votre Général. Ce ne » sont point mes Ennemis qui m'ont » *équippé* de la sorte; ce seroit au moins » une consolation pour moi. Mais c'est » vous qui, de vainqueur que j'étois, » m'avez réduit à l'état d'homme vain- » cu, & qui de votre Général m'avez

» fait votre Prisonnier. Cependant dans
» l'espace seul de cette année vous m'a-
» vez quatre fois prêté le serment de
» fidélité. Mais j'oublie tout cela. Aussi
» bien ne convient-il pas à ceux qui
» sont dans la disgrace, de se répandre
» en reproches. Toute la grace que je
» vous demande, c'est que si je suis un
» obstacle aux desseins d'Antigone, &
» qu'à cause de cela il en veüille à ma
» vie, vous souffriez que ce soit au
» milieu de vous que je la perde. Car
» il doit lui importer peu de quelle fa-
» çon, & en quel lieu je meure ; au
» moins par là je m'*affranchirai* d'une
» mort honteuse. Si vous m'accordez
» ce que je vous demande, je vous dé-
» gage du serment de fidélité, par le-
» quel vous vous êtes liés si souvent à
» *moi*, ou si vous sentez de la répu-
» gnance à porter vos mains sur *moi*,
» donnez *moi* une épée, & laissez-*moi*
» faire pour vous, quoique je n'y sois
» engagé par aucun serment, ce que
» vous vous êtes engagés par serment
» à faire pour *moi*. Comme il vit qu'il
» ne pouvoit rien obtenir, il tourna sa
» priere en fureur. Ah ! s'écria-t'il,
» *Esprits maudits*, puissent les Dieux
» vengeurs des parjures faire attention
» à votre conduite, & *vous donner*

» *une fin* aussi malheureuse, que celle » que vous avez donnée à tous vos » Généraux. Car c'est vous - mêmes » qui trempâtes vos mains il n'y a pas » long-tems dans le sang de Perdiccas : » c'est vous qui attentâtes à la vie d'An- » tipatre. Vous eussiez pareillement » fait périr Alexandre même, *s'il eût* » *été donné à une main mortelle* de lui ôter » la vie : & ce fut dans ce dessein abo- » minable, que vous ne cessâtes point » de vous révolter contre lui. Pour » moi, derniere victime aujourd'hui » de votre perfidie, *voilà* les impréca- » tions que je fais contre vous. Je sou- » haite que vous passiez à jamais vos » jours dans la misére exilés dans ce » camp, & que vous périssiez tous par » vos propres armes, *armes*, que vous » avez *renduës* plus funestes à vos pro- » pres Généraux, qu'aux Généraux » des Ennemis. »

Comme le principal mérite d'un Abbreviateur est de narrer d'une maniere vive & précise les faits importans, je vais citer un endroit purement historique, où l'on pourra connoitre le génie des deux Traducteurs. Je choisis sans affectation le Chapitre IV, du Livre I, qui renferme l'Histoire de Sardanapale, dernier Roi des Assyriens.

M. de la Martiniere traduit ainsi :
» * * Sardanaple, homme plus effemi-
» né qu'une femme même, régna le
» dernier sur eux. Arbacte, son Lieu-
» tenant dans la Médie, poussé d'une
» ambitieuse curiosité de le voir, tenta
» tout pour obtenir, & obtint enfin,
» après de grands efforts, une grace
» que jusques-là on avoit opiniatré-
» ment refusée à tout le monde. Il le
» trouva sous un habit de femme, fi-
» lant de la laine teinte en pourpre, &
» en distribuant à un grand nombre de

* * *Postremus apud eos regnavit Sardanapalus, vir muliere corruptior. Ad hunc videndum (quod nemini ante eum permissum fuerat) Præfectus ipsius, Medis præpositus, nomine Arbactus, cùm admitti magnâ ambitione ægrè obtinuisset, invenit eum inter scortorum greges purpuram colo nentem, & muliebri habitu, cùm mollitia corporis & oculorum lasciviâ omnes fœminas anteiret, pensa inter virgines partientem. Quibus visis, indignatus tali fœminæ tantum virorum subjectum, tractantique lanam ferrum & arma portantes parere, progressus ad socios, quid viderit refert. Negat se ei parere posse, qui se fœminam malit esse quam virum. Fit igitur conjuratio, Bellum Sardanapalo infertur. Quo ille audito, non ut vir Regnum defensurus, sed ut metu mortis mulieres solent, primò latebras circumspicit : mox deinde cum paucis & incompositis, in Bellum progreditur. Victus in Regiam se recipit, ubi extructâ incensâque pyrâ & se & divitias suas in incendium mittit, hoc solo imitatus virum.* Just. Lib. I. cap. III.

» concubines qui l'environnoient, & » dont les manieres molles, & les re» gards impudiques l'étoient encore » moins que ceux de ce Prince. A ce » spectale, Arbacte indigné que tant » de braves gens, dont tout l'emploi » étoit de porter les armes, reconnussent l'Empire d'un vil Maître, qui » n'en avoit point d'autre que celui de » filer ainsi qu'une femme, court le » reveler à ses compagnons, & leur » proteste qu'il ne sçauroit obéir à un » homme qui ne veut point l'être. On » conspire donc. On déclare la Guerre » à Sardanapale, qui instruit de la con» juration, ne prit pas les sentimens » d'un Roi qui veut défendre ses Etats. » Mais frappé de la crainte de la mort, » comme une femme timide, il cher» cha d'abord à se cacher. Ensuite il » se traîna au combat, suivi de quel» ques troupes également méprisables » par leur petit nombre & par leur » mauvaise discipline. Vaincu il fuit » dans son Palais, & se jette dans un » bucher ardent, qui le dévora lui & » ses richesses. Il ne témoigna qu'il » étoit homme que par cette action. »

Voici ce même endroit traduit par M. Favier. » Le dernier qui regna par» mi eux fut Sardanapale, plus effémi-

» né qu'une femme même. Arbace,
» Général de ses troupes & Gouver-
» neur de la Médie, ayant un jour de-
» siré avec ardeur, & obtenu avec pei-
» ne la permission de le voir (grace
» qui n'avoit été accordée à personne
» avant lui) le trouva tenant entre ses
» mains un fuseau, & filant la pourpre
» au milieu d'une troupe de ses Cour-
» tisanes, habillé comme elles, l'em-
» portant même sur elles, & par ses
» attitudes efféminées, & par ses re-
» gards étudiés, & distribuant à de
» jeunes filles la tache de chacune.
» Frappé d'un tel spectacle, & indigné
» de ce que des hommes recevoient la
» loi d'*une ame de femme*; & de ce que
» des Guerriers accoutumés à ne ma-
» nier que leur épée *&* *des armes*, ser-
» voient un Maître qui ne sçavoit ma-
» nier qu'une quenoüille & un fuseau,
» Arbace alla rejoindre les siens; leur
» raconta ce qu'il avoit vû, & leur dit
» qu'il ne pouvoit plus se resoudre à
» obéir à un Roi, qui aimoit mieux
» joüer le rôle d'une femme, que de
» soutenir le caractére d'un homme.
» La dessus ils forment leur complot,
» & déclarent la guerre à Sardanapale.
» Quand ce Roi eut appris leur révolte,
» au lieu de pourvoir à la sureté de se

» Etats, comme l'auroit dû faire un
» homme de cœur, on le vit livré d'a-
» bord aux frayeurs de la mort, ordi-
» naires aux femmes, chercher des
» yeux *quelqu'autre* obſcur pour ſe ca-
» cher. Puis bien-tôt après il ſe met en
» campagne avec une poignée de gens
» ramaſſés ſans ordre. Vaincu, il ſe
» ſauve dans ſon Palais ; & là après
» avoir fait dreſſer un bucher, il y met
» le feu, & ſe jette dedans avec tous
» ſes tréſors, ſeule action de ſa vie, par
» laquelle il ait reſſemblé à un homme.
C'eſt à vous, Monſieur, ou plûtôt au public de déclarer, *quis vicit*. Quelle gloire feroit pour M. Favier, s'il avoit effacé un Traducteur tel que M. de la Martiniere ?

M. Favier dit dans ſa Préface *pag.* 37. » J'ai obſervé de faire mes phraſes auſſi » *courtes que celles de Juſtin*, & il en eſt » très-peu qui ſoient plus longues. » Mais un Ecrivain plus attaché au *poids* qu'au nombre des paroles, a-t'il pû ignorer qu'une des principales régles de la traduction eſt de lier avec goût les périodes qui ſont trop courtes, lorſqu'on traduit un Auteur dont le ſtyle eſt précis & coupé. De ſorte que comme il faut quelquefois couper les périodes trop longues, il faut de même

joindre bien souvent celles qui sont trop courtes. J'emprunte les propres expressions d'un Ecrivain qui a fait un Traité utile de la maniere de traduire le Latin en François.

On reproche à Justin des contrariétés & la confusion des tems & des faits ; ce qui a déterminé M. D. L. M. à ajouter des remarques où il corrige ces fautes, en s'attachant à la Chronologie de Salien. Le nouveau Traducteur voyant combien peu les Commentateurs de Justin s'accordoient entr'eux, s'est abstenu de faire des notes critiques ; il assure que pour en composer, il ne lui en auroit coûté que de piller les autres, comme ont fait quelques-uns de ceux qui ont passé avant lui. A la place de ces notes, il a donné un petit nombre d'explications litterales, pour l'intelligence du texte, & *il a distingué les différens objets de chaque chapitre, en les renvoyant à une autre ligne*, précaution excellente, échapée *à tous les Editeurs* de Justin. Enfin il a ajouté à la marge les époques des principaux faits, tirées de l'Histoire universelle de M. Bossuet, & deux Cartes Géographiques des Pays dont Justin fait mention, avec un Dictionnaire Géographique, où ces mêmes lieux sont désignés, &

même par les noms qu'ils portent aujourd'hui.

L'abregé historique de Justin est fort connu ; mais on ne sçait presque rien de sa personne, ni de son païs. Il est probable qu'il a fleuri sous l'Empire de Tite-Antonin, tems auquel la noble simplicité de la Langue Latine avoit dégeneré. Cependant le stile de Justin est très-pur ; ce qui n'est point surprenant, puisqu'il n'a fait qu'abreger le grand Ouvrage de Trogue Pompée, homme de qualité, originaire des Gaules, qui vivoit dans le siécle d'Auguste. Cependant il falloit, comme le remarque le Traducteur, que Justin eût du goût & de l'élévation d'esprit, pour paroître original en copiant. Combien d'abbréviateurs avons-nous, qui gâtent d'excellens morceaux d'Eloquence & de Jurisprudence ! » Partout, ajoûte-t'il, même élégance, » même force. S'il lui échape des mé» taphores un peu hardies, elles sont » si bien enchassées, que la pensée, » bien loin d'en souffrir quelque obs» curité, n'en paroît que plus brillan» te. Les antithéses y sont, si on le » veut, un peu *fréquentes* ; mais elles » sont *placées si à propos*, que vous » n'y voyez rien qui sente *l'affectation*

» & la contrainte. En un mot, c'est
» un homme qui a voulu plaire en
» même tems qu'il instruisoit, & qui
» n'a pas cru que pour être bon Histo-
» rien, il fallût être un Historien sec
» & denué de graces. » Il avouë ensuite que le ton du Rhéteur se fait sentir en quelques endroits, & dans ce cas il y a de *l'affectation*. Disons que c'est un tribut que Justin payoit au mauvais goût de son siécle.

M. Favier s'éleve fort sérieusement contre les personnes, qui ne veulent pas tenir grand compte à Justin de la peine qu'il a prise de nous donner cet excellent Abregé. Il nous les représente, accusant le Copiste, d'avoir, par un motif de vaine gloire, supprimé l'original de Trogue Pompée, digne d'être regretté, parce qu'il renfermoit sans doute un bien plus grand nombre de faits. Je ne sçais s'il y a des gens qui ayent reproché cette friponnerie litteraire à Justin; mais le Traducteur, au lieu de faire sur cela plusieurs raisonnemens assez inutiles, devoit se contenter, à mon gré, de dire que c'étoit une objection très ridicule; puisque Justin se donne lui-même dans sa Préface pour l'Abbreviateur de Trogue Pompée, dont il fait l'éloge. Il

auroit pû ajouter, pour l'abſoudre pleinement, que du tems de S. Jerôme cet Original ſubſiſtoit encore. Il eſt pourtant vraiſemblable que l'abregé en a occaſionné la perte: mais en cela nulle faute de la part de Juſtin. Il étoit encore ſuperflu de démontrer l'utilité des abregés d'hiſtoires, parce qu'il n'en réſulte rien pour condamner le regret d'avoir perdu l'Ouvrage de Trogue Pompée, où il eſt indubitable qu'il y avoit une infinité de faits qui ont été omis par l'Abréviateur. M. Favier prouve d'une maniere plauſible, qu'on ne doit point lui imputer les fautes que les Criques ont juſtement remarquées. S'il a ſçu conſerver la pureté & l'élégance de l'original, pourquoi n'auroit-il pas conſervé l'ordre des tems & des faits? C'eſt une réflexion que j'ai faite en examinant les differentes opinions des Critiques.

Je voudrois encore que M. Favier n'eût point changé l'ortographe de certains noms propres, tels que Cyrus, Lydiens, Cambyſe, &c. qu'il écrit toujours ainſi: *Cirus*, *Lidiens*, *Cambiſe*, &c. Par ce changement leur origine Grecque eſt déguiſée.

Ce ſont là des bagatelles, & je ne prétens point m'ériger en cenſeur de la

nouvelle Traduction, qui pour la clarté, le tour aisé, & la fidélité, pourra trouver des partisans. De pareils Ouvrages sont dignes du travail d'un honnête homme, d'un homme d'esprit, de M. Favier.

Seconde Lettre sur le Breviaire de Paris.

La seconde Lettre contre les Libelles, où le nouveau Breviaire de Paris a été si injustement attaqué, vient enfin de paroître, & n'est pas moins victorieuse que la premiere. Il s'agit dans celle-ci * d'anéantir le reproche qu'on fait aux Auteurs de ce savant & pieux Ouvrage, d'avoir *prouvé que le culte de la sainte Vierge leur est odieux comme aux autres Heretiques, & que s'ils étoient les maîtres, on n'entendroit plus nos Temples retentir de ses loüanges.*

Quel est le fondement d'une accusation si atroce? La suppression de quelques textes invocatifs, que le Faiseur de Libelles prétend être des Peres, & de quelques *compositions* anciennes, qui sont en forme déprécative. A leur place les personnes chargées de la composition du nouveau Breviaire, ont mis des textes de l'Ecriture; loüable chan-

* Seconde Lettre de M. l'Abbé *** à un de ses amis en réponse aux Libelles qui ont paru contre le nouveau Breviaire de Paris, chez Simon 1736. *in*-4°.

gement, que le fanatique Anonyme regarde comme le fruit d'un *nouveau ſyſtéme, qui tend à dérober aux Fidéles les vrais motifs de leur conduite.* Que la Critique inſpirée par la paſſion eſt aveugle! Avec une médiocre connoiſſance de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. on voit qu'un pareil changement eſt autoriſé par un Concile de Cologne de 1536, l'un des premiers qui ayent été tenus contre Luther; & que ce Concile rappellant l'ancien uſage de ne rien chanter ou reciter dans l'Egliſe qui ne ſoit tiré de l'Ecriture ſainte, ſouhaite qu'on réforme les Breviaires, conformément à ce plan, adopté par S. Grégoire le Grand, & dont on voit des veſtiges dans les Livres d'*Oraiſons*, dans les monumens de différens Rites de l'Egliſe, & dans le Breviaire Romain.

Mais, pour ne pas s'écarter de l'ancien ordre Romain établi dans nos Egliſes par Charlemagne, les Auteurs du nouveau Breviaire ont pris dans les Peres les Leçons des ſecond & troiſiéme Nocturnes, & par rapport aux Offices de la Vierge, outre celles qui ſont employées dans ſes ſolemnités, & aux Octaves, il n'y a point de mois qui n'en ait une propre pour l'Office du Samedi. Ils ont encore conſervé différentes

Prieres anciennes. Peut-on leur reprocher après cela, sans être insensé, d'avoir abandonné la tradition & les témoignages des Peres ?

Après ces réflexions générales, on convainc d'imposture l'Anonyme sur les textes invocatifs, dont il regrette le judicieux retranchement. On fait voir qu'ils ont été remplacez par d'autres du même style, tirés de l'Ecriture sainte, & qu'il y en a une infinité d'autres, qui pour être exprimés d'une maniere absoluë, sont plus énergiques & plus précis, que ceux qu'on revendique avec un zéle plus ardent qu'éclairé. Il ne m'est pas possible d'entrer dans tous ces détails.

Ce qui démontre l'aveuglement de l'Anonyme, c'est que ces Prieres dont il condamne la suppression en certains endroits du Breviaire, se trouvent réunies & rangées de suite dans le Diurnal; preuve que les personnes chargées de ce grand Ouvrage ne sont point ennemis du culte dont il s'agit. Dans la crainte de blesser la délicatesse de certains esprits, qui blâment tout ce qui s'éloigne de la dévotion populaire, n'ont-ils pas conservé dans la forme usitée, des Prieres, qui dans d'autres Breviaires ont été réformées ?

Une autre preuve du déchaînement

insensé du Critique, est que ces endroits supprimés dans le Breviaire de Paris, l'ont été également dans ceux de Bourges, de Roüen, de Sens, de Troyes, de Meaux, d'Orléans, & dans ceux d'Angers, de Cluny & de Vienne, & qu'ils ont été remplacez par des textes de l'Ecriture. A-t'on jamais accusé ces Eglises d'avoir *emprunté des Protestans cette singularité*? Les Chartreux, bien anterieurs à Calvin & à Luther, & qui n'ont jamais varié dans leurs usages, ne récitent que des textes de l'Ecriture dans le petit Office de la Vierge.

On justifie avec la même solidité les changemens faits dans quelques Hymmes de la Vierge; changemens, qui, si l'on en croit le Critique, peuvent autoriser les Heretiques à reprocher à l'Eglise des abus intolérables, qu'il est nécessaire de réformer. Pitoyable raisonnement, puisque M. l'Archevêque dans sa Lettre Pastorale, bien loin de supposer les anciens Breviaires infectés de quelque Priere abusive, donne des éloges à la doctrine & au goût de piété qui y est répandu. Il se contente de dire, qu'on n'y découvre ni la même noblesse, ni la même clarté. On ne s'est proposé que d'exposer *la foi & la pureté de la doctrine*, d'une maniere conforme au plan des premiers Offices &

des autres Livres du Diocése, qui ont été généralement estimés. L'Auteur de la Lettre examine ensuite en détail les Hymnes supprimées ou changées; & ses lumieres, empruntées d'une saine Théologie, démontrent la nécessité de ces changemens.

Quelques retranchemens faits dans les Offices de la Concèption & de l'Assomption de la Vierge, ont donné lieu au tenebreux Censeur de reprocher aux Auteurs du nouveau Breviaire l'abolition du culte de la Vierge; & s'élevant ensuite contre la suppression de l'Octave de la Conception, & d'un texte du Cantique des Cantiques, favorable au Privilege de la Mere du Sauveur, il les blame *de ne respecter pas plus l'Ecriture que les Peres lorsqu'elle est opposée à leurs sentimens*. De quel front peut-il tenir un pareil langage, tandis qu'à la fin de Prime du jour de la Conception, l'on a inseré la Déclaration du Concile de Trente, qui rapelle les Constitutions de Sixte IV sur l'objet de cette Fête; *Déclaration attaquée autrefois par la Faculté de Théologie de Paris, qui soutenoit la décision expresse du Concile de Bâle.* Les Auteurs du nouveau Breviaire ont porté l'attention si loin, qu'ils ont précisément retenu de l'ancien Office les Passages de l'Ecriture & des Peres, dont

Bellarmin s'est servi pour prouver son sentiment sur la Conception de la Vierge, opinion qui prévaut aujourd'hui dans l'Eglise, sans être aucunement de Foi. D'ailleurs ce texte, qu'on dit supprimé, se trouve réellement aux secondes Vêpres, c'est-à-dire, dans l'Office le plus populaire de cette Fête. La suppression de l'Octave est appuyée sur de solides raisons, qu'il seroit ennuyeux de détailler ici : elle est d'ailleurs justifiée par les Breviaires de Cluny, d'Orléans, de Meaux, de Sens, de Troyes & d'Auxerre.

On justifie ensuite les Auteurs du Nouveau Breviaire, d'avoir ôté de l'Office de la Circoncision ce qu'on avoit mêlé de l'ancienne Fête du divin Enfantement & des Couches saintes de la Vierge ; retranchement conforme à l'antiquité. On discute sçavamment quelques textes sottement réclamés par l'Anonyme, & on conclut qu'il a fallu se borner à composer un Office propre pour la Fête de la Circoncision & du Nom de Jesus. Mais la partie du culte qui regarde la Vierge, n'a point été abandonnée ; & au lieu que dans l'Office Romain, le seul jour des Calendes de Janvier est consacré à ce culte, il est continué parmi nous depuis Noël jusqu'à la Purification.

A l'égard de la Fête de l'Assomption, les Auteurs du Nouveau Breviaire se sont exactement renfermés dans les bornes de l'antiquité. Le Censeur ignorant murmure de ce qu'on a changé les Antiennes *Assumpta est in cœlum*, &c. comme si l'opinion de l'Assomption corporelle de la Vierge y étoit attachée. Quelle impéritie! Le mot d'*Assomption* signifie indifféremment dans les Martyrologes le jour de la mort ou de la naissance d'un Saint. Et l'Auteur en cite quelques exemples. Ceux qui voudront être instruits à fond de cette matiere, n'ont qu'à consulter les doctes Ecrits de M. Joly & du Docteur Launoy. J'observerai ici que lorsqu'en *1696* la Faculté de Théologie de Paris censura la *Cit mystique* de Marie d'Agreda, M. le Cardinal de Noailles engagea la Faculté à se déclarer pour l'*Assomption corporelle* de la Vierge.

Du reste, ces Antiennes, que le Critique, fort mauvais Théologien érige en Symboles d'Orthodoxie, ne sont point dans les anciens Livres de l'Eglise de Rome, dans le Breviaire des Chartreux, ni dans ceux de Lyon. Concluons que cet ignorant & obscur Ecrivain est tout-à-fait étranger dans le pays de l'antiquité; qu'il est du nombre importun de ces hommes odieux, toujours prêts à transformer en héréfies les expressions les plus catholiques, & à donner le nom de *nouveauté* aux usages consacrés par les plus respectables monumens de la Tradition. Quoiqu'il soit terrassé dans cet Ecrit, j'aurois cependant souhaité que le style en eût été plus véhément. Un adversaire si méprisable, d'ailleurs inconnu, méritoit-il quelque menagement politique.

Je suis, &c.

Le 26 Janvier 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CII.

Nouvelle Epitre de M. Greffet.

L'Ingenieux Auteur du *Vert-vert* & de la *Chartreuse* vient de donner au Public une nouvelle *Epitre* en Vers *écrite de la campagne au Pere****. C'est encore ici, comme dans l'*Epitre à sa Muse*, un tableau de la vie molle & oisive. L'Auteur ne tarit point sur ce voluptueux sujet. La liberté, l'indifférence, la paresse, & une certaine aimable ignorance, dont il fait un éloge singulier, lui auront d'éternelles obligations, de vouloir bien leur consacrer ainsi sa personne & son talent. Les Vers de M. G. paroissent néanmoins composés avec un soin, & quelquefois avec une espece de contrainte, qui s'accordent difficilement avec la paresse & la liberté.

Quelqu'eſtimable que ſoit ſa Verſification, dont le ſtyle énergique & repréſentatif a quelque choſe d'original, je ne puis m'empêcher de dire ici, avec cette honnête liberté que l'interêt du Goût autoriſe, qu'épris du tour nombreux, il néglige trop la préciſion & la clarté. Les propoſitions incidentes accumulées s'embarraſſent quelquefois dans ſes périodes longues & traînantes, & en général ſon Ouvrage, ſémé de pluſieurs traits admirables, eſt plus brilant que leger. C'eſt par des vers, qui ſemblent avoir gémi long-tems ſur l'enclume, qu'il nous peint la moleſſe l'indolence, les ris & les jeux. D'ailleurs on n'apperçoit dans la Piéce nouvelle aucun but : ce ſont de jolis riens, qui ne conduiſent à rien. Je me flatte que M. G. à qui j'aurois pû dire ces choſes en particulier, ſi j'avois eu l'honneur de le voir, ne me ſçaura pas mauvais gré de les lui dire en public. Il ſeroit triſte qu'un génie ſi heureux fût abandonné à lui-même, ou plutôt aux appas de la flatterie & à la ſéduction du mauvais goût.

Mais ſi la ſéverité intégre de la Critique doit toujours, ſuivant les loix de la politeſſe, être tempérée, autant qu'il eſt poſſible, par la douceur de quelques

loüanges équitables, est-il difficile d'en donner de cette sorte à M. G? Pourroit-on en refuser à l'élévation de son esprit, aux agrémens de son imagination, au choix heureux de ses termes expressifs, à la délicatesse de son pinceau, à la hardiesse de ses traits, à la vivacité de ses couleurs, enfin (ce qui est très-remarquable) à l'honnête homme peint dans tous ses Ecrits, & en particulier dans celui-ci? Avec quelle effusion de cœur habilement ménagée n'y signale-t'il pas sa reconnoissance pour un généreux Protecteur, dont les bienfaits à son égard ont été des bienfaits pour le Public? La mort, qui l'a enlevé il y a très-peu de tems, rend sa perte d'autant plus sensible à tous les gens de Lettres, d'esprit, & de goût, que la Grandeur offre peu de Bussis. Ce morceau de la nouvelle Epitre m'a paru si beau & si touchant, & tout nombreux qu'il est, je le trouve si éloigné des défauts reprochés en général au style de M. G. que je ne puis me dispenser de le mettre ici sous les yeux du Lecteur, qui, je crois en jugera comme moi, & y trouvera autant de génie que de sentiment.

Mais quoi! tandis que ma pensée,
Plus legere que le zéphir,

Folâtre à la fois & sensée,
Vole sur l'aîle du Plaisir,
Dieux ! quelle nouvelle semée
Subitement dans l'univers
Vient glacer mon ame allarmée,
Et quelle main de feux armée
Lance la foudre sur mes vers !
Sur un char funebre portée,
Des Graces en deüil escortée,
La Renommée en ce moment
M'apprend que la Parque inhumaine
Sur les tristes bords de la Seine
Vient de plonger au monument
Des Mortels le plus adorable,
L'ami de tout heureux talent
Et de tout ce qui vit d'aimable,
Le Dieu même du sentiment,
Et l'Oracle de l'agrément.
O toi ! mon guide & mon modele,
Durable objet de ma douleur,
Toi, qui malgré la mort cruelle,
Respires encor dans mon cœur,
Illustre Ariste, Ombre immortelle,
Ah ! si du séjour de nos Dieux,
Si de ces brillantes retraites,
Où tes Manes ingenieux
Charment les ombres satisfaites
Des Sevignés, des la Fayettes,
Des Vendômes & des Chaulieux,
Tu daignes, sensible à nos rimes,
Abaisser tes regards sublimes
Sur le deüil de ces tristes lieux,
Et si de l'éternel silence
Traversant le vaste séjour,
Un Dieu te porte dans ce jour
La voix de ma reconnoissance,
Pardonne au légitime effroi,

Au sombre ennui qui fond sur moi,
Si dans les fastes de Memoire
Je ne trace point à ta gloire
Des vers immortels comme toi;
Moi, qui voudrois en traits de flame
Graver aux yeux de l'avenir
Ma tendresse & ton souvenir,
Comme ils resteront dans mon ame
Gravés jusqu'au dernier soupir.
J'irois dans le temple des Graces
Laisser d'ineffaçables traces
De cette sensible bonté,
L'amour, le charme de notre âge,
Ou, pour en dire davantage,
L'éloge de l'Humanité:
Mais à travers ces voiles sombres
Quand je te cherche dans les ombres,
Dans le silence du tombeau,
Puis-je soutenir le pinceau?
Que les beaux Arts, que le Portique,
Que tout l'Empire Poëtique,
Où souvent tu dictas des loix,
Avec la Seine inconsolable,
Pleurent un seconde fois
La perte trop irréparable
D'Aristippe, d'Anacreon,
D'Atticus & de Fénelon.
Pour moi, de ma douleur profonde
Trop pénétré pour la chanter,
N'admirant plus rien en ce monde
Où je ne puis plus t'écouter,
Sur l'Urne qui contient ta cendre
Et que je viens baigner de pleurs,
Chaque printems je veux répandre
Le tribut des premieres fleurs;
Et puisqu'enfin je perds le Maître,
Qui du vrai beau m'eût fait connoître

Les misteres les plus secrets,
Je vais à tes sombres cyprès
Suspendre ma lyre, & peut-être
Pour ne la reprendre jamais.

Par rapport au détail de la Piéce; voici quelques remarques legeres: Il semble que l'éloge de la vie molle & de l'apathie philosophique auroit été plus décemment adressé à quelque sage Mondain qu'à un Révérend Pere, tout *aimable* qu'on le suppose, à qui l'on dit,

Vous, ce Pere si vanté,
Vous, ce Philosophe tranquille
De Minerve l'heureux pupille,
Et l'*enfant de la liberté*,
Comment donc avez-vous quitté
Les délices de cet azile,
Pour aller reprendre à la ville
Les chaînes de la gravité?

M. G. parle de nos Heros de sçavante Litterature & de Philologie, avec un peu d'irréverence, lorsqu'il dit,

Heritier de l'antique enclume
De quelque Pédant ignoré,
Et pour reforger maint volume
Aux antres Latins enterré,
Iriez-vous, comme les Saumaises,
Immolant aux doctes fadaises
L'esprit & la félicité,
Partager avec privilege
Des Patriarches de College

L'ennyeuse immortalité ?
Non, l'esprit des aimables Sages
N'est point né pour les gros ouvrages
Souvent publics incognito ;
Le Dieu du goût & du génie
A rarement eu la manie
Des honneurs de l'Infolio.

On dit à l'*aimable* Pere * * * page 7,

Anacorete cazanier,
Pour aller encore essuyer
L'éternité du vin de Brie,
Auriez-vous quitté le nectar
D'Aï, d'Arbois & de Pomar ?

Je finirai cet article par un endroit, qui m'a plû infiniment, & qui est vraiment neuf & original.

Feüillage antique & venerable,
Temple des Bergers de ces lieux,
Orme heureux, monument durable,
De la pauvreté respectable
Et des amours de leurs ayeux,
O toi, qui depuis la durée
De trente lustres révolus,
Couvres de ton ombre sacrée
Leurs danses, leurs jeux ingenus;
Sur ces bords, depuis ta jeunesse,
Jusqu'à cette verte vieillesse,
Vis-tu jamais changer les mœurs,
Et la félicité premiere
Fuir devant la lumiere
De mille brillantes erreurs ?
Non, chez cette race fidéle
Tu vois encor ce pur flambeau
De l'innocence mutuelle,

Que tu voyois briller chez elle,
Lorſque tu n'étois qu'arbriſſeau ;
Et pour bien peindre la mémoire
De ces Mortels qui t'ont planté,
Tu nous offres pour leur hiſtoire
Les mœurs de leur poſterité.
Triomphe, regne ſur les âges,
Echape toujours aux ravages
D'Eole, du fer & des ans,
Fleuris juſqu'au dernier Printems
Et dure autant que ces rivages.
Au Chêne, au Cédre faſtueux
Laiſſe les triſtes avantages
D'orner les palais ſomptueux ;
Les lambris couvrent les faux Sages
Tes ramaux couvrent les Heureux.

Je crois devoir vous faire part, M. d'une Lettre qu'on vient de me rendre. Quand je recevrai des Lettres de ce genre, auſſi ſolidement écrites, & où la Littérature ſoit autant intéreſſée, je ne manquerai jamais de vous les communiquer.

LETTRE

Ecrite aux Auteurs des Obſervations ſur les Ecrits Modernes.

» LE jugement que vous portez, » Meſſieurs, dans votre 96ᵉ. Lettre, » des nouveaux Ouvrages de M. Len- » glet, m'a fait naître l'envie de les lire; » j'ai commencé par la *Géographie des* » *Enfans*, ſur laquelle j'ai fait pluſieurs

» Obſervations ; j'ai l'honneur de vous » en communiquer quelques-unes , & » ſi vous jugez à propos d'en faire uſa-» ge , je vous adreſſerai dans la ſuite » celles que je pourrai faire ſur les » *Principes de l'Hiſtoire* , dont je vais » commencer la lecture.

» M. L. débute ainſi dans ſon Aver-» tiſſement qui eſt à la tête de cet » Abregé de Géographie : *Il y a long-» tems que l'on ſouhaite une Géographie » pour les Enfans.* C'eſt un uſage aſſez » commun parmi les Auteurs, de nous » avertir dans une Préface , que leurs » Ouvrages ſont abſolument néceſſai-» res,& quelques-uns ont raiſon. Mais » de tous les Livres faits ou à faire » pour l'inſtruction des jeunes gens , » je n'en ſçais point qui leur ſoient » moins néceſſaires qu'un Livre de » Géographie,& dont ils puiſſent mieux » ſe paſſer;la Géohraphie eſt une ſcien-» ce des yeux, où il ne faut pour un en-» fant que l'inſpection des Cartes * : » un Maître la lui apprendra plus aiſé-» ment , plus ſurement , & bien plus » agréablement , en le faiſant prome-» ner ſur la Carte , & lui expliquant de » vive voix les différentes configura-

* J'ai autrefois oüi dire la même choſe au fameux Guill. de l'Iſle.

» tions qui le frapperont sur cette Car-
» te, qu'en lui chargeant la mémoire
» de toutes les leçons de M. L. qui ne
» feront que l'ennuyer & le dégoûter,
» sans lui fournir rien, qui fixe sa mé-
» moire.

» Leçon I[e]. p. 2. *On compte ordinaire-*
» *ment six parties sur la surface de la ter-*
» *re, sçavoir l'Europe, l'Asie, l'Afrique*
» *& l'Amerique avec les terres Arctiques*
» *& les terres Antarctiques.* La division
» ordinaire est en quatre parties; il est
» inutile de parler à un enfant des ter-
» res *Arctiques* & des terres *Antarcti-*
» *ques*, sur lesquelles il n'y a rien à
» sçavoir, & ces grands termes de-
» mandent une explication qui ne se-
» roit pas à leur portée; il sera tems
» de leur en parler quand ils appren-
» dront la Sphere Page 4, la derniere
» réponse n'est point exacte : *Les extré-*
» *mités de l'Asie sont gouvernées plus sage-*
» *ment que les Etats qui sont au Couchant.*
» Quelle preuve M. L. a-t'il, que les
» Etats d'Asie, qui sont au Couchant,
» sçavoir la Turquie Asiatique, la
» Perse, & si vous voulez, le Mogol
» & les Indes, ne soient pas aussi sage-
» ment gouvernés que la Chine, le
» Japon, les Isles qui sont au Levant,
» & ce qu'il appelle *les extrêmités de*

» l'*Aſie.* Ces ſortes de comparaiſons
» portent toujours à faux ; chaque païs
» a ſes uſages, ſes maximes, ſes prin-
» cipes de gouvernement, qui ont leur
» défaut & leur mérite, dans une pro-
» portion entre eux que l'Auteur ne
» peut aſſez connoître pour en juger :
» *La plûpart de l'Afrique eſt reſtée dans*
» *la Barbarie.* Cette expreſſion *la plû-*
» *part de l'Afrique*, eſt vicieuſe : on dit
» bien *la plûpart des hommes* ; on dit
» vulgairement *la plûpart du tems*, *la*
» *plûpart du monde* ; ces expreſſions
» ſont en uſage, quoique les deux der-
» nieres priſes à la rigueur ne ſoient
» peut être pas exactes ; mais l'uſage
» n'a pas encore introduit ces façons
» de parler, *la plûpart de l'Afrique*,
» *la plûpart de la France*, *la plûpart de*
» *la Ville* ; pourquoi infecter notre
» langue d'une expreſſion vicieuſe par
» elle-même? ...

» Leçon 2e. p. 5. *L'Europe contient*
» *ſeize Etats principaux*, entre leſquels
» l'Auteur compte la Norvege, qui
» n'eſt cependant qu'une dépendance
» du Dannemark, la Boheme & la Hon-
» grie, qui font partie des Etats héré-
» ditaires d'Autriche ; la petite Tarta-
» rie, qui n'eſt qu'une Province dé-
» pendante, ou du moins tributaire de

» la Turquie & de la Moſcovie, & qui
» eſt de peu de conſideration, par rap-
» port à nous. L'Auteur ne parle point
» des Royaumes de Naples, de Sardai-
» gne, de Pruſſe; des Républiques de
» Hollande, de Veniſe, des Suiſſes;
» ce ſont néanmoins des Etats plus
» conſiderables pour nous, que la Nor-
» vege & la Tartarie, & qu'il importe
» plus aux jeunes gens de connoître. Il
» étoit ce ſemble plus naturel dans la
» diviſion générale de s'en tenir aux
» Etats Souverains, qui occupent un
» rang conſiderable dans l'Europe, &
» dans l'explication de ces Etats, de
» traiter de ceux qui en dépendent....
» Entre les Etats du Nord, M. L. pla-
» ce l'Angleterre, qui eſt dans notre
» voiſinage: ne ſeroit-elle pas mieux
» placée dans les Etats du milieu?...
» Et p. 114 il place la Turquie Aſiati-
» que au Nord de l'Aſie, quoiqu'elle
» ſoit entre les 20 & 45, ou tout au
» plus 50 dégrés de latitude ſeptentrio-
» nale. La France qui va juſqu'au 52e.
» devroit donc être comptée dans les
» Etats du Nord.....

» *Leçon* 3e. *p* 8. Dans l'énumeration
» des Capitales, pourquoi tant diſ-
» courir ſur la Capitale de l'Empire
» d'Allemagne? puiſque Vienne eſt de-
» puis pluſieurs ſiecles la réſidence du

» Chef de l'Empire, & le centre des af-
» faires de ce même Empire, pour-
» quoi ne pas dire simplement, que
» Vienne est la Capitale de l'Empire
» d'Allemagne, ainsi que l'Auteur a
» dit, pap. 9, que *l'Italie a Rome pour*
» *Capitale*, sauf à s'expliquer dans la
» suite, quand on apprendra à l'enfant
» l'Histoire de l'Empire & de l'Italie;
» car Rome n'est pas plus la Capitale
» de l'Italie, que Vienne la Capitale de
» l'Empire..... Pag. 5, l'Auteur a écrit
» *Norvege* au feminin, ainsi que tous les
» Géographes: mais aux pages 20 & 21
» on lit en titre *Le Norvege, D: qu'est-*
» *ce que le Norvege? R. le Norvege est, &c.*
» *D. quelles sont les dépendances du Nor-*
» *vege?* Et à la p. 161, où il est parlé des
» terres Arctiques on lit, *le Spitzberg*
» *au nord du Norvege.* Voilà cinq fois
» le mot de Norvege pris au masculin:
» d'où vient cette variation? Je viens
» de consulter la Méthode de Géogra-
» phie du même Auteur imprimée
» après l'Abregé en 5 vol. *in-12.* J'ai
» trouvé par tout Norvege au feminin.
» Voilà, Monsieur, plusieurs fautes
» d'inexactitude : il est inutile de vous
» en faire remarquer davantage; si je
» suivois ainsi toutes les Leçons de cet
» Abregé, je ferois peut-être un Ou-

» vrage aussi gros que celui dont je re-
» leve les fautes, surtout si je mettois
» ma Critique *par demandes & par ré-*
» *ponses*. J'ai encore un procès à faire
» à l'Auteur *sur sa Méthode par deman-*
» *des & par réponses*, qu'il employe,
» tant dans sa Géographie, que dans
» ses Principes de l'Histoire, & voici
» sur quel fondement je me recrie : Je
» me suis souvenu d'avoir lû en quel-
» qu'endroit de la Méthode pour étu-
» dier l'Histoire par M. L.. une Note
» critique sur cette Méthode des de-
» mandes & des réponses; c'est dans
» l'Article 74[e]. du grand Catalogue des
» Historiens, tome 8[e]. de l'édition *in-*
» 12. pag. 626. On y lit les paroles :
» *Introduction à l'Histoire de France par*
» *demandes & par réponses, par M. le*
» *Ragois*. Et voici la Note de M. Len-
» glet sur cette Introduction : *Si j'avois*
» *à faire apprendre l'Histoire à des jeunes*
» *gens, je ne me servirois pas de la Métho-*
» *de des demandes & des réponses. Tout le*
» *monde n'est pas de mon sentiment puisque*
» *ce Livre s'est bien vendu & qu'on l'a*
» *souvent augmenté & réimprimé ; les*
» *dernieres éditions sont les meilleures, ou*
» *pour mieux dire, sont les moins mauvai-*
» *ses*. D'où vient donc que M. L. se
» propose aujourd'hui de faire appren-

» dre à de jeunes gens l'Histoire & la » Géographie, suivant une méthode » qu'il condamne dans les autres? Peut-» être a-t'il cru que le succès du Livre » de M. le Ragois étoit dû à sa Métho-» de ; & notre Auteur a voulu assurer » par la même voye un pareil succès à » ses Ouvrages. Car je ne vois pas qu'il » y ait d'autre avantage dans la Métho-» de des demandes & des réponses ; si » ce n'est encore celui de grossir consi-» derablement des volumes, qui se-» roient sans cela très-minces ; & je » mets en fait, que si on réduisoit en » discours suivi les six volumes des » Principes de l'Histoire, en se servant » pour l'impression d'un caractere un » peu moins gros, toute la doctrine qui » y est répanduë seroit contenuë à l'ai-» se dans un volume ou deux d'une » juste grosseur : mais ce n'est pas là » le compte de quelques-uns de nos » Auteurs d'aujourd'hui, qui veulent » vendre leur science, tant par volu-» mes. Et c'est de ce beau secret que » nous viennent les 20 volumes *in*-4°. » qui ne font encore qu'une petite par-» tie d'une Histoire qui ne sera jamais » finie. De là les trente-six volumes » *in*-4°. de l'Histoire Ecclésiastique, » dont le 35e. ne contient pas le recit

» des évênemens d'une année seule : » de là les dix volumes de *l'Histoire du* » *Peuple de Dieu*, qu'on auroit pû ré- » duire pour la commodité du public » à deux volumes *in*-4°. en lui donnant » la forme & le caractere de la belle » Edition de l'Histoire du Concile de » Trente de Fra Paolo, traduite par M. » de la Houssaye, *in*-4°. de 1686.

» J'ajoûterai encore un mot sur M. » L. La nouvelle édition de sa Géogra- » phie en 5 vol. *in*-12. n'a pas rempli » l'attente du public ; & quoique grof- » sie d'un 5e. volume, elle ne présente » rien de nouveau, on s'attendoit à » des augmentations considérables, » principalement sur l'ancienne Géo- » graphie ; il me semble même que M. » L. s'étoit engagé, dans son grand » Ouvrage sur l'Histoire, à donner quel- » que chose de plus exact & de plus fini » sur cette partie de la Geographie, si » nécessaire à sçavoir, & trop peu éclair- » cie, pour l'intelligence des anciens » Auteurs : mais en quoi consistent les » augmentations de cette nouvelle édi- » tion ? La moitié du premier volume » comprend la Geographie des enfans ; » à la tête de chaque article on trouve » une espece de Dissertation sur les Car- » tes Géographiques, qui n'est qu'une

» répétition de ce qui est dans le discours préliminaire ou dans le Catalogue des Cartes. Il y a outre cela une Table très-ample dans chaque volume, & enfin la moitié du 5e. volume est un vaste Catalogue de Cartes, qui se trouve aussi dans le corps de l'Ouvrage; je crois bien qu'il peut y avoir quelque additions sur l'Histoire, & quelques articles amplifiés, mais qui n'éclaircissent pas davantage les matieres. Quant à l'ancienne Géographie, il n'y a pas un mot de changé ni d'ajoûté à l'ancienne édition.

» J'ai l'honneur d'être, Messieurs, votre très-humble & très-obéissant serviteur, L. A. D. C. M.

Amulette du sieur Arnoult.

Après vous avoir fait déja l'éloge du *Sachet* du Sr. Arnoult, (Marchand Droguiste ruë des cinq Diamans,) il semble inutile de vous en parler encore. Mais l'importance de ce préservatif contre le plus redoutable des accidens, & les experiences qui se multiplient chaque jour, sous les yeux du Public, de la vertu de ce merveilleux Amulete, m'engagent de vous en conseiller serieusement l'usage. Vous avez pû lire dans la 141 feüille du *Pour & Contre* le recit de l'effet étonnant de ce remede,

sur le Sr. Franqui Maître d'Hôtel de M. le Ministre de Florence. C'est un fait autentique que M. Prevôt assure avoir vérifié par ses yeux, & dont j'ai vû moi-même une preuve, qui n'est pas moins sûre, dans le certificat du Ministre dont je viens de parler, qui l'a signé & muni du sceau de ses armes. Ce qu'il y a de remarquable, est que le *Sachet*, en guérissant le sieur Franqui, a guéri parfaitement un homme que l'Apoplexie avoit rendu Paralytique. Le détail curieux & précis dans lequel M. Prévôt est entré, au sujet de cette étonnante guérison, me dispense d'en exposer ici les circonstances.

Mais voici un autre évenement, qui n'est pas moins favorable à la réputation de l'Amulete. » Le Sieur Blan-
» chard, Intendant de M. le Duc de
» Gesvre, eut le 14 Novembre 1735
» une attaque d'Apoplexie, même une
» espece de Paralysie au bras droit & à
» la main, avec un tiraillement à la
» bouche du même côté. Il fut secouru
» promptement par les remedes or-
» donnés par M. Dumoulin Medécin.
» Quinze jours après, le Sieur Arnoult
» Marchand Droguiste lui apporta,
» par l'ordre de M. le Duc de Gesvres,
» un petit Sachet, dont il a toujours

» fait uſage juſqu'a preſent ; & depuis » ce tems-la, il ne lui eſt arrivé au-» cun accident. » Ce recit eſt tiré d'un certificat autentique ſigné par M. le Duc de Geſvres, avec le ſceau de ſes armes, & contreſigné par le S[r]. Blanchard ſon Intendant. J'ai actuellement l'original devant les yeux. Il faut remarquer que cette piéce renferme une circonſtance particuliere, qui nous apprend un effet très-étonnant de l'Amulete. » Nous » avons appris (dit M. le Duc de Geſ-» vres) que depuis que le Sr. Blanchard » ſe ſert de ce Sachet, il en a chan-» gé de trois, parce que ce qui étoit dans le *premier* Sachet, s'eſt entiere-» ment diſſipé ; ce qui ne fait pas le » même effet ſur ceux qui ne ſont pas » menacez. Car nous en étant mis un » ſur la poitrine, il eſt toûjours dans » le même état. La même choſe eſt » arrivée à pluſieurs perſonnes de no-» tre maiſon ; ce qui nous fait conje-» turer qu'en faiſant ſon effet ſur les » perſonnes, qui en ont beſoin, il eſt » conſommé à proportion qu'il opere. »

Après de pareilles experiences, ſi bien conſtatées, il me paroît inutile de vous citer pluſieurs autres certificats, que le Sieur Arnoult m'a communiquez, touchant les guerifons operées

par ſon Sachet dans le cours de l'année 1736. Celui néanmoins de M. le Curé de S. Jacques du Haut-Pas eſt digne d'une conſideration particuliere, puiſqu'il s'agit d'une vieille femme Paralytique & *hors d'état de faire aucun travail*, » qui s'étant ſervie *pendant environ un* » *mois* du ſpécifique de M. Arnoult, » fut guerie, de façon que malgré ſon » grand âge, elle eſt capable de tra» vail, & du travail même le plus peni» ble. » Ce Certificat eſt en date de Paris le 22 Octobre 1736. *Signé* COURCAULT.

Il eſt fort indifferent pour la realité de la vertu du ſpecifique, que la théorie rationelle explique ou n'explique pas, comment un petit Sac appliqué ſur l'eſtomac produit des effets ſi admirables. Si les faits ſont vrais, comme on n'en peut douter raiſonnablement, de quel poids ſont tous les raiſonnemens de la Medecine contre la poſſibilité de tant de gueriſons étonnantes ? Après tout il ne ſeroit pas abſolument impoſſible de montrer avec une eſpece de vrai-ſemblance quelque connexion entre la cauſe & l'effet. Mais ce qu'il eſt bien plus important à mon gré de ſçavoir, eſt que le remede du Sieur Arnoult ne ſe diſtribuë que chez lui, &

qu'il ne commet qui que ce ſoit pour le diſtribuer ailleurs ; qu'ainſi toutes les autres perſonnes, qui tant à Paris qu'en Province, ont annoncé le même ſecret & ſe flattent de le poſſeder, trompent le Public par une fauſſe imitation. Au reſte ce ſpecifique a encore un garant de ſa vertu réelle dans l'air de candeur & de ſincerité, & dans le deſintéreſſement charitable de ſon généreux diſtributeur.

Ne voudra-t'on point encore former quelque doute, au ſujet de l'Auteur ſi peu méconnoiſſable du *Spectacle* des *deux Niéces*? Je lui donne le nom de *Spectacle*, ne pouvant appeller *Comédie* un Ouvrage, où il n'y a ni plan, ni liaiſon, ni ſuite, ni intrigue, ni dénouëment, & qui ne conſiſte qu'en lieux communs, & en portraits, que font ſans ceſſe des perſonnages ſans caractere & ſans interêt. Tous les Acteurs de la Piéce ſont des Peintres : cent viſages différens paſſent ſucceſſivement ſous vos yeux : vous croyez feüilleter un porte feüille d'Odieuvre ; ſi ce n'eſt que ſes portraits ſont plus conformes aux objets réels. Après tout, cette Piéce, dont un certain ſuccès ne feroit pas honneur au goût du Public eſt capable, dans un ſens, d'en faire, à l'Auteur, qui a ſçu y ſemer pluſieurs vers heureux, Les deux Niéces, Comédie.

& y placer de tems en tems assez d'esprit. Il peut arriver aussi que l'un & l'autre s'accordent parfaitement sur le mérite de la Piéce.* L'Auteur peut l'avoir donnée au Théatre, & le Public s'empresser à l'y voir, comme un Ouvrage singulier plus digne de sa curiosité que du suffrage des connoisseurs.

Sixiéme partie de Mariane.

Ce seroit répéter une chose fort superfluë, que de dire ici qu'il y a beaucoup d'esprit dans la 6ᵉ. Partie de la *Mariane* de M. de Marivaux. Mais si je dis qu'il y a moins de réfléxions prolixes, moins de *babil*, que dans les Parties précédentes, plus d'action, plus d'intérêt, & en général moins de fautes; c'est vous dire que cette Partie ne m'a point du tout ennuyé, & que même elle a sçu m'amuser. J'excepte néanmoins ce grand Portrait de la fin, qu'on vient vous présenter avec une affectation mortifiante, pour vous glacer les sens au milieu de la chaleur de l'interêt le plus vif. Qu'est-ce que le Lecteur se soucie de connoître l'air la physionomie, l'humeur, l'esprit, le cœur, & toutes les rares qualités morales d'un homme très-puissant, dans

* La seule bonne Scene est tirée mot à mot de Mᵉ. de Villedieu, *Tome X. p.* 421. édit. de 1702.

la maison duquel Mariane est conduite par force, & dont on la voudroit voir sortir promptement & heureusement. L'allégorie, à mon gré, n'est pas assez bien tournée, pour me faire pardonner ce défaut de goût & de jugement. Les Piéces de placage & de raport font toujours mal dans un Ouvrage d'esprit. Nous avons jusqu'ici environ un mois de la vie de Mariane : si elle a vêcu long-tems, & si toutes les circonstances de son histoire sont toujours exposées avec la même prolixité, il sera peut-être difficile que la vie d'un homme puisse suffire à lire la sienne. La septiéme Partie, paroîtra, dit-on, incessamment.

M. de V. Auteur de l'Enfant Prodigue.

Le mystére est enfin dévoilé, & le Public connoît à présent le véritable Auteur de la Comédie de l'*Enfant Prodigue*. Peu de jours après la premiere représentation, sans craindre de me voir un jour démenti, & sans avoir d'autre garant, que l'attention extrême que j'avois faite à la maniere dont cet Ouvrage est écrit, j'osai assurer publiquement* qu'un Poëte célébre en étoit le Pere ; & tout le monde comprit assez celui que j'avois en vûë. Comment a-t'on pû s'y méprendre ? Est-il possible qu'aujourd'hui le discernement

* Voyez la Lettre 88, p. 311. Tom. 6.

des ſtyles ſoit ſi rare ; J'ai vû les plus miſérables écrits, attribués à des gens d'eſprit, à la verité par des perſonnes qui n'en ont guéres ; & j'ai vû en même tems de fort bons Ouvrages, mis ſur le compte des plus mauvais Ecrivains. Les gens de Lettres même s'y méprennent quelquefois. Sur la Piéce de l'*Enfant Prodigue*, par exemple, un Auteur ingénieux a porté ce jugement » Loin de la reconnoître pour l'Ou- » vrage du *Poëte célébre*, auquel une infinité de » gens l'attribuent, je la crois de *quelque jeune* » *Auteur*, qui ne ſera peut-être un jour infe- » rieur à perſonne : mais qui ne joint point » encore à ſes grands talens l'art des caracte- » res, & une connoiſſance ſuffiſante du » Théatre. » Après avoir apperçû, comme tout le monde, ces défauts réels dans la Piéce, étoit-il néceſſaire d'avoir recours à la ſuppoſition d'un *jeune Auteur* ? Les traits inimitables dont cet ouvrage eſt orné ; l'admirable pathétique qui y régne, & qui en a fait le ſuccès ; certains coups de maître qui s'y font ſentir, l'harmonie & l'élégance des vers, ſont-ce là des ſignes naturels de la plume novice d'un jeune homme ? Cette Piéce, qui s'imprime actuellement, va mettre le Public encore plus en état de juger, ſi c'eſt avec quelque vraiſemblance qu'on a pû l'imputer à un autre qu'à M. de V.

Je ſuis, &c.

Le 2 Fevrier 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CIII.

IL parut, Monsieur, en 1729 & en 1734 deux Ecrits contre l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé de Fleuri imprimez en Flandre, & attribuez à deux Religieux Flamands. C'est pour réfuter ces deux Ecrits qu'on vient de publier un Ouvrage intitulé ; *Justification des Discours & de l'Histoire Ecclésiastique de M. l'Abbé Fleuri*, contre les reproches & les calomnies de quelques Religieux Flamands, principalement au sujet de la Doctrine du Clergé de France, & de plusieurs abus, &c. * Les Auteurs des deux Libelles avoient accusé M. Fleuri de *mauvaise foi* ; c'est même le titre du second, où ce sage &

Justification des Discours & de l'Hist. de M. l'Abbé Fleuri.

* A Nancy chez Nicolas 1736 *in* 12. 356 pages.

respectable Historien est comparé aux plus furieux hérétiques. Comme ces deux Ecrits calomnieux sont peu connus en France, & qu'ils ne méritent pas de l'être, je ne m'amuserai pas à vous exposer ce qu'ils contiennent: l'aveuglement & la folie de ces Ecrivains vous feroit pitié. Vous en pourrez juger par la *Justification* de M. Fleuri, dont je vais vous rendre compte.

L'Ouvrage est divisé en cinq parties. Dans la premiere on prouve que M. Fleuri a eu raison de dire qu'il y a des abus dans l'Eglise, qui s'y sont introduits avec le tems. La premiere preuve est tirée du sentiment commun où l'on étoit avant le schisme des Protestans, des témoignages des Papes & de plusieurs Cardinaux à ce sujet, & de l'aveu même du Concile de Trente; puisque ceux qui y ont assisté ont reconnu qu'il n'avoit pû remedier à tous les abus. On cite sur cela la fameuse Déclaration du Cardinal de Lorraine, qu'il fit à la fin du Concile au nom de l'Eglise Gallicane. Le premier des Légats avoüa implicitement la même chose, dans le Discours qu'il prononca pour la clôture du Concile. Il dit *qu'il étoit vrai qu'on pouvoit mieux faire; mais que ceux qui composoient le Concile, étoient*

des hommes & non des Anges, & qu'eu égard au malheur des tems, on devoit se contenter de ce qu'ils avoient fait. * On cite ensuite les plaintes de S. Charles Borromée dans le sixiéme des Conciles tenu par ce saint Archevêque au sujet de la réformation des abus. Tout cela forme un contraste assez singulier à côté de ces paroles de l'Anonyme auteur du Libelle. *Vouloir ramener l'Eglise à ses premiers siécles, c'est tomber dans une aussi étrange absurdité, que si quelqu'un vouloit nous faire rentrer au berceau, & aux maillots, & revenir en enfance.* Mais quand même le Concile auroit par ses Decrets réformé tous les abus, pourroit-on dire que cette réformation auroit été suivie dans toute l'Eglise, tous ses Decrets touchant la discipline n'ayant pas été universellement acceptés ?

La seconde partie est destinée à prouver que M. F. n'a rien dit que de très-vrai, en avançant que les fausses Decretales avoient introduit une nouvelle discipline, & des abus sur quelques points. L'Auteur du second Libelle prétend que *les Papes qui les ont adoptées, avoient autant d'autorité dans*

* Voyez la Continuation de l'Histoire Ecclésiastique de M. Fleury, par le P. Fabre.

l'Eglise que ceux des quatre premiers siécles, ausquels elles sont attribuées ; & que l'Eglise Universelle dans plusieurs Conciles a admis le pouvoir du Pape, tel que ces fausses Piéces l'établissent. On répond que les Papes ne se sont attribué le pouvoir que les fausses Decretales leur donnent, que parce qu'ils les ont cru véritables, & qu'ils se sont imaginé que dès le commencement de l'Eglise leurs Prédécesseurs avoient eu cette autorité sans bornes. C'est une erreur de fait dont tout le monde convient. A l'égard des Conciles œcumeniques, dont on cite ici les décisions en faveur du pouvoir du Pape, tel qu'il est établi dans les Decretales, on défie l'ignorant Auteur du Libelle d'en nommer aucun. On l'accuse en même tems de mauvaise foi dans l'exposition des sentimens de l'Auteur orthodoxe, qu'il a eu la temerité d'attaquer, & on démontre la fausseté & l'absurdité de ses allégations. On apprécie ensuite conformément aux idées justes de M. F. & de tous les Théologiens François ; le fameux Decret de Gratien fondé sur les fausses Décretales. On fait voir que le Pape, pour avoir le pouvoir de dispenser des Canons, n'est pas pour cela supérieur aux Canons ; parce que ce

sont les Conciles mêmes, qui, en faisant ces loix, lui donnent le pouvoir d'en dispenser dans les cas de la nécessité, ou de l'utilité publique, & non autrement: *Urgens justa ratio, & major utilitas*, comme dit le Concile de Trente, (sess. 25.) qui veut en même tems que ces dispenses s'accordent toujours avec connoissance de cause & sans rien exiger, & qu'autrement la dispense sera censée subreptice. GRATIS A QUIBUSCUNQUE *ad quos dispensatio pertinebit, erit præstandum; aliterque facta dispensatio subreptitia censeatur.* Ce Réglement général regarde tous ceux à qui le Concile donne le droit de dispenser des Canons.

Dans la troisiéme partie on fait voir que M. F. n'a rien écrit que de très-exact au sujet des abus sur la Pénitence, sur les Indulgences, sur les Excommunications, & sur l'étendue de la Jurisdiction Ecclésiastique. L'Auteur de l'Ecrit qu'on réfute, a prétendu que les Pénitences Canoniques, & plusieurs autres usages des premiers siécles de l'Eglise étoient des *abus*, qu'on a réformés. On fait voir évidemment que cet Auteur n'a pû parler ainsi que par une ignorance grossiere, & qu'il n'a aucune régle pour juger si une prati-

que est abusive ou ne l'est pas. L'Eglise n'est pas invariable sur la discipline, comme sur la foi : mais *en général*, comme dit expressément M. F. *on a toujours enseigné dans l'Eglise qu'il falloit s'en tenir à la tradition des premiers siécles, pour la Discipline, aussi bien que pour la Doctrine.* Le Concile de Trente en plusieurs endroits rappelle la discipline des premiers siécles, en fait l'éloge, & déplore l'oubli des Canons des anciens Conciles. Si ces usages de l'antiquité étoient des abus, l'Eglise parleroit-elle ainsi ? L'Auteur donne ensuite des régles très-sages & très-judicieuses pour discerner les coutumes abusives, celles qui sont autorisées, & celles qui étant simplement tolérées par l'Eglise, peuvent être suivies sans blesser sa conscience. Ces régles sont également éloignées du dangereux relâchement & de l'impratiquable rigorisme. Mais ce morceau aussi étendu qu'il est important, doit être lû dans le Livre même.

4e. Partie. On y montre que l'Eglise n'a jamais approuvé aucun des abus repris par M. Fleury, & l'on y fait voir quels sont les changemens de discipline qu'elle a autorisés, & ceux qu'elle désaprouve. Cette partie, mé-

thodiquement préparée par la premiere, contient une Dialectique également éloquente & profonde. On y fait voir particulierement que M. F. a eu raison de relever dans ses Discours quatre ou cinq abus principaux qui ont causé beaucoup de mal à l'Eglise : 1°. Le pouvoir sans bornes attribué au Pape, & uniquement fondé sur les fausses Décretales & sur Gratien ; ce qui a attiré tant de dispenses contre les régles, & toutes ces exemptions des Chapitres & des Monastéres : d'où il est arrivé que les Evêques n'ont pû corriger ni les Chanoines, ni les Moines, qui s'écartoient de leur devoir. Mais y ayant une autorité immédiate dans le lieu même, & les Evêques en certains cas ayant toujours sur eux droit de *correction*, où est l'*abus* ? 2°. La cessation des Conciles Provinciaux. 3°. Les appellations au Pape en toute cause & en toute instance. 4° Les excommunications, qui à force d'être prodiguées, sont devenuës inutiles, par le mépris qu'on en a fait, & qui ont même quelquefois jetté des Eglises entieres dans le schisme. 5°. Enfin les Indulgences, qui ont été tellement multipliées, surtout pendant les Croisades (comme l'a dit M. F.) qu'elles

ont insensiblement aboli les pénitences canoniques. L'Auteur prétend que non-seulement aucun de ces abus n'a été consacré par le Corps des Pasteurs, mais que l'Eglise a désaprouvé formellement ces mêmes abus. Assurément l'Auteur exagere sur quelques points. Cependant en général ce sont des faits tirés de l'Histoire de M. F. en sorte qu'on peut dire que c'est M. Fleury même qui est son propre Défenseur.

Dans la 5e. Partie on montre que la primauté que le Pape a de droit divin, ne lui donne point une autorité, telle que le prétendent les Ultramontains ; & l'on justifie M. F. sur l'accusation de mauvaise foi, intentée contre lui au sujet de cette autorité. Selon les Ultramontains la primauté du Pape *n'a rien de réel*, si l'on ne reconnoît qu'il est seul Juge des Evêques, qu'il peut seul les déposer, & que son pouvoir est sans bornes. Or, comme d'ailleurs il est prouvé que ces idées chimeriques n'ont d'autre fondement que les fausses Décretales, le Decret de Gratien, & les flatteries des Auteurs courtisans ; il s'en suivra que les Protestans auront raison de ne pas reconnoître cette Primauté. » Voilà, dit l'Auteur, comme des » Ecrivains sans jugement nuisent à la » Religion, en écrivant à tort & à tra-

» vers tout ce qui leur vient dans l'esprit, sans considerer si ce qu'ils » avancent, n'autorise point les Here» tiques, & ne leur fournit point des » armes pour se maintenir dans le schisme. » Helas! c'est ce que nous ne faisons que trop souvent.

On sçait que le Concile de Constance dans la 4 & 5e. Session, a décidé qu'un Concile général avoit une autorité supérieure à celle du Pape. Pour éluder la décision, les Ultramontains disent tantôt que le Concile n'étoit pas général lorsqu'il a fait les Decrets de la 4 & 5e Session, quelle absurdité!) tantôt qu'il n'a pas prétendu les faire pour tous les tems, mais seulement pour le tems de schisme. Malheureusement pour les Ultramontains, il nous reste un discours admirable sur ce sujet, que notre grand Gerson prononça en présence de tout le Concile l'an 1417, c'est-à-dire, après la réunion des différentes obédiences, & lorsque le Concile étoit pleinement œcumenique, de l'aveu même des Ultramontains. Gerson dans ce Discours prend le Concile à témoin de sa propre décision; il lui rappelle comment il avoit condamné l'erreur de ceux qui mettent les Papes au-dessus des Canons &

des Conciles, & comment il avoit décidé que ces saintes Assemblées ont une autorité supérieure pour régler celle du Pape. Si le Concile avoit été alors dans le sentiment où sont aujourd'hui les Ultramontains, auroit-il souffert que Gerson parlât de la sorte ? Quelque Pere du Concile ne se seroit-il pas élevé contre lui, & contre sa Harangue ? On ne connoissoit pas encore alors la fausseté des Décretales : & cependant on étoit persuadé que la jurisdiction du Pontife Romain étoit soumise à celle de l'Eglise assemblée. C'est ce que depuis ce tems-là la Faculté de Théologie de Paris n'a cessé de soutenir avec un zéle ardent & constant.

L'Auteur expose ensuite les droits, distingués de la primauté, que le Pape a acquis avec le tems. C'est par la concession des Evêques, que l'absolution de certains pechés lui est reservée. Ce fut vers l'onziéme siécle que les Evêques commencerent d'envoyer à Rome des hommes coupables de quelques grands crimes, afin de leur rendre par ce moyen l'absolution plus difficile & la pénitence plus laborieuse. Dans la suite les Papes ont prétendu se réserver plusieurs autres cas ; mais en France on n'a point eu égard à

toutes ces reserves, & il n'y en a que cinq qui ayent lieu ; parce que les Evêques ont bien voulu s'y soumettre : ce que l'on ne condamne point. Cette matiere est traitée exactement par M. du Pin dans son Ouvrage sur les Excommunications. Tom. 2. 3e Partie.

Un des Censeurs de M. F. avoit prétendu que dans la dispute de S. Cyprien contre le Pape Etienne, il ne s'agissoit que d'un point de discipline. L'Auteur fait voir d'après M. Bossuet, 1°. que S. Cyprien & ses Sectateurs regardoient la rebaptisation des Heretiques comme une chose décidée par l'Ecriture, *in Scripturis sanctis declaratum est* (*Ep. Firmil. apud Cypr.*) 2°. que S. Augustin a regardé le dogme de la rebaptisation comme une heresie. *Heretici quidem estis* (dit-il aux Donatistes) *quod in rebaptisando diversum sequimini.*

Par rapport à l'infaillibilité du Pape, M. F. a dit que la Lettre de S. Leon fut examinée dans le Concile de Calcedoine. Un de nos Moines Flamands prétend que quand les Peres de Calcedoine examinerent la Lettre de S. Leon, ce ne fut que pour s'assurer si la copie qu'ils en avoient, étoit fidele & exacte, & tout au plus, pour s'instruire, com-

me quand on lit l'Ecriture & les Peres? Pour détruire une réponse si ridicule, on renvoye le Moine aux Actes du Concile. Les Magistrats, qui assistoient au Concile de la part de l'Empereur, demanderent que tous les Evêques s'expliquassent nettement, sur cette question, sçavoir si la doctrine contenuë dans la Lettre de S. Leon s'accordoit avec la décision du Concile de Nicée. Quelques-uns avoient formé des doutes sur cette Lettre, ne la croyant pas orthodoxe. *Singuli Reverendissimi Episcopi doceant*, (dirent les Officiers de l'Empereur) *si expositis 318 Patrum & post hæc 170 Patrum* * *consonat epistola S. Leonis.* Si les Peres du Concile avoient été dans le sentiment de l'infaillibilité du Pape, ils auroient sans doute répondu (comme font aujourd'hui nos Evêques Ultramontains) qu'il ne leur appartient pas de juger des décisions des Souverains Pontifes, & que s'ils les examinent, c'est seulement pour s'instruire. Ce n'est pas cependant ce que répondirent les Evêques assemblés à Calcedoine. Ils examinerent la Lettre, & déclarerent que

* C'est-à-dire des Peres du Concile de Nicée & celui de Constantinople.

s'ils la recevoient, c'étoit après s'être assuré de sa conformité avec les anciennes décisions. Tout cela est conforme aux principes indubitables de la Théologie Françoise, aujourd'hui une des plus sçavantes qui soit dans toute l'Eglise. Cette cinquiéme Partie contient encore plusieurs autres articles également curieux & importans, soutenus de preuves démonstratives & sensibles, qui justifient parfaitement le plus profond & le plus judicieux Historien Ecclesiastique qui ait paru, & dont l'Ouvrage immortel est l'appui de nos Libertés.

Discours de l'Academie.

Tous ceux qui ont du goût pour les fleurs du Panegyrique ont dû être fort satisfaits des deux derniers Discours prononcés dans l'Académie Françoise à la reception de M. de Foncemagne. Ce nouvel Academicien commença ainsi son Remerciement. » MESSIEURS, » tout ce qui peut satisfaire l'ambition » d'un homme de Lettres & toucher un » cœur sensible, se réünit dans la grace » que vous m'accordez. Qu'il est doux » d'être couronné par les mains de » l'amitié! » Seroit-il moins doux de l'être par les mains d'une sévere & équitable indifference? Il poursuit

ainsi. » Le Public accoutumé à voir » que vous ne manquez jamais de ressources pour réparer vos pertes, » *s'est formé une longue habitude* de penser que l'Academie n'en fait réellement aucune. » Cela est bien fort. Aussi le modeste Academicien ajoûte tout de suite. » Si le Public croit avoir » acquis le droit d'exiger quelque proportion entre la réputation, que laissent après eux les hommes illustres » qui vous sont enlevés, & les espérances que donnent ceux qui les remplacent, je ne puis qu'être allarmé » de l'*humiliante* comparaison à laquelle » je m'expose en ce moment. » Il sied toujours de se mettre au-dessous de son prédécesseur, & il n'y a jamais eu de nouvel Académicien qui ait manqué à cette bienséance. Au reste il est peu *humiliant*, dans le parallele avec un homme d'un mérite rare, de n'être pas mis au niveau. M. de F. peint lui-même si bien feu M. Rabutin de Bussi, Evêque de Luçon, & il donne une si haute idée de ses vertus & de ses talens, & sur tout de sa *Science du monde*, qu'on seroit surpris de retrouver aisément toutes ces perfections. Les regrets touchans de l'Académicien au sujet d'un *Mort illustre*, qui avoit sçu l'attacher

par des liens plus forts que ceux de la reconnoissance, (M. le Duc d'Antin) forment un morceau délicat & sensé, qui honore également le bienfaiteur généreux & le favori reconnoissant.

L'endroit, qui concerne l'origine de l'Académie des Belles-Lettres, & ses rapports à l'Academie Françoise, m'a paru traité avec autant de noblesse que d'élégance. » Seroit-il permis à l'Aca- » démie des Belles-Lettres d'oublier » que les recherches les plus profon- » des, & les découvertes les plus inté- » ressantes empruntent leur principal » mérite de l'art, qui les met en œu- » vre ; de cet art précieux, qui sçait » arranger avec choix, exposer avec » clarté, orner avec sagesse ; en un » mot, de l'art d'écrire, dont *Vous* » *seule* dictés les préceptes, en même » tems qu'elle partage avec vous la » gloire d'en donner des modéles ? » Pourroit-elle ignorer que la langue » dont elle se sert, pour traiter les dif- » férentes matiéres de son ressort, est » devenuë par un effet nécessaire de » vos judicieuses observations, capa- » ble de se plier à tous les usages, à » tous les besoins ? Que l'on ne reproche » plus à la Langue Françoise sa préten- » duë disette. Depuis que par d'exactes

» définitions, vous avez *fixé le sens* de » tous les termes, depuis que par des » distinctions délicates, vous avez dé- » mêlé les nuances de ceux qui avoient » en apparence la même valeur, la » langue exprime avec précision tout » ce que l'esprit a conçu avec netteté ; » & de l'abondance que vous lui avez » assurée, non en lui prêtant des riches- » ses étrangeres, mais en développant » celles qui étoient cachées dans son » sein, non en multipliant les mots, » mais en nous enseignant la propriété » de ceux que nous avions, est née » cette merveilleuse justesse, qui fait » le caractére particulier de la Langue » Françoise. » Tout cela sans doute est vrai dans un sens : mais à parler exactement, aucune personne en particulier, aucune Compagnie, ni aucun Dictionnaire ne *fixent le sens* & l'usage des mots. Les mots avoient leur sens & leur usage, avant qu'il y eût des Dictionnaires. R. Etienne & Furetiere apprennent la signification & l'emploi d'un terme à ceux qui l'ignorent : mais ils n'en fixent ni le sens ni l'usage.

» Les progrès de notre Langue, » poursuit l'Orateur, la perfection de » nos Ecrits sont votre ouvrage, MES-SIEURS. » On peut dire qu'une *lon-*

que habitude s'est formée de parler ainsi, & non sans raison. Le Discours est terminé par ces paroles. » Déja nous goû» tons les douceurs de cette Paix glo» rieuse, avant qu'elle nous soit an» noncée. J'apprendrai de vous, Mes» sieurs, à la célébrer. Le bonheur » public sera l'objet des premieres Le» çons d'Eloquence que je vais rece» voir. » Suivant ces paroles, nous aurons bien-tôt quelque Ouvrage Académique sur la Paix.

La Réponse de M. l'Abbé de Rothelin, à M. de F. roule principalement sur le mérite & la gloire de l'Academie des B. L. dont ils sont l'un & l'autre. » L'avantage, dit-il, d'être » votre confrere dans l'Académie des » B. L. produisit en moi de bonne heu» re le même effet qu'ont éprouvé tous » ceux qui vous connoissent. Dès-lors » je desirois très-vivement de pouvoir » en tous tems & en tous lieux vous » avoir pour confrere & pour ami. » On ne peut assurément rien dire de plus obligeant.

L'Academie des Belles Lettres, qui dans la cérémonie de cette réception, a été dignement célébrée & loüée avec justice, y a presque reçû autant d'*encens* que l'Academie Françoise même.

Voici comme M. l'Abbé de R. s'exprime au sujet de cette Academie, qu'il appelle une espéce de *Colonie*, & un *Détachement* de l'Academie Françoise.
» Dans un siécle *fécond en miracles* il » n'étoit pas difficile de présager le sort » réservé à cette Société naissante : & » quoique dans son origine elle se bor- » nât uniquement à consacrer sur le » marbre & sur le bronze les faits hé- » roïques de son Fondateur, on pré- » voïoit sans peine que dans peu, ou- » tre cette noble occupation, elle em- » brasseroit encore par son travail l'His- » toire & la Litterature de tous les » tems & de tous les pays..... La loi » de n'écrire qu'en François, loi, que » jamais elle n'a transgressée, obligea » tous ceux qu'elle adoptoit, à faire de » l'étude de notre Langue une de leurs » plus serieuses occupations. Ces hom- » mes d'un goût sur & délicat s'appli- » querent à la cultiver, en posséderent » aisément toutes les graces, qu'ils ont » depuis fait passer dans leurs Ecrits.. » C'est ainsi que dans le sein même des » Muses Grecques & des Muses La- » tines, il s'est formé pour l'Academie » Françoise des sujets, qu'elle prise » d'autant plus, qu'ils sont en état de » l'enrichir de tous les trésors d'Athe-

» nes & de Rome. » Cela posé, l'Academie Françoise peut-elle jamais manquer d'excellens sujets ? Mais par represailles, l'Academie des B. L. ne pourroit-elle pas procurer le même avantage à l'Academie Françoise ? L'union seroit plus parfaite. » J'en appel-
» le, poursuit l'Orateur, à ce Re-
» cüeil précieux, que la Renommée a
» rendu célébre *au-de-là même des bornes*
» *de l'Europe*. C'est dans ce *Code de la*
» *Littérature*, dont vos Dissertations,
» Monsieur, sont un des plus grands
» ornemens, que la noblesse & l'élé-
» gance du style accompagnent tou-
» jours l'exactitude de la méthode, la
» justesse de la Critique, & la profon-
» deur de l'érudition. »

On trouve dans ce Discours un Eloge magnifique de feu M. l'Evêque de Luçon. Après avoir peint ses qualités naturelles & acquises, & avoir extrémement loüé *le ton de la bonne Compagnie*, qui regnoit dans son entretien, l'Orateur dit : » L'Academie vit en-
» fin ses désirs satisfaits, en le rece-
» vant dans son sein ; car *de tout tems*
» *il nous appartenoit*, cet homme rare
» qui sans affectation, sans recherche,
» & guidé par son seul génie, donnoit
» *chaque jour* autant d'exemples de la

» saine éloquence, que l'Academie en donnoit de préceptes. » L'éloge du Roi, comme Protecteur des Sciences & des beaux Arts, termine ce Discours éloquent & judicieux.

Abregé de Géometrie. M. le Blond, Professeur de Mathématiques, vient de publier un Abregé de Géométrie, qu'il a composé pour de jeunes Gentils-hommes (c'est-àdire, pour les Pages de la grande Ecurie) qui par les différens exercices ausquels ils sont obligés, n'ont que fort peu de tems à donner à la Géometrie & aux autres parties des Mathématiques. L'Auteur dans ce petit Ouvrage s'est borné à leur enseigner les principes les plus nécessaires, pour les disposer à l'étude des Fortifications. Par rapport à l'Artillerie & au Génie, il conseille l'étude du Livre de M. Belidor; & à l'égard des Fortifications, il recommande de les étudier dans le bel Ouvrage que M. l'Abbé Didier a donné au Public depuis quelque tems, sous le titre du *Parfait Ingénieur François.* « On » indique ce Livre, dit-il, d'autant plus » volontiers, qu'outre les Fortifications, » on y trouve l'attaque & la deffense » des Places traitées avec beaucoup d'e» xactitude, & selon le Systême de M.

» le Maréchal de Vauban ; c'est-à-dire, » selon le plus célébre Ingénieur que » la France ait jamais eu. » En effet, M. l'Abbé Didier n'a fait que copier & orner les manuscrits mêmes de cet homme illustre, par rapport à l'attaque & à la défense des Places. Le petit Ouvrage que je viens de vous annoncer, est encore du *sçavant Magazin* de Jombert, qu'on peut appeller un Marchand de Science, comme M. de la Motte appelle dans ses Fables un Oiseleur, *Marchand de ramages*. A Paris 1737. *in-* 12.

On vient de m'envoyer une Epître de M. de B... à M. Gresset, imprimée chez Prault. L'Auteur, supposant que *le naïf & le naturel* est le partage du Poëte qu'il loüe, feint un lieu particulier sur le Parnasse, autrefois habité par Anacreon, Chapelle, Chaulieu, &c. Epître à M. G.

On craint dans ce réduit paisible
Le merveilleux & le terrible ;
La Nature en fait les honneurs :
L'Art y vient rendre son hommage ;
Mais c'est dans le simple équipage
D'un Berger couronné de fleurs. *
On y préfére un Païsage,
Rendu d'après le naturel,
Au pinceau quoique docte & sage
De Rubens & de Raphaël.

* Ces trois vers ont été omis par l'Imprimeur.

La voix d'une aimable Bergere
Unie au son d'un chalumeau,
Y touche l'ame de maniere
A nous faire oublier Rameau.

M. G... (si l'on en croit l'Auteur de l'Epître) a chassé les anciens habitans de ce bocage, & s'en est emparé.

Enfin Gresset vient de paroître:
Nouveau Cesar dans ce séjour,
Venir, le voir, s'en rendre maître
N'est pour lui que l'œuvre d'un jour.

Cela supposé, il étoit juste de le féliciter d'une telle conquête, & de lui adresser ce compliment:

O toi, nouveau propriétaire
De ce séjour délicieux,
Où l'unique talent de plaire
Rend tous les momens précieux;
Cher favori de la Nature,
Enfant adoptif d'Epicure,
Qui joint l'exemple à la leçon,
Conduis toi-même ma raison:
Forme mon goût sur ta maniere,
Tes expressions, tes couleurs,
Ton art de répandre des fleurs
Sans en accabler ta matiére, &c.

Il n'est pas à présumer, que la candeur du Panegyriste ait eu vûë de rimer ici des contre-verités. Nous devons donc croire qu'il regarde véritablement l'Auteur qu'il encense, comme un grand Maître, qui ne répand

les fleurs qu'à propos, comme un modéle pour le *Style naturel* & pour le choix judicieux des expressions; comme un heureux favori de la Nature, qui lui a accordé le don des *vers aisés & coulans.*

M. des Rosiers, Maître Chirurgien d'Estampes & d'Orleans a fait imprimer depuis peu un Ecrit très-sensé & très solide, au sujet de la dispute actuelle des Médecins & des Chirurgiens, touchant la certitude de leur art. Cet Ecrit, qui se distribuë à part, se trouve inseré dans le dernier Mercure de Décembre. Quoique l'Auteur ne dise rien, qui n'ait déja été démontré, de l'aveu de tout le Public, cet Ouvrage n'est cependant pas inutile, puisqu'il peut contribuer à rendre encore la verité plus sensible & plus victorieuse. Le plus beau Chapitre de la *Recherche de la verité*, ne lui est peut-être pas supérieur pour la justesse des idées & la netteté du style. Voilà comme écrivent ces gens *sans culture & sans éducation.* Reponse d'un Chirurgien.

Les Chirurgiens distribuent un second Mémoire (*in*-4°. de 32 pages) qui est une Réponse à la Question proposée, il y a environ deux ans, par les Second Mémoire pour les Chirurg.

Médecins, ſçavoir, *ſi c'eſt aux Médecins qu'il appartient de traiter les Maladies Veneriennes, & ſi la ſureté publique exige, que ce ſoient les Médecins qu'on charge de la cure de ces maladies.* Cet Ouvrage a mérité l'approbation & les éloges de tous ceux qui l'ont lû ſans prévention & ſans partialité, c'eſt-à-dire, de tous ceux qui ne ſont pas Médecins. Pluſieurs même d'entr'eux que je connois particulierement, & qui ont autant d'eſprit que de capacité, en jugent comme le Public.

Traité de la véritable Religion.

Il paroît depuis peu de tems un Ouvrage ſçavant & important, intitulé, *Traité de la véritable Religion*, contre les Athées, les Deiſtes, les Payens, les Juifs, les Mahométans, & toutes les fauſſes Religions. A Paris chez Hippolite Guerin, *in* 12. 6. vol. L'impreſſion, qui eſt très-belle répond au mérite de cet Ouvrage, que je n'ai encore que parcouru, & dont je vous rendrai un compte exact dans la ſuite.

Je ſuis, &c.

Le 9 *Fevrier* 1737.

OBSERVATIONS

SUR

LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CIV.

QUINTILIEN dit qu'on doit mesurer ses progrès dans l'art de l'Eloquence sur le goût qu'on se sent pour celle de Cicéron. Ne pourrois pas dire la même chose par rapport à la Poësie de notre Horace François ? Plus on goûte ses pensées sublimes, & la maniere admirable dont il les construit, plus on peut se flatter de posseder le vrai goût de la Poësie. Si quelqu'un donc avoit le malheur de n'appercevoir que médiocrement la beauté de la nouvelle *Ode sur la paix* que M. Rousseau vient de publier, quelqu'esprit qu'il eût d'ailleurs, il pourroit s'avoüer tristement à lui-même que les premiers principes de l'Art lui sont inconnus ; &

qu'il eſt abſolument ſourd au divin langage & au ſublime ton de l'Ode. Quelque dédaigneux Bel-eſprit d'un goût fin & pointilleux, quelque ſubtil & délicat Raiſonneur, à la vûë de cette mâle production lyrique, dont il ne ſera point frappé, pourra joüer le rôle d'*Aſinus ad lyram*. Mais je ſoutiens qu'il eſt impoſſible qu'un homme d'eſprit, à qui la juſteſſe didactique des idées abſtraites n'aura point deſſéché le goût, un homme ſolidement nourri de l'étude d'Horace & de Virgile, & non élevé dans l'habitude d'admirer nos colifichets, & d'être ébloüi par le clinquant à la mode, un homme enfin capable de ſentir le prix des images & & de la vraïe harmonie, ne ſoit pas charmé d'un ouvrage tel que l'Ode dont il s'agit. Ainſi je crois, Monſieur, vous faire plaiſir de vous en envoyer les principales Strophes, accompagnées de quelques légeres reflexions. Remarquez d'abord, s'il vous plaît, que ce n'eſt point un Ouvrage *enguenillé des rimes du Pont neuf*. Quelle richeſſe de rimes, & cependant quelle élégance ſoutenuë ! Quelle nobleſſe de penſées, quelle pureté de ſtyle, quelle juſteſſe d'expreſſion !

ODE A LA PAIX*.

O Paix! aimable Paix! secourable Immortelle,
Fille de l'harmonie, & mère des plaisirs ;
Que fais-tu dans les cieux, tandis que de Cybele
Les sujets désolés t'adressent leurs soupirs ?

Ne semble t'il pas que ce commenment soit une imitation de la trentiéme Ode du premier Livre d'Horace.

O Venus Regina Cnidi Paphique, &c.

J'omets ici deux Strophes, quoique fort belles.

De quels débordemens de sang & de carnage,
La terre a t'elle vû ses flancs plus engraissés.
Et quel Fleuve jamais vit border son rivage
D'un plus horrible amas de mourans entassés.

Telle autour d'Ilion la mort livide & blême
Moissonnoit les guerriers de Phrygie & d'Argos,
Dans ces Combats affreux, où le Dieu Mars lui-même.
De son sang immortel vit boüillonner les flots.

D'un cri pareil au bruit d'une Armée invincible. * *

* Elle se vend à Paris chez Pierre Simon, Imprimeur du Parlement, rue de la Harpe, à l'Hercule, 1737. *in*-4 & *in*-8.

* * Homere dit que le cri effroyable qu'il poussa, fut semblable au cri de neuf mille soldats prêts à combattre.

Qui s'avance au ſignal d'un combat furieux ;
Il ébranla du Ciel la voûte inacceſſible ,
Et vint porter ſa plainte au Monarque des
Dieux.

Mais le grand Jupiter dont la préſence auguſte ,
Fait rentrer d'un coup d'œil l'audace en ſon devoir ,
Interrompant la voix de ce Guerrier injuſte.
En ces mots foudroyans confondit ſon eſpoir.

Ici notre Poëte ſemble s'être rappellé la Proſopopée de la quinziéme Ode du premier Livre des Odes d'Horace. *Paſtor cùm traheret , &c.* où Nerée annonce à Pâris les malheurs de Troye , dont il ſera l'Auteur. Ce morceau eſt d'ailleurs d'après deux endroits du cinquiéme Livre de l'Iliade ; dans le premier , Minerve dit au Dieu Mars.

Α῏ρες, Α῎ρες, βροτολοιγὲ, μιαιφόνε, τειχεσιπλῆτα

Mars , Mars , fleau des humains , ſanglant deſtructeur des remparts , &c. Dans le ſecond , la Nimphe Dione raconte à Venus ſa fille , pour la conſoler de la playe qu'elle a reçuë de Dioméde , le triſte état où s'eſt autrefois trouvé le Dieu Mars, dans le tems de la Guerre des Géans contre les Dieux. L'Auteur met ici dans la bouche de Jupiter une par-

tie des discours de Minerve & deDione.

Pictoribus atque Poetis
Quidlibet audendi semper fuit æqua potestas.

» Va, Tiran des mortels, Dieu barbare & funeste,
» Va faire retentir tes regrets loin de moi :
» De tous les Habitans de l'Olympe céleste
» Nul n'est à mes regards plus odieux que toi.

» Tygre, à qui la pitié ne peut se faire entendre,
»Tu n'aimes que le meurtre & les embrasemens
» Les Remparts abbatus, les Palais mis en cendre,
» Sont de ta cruauté les plus doux monumens.

» La frayeur & la mort vont sans cesse à ta suite,
» Monstre nourri de sang, cœur abreuvé de fiel,
» Plus digne de regner sur les bords du Cocyte,
» Que de tenir ta place entre les Dieux du Ciel.

» Ah ! lorsque ton orgueil languissoit dans les chaînes,
» Où les fils d'Alous te faisoient soupirer,
» Pourquoi trop peu sensible aux miseres humaines
» Mercure malgré moi vint-il t'en délivrer ?

» La discorde dès lors avec toi detrônée
» Eût été pour toujours releguée aux enfers,
» Et l'altiere Bellone au repos condamnée
» N'eût jamais exilé la Paix de l'Univers.

» La Paix, l'aimable Paix fait benir son
» Empire
» Le bien de ses Sujets fait son soin le plus
» cher.
» Et toi fils de Junon, c'est elle qui t'inspire
» La fureur de regner par la flamme & le fer.

Chaste Paix, c'est ainsi que le Maître du
Monde,
Du fier Mars & de toi sçait discerner le prix.
Ton Sceptre rend la terre en délices féconde:
Le sien ne fait regner que les pleurs & les cris.

Pourquoi donc aux malheurs de la Terre affli-
gée
Refuser le secours de tes divines mains ?
Pourquoi du Roy des Cieux cherie & protégée,
Ceder à ton rival l'Empire des Humains ?

Je t'entens: C'est en vain que nos vœux una-
nimes
De l'Olympe irrité conjurent le couroux;
Avant que sa justice ait expié nos crimes,
Il ne t'est pas permis d'habiter parmi nous.

Et quel siécle jamais mérita mieux sa haine ?
Quel âge plus fecond en Tirans orgueilleux ?
En quel tems a t'on vû l'impiété hautaine
Lever contre le Ciel un front plus sourcilleux!*

La peur de ses Arrêts n'est plus qu'une foi-
blesse:
Le blasphême s'érige en noble liberté,
La fraude au double front en prudente sagesse,
Et le mépris des Loix en magnanimité.

* Voyez Horace, Liv. I. Ode 3. & 35.

Voilà, Peuples, voilà ce qui ſur vos Provinces
Du Ciel inexorable attire la rigueur.
Voilà le Dieu fatal qui met à tant de Princes
La foudre dans les mains, la haine dans le cœur.

Des douceurs de la PAIX, des horreurs de la Guerre
Un ordre indépendant determine le choix.
C'eſt le couroux des Rois qui fait armer la Terre
C'eſt le couroux des Dieux qui fait armer les Rois.

Ces deux derniers vers rappellent ceux d'Horace.

Regum timendorum in proprios greges
Reges in ipſos imperium eſt Jovis.

C'eſt par eux que ſur nous la ſuprême vengeance
Exerce les fleaux de ſa ſévérité,
Lorſqu'après une longue & ſtérile indulgence
Nos crimes ont du Ciel épuiſé la bonté.

Grands Dieux ! ſi la rigueur de vos coups légitimes
N'eſt point encor laſſée après tant de malheurs,
Si tant de ſang verſé, tant d'illuſtres victimes
N'ont point fait de nos yeux couler aſſez de pleurs,

Inſpirez-nous du moins ce repentir ſincere,
Cette douleur ſoumiſe, & ces humbles regrets,
Dont l'homage peut ſeul en ces tems de colere
Fléchir l'auſtérité de vos juſtes décrets.

Echauffez notre zéle, attendrissez nos ames,
Elevez nos esprits au céleste sejour ;
Et remplissez nos cœurs de ces ardentes flâmes
Qu'allument le devoir, le respect & l'amour.

Un Monarque vainqueur, arbitre de la Guerre,
Arbitre du destin de ses plus fiers rivaux,
N'attend que ce moment pour poser son Tonnerre
Et pour faire cesser la rigueur de nos maux.

Que dis-je ! ce moment de jour en jour s'avance ;
Les Dieux sont adoucis: nos vœux sont exaucés.
D'un Ministre adoré l'heureuse Providence *
Veille à notre salut : il vit, c'en est assez.

Peuples, c'est par lui seul que Bellone asservie
Va se voir enchaînée d'un éternel lien :
C'est à votre bonheur qu'il consacre sa vie ;
C'est à votre repos qu'il immole le sien.

Reviens donc, il est tems que son vœu se consomme,
Reviens, divine PAIX en recüeillir le fruit :
Sur ton char lumineux fais monter ce grand homme,
Et laisse-toi conduire au Dieu qui le conduit.

Ainsi du Ciel calmé rappellant la tendresse
Puissions-nous voir changer par ses dons souverains
Nos peines en plaisirs, nos pleurs en allégresse,
Et nos obscures nuits en jours purs & serains.

* Cette expression hardie est une licence qui sied à l'Ode. Ne se sert-on pas tous les jours des mêmes mots pour exprimer les attributs Divins & les perfections humaines.

Si l'Ode demande de la variété, des tableaux, de hautes idées, des sentimens, des termes expressifs, un style énergique & doux; si elle est ennemie de la glace didactique, de la subtile délicatesse, de la symétrie étudiée, des ingénieuses découpures, de l'affectation, de l'Epigramme, quelle perfection peut manquer à cette Ode, quel défaut peut-on lui reprocher? Je le prévois: on lui reprochera ce qui la rend parfaite, & on y désirera ce qui l'eut défigurée.

Faciunt næ intelligendo ut nihil intelligant. Terent.

L'Auteur m'écrit dans sa derniere Lettre, dattée de Bruxelles le 7 Fevrier: » On me mande de Paris, que l'Ode, » dont vous me parlez, va y être imprimée. Je l'ai faite il y a deux ans & demi, pendant qu'on se massacroit en » Italie. Quelques amis qui en avoient » oüi parler, m'en ont demandé » des copies, que je n'ai pû leur refuser; & c'est ainsi qu'elle est devenuë publique. Je ne m'en repentirai point, si elle peut mériter votre » suffrage.

Seconde Lettre du P. Poisson.

La haute réputation du R. Pere Poisson *Ministre Provincial des RR. PP. Cordeliers de la grande Province de France*, m'invite à vous faire part, (comme j'ai déja fait une fois *) d'une Lettre imprimée, qu'il a écrite depuis quelque tems aux différens Convens de sa Province, sur la mort du *Révérendissime Pere* JEAN DE SOTO, *Commissaire Général des Indes, Grand d'Espagne, Ministre Général de tout l'Ordre de S. François*. Cette Lettre est divisée en deux parties d'une Eloquence peu commune. Voici le début. » Toute chair se » fane comme l'herbe, & comme la » feüille qui croit sur les arbres verds. » Les uns naissent, les autres meurent. » Tout ce qui est corruptible sera dé» truit, & l'ouvrier disparoîtra avec son » ouvrage. Nous allons tous au tom» beau, & nous nous écoulons sur ce » globe de la terre, comme des eaux » qui ne reviennent plus. Oracles pres» que aussi fréquens dans les Livres » profanes, que dans les Pages saintes; » les Poëtes mêmes ont parlé de la mort » comme les Ecrivains inspirés, &c. » Quoique personne n'ait jamais pû douter de cette triste vérité, elle se trouve

* Voyez la Lettre XXV. Tome II.

ici doctement confirmée à la marge, par les témoignages de dix neuf Auteurs profanes, tant Grecs que Latins, avec des citations exactes & bien circonstanciées.

Le P. Poisson, après avoir exprimé avec les termes les plus énergiques & les plus touchans les regrets de tout l'Ordre de S. François sur la mort du Révérendissime Pere Soto, & avoir tracé un brillant paralelle de cette illustre Général avec son vénérable Prédécesseur le Révérendissime P. Pareta Archevêque de Palerme, mort presque au même tems, s'étend ensuite sur les loüanges de ceux qui dans ces derniers tems ont été décorés du Généralat de l'Ordre Séraphique, entr'autres du R.P. Joseph Garcia, qui vit encore. » O » Garcia (s'écrie t'il) je jure devant » le Dieu vivant, que ce n'est point » pour les bienfaits dont vous me com- » blâtes à Rome, mais pour vos gran- » des qualités, pour vos rares talens, » pour votre mérite singulier, que je » vous nomme ici. A votre nom mon » cœur trésaille de joye; helas! vous » êtes le seul qui nous restez de ceux » qui ont annobli le Généralat. Vous » avez dans un degré éminent l'estime » de Philippe V. Soyez long-tems les

» délices de vos oüailles, dans votre Evê-
» ché de Siguenza, l'amour de l'Ordre,
» le Confident de vôtre Maître, l'ad-
» miration de l'Espagne & des Indes. »

Cette premiere partie est ornée d'un grand morceau d'Eloquence. Le voici.
» Menandre Roi des Bactriens étant
» mort, toutes les Provinces se dispu-
» terent l'honneur d'avoir en dépôt les
» restes précieux d'un si bon Prince;
» mais il fut décidé qu'on les partage-
» roit entre toutes les Villes du Royau-
» me, afin qu'il y eût de toutes parts
» un monument de la vénération qu'on
» avoit pour ce grand Monarque. De-
» manderai-je au Seigneur qu'il répan-
» de sur tout l'Ordre Séraphique les
» cendres de nos illustres morts? Ah!
» mes RR. PP. & mes cheres filles en
» J. C. la poudre de leurs corps, toute
» respectable qu'elle est, feroit presque
» stérile sur nos têtes; & ne porteroit
» dans notre ame qu'un mouvement
» passager de vénération pour eux, avec
» une courte impression de vertu pour
» nous. Demandons plûtôt au Tout
» puissant, &c.

La seconde partie, qui n'a paru qu'au commencement de cette année, roule encore sur le même sujet, & tend

d'abord à prouver pareillement que tous les hommes sont mortels. » Ouvrons, (dit l'Auteur) les Livres sacrés, les Annales de l'Eglise, les Fastes des Empires, les Histoires des Peuples, les Fables même de tous les siécles. Que de Volumes ! Hé bien : ce sont autant de Régistres mortuaires du genre humain, où vous voyez porter au tombeau les Princes, les Héros, les Grands hommes, les Guerriers fameux, les Pontifes respectables, les Magistrats illustres, les Femmes fortes, dont la Renommée publioit la prudence, la sagesse, la grandeur d'ame, & où les Ecrivains laissent passer en foule de l'obscurité de leur vie à l'obscurité du sépulchre le reste des Citoyens, quelquefois même sans nommer les Monarchies, les Républiques, les Nations dont ils étoient. » Il poursuit ainsi.

» Nous cherchons vainement nos Ancêtres hors des tombeaux : ceux à qui nous devons les monumens publics, les Loix, les Arts, les Sciences, & dont on admiroit le genie, la magnanimité, le courage, ont été livrés à la pourriture & aux vers. Nos Peres, qui ont fondé avec le fer & la

» flamme la Monarchie florissante où
» nous vivons ; la Cavalerie Gauloise si
» terrible dans les combats ; la Phalan-
» ge Macédonienne, ces Fantassins d'é-
» lite, triés par un Heros, & que les
» Rois mêmes traitoient avec distinc-
» tion, la Dixiéme Légion si aguerrie,
» & sur laquelle César comptoit parti-
» culierement ; le Conquérant *devant*
» *qui la terre se tut* ; Pausanias, à la gloi-
» re duquel Sparte fit élever ce beau
» Portique soutenu par des Statuës qui
» représentoient les Perses ; ces grands
» Capitaines, ces Soldats audacieux,
» dont les noms étoient gravés sur les
» Colomnes du *Céramique* d'Athénes ;
» Jephté, David, les Machabées, que
» nous regardons comme des foudres
» de Guerres ; Josué, *qui arrêta les As-*
» *tres*, sans craindre de les effrayer par
» la plus meurtriere de ses Victoires,
» *est entré dans la voye de tous les hommes* :
» aucun de ces braves n'a pu trouver
» d'épée ni de bouclier contre la mort.
» Elle n'épargne point celui qui prend
» la fuite, & le lâche qui tourne le dos
» ne lui échappe pas. Ce n'est point l'â-
» ge qui en garantit : elle enleve Achille
» avant le tems, & courbe peu-à-peu
» Titonus dans sa vieillesse. Ce n'est ni

» la prospérité, ni les plaisirs : les heu-
» reux du siécle n'ont point de Palais
» plus assuré que le sépulchre. Ce n'est
» point la beauté : Rebecca ni Rachel,
» Judith ni Esther, Bethsabée ni Tha-
» mar ne sont plus. Ce n'est ni la vie
» solitaire, ni la vie pénitente : dès que
» nous vivons, & seulement parce que
» nous vivons, elle nous marque tous
» comme ses victimes ; elle nous sai-
» sit dans les déserts, sur le sac & la
» cendre ; elle entre dans nos Cloîtres,
» comme dans les rangs d'une Armée,
» lorsque la Victoire chancelle entre
» les deux partis. Ce n'est point la sa-
» gesse : Moyse & Salomon, Isaye &
» Daniel ont disparu. Ce n'est point la
» Grandeur, la Pourpre, le Diadême :
» elle frappe sans distinction au Louvre
» des Souverains, & aux Cabanes des
» nécessiteux. Où sont maintenant Cu-
» rius, & les deux Scipions, Fabrice &
» Camille, s'écrioit le Satyrique de Ro-
» me ; *Que sont devenus les Rois d'Emath*
» *& d'Arphad, les Rois de la Ville de Se-*
» *pharvaim, d'Ana & d'Ava* demandoit
» Sennacherib à Ezéchias ? &c. »

Tous ces beaux traits sont emprun-
tés de plusieurs Auteurs célébres fi-
» délement cités à la marge, tels que

Hirtius Pansa, Pollux, Démosthéne, César, Anacreon, &c. » La mort, » (continuë-t'il ingenieusement) par- » tage avec nous le jour même où nous » vivons : ce qui en est écoulé ne nous » appartient plus. Ces âges différens » qui ont chacun eu leur beauté, l'en- » fance, la puberté, la jeunesse, la vi- » rilité sont maintenant de son domai- » ne. Nous avons déja passé par toutes » ces espéces de mort. Déja la premie- » re vieillesse nous couvre de rides, » nous ôte la force, la santé, les gra- » ces. En arrivant à la seconde, la co- » lere, la crainte, les songes, les ter- » reurs paniques nous troublent ; les » maux nous investissent, & nous assié- » gent ; nous sommes chagrins, plain- » tifs, d'une humeur bizare ; Panegy- » ristes ennuyeux des tems qui ne sont » plus, Censeurs séveres des plaisirs qui » nous manquent. Si nous avançons, » nous tombons dans la décrépitude ; » les jeunes gens nous menacent du » cercüeil, & nous envoyent au tom- » beau avec notre triste figure, nos avis » désagréables, notre amour insensé » pour la vie, notre sombre & hideux » maintien. Mais quand la vieillesse se- » roit aussi honorée qu'elle l'étoit à

» Lacedemone ; quand on joüiroit dans
» le dernier âge du privilége d'écarter
» pendant plus d'un siécle les infirmi-
» tés & la mort, & que l'on compte-
» roit ses années par les doigts de la
» main droite: * combien de conjonctu-
» res fâcheuses où l'on auroit à se plain-
» dre d'avoir vêcu jusques-là, disoit Ju-
» venal, d'après Homere ? Enfin, la
» mort n'est-elle pas indomptable ? Ne
» nous couche t'elle pas tous, tôt ou
» tard, dans le sépulchre ? Avant de
» nous y coucher, ne partage t'elle pas
» quelquefois avec nous nos propres
» membres, comme pour nous faire
» sentir que son bras atteint jusqu'à
» nous au milieu même de nôtre vie ?
» Combien d'hommes, *dont elle a tou-*
» *ché*, comme l'Ange à Jacob, *le nerf*
» *de la cuisse pour le rendre aride* ? Com-
» bien à qui *elle a coupé les extrémités des*
» *pieds*, comme *à ces soixante-dix Rois*,
» *qui mangeoient sous la table d'Adonibe-*
» *zec, les restes de ce qu'on lui servoit* ? Les
» uns ont *la main desséchée*, comme Je-
» roboam, &c.

* L'Auteur remarque sçavamment que chez les Grecs les nombres en-deça de cent se comptoient par les doigts de la main gauche, & le nombre cent & les autres nombres plus grands par les doigts de la main droite.

Le R. P. Poiſſon, après avoir parcouru éloquemment toutes les façons naturelles dont l'homme peut mourir, décrit avec la même Pompe l'Empire éclatant de la Mort, & l'étenduë de ſa vaſte domination. » Elle a ſes Magiſtrats » (dit-il) elle a ſes Héros, ſes Capi- » taines, pour couvrir de cadavres les » contrées meurtrieres qui ſervent de » Champ de Bataille, & qui décident » de la fortune des Empires. Dirai-je » que la Mort a ſes Prêtres & ſes Pon- » tifes, qui accompagnent notre cer- » cueil au bruit des lugubres Canti- » ques ; qu'elle a ſes Orateurs, dont » l'éloquence jette des fleurs ſur les » tombeaux ; qu'elle a ſes Marchands » qui fourniſſent les vêtemens de deüil, » & les ornemens funébres ; qu'elle a » ſes Artiſans pour forger ſes armes ; & » pour remplir ſes Arſenaux ? Dirai-je » qu'elle ſemble porter elle même la » mèche allumée ſur ces machines ter- » ribles qui vomiſſent des foudres, & » qui renverſent les Forteresſes & les » Remparts ? Toute la terre eſt par- » tagée en habitations & en ſépul- » chres, &c.

Si je voulois rapporter ici tout ce qu'il y a d'admirable dans cette Lettre, éga-

lement Philoſophique & Oratoire, il faudroit la tranſcrire preſque toute entiere. Les bornes même de cette feuille ne me permettent pas d'en analyſer le fond, & d'y faire remarquer la rare Logique qui y regne. Comme il eſt très-important d'être bien convaincus que nous mourrons un jour, & cependant la mort que nous avons ſans ceſſe devant les yeux, ne frappant preſque point nos eſprits, le R. P. Poiſſon, par une merveilleuſe fécondité, repréſente encore au milieu de cette ſeconde partie de ſa Lettre l'affreuſe & indiſpenſable néceſſité de mourir, & tous les différens genres de mort qui nous menacent ; & il le fait avec une judicieuſe profuſion de Littérature & d'érudition, qui paroît un prodige aux Sçavans mêmes.

» Combien de genres de mort, (s'é» crie-t'il) attaquent la nature humaine! » Sans parler des périls & des violences » du dehors, combien de maladies mor» telles, dont les amples & ſçavans Vo» lumes des Médecins n'ont pas encore » compté la milliéme partie? L'Hiſtoire » même n'a pû mentionner tous ceux » que la triſteſſe a emportés, comme Pé» riandre le Corinthien, & Menippe le

» Cynique ; tous ceux qu'une joïe immodérée a fait périr; comme Sophocle & Denys après une Victoire, tous ceux qui se sont donné volontairement la mort, comme Crysippe & Cléante ; tous ceux qui se sont noyés dans la volupté, comme Hermon l'Arcadien & Corneille le Gaulois ; tous ceux ausquels un trepas subit a ôté la vie sans cause apparente, comme à Glaucus en mangeant du miel, & à Triticius en buvant du vin de liqueur ? Par tout sont déguisés autour de nous les lacs de la Mort ; ses piéges nous environnent de toute part, & un grand Evêque nous apprend que nos Ancêtres se sont appellés Mortels, à l'exclusion des animaux qui meurent comme nous, parce qu'ils n'ont pas autant de routes frayées que nous en avons, pour aller à la mort. »

L'Auteur fait voir ensuite qu'il nous est avantageux de ne pas connoître le tems de notre mort. « Heureuse incertitude, ténébres précieuses & aimables ! .... Nuit profonde, qui nous cachez la distance, qui est entre nous & le tombeau, vous êtes plus belle que le plus beau jour, & vos

» ténébres ſont à notre égard comme
» la lumiere même, *ſicut tenebræ ejus,*
» *ita & lumen ejus.* Votre obſcurité ſa-
» crée nous ſert à découvrir, à arran-
» ger, à diſtinguer le plaiſir innocent
» que nous pouvons goûter ſur la ter-
» re, & qui eſt un prélude de ceux de
» l'Eternité : Plaiſir dans les doux liens
» d'une ſociété cherie... Plaiſir dans
» l'amour naturel de la vie..... Plai-
» ſir dans les Arts, dans les Sciences,
» dans le recit des grandes actions,
» dans le ſpectacle des belles choſes :
» Tout nous ſeroit indifférent, dès
» qu'on nous auroit marqué le moment
» de notre mort... ... Enſorte que
» nous devons à l'incertitude du tems
» de la Mort le plaiſir de la vie & ce-
» lui de l'Eternité. »

Mais voici un morceau brillant, qui à mon gré éclipſe tous les autres ; c'eſt dommage que je ne puiſſe en rapporter ici qu'une partie. Le R. P. Poiſſon, pour faire ſentir que ce n'eſt que la penſée de la mort, qui peut nous faire atteindre à la perfection, trouve cette vérité clairement prouvée dans la réedification de la Ville de Jeruſalem. Cette Ville, ſelon lui, ne recouvra ſa gloire que lorſque les Habitans ſe fu-

rent occupés de l'idée de la mort ; que Nehémie l'eut appellée *la Ville des Tombeaux* , & qu'il l'eut regardée comme la Ville du sépulchre de son pere : *Civitatem sepulchri patris mei ædificabo.* Aussi-tôt le Juif zélé s'empresse à rebâtir la Sainte Cité. » Le Juif tend » le cordeau pour l'alignement des » ruës ; chaque Citoyen est animé au » travail, & le Soldat même vient rem» plir les atteliers. Dès que l'aurore pa» roît, les Ouvriers marchent en fou» le ; les uns portent leurs équerres & » leurs instrumens brettelés pour es» quarrir la pierre ; les autres sont ar» més de haches & de coignées, pour » travailler le pin & le chêne qu'on ap» porte des forêts. Le haquet gemit » sous le poids des fardeaux ; le levier » & la pince baissent sous la pesée & » sous l'abattage. On entend le pic » du Maçon, & les marteaux qui bat» tent le fer sur l'enclume... Là, on » fend le marbre avec des scies sans » dents & sans hoches : ici on joint » étroitement les bois des charpen» tes. La construction gracieuse des lo» gemens s'avance.... Les Prophétes » ne diront plus que *leurs pas glissent* » dans *les places de Sion*, & que *ses ruës*

» *pleurent, parce que personne ne vient à*
» *ses solemnités...* *Voilà*, mes RR. PP. &
» mes cheres filles en J. C. les ouvra-
» ges de la Mort, les prodiges que l'on
» fait à la vûë des Tombeaux. *Civita-*
» *tem sepulchri patris mei ædificabo.* »

A ce torrent majestueux d'Eloquence & d'Erudition sacrée & Profane, succede une profonde Métaphysique, sur la spiritualité & l'immortalité de l'ame humaine. L'Auteur montre d'abord que tous les célébres Philosophes du Paganisme, si l'on excepte le seul Epicure, ont reconnu que l'ame étoit immortelle. Vous jugez bien que la plus vaste érudition n'a pas manqué à l'Auteur sur cet article. Il réfute avec autant de dignité que de force Lucrece ce fameux Partisan de la Doctrine d'Epicure, & fait voir les contradictions où il est tombé par rapport à la prétenduë mortalité de l'ame. Nulle Religion, selon lui, nulle Secte, nulle Nation, qui n'ait regardé comme une vérité le dogme de l'immortalité des ames humaines : il entre même sur cela dans un détail fort sçavant, & répond fortement aux plus foibles objections après avoir combattu les plus spécieuses.

Voilà un échantillon de ce chef-d'œuvre ; mais puis-je me flatter de vous en avoir donné une assez juste idée ? Celle que vous avez déja de la capacité judicieuse de l'Auteur, & sur-tout de son bon goût, suppléra à tout ce que je ne puis vous exprimer.

L'Art de conserver ses dents.

Après vous avoir entretenu du sublime Ouvrage du R. P. Poisson, me sera t'il permis de vous annoncer celui de M. Geraudly Chirurgien-Dentiste, demeurant dans la ruë de Grenelle S. Honoré. Il est intitulé *l'art de conserver les dents*, & se vend à Paris chez P G. Le Mercier, Imprimeur-Libraire ordinaire de la Ville, au Livre d'or 1737 *in*-12. On trouve dans ce Livre une Physique utile, & une Instruction très intéressante.

Je suis &c.

Ce 11 *Fevrier* 1737.

OBSERVATIONS
SUR
LES ECRITS MODERNES.

LETTRE CV.

PARMI les Livres originaux écrits en notre Langue, Monsieur, les *Réfléxions morales* du Duc D.L. R.F.* ont toujours tenu un rang distingué. On les a regardées avec raison comme un *Portrait* achevé de l'homme abandonné à la corruption de son cœur & maîtrisé par l'amour propre. Quelle finesse, quelle délicatesse, & quelle force dans le pinceau de ce grand Maître! Les traits du portrait sont à la vérité comme isolez; mais réunis par une conception vive, ils forment un tableau, digne du peintre le plus sublime. Quel spectacle pour une intelligence fine &

Réflexions morales du Duc D. L. R. F.

* François VI du nom, né le 15 Decembre 1613. & mort le 17 Mars 1680.

délicate, qui se plaît à sonder la profondeur du cœur humain ! Cependant cet Ouvrage immortel vit à peine le jour, qu'il fut exposé à la critique la plus sévere : Mais une main habile, dans un Discours souvent imprimé à la tête de ces Réfléxions, en fit une Apologie si solide, qu'il seroit inutile d'y revenir.

Elle n'a pourtant pas empêché deux Ecrivains, le Paraphraste *du Heros de Gracien*, & un autre Auteur plus moderne & plus connu, de médire encore de cet Ouvrage. L'un s'est efforcé de démontrer la fausseté de plusieurs Réfléxions ; mais cette attaque porta malheur à la Paraphrase, qui ne fut point lûë. D'ailleurs le *Héros* ne parut ni Espagnol ni François. Pour l'autre Auteur, il affecte un dégoût, qui sied peut-être à un Ecrivain fort éloigné de la maniere de penser & d'écrire, qu'on admire dans le Duc D. L. R. » Il se renferme toûjours, » dit-il, dans la briéveté des Senten» ces & des Maximes ; d'où il arrive » que donnant à peu près *le même tour* » à toutes ses pensées, & les ayant » d'ailleurs arrangées au hazard, il fa» tigue par le *changement* continuel de » matieres, & ennuye par l'*uniformité*

» du ſtyle. » L'illuſtre Ecrivain s'étant propoſé de donner à ſes penſées la forme de Sentences & de Maximes, où eſt la juſteſſe de lui réprocher la *brieveté* inſéparable de ce genre d'écrire? C'étoit tellement le but de ce Seigneur, que dans les éditions poſtérieures, il a ſupprimé diverſes réflexions étenduës, qui ſont pourtant extrêmement belles. Mais cette énergique *briéveté* pouvoit-elle être goûtée par un Auteur, qui *regarde un grand parleur comme un enfant cheri de la Nature, & qui a quelquefois ſouhaité d'être né grand parleur, juſqu'à porter envie à des gens qui venoient de l'ennuyer à mort?* Comme il eſt clair qu'il n'a pû parler ainſi fort ſérieuſement, il comprendra, je crois, que ce reproche n'eſt pas plus ſérieux, & que mon intention n'eſt pas de rabaiſſer ſes productions. Mais écoutons le Duc de L. R. F. ſe juſtifier lui-même: » Comme c'eſt le caractere des grands » eſprits de faire entendre en peu » de paroles, beaucoup de choſes; » les petits eſprits au contraire ont le » don de beaucoup parler, & de ne » rien dire. » A l'égard du *même tour* qu'on lui reproche de *donner à ſes penſées*, il eſt bien vrai qu'elles ont toutes

l'air de Maximes & de Sentences ; mais dans la maniere de les présenter, il y a une variété qui les distingue suffisamment entre elles.

Le défaut d'ordre est avoüé par l'Editeur de 1672 : il assure qu'*il eût été à désirer que chaque maxime eût eu un titre du sujet qu'elle traite, & qu'elles eussent été mises dans un plus grand ordre.* Mais l'Apologiste des Réflexions pense bien autrement. » Je demeure d'accord, » dit-il, qu'on n'y trouvera pas tout » l'ordre ni tout l'art que l'on y pour- » roit souhaiter, & qu'un Sçavant qui » auroit un plus grand loisir, y auroit » pû mettre plus d'arrangement ; mais » un homme qui n'écrit que pour soi, » & pour délasser son esprit, qui écrit » les choses à mesure qu'elles lui vien- » nent dans l'esprit, n'affecte pas tant » de suivre les regles, que celui qui » écrit de profession, qui s'en fait une » affaire, & qui songe à s'en faire » honneur. Ce désordre a néanmoins » ses graces, & des graces que l'art ne » peut imiter. » Il ajoute quelques autres raisons également solides.

Que dire du *changement de matieres* que le dernier Critique regarde comme un défaut ? Ne suffit-il pas qu'elles tendent au même but, si bien marqué dans l'A-

vertissement de l'Edition de 1672, & dans le Discours apologétique? Mais l'*uniformité du stile* blamée par cet Ecrivain est idéale. N'y a-t'il pas dans toutes ces maximes *un tour d'expression noble ; accompagné d'un certain air de qualité, qui n'appartient pas à tous ceux qui se mêlent d'écrire* ? Ce sont les propres paroles de l'Apologiste. Le stile en est par tout serré, j'en conviens ; mais dans les tours & dans les images il y a une diversité ingénieuse qui frappe les esprits les moins attentifs, & je plaindrai toujours quiconque ne sentira pas les beautés de cet Ouvrage. Je ne puis croire non plus qu'il ait assez réfléchi sur ce qui lui est échappé au sujet de la dispute de M. Arnauld contre le P. Mallebranche. Il assure que » M. Arnauld, *quoique* » *Métaphysicien à sa maniere*, n'entendoit » point le P. Mallebranche. » Sur quoi est fondé un pareil jugement ? M. de F. s'explique d'une maniere plus judicieuse. *Quant au fond de la question*, dit il, * *on peut penser avec quelle subtilité & quelle force elle fut traitée. A peine l'Europe eut-elle fourni encore deux pareils athletes.*

Malgré les efforts de nos deux Criti-

* Eloge du P. Mallebranche.

ques modernes, cet Ouvrage passera à la posterité, & l'on ne peut assez loüer les soins des personnes qui en multiplient les éditions. Le Public est redevable de la derniere * à M. l'Abbé de la Roche. Dans la Préface il fait voir combien l'esprit humain, qui est, selon lui, *dans l'homme ce que Dieu est dans l'univers*, sçait prendre de formes differentes *dans ceux dont il conduit la langue & la main.* » Les uns nés Poëtes, » ajoûte-t'il, parlent aisément le lan» gage des Dieux. Les autres devenus » Orateurs enchaînent les esprits des » hommes... Les uns *pensant pour tout* » *le monde*, donnent à leurs pensées une » longue étenduë ; les autres ne pen» sant que pour leurs semblables, font » plûtôt des esquisses que des tableaux. » Et d'où vient cette diversité de gé» nies, sinon des *caprices de la Nature*, » dont on ne peut rendre raison ? » Cela n'est-il pas bien philosophique ? Parce qu'il est, non pas impossible, mais un peu difficile de déveloper les causes de la diversité des esprits, il

* Les pensées, Maximes & Réfléxions morales de M. le Duc * * *, onziéme Edition, augmentée de Remarques Critiques, Morales & Historiques sur chacune des Réflexions. A Paris, chez Ganeau Pere. 1737. *in*-12.

faudra la regarder comme *un caprice de la Nature.* » Quoique ces differens » ſtyles puiſſent être parfaits, conti- » nuë-t'il, le ſtyle ſerré & ſentencieux » a toujours paſſé pour le plus digne » langage de l'eſprit. Comme la pen- » ſée n'a point de parties, moins on » en employe pour la peindre, plûs le » portrait eſt fidéle.» Cet éloge du ſtile laconique eſt admirable. S'il falloit s'en rapporter au goût de l'Auteur, on n'écri- roit qu'en ce ſtile. N'eût-il pas été plus ſenſé d'en approuver l'uſage ſeulement dans le genre d'écrire choiſi par M. le Duc de la R. F ?

Toutes les perſonnes judicieuſes ſouſ- criront à l'éloge qu'il fait de ces Maxi- mes, courtes, ſans être obſcures, & que l'imagination vivement frappée, retient avec plaiſir. Cependant Mada- me de Sévigné en les envoyant à Ma- dame de Grignan ſa fille, s'exprime ainſi. * *Voila les Maximes de M. de la R. F. revûës, corrigées & augmentées, C'eſt de ſa part que je vous les envoye : il y en a de divines, & à ma honte, il y en a que je n'entends point.* Il eſt vrai que no- tre Tacite François eſt quelquefois ex- trêmement profond. *Il faut* (a dit ſon

* Lettres de Madame de Sévigné. T. II. p. 20.

Apologiste) *se donner le loisir de penetrer le sens & la force des paroles ; il faut que l'esprit parcoure toute l'étenduë de leur signification, avant que de se reposer pour en former le jugement.*

L'Editeur compte onze Editions de cet Ouvrage : mais il y en a certainement un plus grand nombre. Il adopte celle qui fut faite en 1693 chez Barbin, treize ans après la mort de l'illustre Auteur, & comme étant la plus correcte & la plus riche de son propre fond, & où régne le même style & le même esprit. » Heureux, poursuit-il, » si nous avons bien pris cet esprit ! » Heureux si nos Réflexions ne sont » pas seulement des ombres qui rele- » vent la gloire de notre Auteur ! » Persuadé que le Duc de la R. F. s'est uniquement proposé de considerer l'homme dans l'état de la nature corrompuë, il n'a pas balancé à rejetter tout ce qui lui a paru contraire à ces vûës, quoique M. Amelot de la Houssaye qui l'a inséré dans son Edition, assure l'avoir tiré d'un Manuscrit qu'il a trouvé dans la Bibliothéque de M. l'Abbé de Fourcy. » Quoi de plus facile » à croire (ajoute le moderne Editeur) » que le manuscrit d'un Livre nouveau » & dont il y a deja huit éditions, non-

» seulement est enflé, mais que l'*en-*
» *flure* n'est pas *homogene* ? » Nous avions déja un *Royaume homogene* *, de la façon du *Paraphraste* du *Heros* de Gracien ; voila présentement une *enflure homogene*.

» Au reste mon dessein n'est pas, dit
» l'Editeur, de l'affoiblir cette gloire :
» je n'en ai eu d'autre, en travaillant sur
» cet Ouvrage, que celui qu'a eu M.
» Amelot de la Houssaye en y travail-
» lant avant moi, qui est de prouver,
» par des paralleles de ses expressions
» avec celles des Anciens, qu'il nous
» a appris à penser, en pensant comme
» les plus grands hommes de l'anti-
» quité. » Mais ces prétendus paralléles se trouvent pourtant rarement dans le Commentaire de notre Auteur, où il ne fait pour l'ordinaire qu'étendre, restraindre, ou critiquer les réflexions du Duc de la R. F. Il y seme quelquefois des traits d'Histoire, mais en petit nombre. Son projet est donc entierement different de celui d'Amelot de la Houssaye, qui a enrichi cet Ouvrage de diverses notes historiques & politiques, tirées d'Auteurs Latins, Espagnols, &c. Il n'a pas même voulu raf-

* Voyez le Dictionnaire Néologique.

sembler, à l'exemple de cet ennuyeux Commentateur, les mêmes matieres sous differens titres, prétendant que *c'est en quelque sorte défigurer un Auteur.* » J'ai cru, poursuit-il, que l'esprit » long-tems appliqué sur le même ob- » jet s'émoussoit, qu'il se soutenoit » mieux dans la variété; semblable à » un homme qui ne se lasse point » dans le plus vaste jardin, quand il y » trouve à chaque pas differens orne- » mens, differentes fleurs, differentes » statuës, qui le récréent & l'instrui- » sent. »

Comme ces Réflexions sont l'ouvrage d'un esprit élevé & délicat, il falloit, ce me semble, donner le même caractere aux Remarques. *Quelque soin* (dit le Duc de la R. F.) *que l'on prenne de couvrir ses passions par des apparences de piété & d'honneur, elles paroissent toujours à travers de ces voiles.* Voici la Remarque de l'Editeur, » Cela me rappel- » le ce que j'ai une fois entendu dire à » un Prédicateur, qui prêchant devant » une illustre Abbesse, qui méditoit » une Réforme, s'écria dans un en- » thousiasme: On croit avoir beaucoup » fait en se couvrant d'*un Crépe de Ré-* » *forme*, à travers lequel on voit sou- » vent mille foiblesses. « Ce *crêpe* n'est-il

pas là bien placé ? Si le Duc de la R. F. observe que *nos actions semblent avoir des étoiles heureuses ou malheureuses* ; le Commentateur décrit bonnement les differens Augures du Paganisme. *Celui-la n'est pas raisonnable* (dit l'Illustre Ecrivain) *à qui le hazard fait trouver la raison* ; *mais celui qui la connoît, qui la discerne & qui la goûte :* Et voici la glose avec le texte : » il n'y a personne assez » automate, pour ne jamais rencon- » trer juste. Mais cela suffit-il pour » mériter le titre de raisonnable ? Non » sans doute. Tout au plus peut-on » dire que c'est une forme substancielle » *spirituelle*, & qui n'est point esprit. » Voilà des *formes substancielles* inconnuës aux Péripatheticiens. L'Editeur trouve-t'il le mot de *trahison* ; Il cite un texte du *Decret de Gratien*, où les différentes especes de trahison sont exposées. Le mot de *ruse* amene un texte de la Glose ordinaire sur l'Evangile de Saint Mathieu. Le Duc de la R. F. ne seroit-il pas bien surpris, s'il entendoit citer de pareilles autorités pour justifier ses ingenieuses Maximes ?

On peut dire de l'agrément séparé de la beauté, que c'est une symetrie dont on ne sçait point les Régles, & un rapport secret des traits ensemble, & des traits avec les

couleurs, & avec l'air de la personne. Voici la remarque : » En effet Homere » parlant des Graces, les représente » d'une taille fine & légere, pour mon- » trer qu'il ne faut presque rien pour » plaire. Ce que le P. Bouhours expri- » me encore admirablement par un » certain je ne sçai quoi, qui plaît, dit- » il, sans sçavoir en quoi. » Selon le Duc de la R. F. *Il ne sert de rien d'être jeune sans être belle, n'i d'être belle sans être jeune* : » S'il est écrit sur *l'Agenda* » *capricieux de la Nature*, (dit le Com- » mentateur) que la jeunesse ou la » beauté manquera la premiere, je croi » qu'il vaut mieux que ce soit la beau- » té, parce que la jeunesse a de plus » longues & de plus solides ressources. » Mais la beauté ne disparoit-elle pas communément avec la jeunesse ; M. l'Abbé de la R. dit encore fort ingenieusement. » L'absence diminuë les mé- » diocres passions, & augmente les » grandes, comme le vent éteint les » bougies & allume le feu. » Le Comte de Bussi, dans ses *Maximes d'Amour*, dit aussi :

L'absence est à l'amour ce qu'est au feu le vent,
Il éteint le petit, il allume le grand.

Le Commentateur trouve quelques Réfléxions *trop générales.* Il se seroit abstenu de cette critique, s'il avoit consideré que les restrictions ôtent une partie de la force des Sentences, toujours réduites à leur juste valeur par les bons esprits. Sur cette Réfléxion, » *L'éducation que l'on donne d'ordinaire* » *aux jeunes gens, est un second amour propre qu'on leur inspire,* » on lit cette Remarque : » Oüi quand, par exem- » ple, à un Prince, on le répaît conti- » nuellement de sa naissance & de son » autorité. » Si l'Editeur avoit lû l'Edition d'Amsterdam 1664, il auroit vû que cette Réfléxion étoit ainsi conçûë, *L'éducation qu'on donne aux Princes, est un second,* &c.

Dans toutes les Editions des *Reflexions Morales*, la CCXLIX est ainsi exprimée : » *Il n'y a pas moins* d'éloquen- » ce dans le ton de la voix, que dans » le choix des paroles. » M. l'Abbé de la R. lit ainsi : *Il y a moins d'éloquence*, &c. Ce qui lui donne lieu d'exposer doctement que le Duc de la R. F. est d'un sentiment opposé à celui des Anciens Rhéteurs, qui regardent l'élocution comme la premiere partie de l'Orateur. Ce qu'il a de bien singulier, est qu'à la page 159, où l'on trouve une

Réflexion, qui renferme le même sens, il ne contredit point son Auteur. Il se contente de remarquer, qu'il y a de l'Eloquence *jusque dans les mines*, & que celle de l'Italien, *c'est la grimace.*

Notre Editeur est quelquefois trop délicat; par exemple à l'occasion de cette Réflexion : *Qui vit sans folie n'est pas si sage qu'il croit* ? il dit : » Je laisse » aux autres à peser cette pensée : j'a» jouterai seulement, que celui qui » croit être sans folie est encore bien » moins sage. » Madame de Sévigné, nous apprend que Madame de Grignan n'entendoit pas cette Maxime ; la reponse qu'elle fait à sa fille * en est un excellent commentaire : » Pourquoi n'en» tendez-vous pas cette Maxime ? Hé» las ! le moyen de vivre sans folie, » c'est-à-dire, sans fantaisie, & un » homme n'est-il pas fou, qui croit » être sage en ne s'amusant & ne se di» vertissant de rien ? » Peu de gens ont oublié la Réflexion suivante, qui cache un sens si vrai & si juste: *La gravité est un mystere du corps, inventé pour cacher les défauts de l'esprit.* L'Auteur de la vie de M. Locke dit, que ce grand Philosophe *admiroit cette Maxime sur toutes les*

* Lettres de Madame de Sévigné. T. II. p. 44.

autres. Cependant elle ne peut être goûtée par l'Éditeur ?

Quoique le Commentateur dise dans la Préface, *qu'il se tient toujours auprès du Duc de la R. F. dans le degré de subordination où il doit être*, il n'a pû néanmoins resister à la tentation de dire, » qu'une certaine pensée lui est venuë » dans l'esprit, avant que d'avoir lû les » Réfléxions de son Auteur, & qu'il » l'a même mise dans un jour, si non » plus beau, du moins plus grand, » dans un volume d'œuvres mêlées im- » primées à Paris en 1732. » Ce Livre étant peu connu, M. l'Abbé de la R. n'a-t'il pas bien fait de saisir cette occasion pour le faire connoître ?

Il paroît depuis peu un Conte de Fées, intitulé *Funestine.* * L'heroïne est une Princesse extrêmement laide, & d'une humeur acariâtre. Le Prince nommé Formose, qu'on lui destine pour Epoux, la deteste. Cependant cette Princesse, formée ensuite par la Vertu & la Docilité, personnages allégoriques, inspire de l'amour à Formose avec qui elle se marie. Cette Histoire est mêlée de descriptions, d'épisodes, & d'une Funestine.

* Chez Prault Pere. 1737. *in*-12.

Morale allégorisée, mais commune. Dans une Isle, où l'Auteur fait élever un magnifique Palais pour Funestine, » on » voit des Prêtres qui n'ont point re- » cours à de pieux artifices pour faire » gouter leurs dogmes. La vérité, » ajoute-t'il, les rend persuasifs ; ils » sont desintereslez, ils s'aiment les » uns les autres. » Il y avoit un endroit où l'on rendoit la justice dans le plus pompeux appareil. » Les Marchandes » affectueuses n'y surfaisoient point de » moitié d'inutiles colifichets. Les Li- » braires avides n'y étourdissoient point » les passans du titre ampoulé d'une » historiete fastidieuse, qu'un Auteur » affamé venoit de mettre au jour. Les » Plaideurs, chose incroyable, y gar- » doient le silence en plein midi. Com- » me les Procès ne duroient qu'une mi- » nute, & que les habitans de l'Isle » étoient ennemis de toute chicane, » les Juges ne s'assembloient que tous » les quinze ans. Qu'on ne s'imagine » pas cependant que ces Juges en fus- » sent moins occupez. Ils se paroient, » ils inventoient des modes, & fai- » soient des découpures. » Si vous apercevez difficilement la finesse de ces allusions, vous trouverez aisément quelque contradiction dans l'endroit

ſuivant. » Je ne dois pas oublier la Bi-
» bliothéque de Funeſtine, *plus riche*
» *par la qualité que par le nombre* des
» Livres qui la compoſoient, quoi-
» qu'il y en eût près de trois cens mille.
» Là ſe trouvoient les originaux des
» Ouvrages que devoient faire les Dau-
» noi, les Murat, les Durand, *& tant*
» *d'autres qui ſe ſont donné dans la ſuite le*
» *ridicule de les imiter.* On y voïoit les
» portraits de tous ces Auteurs ; celles
» que j'ai nommées, étoient couronnées
» de rayons de lumiere; ceux dont je tais
» le nom, d'aîles de Chauve ſouris. »

Voici une autre alluſion curieuſe.
» Il y a, dit-il, dans une partie du
» monde, un Royaume, ancienne-
» ment connu ſous le nom des *Vgales*
» & maintenant ſous celui de *Facner*,
» païs qui par ſes propres richeſſes
» pourroit ſe paſſer de tous les autres :
» mais qui par l'induſtrie de ſes habi-
» tans, porte ſon commerce juſqu'aux
» extremitez de la Terre. Le genre
» d'hommes qui l'occupe, deſcend de
» ces peuples belliqueux dont la valeur
» fut ſi funeſte aux Tyrans de l'Uni-
» vers. On les accuſe d'inconſtance ;
» mais ce n'eſt peut-être tout au plus
» que dans leurs modes. Treize cens
» ans d'obéiſſance à leurs Rois mon-

» trent assez qu'il n'aiment pas le » changement dans les choses essen- » tielles. Ils sont braves, vifs, spiri- » tuels. Peut-être ont-ils dans le cœur » un germe de supériorité qui se fait » trop sentir à leurs voisins. Ce qui les » rend l'objet de leur envie, les rend » en même-tems celui de leur imita- » tion. Ils ne sont jaloux que d'eux mê- » mes. *Un esprit de critique* & de rafine- » ment *aussi nuisible aux Arts qu'aux* » *Lettres*, s'est emparé de la Nation. » Celui qui dit du mal des autres est ce- » lui qui trouve le plus de partisans & » plus de protecteurs. » Il est aisé de deviner le nom de cette Nation : Mais falloit-il faire dire tout cela par *un petit homme nommé* QUART-D'HEURE, *moitié courtisan, moitié bel esprit; sur-tout grand faiseur de Contes, qu'il embellissoit de toutes les fades mignardises qui lui passoient par la tête.* Quelle impression peut produire le discours d'un si ridicule personnage ? N'étoit-ce pas assez pour la ridiculiser, que la déclamation insipide contre la critique, qu'il dit *nuisible aux Arts & aux Lettres*, & contre ceux qui l'exercent avec succès.

Nous remarquerons que l'Auteur met ceux qui ne goûtent pas tout ce qu'il y a dans son Ouvrage, *au nombre des con-*

noisseurs transcendans, qui donnent le ton dans les ruelles de ces imbécilles Précieuses, dont ils sont les oracles. Malheur donc à ceux qui ont le malheur de ne pas sentir les fruits de son imagination. Mais écoutons ce qu'il dit contre eux. » Mes négligences, leur dit-il, fourniront une vaste matiere à votre » critique : exercez-la tout à votre » aise ; je vous promets d'en rire ; je » ne vous promets pas d'être plus » exact. Etes-vous contens ? Non, » vous ne l'êtes pas. Vous cherchez » moins à nuire à l'Ouvrage qu'à l'Au» teur. Votre malignité ne trouve » point son compte avec moi ; rien de » suspect dans mes allégories, rien qui » soit susceptible de sinistres applica» tions, rien dans mes portraits qui » puisse blesser la Religion ou la dé» licatesse des Grands, que je respec» te. Calomniez, je ne vous crains » pas » L'*héroïcité* de ce généreux défi fait un fort bel effet dans un conte de Fées. Quel déchaînement contre la Critique ! C'est la façon de rire du moderne Heraclite ?

Du reste quoiqu'il plaide sa propre cause, il nous assure qu'il a tiré cette Histoire d'un manuscrit, dont une partie est écrite en caracteres inconnus. » Je présume, dit-il, que l'Auteur pré-

» venu par la mort, n'a pû l'achever;
» & selon toutes les apparences quel-
» que Gymnosophiste Indien, plus
» vieux qu'Homere de quelques Olym-
» piades, l'a continuée pour l'immor-
» taliser. On va me dire que je me
» sers ici d'une mauvaise finesse qui re-
» vient tout les jours. Quand cela se-
» roit, l'imitation n'est-elle pas une
» belle chose; Demandez à tout fai-
» seur de contes qui commence à per-
» dre haleine, à tout Editeur qui pro-
» duit des ouvrages supposés, s'ils ne
» se trouvent pas bien de cet innocent
» artifice. Où seroit l'équité de me
» deffendre ce qu'on leur permet; Le
» Sçavant que j'ai consulté vient de
» me dire que la suite du manuscrit est
» en langue Malabare; ce mot m'a
» fait craindre que le stile ne ressem-
» blât à celui des *Princesses* de ce nom,
» & qu'on ne pût en rien faire. Il
» m'a rassuré sur cet article. On ju-
» gera de sa traduction, à laquelle je
» ne change rien, s'il suffit d'enten-
» dre le Malabar pour plaire aux Lec-
» teurs. » N'est-ce pas là *rire* & ba-
diner avec esprit?

Voici l'exorde de la seconde Partie du Roman, & je finis par là cet article déja trop long.

» On se plaint tous les jours du trop » grand nombre de Livres inutiles qui » inondent la Ville & les Provinces, » on a raison de s'en plaindre. Que ren- » ferment-ils pour la plûpart ? des » riens *allongés en plusieurs parties*, des » idées vagues, des intrigues rebatuës, » où l'imagination manque autant que » le jugement, dont la lecture n'a » rien qui dédommage du tems qu'on » perd à les parcourir. On néglige » l'instructif pour l'agréable. Qu'en » arrive-t'il ? *On reste ignorant*, & l'on » s'ennuye. Il faut moins s'en pren- » dre aux Auteurs qu'au goût général. » Tel ne fait que des bagatelles, qui » seroit capable de faire d'excellentes » choses. Mais il veut être lû, peut- » être aussi veut-il vivre ? Un Ou- » vrage sérieux n'est guéres connu que » de son Auteur. Les seules *frivoli-* » *tés* sont à la mode ; le sexe les aime » & les dévore ; le Petit-Maître les ap- » prend & les débite, le Magistrat en » fait son étude, le Guerrier s'en dé- » lasse, le Philosophe... j'ai honte » de le dire, s'en amuse. Je suis en- » traîné par le torrent, je fais un conte » de Fée, je le donne, sauf à ne pas at- » tendre qu'on me blâme, en me blâ- » mant moi-même le premier.

Childeric, Tragédie. La Tragédie de *Childeric* par M. de Moran, qui a été fort goûtée à la Cour, est imprimée. Ce n'est pas assurément la moins bonne des Tragédies nouvelles representées depuis un an. Elle se trouve chez Prault fils. Je suis, &c.

Le 16 Fevrier 1737.

PRIVILEGE DU ROY.

LOUIS, par la grace de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prevôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra, Salut. Notre bien amé HUGUES-DANIEL CHAUBERT, Libraire à Paris, Nous ayant fait supplier de lui accorder nos Lettres de permission pour l'impression d'un Manuscrit qui a pour tire *Observations sur les Ecrits modernes*, offrant pour cet effet de le faire imprimer en bon papier & beaux caractères, suivant la feüille imprimée & attachée pour modele sous le contre-scel des Présentes ; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Livre ci-dessus spécifié, conjointement ou

ſéparément, & autant de fois que bon lui ſemblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années conſécutives à compter du jour de la datte deſdites Préſentes : Faiſons deffenſes à tous Libraires, Imprimeurs & autres perſonnes, de quelque qualité & condition qu'elles ſoient, d'en introduire d'impreſſion étrangere dans aucun lieu de notre obéïſſance. A la charge que ces préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la datte d'icelles ? que l'impreſſion de ce Livre ſera faite dans notre Royaume, & non ailleurs, & que l'Impétrant ſe conformera en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725. Et qu'avant que de l'expoſer en vente, le Manuſcrit ou Imprimé qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Livre, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre trés-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin; & qu'il ſera remis deux Exemplaires dans nolle Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans

celle de notre très-cher & feal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur Chauvelin: le tout à peine de nullité des Presentes, du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire joüir l'Exposant ou ses ayant cause, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement: Voulons qu'à la copie desdites Presentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Livre foi soit ajoûtée comme à l'original: Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires: car tel est notre plaisir. Donné à Paris le vingtiéme jour du mois de Février, l'an de grace mil sept cens trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme.

Signé SAINSON.

Regiſtré sur le Regiſtre IX. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 77. fol. 65. conformément aux anciens Reglemens, confirmés par celui du 28 Février 1723. A Paris le 13 Mai 1735 G. MARTIN, Sind.

APPROBATION.

J'Ai lû par ordre de Monseigneur le Garde des Seaux les *Observations sur les Ecrits modernes*, & j'ai cru qu'on en pouvoit permettre l'impression. *Signé*, MAUNOIR.